

ATLAS ETHNO-HISTORIQUE DE LA CORSE

LA CARTOGRAPHIE COMME MOYEN D'EXPRESSION DE LA VARIATION CULTURELLE

RAPPORT FINAL A LA MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

**Centre d'Etudes Corses
(composante de l'IDEMEC)
(CNRS / Université de Provence)**

**Centre de la Méditerranée
Moderne et Contemporaine
(Université de Nice)**

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

**Association pour le Développement des Etudes Corses et Méditerranéennes
(A.D.E.C.E.M.)**

Mars 1998

SOMMAIRE

| | |
|---|------------|
| Georges RAVIS-GIORDANI : Avant-propos | 1 |
| Organisation de l'espace | 2 |
| François POMPONI : Pour une représentation géographique de l'évolution de l'occupation de l'espace en Corse | 3 |
| Antoine MARCHINI : Repères de l'espace insulaire : les couvents franciscains (XIII ^e -XVII ^e siècles) | 27 |
| Félix CICCOLINI : Le réseau routier de la Corse au XIX ^e siècle | 30 |
| Economie, techniques et sociétés | 41 |
| Antoine CASANOVA : Outillages de pensée et mesures agraires dans les communautés rurales de Méditerranée fin XVIII ^e siècle - début XIX ^e siècle : le cas des villages corses | 42 |
| Félicienne RICCIARDI-BARTOLI : Consommation du pain de châtaignes en Corse au XIX ^e siècle | 72 |
| Georges RAVIS-GIORDANI : Evolution des structures agraires, 1955-1988 | 75 |
| Structures sociales et familiales | 98 |
| Marie-Claude ACQUAVIVA, Antoine MARCHINI, Georges RAVIS-GIORDANI : Les aires de mariage : indicateurs ou marqueurs de territoires? | 99 |
| Georges RAVIS-GIORDANI et François-Joseph CASTA : Mariages dans un degré prohibé, 1850-1853 et 1902-1913 | 127 |
| Antoine MARCHINI : Un indicateur de la composition des mariages : le rapport famille/ménage, 1975 | 133 |
| Joëlle PADOVANIA : "Variations saisonnières" de la taille des ménages dans le village de Penta di Casinca, 1995 | 140 |
| Idéologie, religion, mentalités | 142 |
| Michel CASTA : Les pays de prêtres | 143 |
| Pascal TORRE : Approche cartographique de l'évolution politique de la Corse sous la III ^e République | 146 |
| Félicienne RICCIARDI-BARTOLI : Pains et gâteaux des morts | 170 |
| Marie-Claude ACQUAVIVA, François-Joseph CASTA, Georges RAVIS-GIORDANI : Les confréries, d'hier à aujourd'hui | 174 |

Avant-propos

Georges RAVIS-GIORDANI

On trouvera ci après le bilan, encore partiel, des recherches poursuivies par l'équipe de l'Atlas ethno-historique de la Corse dans le cadre du laps de temps qui lui était fixé par le contrat passé avec la Mission du Patrimoine Ethnologique.

Il ne s'agit pas de l'Atlas lui même, qui nécessitera sans doute encore quelques années d'effort et la mise en œuvre de moyens et de techniques cartographiques que nous commençons seulement à maîtriser et dont nous n'avions pas pris l'exacte mesure quand nous nous sommes lancés dans cette aventure.

Deux années de tâtonnements méthodologiques ont été nécessaires pour que l'équipe, qui doit surmonter les problèmes de la dispersion (Aix, Nice, la Corse, Paris), se structure et formule ses objectifs.

Ce rapport reflète donc ces tâtonnements mais il s'efforce aussi de donner une première forme de ce que sera l'Atlas qui, dans son état définitif comprendra, pour chaque axe de recherche, un texte introductif dégageant de façon synthétique la problématique, et une vingtaine de "modules", de deux à quatre pages, combinant, sur un thème précis et jugé pertinent, des cartes, des graphiques, un texte d'analyse, une courte bibliographie.

Organisation de l'espace

Pour une représentation géographique de l'évolution de l'occupation de l'espace en Corse

François POMPONI *

Parmi les thèmes de regroupement thématique vers lesquels nous nous sommes orientés, après des tâtonnements et un brassage large du champ cartographique possible, nous avons retenu celui de l'espace et de la mobilité humaine qui nous a semblé particulièrement significatif, s'agissant de la Corse. Lors d'une expérience antérieure de recherche dont les résultats ont trouvé place dans le collectif *Pieve e paesi*, il était déjà question de cartographie mais, en ce domaine, nous avons mis l'accent sur l'évolution de la géographie administrative de l'île (des pièves d'Ancien Régime aux communes en passant par les divisions provinciales, cantonales et d'arrondissements), cartographie de contours essentiellement par laquelle il convenait de commencer. Quant à la démographie, elle était d'ordre essentiellement structurel et l'évolution des densités humaines avait prioritairement retenu notre attention. L'option retenue ici est quelque peu différente et nous affichons comme fil conducteur de notre démarche la représentation spatiale des phénomènes de mobilité à travers le temps... Les contours s'estompent, les notions de rayons d'action, de déplacement ou d'influence, les phénomènes migratoires (migrations internes et externes, champs migratoires, mouvements pendulaires liés à la transhumance, rapports entre *piaghja* et *muntagna*) prévaudront dans une recherche qui, cependant, s'inscrit dans une continuité et qui pourra mettre à profit des recueils de données établis à l'occasion de travaux ayant trait aux diverses facettes du sujet.

Nous n'éviterons pas les indispensables cartes de situation, celles des sites représentatifs d'un phénomène comme l'est la carte des *castelli* pour la féodalité, mais nous attacherons à celles où s'inscrit de préférence une dynamique de l'occupation de l'espace, ce qui suppose le recours à des modes d'expression a priori plus qualitatifs que quantitatifs (disons, en termes de logiciels, une préférence pour CANVAS par rapport à CARTO 2D). Le travail est collectif et c'est comme coordinateur du thème que nous intervenons dans cette présentation qui est encore une ébauche mais qui peut déjà être significative, par la palette qu'elle ouvre, d'une orientation d'ensemble.

Les cartes générales, à l'échelle de la Corse, posent encore problème, tous les secteurs géographiques n'ayant pas fait l'objet de la même attention de la part des chercheurs (on connaît les « bassins migratoires » de Bastia et de Calvi mais nous n'avons pas relevé les données pour les autres villes! Les Corses hors de l'île... la représentation du phénomène ne peut être encore abordée que par sondages et donc ne donner lieu qu'à des cartes partielles qui privilégient la péninsule italienne à l'époque génoise et le Sud-Est français depuis 1769).

C'est en partie pour cette raison, autant que par volonté de mettre l'accent sur les phénomènes les plus significatifs, que nous avons voulu mener de pair les représentations d'ensemble et les approches micro-régionales dont certaines pourront figurer « en cartouche » dans la réalisation finale du projet ("zooms" sur telle ou telle région – ici le Sartenais – à propos de différents thèmes). Se pose toujours le problème de l'homogénéisation formelle des représentations en cours d'élaboration. Il conviendra d'y travailler encore et de sortir de la phase expérimentale dans laquelle nous nous trouvons.

Le dénominateur commun des différentes cartes, et partant, la finalité de la démarche, consistera à mettre en lumière les différentes formes de mobilité, y compris pour l'époque « moderne » des historiens (XVI^{ème}-XVIII^{ème}) trop longtemps marquée, en matière d'étude des populations, par le concept de monde clos ou d'isolat lié à une certaine démographie statique qui a eu tendance à minimiser, y compris à l'échelle micro-régionale, l'importance des déplacements humains, l'incertitude des limites et la prise en compte d'autres variables auxquelles il conviendra de faire une place dans les commentaires. La *microstoria* nous y invite et, à cet égard, la Corse se présente comme un terrain d'étude significatif.

1. AU MOYEN AGE

L'emplacement des *castelli* médiévaux

Carte (en cours d'élaboration) de sites médiévaux qui tend à mettre l'accent sur cet élément structurant de l'espace qu'a été, à côté de l'Eglise et en grande partie indépendamment d'elle, le processus de féodalisation que la Corse a connu, au même titre que d'autres pays occidentaux, avec des spécificités propres ou des traits qui l'apparentent à la féodalité de l'Europe méditerranéenne suivant une typologie établie par les médiévistes. Féodalité d'origine exogène d'abord qui a donné lieu dans le Cap corse (origine génoise) ou en Balagne et dans le Cortenais (origine liguro-toscane ou « romaine » plus ou moins mythique) à l'érection de châteaux ou « mottes » dont certains ont été repérés et étudiés (une petite minorité) et ont fait l'objet de fouilles archéologiques : nous les verrons sur la carte comme points forts de la genèse de la *terra di signori* liés aux gentilices des Da Mare, des Avogari ou des Gentile (d'origine génoise) des Malaspina de Massa (pour la Balagne) des Cortinchi (Fiumorbo) ou des Pinaschi (Balagne encore). et autres *castelli* du Cortenais dont les détenteurs se réclamaient d'une origine allogène provenant de la péninsule italienne. Erigés sur des éminences, aux donjons quadrangulaires constitués de pierres équarris d'un appareil grossier, protégés par des murs d'enceinte abritant également l'indispensable citerne, ils furent le point de ralliement des familles seigneuriales secouées par les querelles internes de succession et qui étendaient leur hégémonie sur des populations vassales remuantes et tendant à s'individualiser au sein du *comune*. Là sont les principaux *castelli*, mieux connus sur le plan historique à la lumière de la chronique et des chartes médiévales. Ils jalonnent le quadrillage de l'espace du Deçà des monts, quelque peu noyés par les implantations endogènes, nombreuses et dispersées, provenant du processus interne de féodalisation de particuliers érigeant une « rocca », se faisant seigneurs et imposant un pouvoir « banal » à leurs *vassalli*, *clienti* et *aderenti*.

Nombre de ces *castelli* ne survécurent pas à la réaction anti-féodale du milieu du XIV^{ème} siècle qui a vu s'affirmer le mouvement communal et il conviendrait de les rayer de la carte si nous faisons un point plus précis au delà de 1359. L'état synoptique dressé ici en conserve la mémoire. Dans le Delà des Monts, terre des *signori* et domaine des *Cinarchesi*, c'est le processus endogène qui l'a emporté et le texte de la chronique de Giovanni della Grossa reste le meilleur guide, conforté ponctuellement par la fouille archéologique et le repérage sur archives pour rendre compte de la densité et des lieux d'implantation de ces points forts de l'emprise féodale. La couverture d'ensemble est impressionnante (la Corse des 200 châteaux) mais le phénomène doit être ramené à la mesure de la modestie des vestiges matériels, témoins de la précarité et de l'éphémérité du système seigneurial insulaire.

1.1. Châteaux et seigneuries *cinarchesi* au XV^{ème} siècle (G. Giovannangeli)

La carte met l'accent sur le découpage de la Corse du Sud en seigneuries relevant de l'autorité de 5 ou 6 familles connues sous le nom générique de *Cinarchesi*. Elle révèle l'expansion territoriale des seigneurs de Leca au cours du XV^{ème} siècle en direction de la Cinarca et du golfe d'Ajaccio

ainsi que leurs empiétements sur la Haute Corse en direction de la Balagne et du Niolo. Le pouvoir de ces familles seigneuriales s'appuyait sur un réseau relativement dense de petites forteresses perchées sur des pitons granitiques. Le château principal est généralement le château éponyme de la famille (celui de Leca, d'Istria ou d'Ornano, mais pas celui de la Rocca); les châteaux secondaires servent de relais pour le contrôle de la seigneurie. Ces *castelli* commandent l'accès aux pièves peuplées du territoire seigneurial, jouent un rôle de point d'appui militaire, de centre de prélèvement fiscal mais ont aussi une fonction symbolique. Celui de Cinarca fut sans doute le plus convoité. On remarquera qu'à la différence de la Provence ou d'autres espaces méditerranéens, ces châteaux ont peu ou pas polarisé des habitats villageois et n'ont pas donné naissance à des villages perchés. La plupart d'entre eux ont été détruits ou déclassés à la fin du XV^{ème} ou au début du XVI^{ème} siècle par l'Office de Saint-Georges (N.B1).

1.2. Le *casteddu* de Baricci et son environnement médiéval (G. Giovannangeli)

La carte élaborée à partir d'une enquête en cours sur la piève de Sartène. Les premiers résultats de cette prospection révèlent l'importance et la complexité de l'occupation médiévale dans une micro-région surtout connue jusqu'ici pour son passé préhistorique. Tous les éléments constitutifs du paysage médiéval apparaissent et leur interprétation n'est pas toujours aisée : châteaux et rochers fortifiés près des cols, habitats villageois sur les flancs de vallée et un grand nombre de lieux de culte sont répertoriés ici. La densité des chapelles rurales associées à des châteaux près des lignes de hauteur ou en fond de vallée est caractéristique. Il s'agit d'un espace déjà très structuré et hiérarchisé autour de points forts comme l'église de piève de San Damianu, le château de Baricci ou le village de l'Ortolo sur les premiers contreforts du massif de Cagna. Cette occupation médiévale de l'espace sera profondément remodelée au cours du XVI^{ème} siècle (N.B2)

2. A L'AUBE DES TEMPS MODERNES

S'inscrivant dans la ligne de la carte médiévale des pièves établie par G. Morachini, nous présentons une situation-bilan de cette période portant sur :

2.1. La structure diocésaine et piévane vers 1530 (C.1a)

2.2. Le peuplement vers 1530-1540 (C.1b)

D'après le *Dialogo nominato Corsica* de Mgr Giustiniani rapporté au dénombrement des feux établi par l'autorité génoise en 1537 (fonds Corsica, Archivio di Stato di Genova, collection Franciscorsa).

2.3. Un habitat en nébuleuse (même sources, même période) (C.2)

Au XVI^{ème} siècle encore « l'Eglise commande » et donne un « cadre » à l'occupation humaine de l'espace. Les populations agro-pastorales caractérisées par la précarité et la mobilité de leurs lieux d'implantation, tendent à graviter autour de ces pôles de fixation qui correspondent aux églises piévanes (C.1a) établies aux lieux géométriques d'unités humaines sans doute parentales, voire même tribales pour les temps les plus reculés, en liaison avec une œuvre d'évangélisation qui fut un phénomène récurrent. C'est souvent au fond des vallées, à la croisée de chemins de transhumance ou de simples voies de passage, aux points d'intersection d'unités de vie plus ou moins larges que se sont établies ces églises, points de rencontre, de délivrance du baptême et déjà lieux de pouvoir où se réunissaient les premières *universitates* de gens ayant à traiter d'affaires en commun et à connaître de la justice laïque ou religieuse. Le semis de ces emplacements ne doit pas faire illusion : on sait que les densités humaines étaient faibles et que l'espace était largement ouvert à de nouvelles entreprises humaines.

NB.1

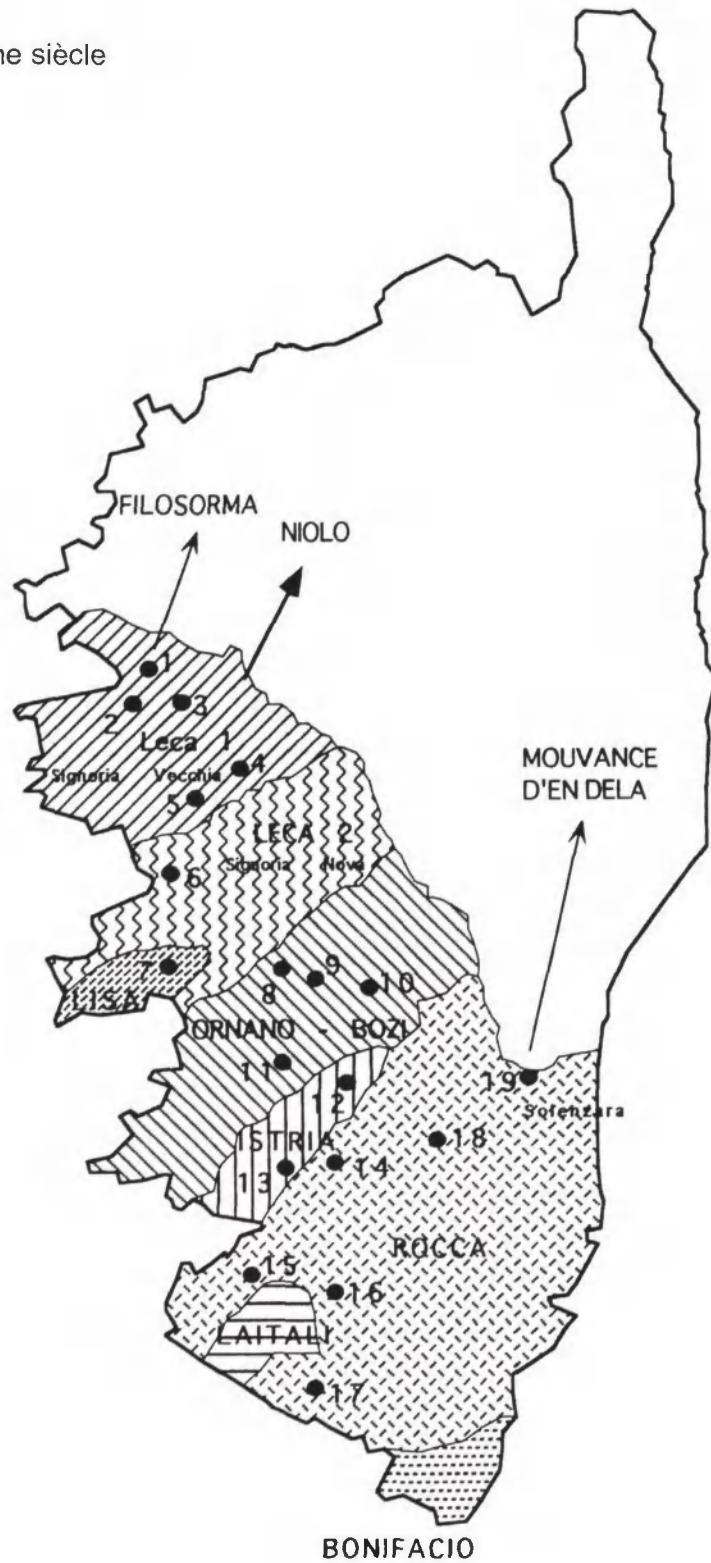
Seigneuries et châteaux
du Delà des Monts au XVème siècle

Châteaux

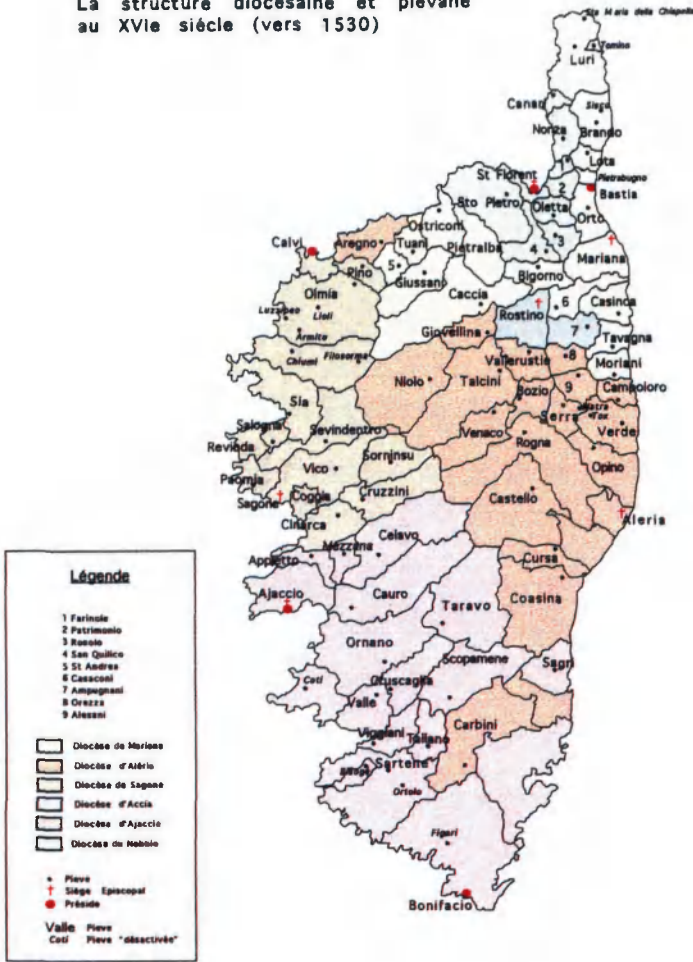
- 1 : SIA
- 2 : GENEPARO
- 3 : FOCE D'ORTO
- 4 : ZURLINA
- 5 : LECA
- 6 : CINARCA
- 7 : LISA
- 8 : LI PERI
- 9 : ORESE
- 10 : BOZI
- 11 : ORNANO
- 12 : LONDA
- 13 : ISTRIA
- 14 : ROCCA
- 15 : BARESI
- 16 : PARICCI
- 17 : ROCCAPINA
- 18 : CUCCIURPULA
- 19 : ROCCA TAGLIATA

LAITALI - LISA :

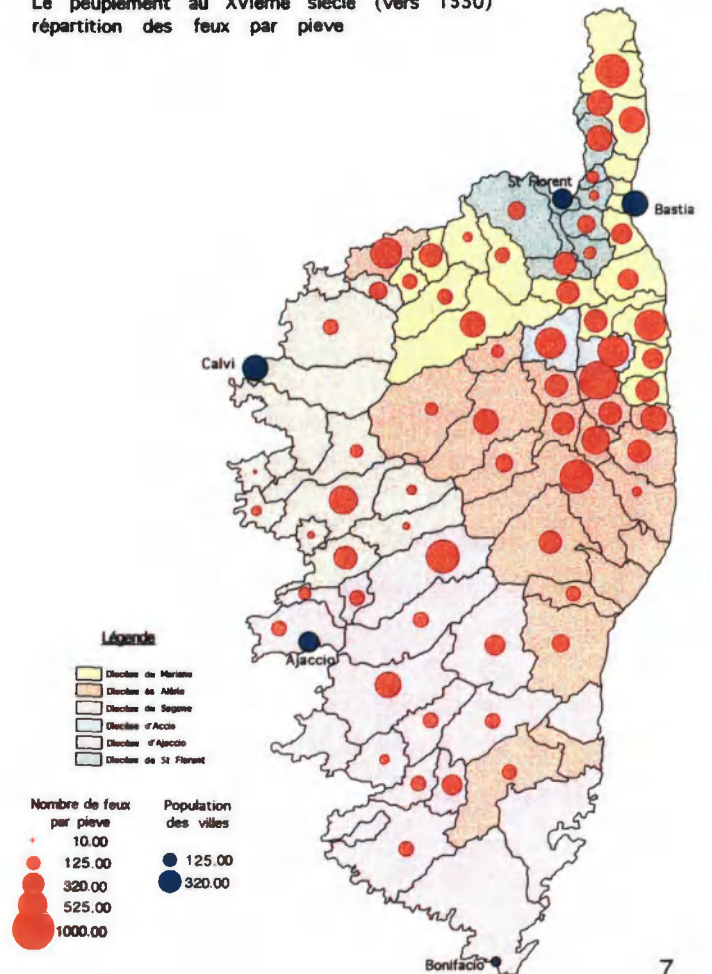
territoires seigneuriaux
disparus au début du
XVème siècle

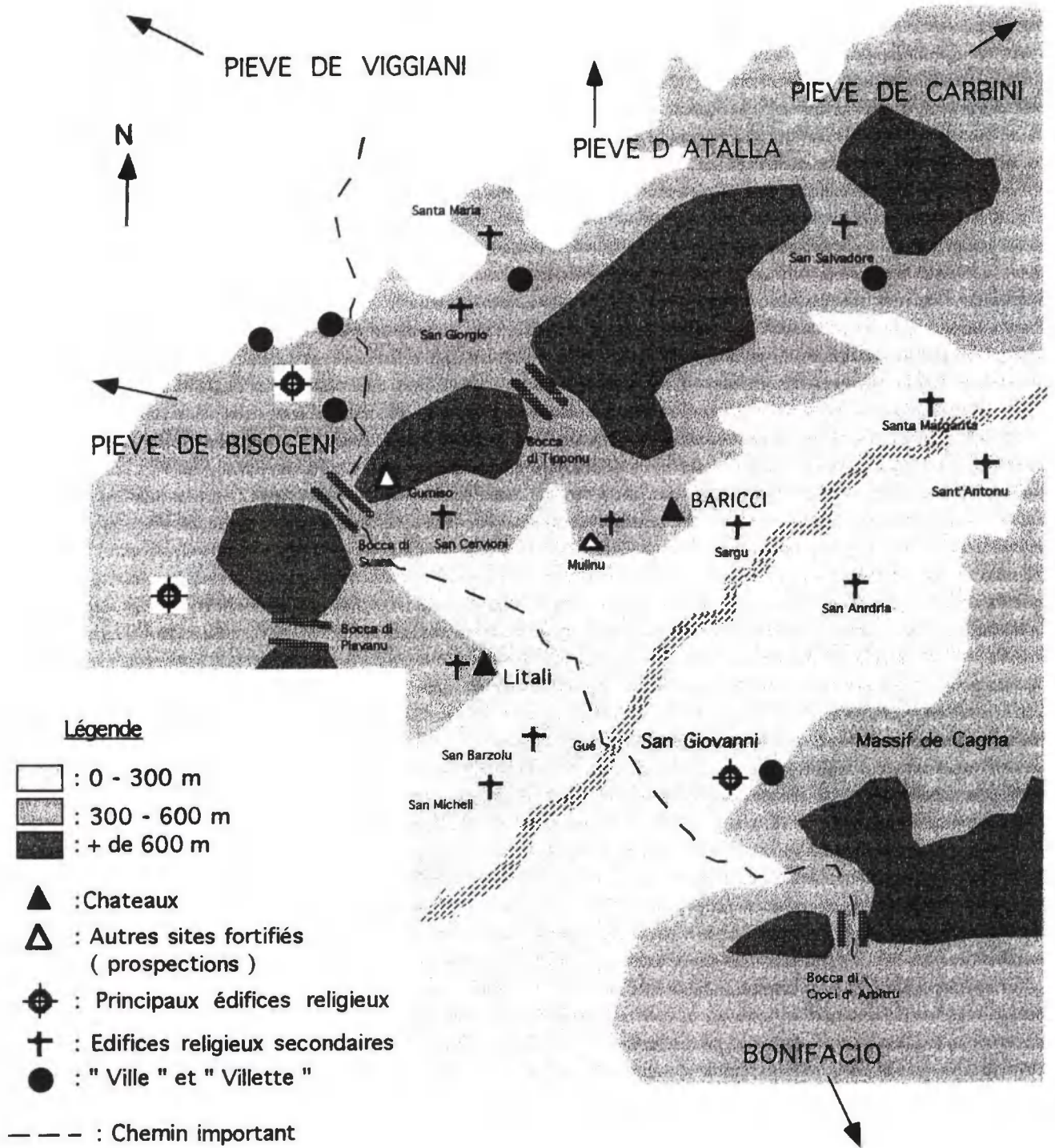


C.1.a
 La structure diocésaine et plévière
 au XVI^e siècle (vers 1530)



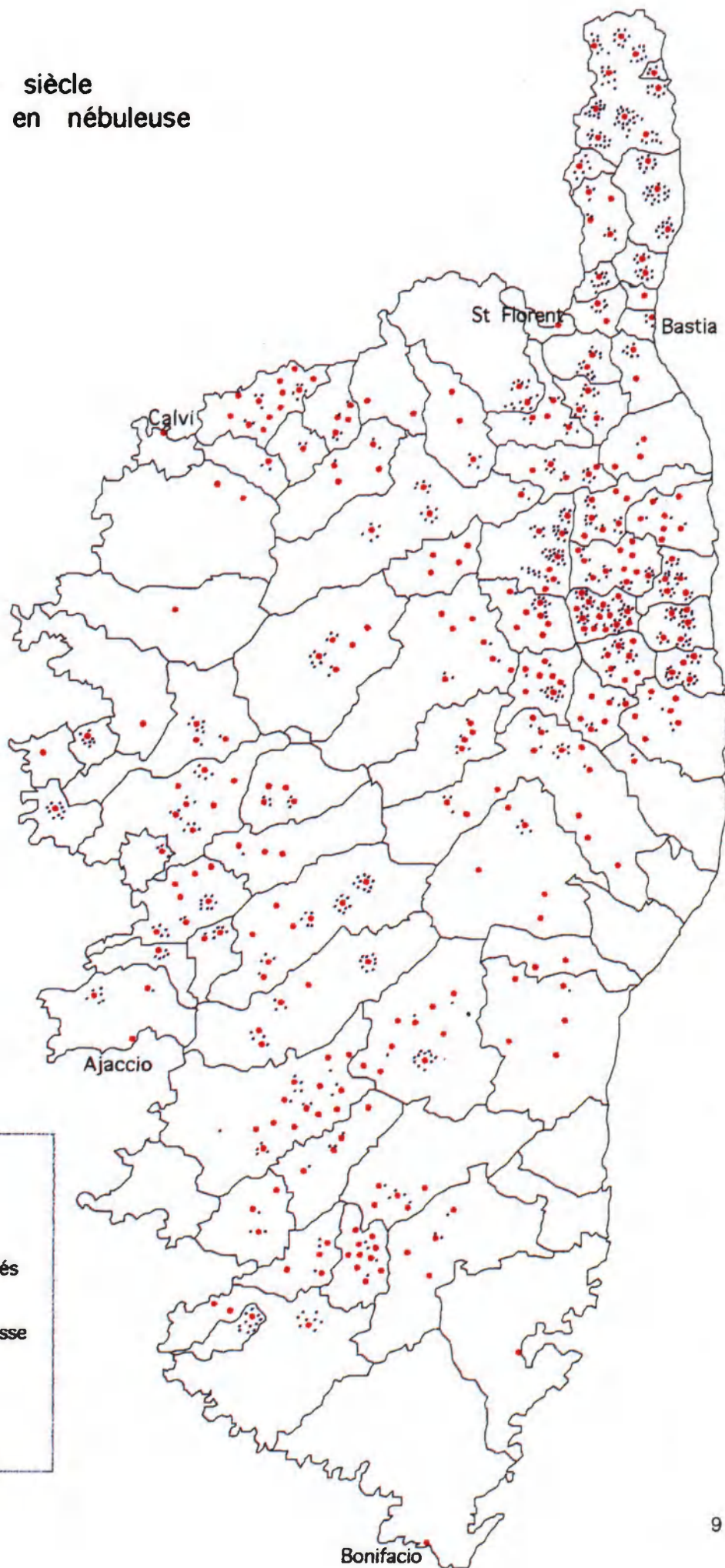
C.1.b
 Le peuplement au XVI^e siècle (vers 1530)
 répartition des feux par plebe





NB.2
Gros plan sur le *casteddu* de Baricci et son environnement médiéval

C.2.
Au XVIème siècle
Un habitat en nébuleuse



Légende

- Lieux-dits habités en tant qu'entités
- Chefs-lieux de paroisse et/ou de communauté déjà individualisés ou en voie de l'être

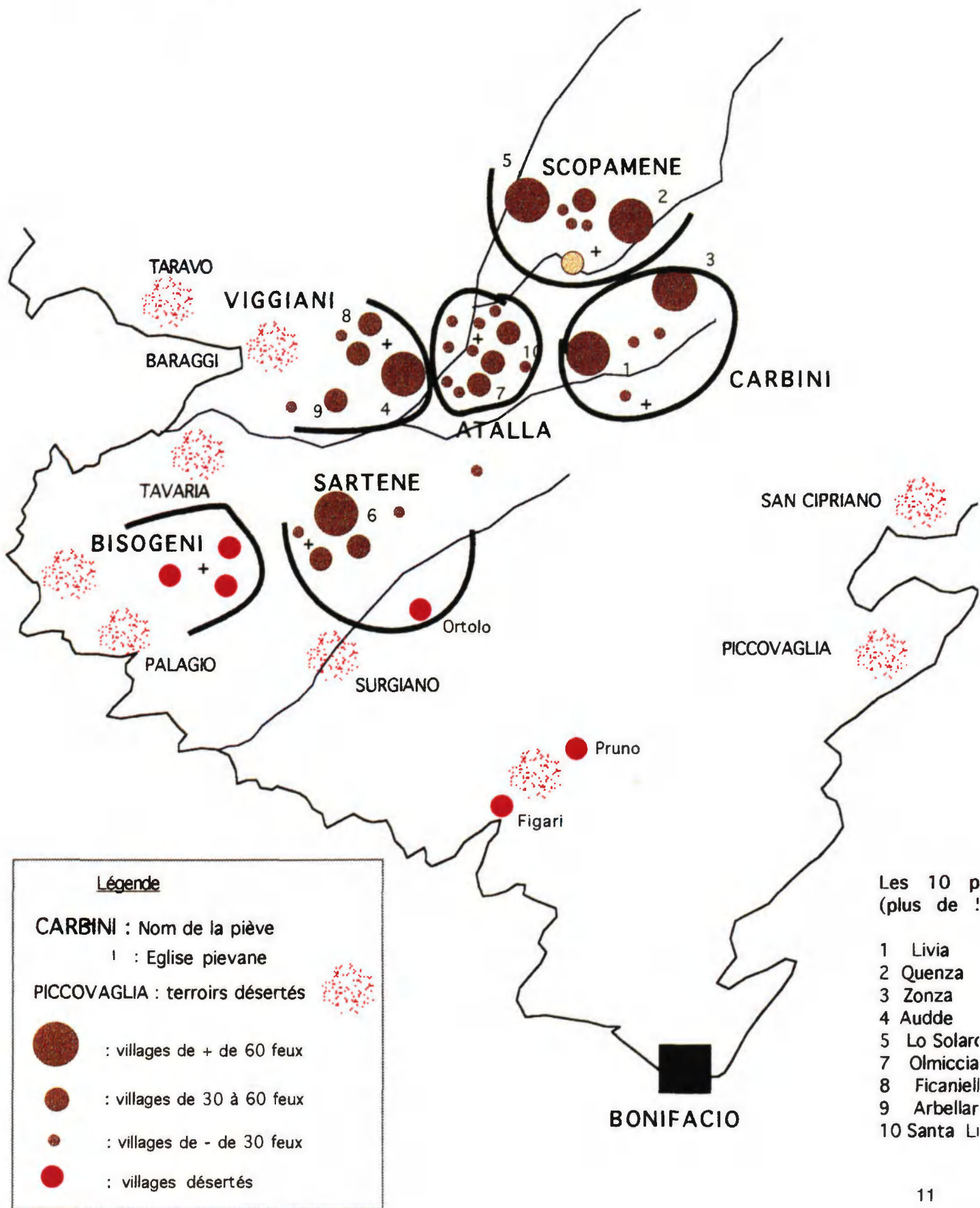
Se dessinent pourtant (C.2) des ensembles aux noyaux d'implantation plus resserrés qui préfigurent déjà, au delà de la distinction entre un *Deçà des monts* plus peuplé et un *Delà* aux mailles plus lâches – la *terra di Comune* et la *terra di Signori*, pour reprendre des expressions plus propres à l'époque – le Cap corse, la Castagniccia, la Balagne qui, gagnés plus tôt par un mouvement de sédentarisation et d'utilisation plus intense des ressources agricoles aux dépens de la prégnance de l'élevage, tendent à s'individualiser en creusant l'écart de densité démographique. Les zones de haute altitude, plutôt qu'à proprement parler les régions montagneuses (celles-ci demeurant attractives pour des bergers qui y ont établi leurs résidences principales dans le cadre d'une transhumance dans le sens *montagna/piaghja*) de même que certaines régions littorales (plaine orientale) étaient plus mal placées pour « commander » l'espace, encore que dans ce dernier cas aussi et par rapport à des temps immédiatement ultérieurs, la carte des pièves (C.1a) exprime cette réalité mieux connue qu'autrefois d'une « plaine » qui n'a pas systématiquement été répulsive et qui a fixé (il est vrai de façon non pérenne) des populations dans un horizon plus étroit (cf. notamment la densité du maillage de la Balagne littorale de la pointe de la Revelata aux pièves de Sia). Il conviendrait de ce point de vue de procéder à quelques « zooms » d'approche micro-régionale, notamment pour cette Balagne que l'on qualifiera plus tard de « déserte ».

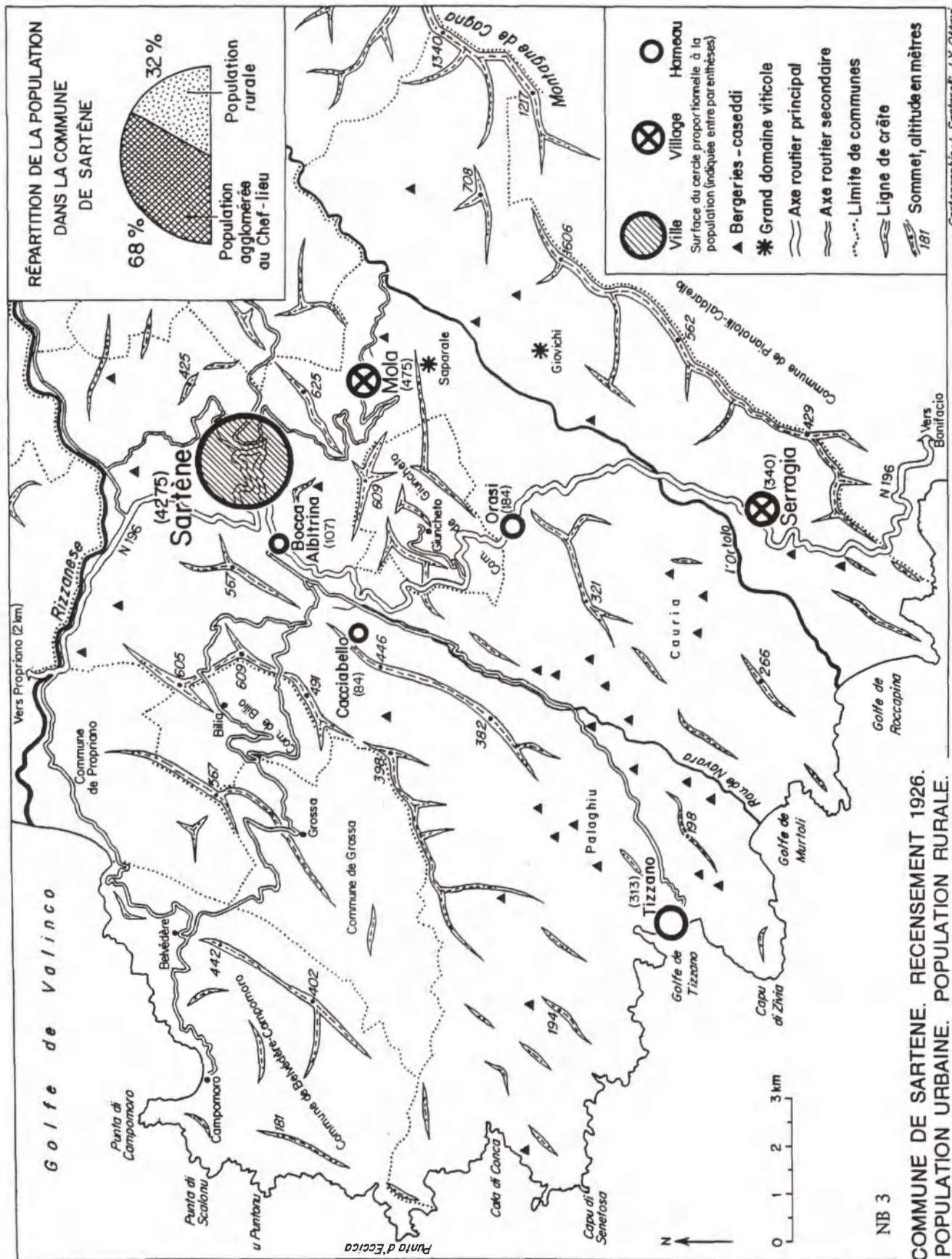
Reste la dominante d'un habitat en nébuleuse qui correspond à un temps où la communauté villageoise tendant au regroupement et à l'intégration en son sein de l'église paroissiale était encore en gestation. Beaucoup de *villae* et de *villette* bien marquées par un toponyme propre et constituant autant d'entités individualisées sur le plan de la gestion des affaires communes : chapelle propre pour la pratique du culte et possession de terres communes qui subsisteront parfois sous la forme de communaux de quartiers ou de *terzieri* une fois le « synoecisme » accompli. Les régions où cette dispersion dans l'occupation de l'espace allant de pair avec une plus grande densité du peuplement est la plus nette sont la Castagniccia -dans une acception large du terme- et le Cap corse, déjà le domaine respectif du châtaignier et de la vigne qui ont contribué à fixer des *casate* (groupements familiaux) vivant dans l'horizon rétréci du hameau. Figurent sur la carte les lieux-dits le plus souvent éponymes des futures communautés appelées à désigner le siège principal du *paese*. ce que nous appelons encore « le village » suivant un processus ouvert mais qui arrive à maturité seulement au XVIIIème siècle.

2.4. La Rocca au XVIème siècle : les foyers de peuplement et les terroirs désertés (G. Giovannangeli) (C.3)

Carte réalisée à partir de documents d'archives des XVème et XVIème siècles et notamment le registre de tailles de 1537 déjà évoqué. Elle exprime un état des lieux microrégional de la Rocca à la période charnière de la fin du Moyen Age et du début des Temps modernes. Un solide réseau de villages dont certains peuvent être considérés comme de grosses agglomérations rurales existe déjà au XVème siècle entre le bassin du Rizzanesi et la vallée de l'Ortolo. Jusque dans la première moitié du XVIème siècle un relatif équilibre se maintient entre les pièves « littorales » et les pièves montagnardes. Les deux pièves de l'Alta Rocca, Scopamène et Carbini, regroupent environ 600 feux (327 pour la première et 227 pour la seconde) tandis que les deux pièves peuplées de la *piaghja*, Viggiani et Sartène, comptent un peu plus de 500 feux (respectivement 284 et 226 feux). La piève d'Attala, en position centrale, approche à elle seule les 300 feux. Cet équilibre est pourtant menacé et la précarité du peuplement apparaît dans l'extrême sud, sur le littoral tyrrhénien, ainsi qu'entre l'embouchure de l'Ortolo et celle du Rizzanesi avec le développement de la vieille piève médiévale de Bisogeni. Dans la seconde moitié du XVIème siècle, l'espace humanisé de la Rocca va se rétracter au nord d'une ligne formée par le cours du Rizzanesi et de son affluent, le Fiumicicoli, tandis qu'au sud ne subsiste qu'un seul bourg fortifié, celui de Sartène, en situation difficile d'ailleurs. Tout un semis de *villae* et de *villette* médiévales a disparu, dont le village de l'Ortolo, fouillé depuis des années, constitue un bon exemple.

C.3.
 La Rocca au XVIe siècle :
 foyers de peuplement et terroirs désertés



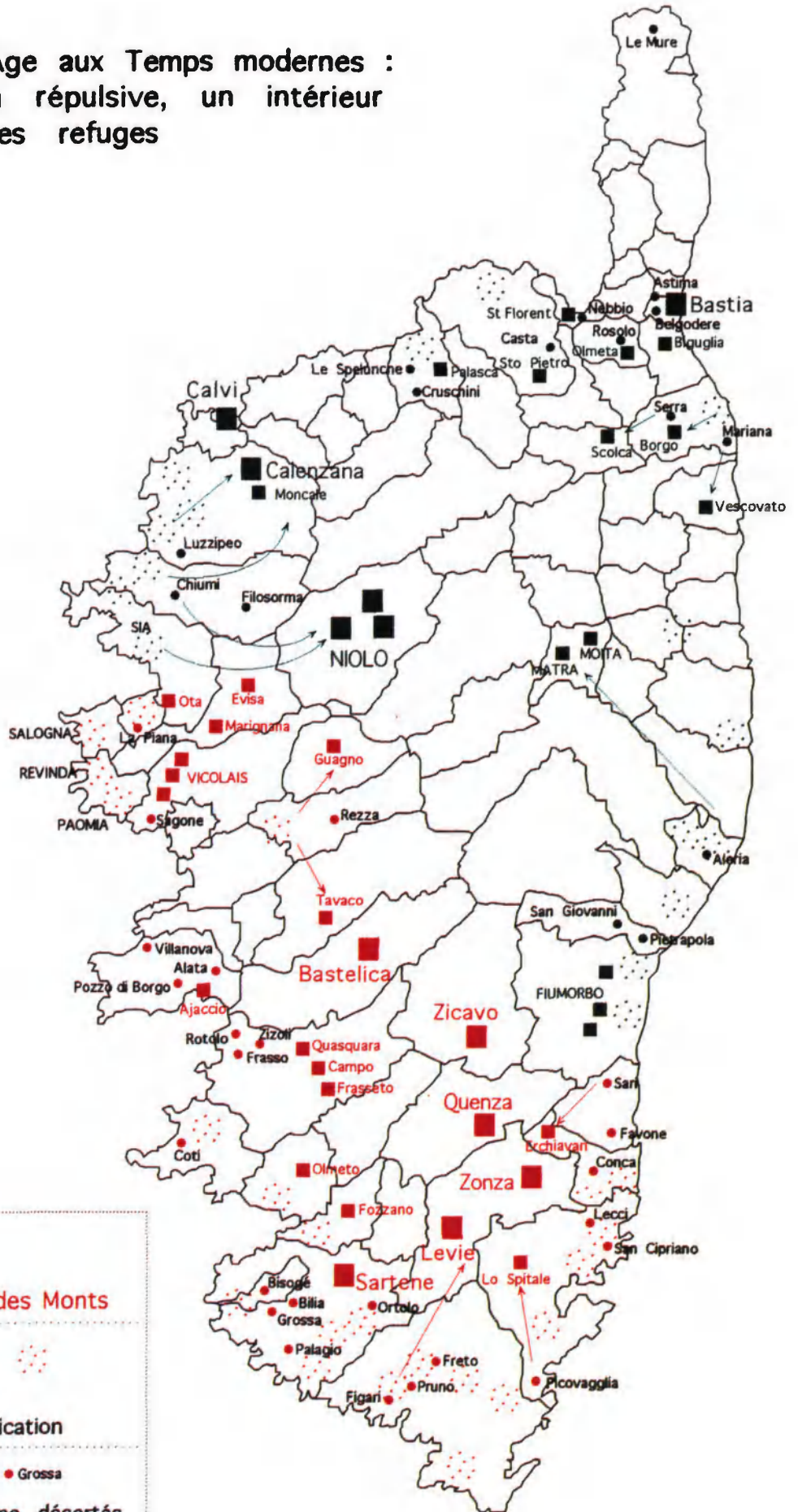


Cartographie: L. Santarelli, J.-Y. Ottaviani

NB.3 : Sartène en 1926. Population urbaine et population rurale (Lilla Santarelli)

C.4.

Du Moyen Age aux Temps modernes :
une piaghja répulsive, un intérieur
et des villes refuges



Légende

Deçà des Monts

Delà des Monts

Terroirs et pieves
concernés par la désertification

● Rosolo

● Grossa

Principaux sites attestés comme désertés

■ Calenzana

■ Sartene

■ Olmeta

■ Fozzano

Sites refuges

3. DE LA PIAGHJA A LA MUNTAGNA

3.1. L'abandon de la *piaghja* et le repliement vers l'intérieur (C.4)

Carte de synthèse d'un phénomène volontairement laissé dans le flou chronologiquement sous l'appellation d'« aube des temps modernes » car il s'est étalé dans le temps et n'a pas été aussi systématique qu'on l'a laissé entendre en parlant de manière par trop schématique de « désertification » de la plaine et de « refuge à la montagne ». Largement représenté dans l'ensemble de l'île, le fait a néanmoins plus concerné la Corse du Delà des Monts que celle du Deçà et la relation avec une pratique de l'espace par une population à dominante pastorale et familiale de la transhumance paraît évidente.

Chaque sous-ensemble a sa propre histoire et les formes ont pu varier. mais la carte ne peut rendre compte de toutes les différences ! Durant la deuxième moitié du XV^{ème} et au cours du XVI^{ème} siècle ont joué, souvent de manière emboîtée et non pas dans un ordre strictement chronologique, les phénomènes bien connus de poussées de la malaria, de ravages dus aux guerres intestines de caractère féodal ou de celles opposant les derniers grands féodaux à la puissance génoise qui pratiqua la terre brûlée et enfin les invasions barbaresques responsables de pillages, destructions et de l'installation d'un climat d'insécurité dans les zones littorales.

Le corpus des textes issus du fonds de la Banca di San Giorgio de Gênes est venu en renfort des informations léguées par la chronique pour mieux établir et dater les abandons de certaines régions de la *piaghja* qui étaient le lieu d'un habitat permanent : c'est le cas pour les populations du Sia, d'une manière plus générale du bas-Vicolais, du Marzolino, de Paratella et du Filosorma où ont particulièrement sévi les guerres du temps des Leca. Là se sont opérés des mouvements de regroupement qui ont profité à des noyaux de peuplement pré-existants (gonflement démographique de Calenzana, de Moncale en Balagne, de Vico et de Renno, aussi bien que de Marignana d'Ota et d'Evisa, plus près du cœur de la seigneurie des Leca. Déstructuration aussi (on pense plus là à la malaria) de l'ancienne région de Freto, Pruno (trouée de Figari-Sotta) et, de manière plus générale, de la zone des « comarques » de Porto Vecchio avec repliement de Figari vers Levie, de Porto Vecchio vers Quenza et l'Ospedale, de Conca vers Zonza, de Sari vers Etchevari. avec autant de villages abandonnés repérables sur la carte. Dans la région d'Ajaccio le phénomène semble avoir été plus tardif et plus lié aux méfaits des barbaresques, avec l'abandon du secteur de Coti et le redéploiement sur les villages d'altitude de Quasquara de Tasso et de Frasseto. Tantôt nous disposons de textes explicites avec une datation satisfaisante (cas de Coti, de Conca.) tantôt il faut se contenter de mentions vagues et induire le phénomène de ce que des textes ultérieurs nous apprennent (valle di Pruno, *piaghja* di San Martino). Le déplacement des populations chassées par les événements a pu porter sur un faible rayon de distance comme dans le cas du repliement des habitants du Filosorma et de Paratella sur Calvi, Moncale et Calenzana.

Observons à propos de Calvi, comme pour Ajaccio, Bastia et aussi Sartène que le synoecisme s'est fait au profit de présides maritimes ou littoraux, ce qui vient nuancer l'image du « repliement à la montagne » que doit également corriger le fait que Renno, Vico, Calenzana et d'autres ont joué le rôle de structures de refuge tout en se trouvant « à proximité de la mer », ce qui permit aux populations concernées de continuer à fréquenter plus facilement l'espace pastoral et agricole correspondant aux terroirs des villages. Dans le Fiumorbo, la « plaine » a bel et bien été abandonnée, mais le repliement s'est également fait sur les premières hauteurs où se fixèrent les villages (Prunelli, Ornaso, Serra.). Parfois l'abandon n'a pas correspondu à une fixation regroupée de la population et la dispersion, voire la disparition des habitants, a prévalu. On a ainsi perdu la trace de nombre de « partants » tandis qu'on a pu en retrouver dans les marais pontins !

Ne sont indiqués ici que quelques cas de villages désertés dont on sait qu'ils ont été entièrement vidés de leur population (Ortolo, Pietrapola, Coti.) mais nombre de communautés n'ont été qu'af-

faibles démographiquement sans être rayées de la carte. De là la mention dans la légende de "zones affectées par le dépeuplement" que nous avons préféré faire figurer. La carte enfin ne rend pas compte de l'extrême mobilité liée à ces temps de troubles et d'incertitudes et qui n'a pas forcément pris la forme d'un dépeuplement du littoral. l'intérieur aussi a été concerné : qu'il suffise de penser ici au vide volontairement provoqué par les Génois s'agissant du Niolo (avec une réoccupation des lieux s'étalant sur plusieurs décennies) ou encore à la politique de la terre brûlée pratiquée par Andrea Doria et d'autres capitaines génois dans la piève de Tallano ou dans celle du Vico qui a pu compromettre, dans ce dernier cas, la fonction de refuge. Reste le fait général dont rend compte la carte d'une *piaghja* devenue répulsive et vidée d'une bonne partie de sa substance humaine comme l'attestent les rapports catastrophiques des autorités génoises du temps ainsi que les observations des chroniqueurs.

4. LA RECONQUÊTE DU LITTORAL

4.1. De la commune mère à la commune fille : la reconquête de la plaine (C.5)

L'individualisation de communes-filles à la *piaghja* par processus de scission de communautés-mères de l'intérieur est un point d'aboutissement d'une longue évolution dont il est difficile de rendre compte cartographiquement si l'on se veut trop respectueux de la chronologie. La progressivité du mouvement de redescente des populations dont les ancêtres avaient fui la plaine et, dans ce cas, le phénomène de « réappropriation » de ces espaces littoraux, se prête mal à une cartographie référencée dans le temps alors que l'érection d'unités de peuplement en nouvelles communes administrativement bien individualisées apparaît. en bout de course, comme le meilleur dénominateur commun.

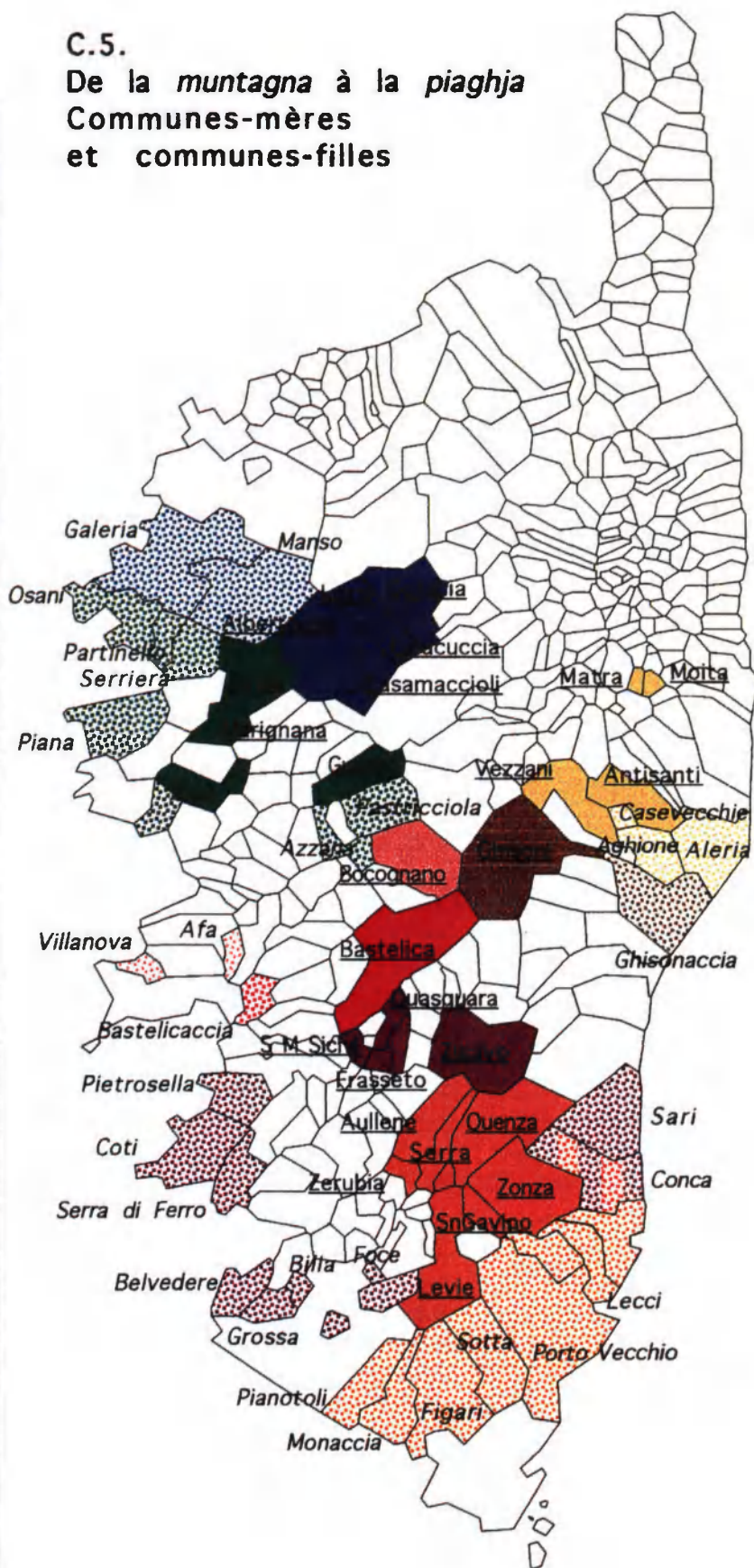
Commencée très tôt, dans certains cas dès le XVII^{ème} siècle, la redescente a longtemps pris la forme d'une occupation temporaire de l'espace (le temps des labours et des semailles, d'une céréaliculture itinérante et plus encore le temps des pacages hivernaux) caractérisée par l'aménagement d'habitats temporaires de type *pagliadi*, *stazzi* et *pacciali*, appellations à connotation essentiellement pastorale. Par ailleurs la question particulière mise en lumière par la carte de la correspondance entre mère et fille ne recouvre pas l'ensemble de la question de l'attraction de la plaine et laisse en dehors le phénomène d'attrait exercé par les villes littorales pour les populations de l'intérieur. Dans un classement typologique dont ne rend pas compte la globalité du phénomène exprimée ici on peut individualiser les « renaissances » à proprement parler, celle de Coti par rapport à Frasseto, Quasquara et Tasso ou celles de Partinello, Serriera et Corso nés essentiellement d'un repeuplement par les descendants de ceux qui s'étaient repliés à Evisa ou à Ota.

Cas de figure plus représenté, la naissance progressive de communautés de plaine qui proviennent de la descente de populations essentiellement pastorales qui ont fait valoir leurs droits ancestraux sur la *piaghja* sans que soit attestée de manière certaine l'existence de villages médiévaux dont ils auraient « accueilli » les habitants au temps des troubles du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle; l'accent est mis ici sur l'antériorité de l'habitat de montagne et sur le phénomène de rejet à la plaine des éléments les plus pauvres de la communauté (le plus souvent les *pastori* avec la connotation de mépris que revêtira le terme); ils s'établirent sur les terres de parcours hivernaux que la communauté prétendait « posséder de temps immémorial ». C'est le cas du couplage Bastelica/Basteliccica, Ghisoni/Ghisonaccia, Serra/Sotta (San Martino), Aullène/Monaccia, Levie/Figari, Zerubia/Pianotoli Caldarello et d'autres encore.

Atypique est le cas des Zicavais par l'ampleur et la variété directionnelle de leur migration; leur champ d'expansion le plus « naturel » les a conduits dans le bas Sartenais où ils sont à l'origine de la naissance de plusieurs communautés nées et individualisées dès le XVIII^{ème} siècle (Foce, Gra-

C.5.
De la *mntagna* à la *piaghja*
Communes-mères
et communes-filles

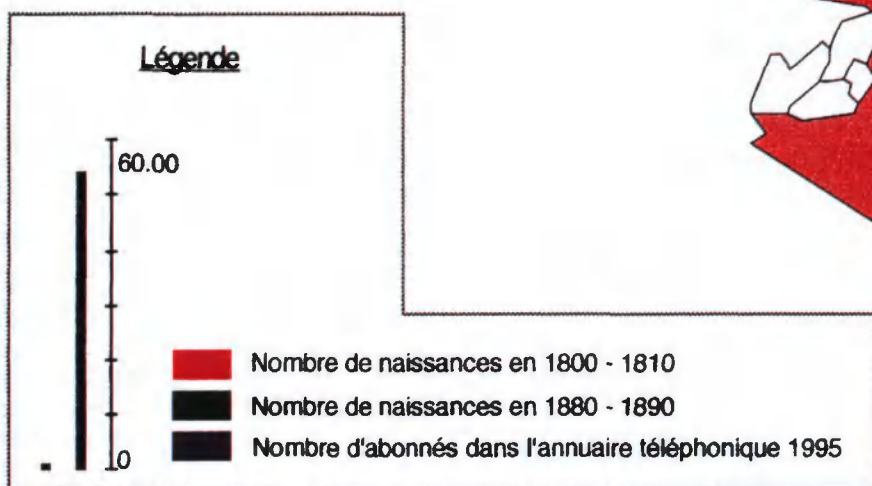
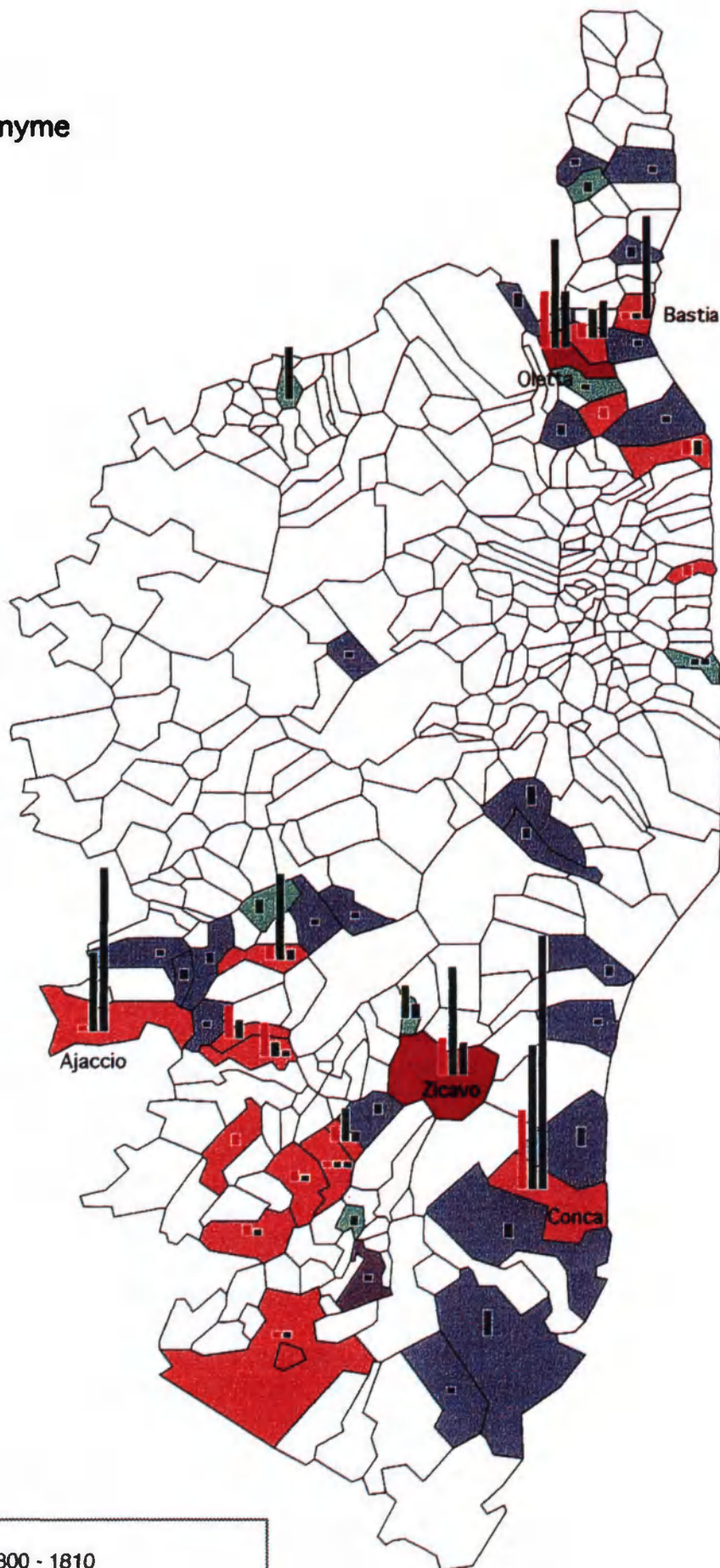
| | |
|---------------------------|-----------------------|
| NIOLO | |
| <u>Corcia</u> | |
| <u>Lozzi</u> | <i>Galeria</i> |
| <u>Calacuccia</u> | <i>Manso</i> |
| <u>Casamaccioli</u> | |
| <u>Albertacce</u> | |
| VICO - EVISA | |
| <u>Evisa</u> | <i>Osani</i> |
| | <i>Partinello</i> |
| | <i>Serriera</i> |
| | <i>Piana</i> |
| <u>Vico</u> | <i>Piana</i> |
| | <i>Vico</i> |
| <u>Marignana</u> | <i>Piana</i> |
| <u>Guagno</u> | <i>Pastricciola</i> |
| | <i>Azzana</i> |
| MATRA - ALERIA | |
| <u>Matra</u> | <i>Aléria</i> |
| <u>Moita</u> | |
| <u>Antisanti</u> | <i>Casevecchie</i> |
| <u>Vezzani</u> | <i>Aghione</i> |
| CELAVO | |
| <u>Bocognano</u> | <i>Afa</i> |
| | <i>Villanova</i> |
| GHISONI | |
| <u>Ghisoni</u> | <i>Ghisonaccia</i> |
| BASTELICA | |
| <u>Bastelica</u> | <i>Bastelicaccia</i> |
| HAUT TARAVO | |
| <u>Zicavo</u> | <i>Sari</i> |
| | <i>Conca</i> |
| | <i>Serra di Ferro</i> |
| | <i>Bilia</i> |
| | <i>Grossa</i> |
| | <i>Belvedere</i> |
| | <i>Guincheto</i> |
| <u>Quasquara</u> | <i>Pietrosella</i> |
| <u>Erasseto</u> | <i>Coti Chiavari</i> |
| ALTA ROCCA | |
| <u>Quenza</u> | <i>Porto Vecchio</i> |
| <u>Aullène</u> | <i>Monaccia</i> |
| <u>Serra di Scopamène</u> | |
| <u>Sorbollano</u> | <i>Sotta</i> |
| <u>Zerubia</u> | <i>Pianotoli</i> |
| <u>Zonza</u> | <i>Conca</i> |
| <u>San Gavino</u> | <i>Lecci</i> |
| <u>Levie</u> | <i>Figari</i> |



| Légende | |
|---------------------|----------------------|
| <u>Commune-mère</u> | <u>Commune-fille</u> |
| ■ | ▨ |

Conception : F. Pomponi
Réalisation : K. Ovtchinnikova

C.6.
Répartition du patronyme
LECCIA



nace Bilia.) sur des terres qu'ils ont disputées principalement aux Sartenais. victoire de bergers en voie de sédentarisation sur des agriculteurs qui voulaient leur interdire les terres ouvertes traditionnellement vouées au libre parcours. Une descente moins massive et plus ponctuelle les conduit à s'infiltrer dans la plaine orientale sur le terroir de Conca où ils submergent les « ayants droits » venus de Zonza pour récupérer leurs terres et aussi bien à Sari et à Lecci où des bergers venus de San Gavino s'individualisent dès 1790 en communauté sur leurs terres « ancestrales ». L' "émancipation" de Niolins à Manso et à Galeria sera plus tardive et eux aussi supplanteront les descendants des villages abandonnés du XVème siècle et réfugiés en partie à Calvi ou à Calenzana. La carte ne saurait traduire toutes ces variantes qui relèvent de l'histoire et qui viennent corriger l'apparent déterminisme du processus.

4.2. Les patronymes comme témoins de la mobilité géographique (J. Martinetti) (C.6)

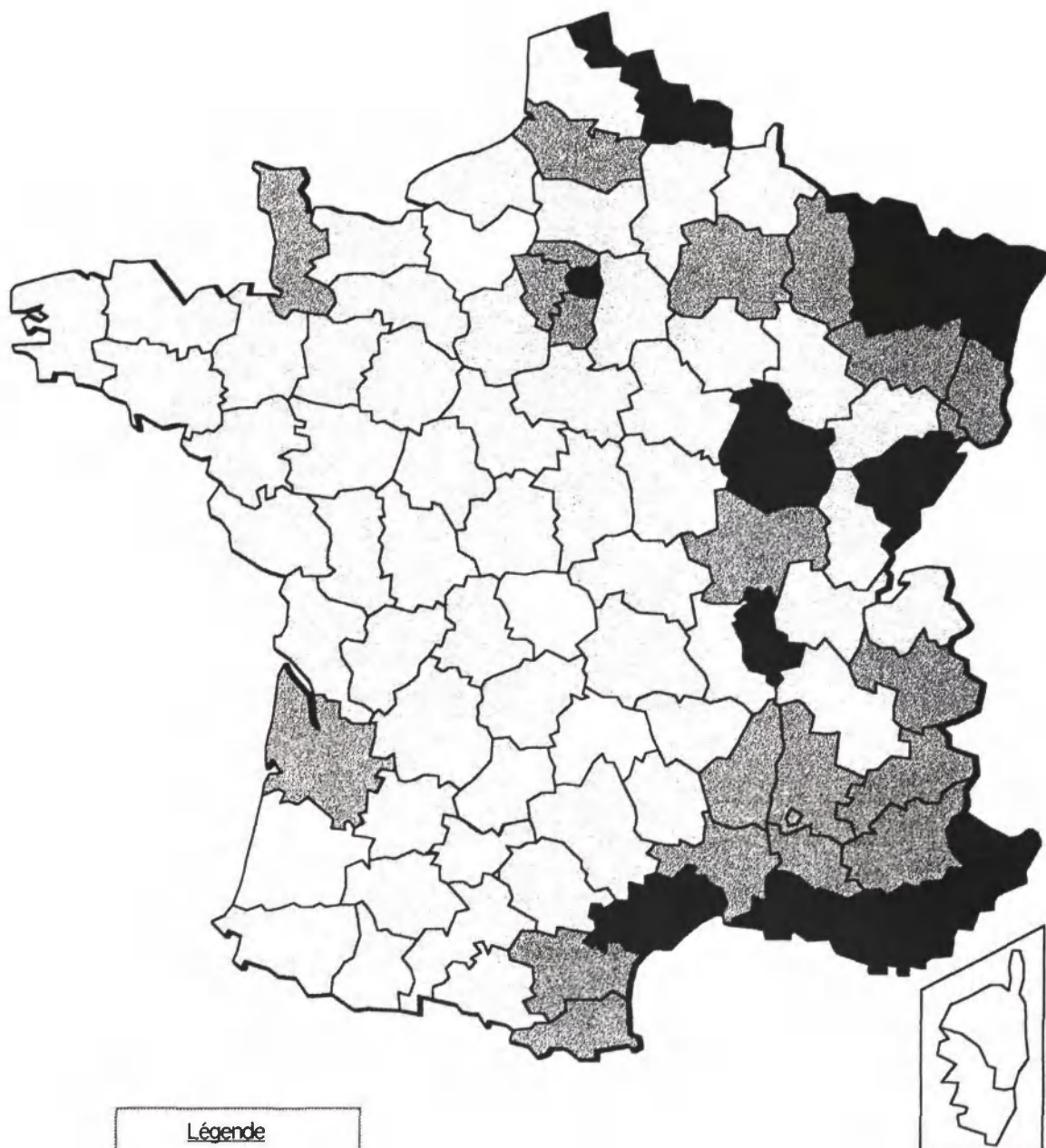
Il s'agit d'une méthode complémentaire qui peut être rapportée au thème précédent de l'essaimage d'une population à travers les temps à partir de lieux d'origine situés en altitude. ici un élément de la population taravaise représentée par les Leccia dont la souche est zicavaise et dont différents rameaux, comme la carte d'ensemble le suggère déjà, se trouvent implantés dans le bas Sartenais et en plaine orientale, à Conca et de manière plus générale dans la région de Porto Vecchio. La projection patronymique est d'une approche plus « pointue » et renvoie au fil plus ténu des stratégies matrimoniales qui ont accentué ou simplement exprimé dans l'espace la mobilité structurelle de bergers attirés par la plaine et, on le voit ici, par les villes littorales de proximité.

En recourant à d'autres patronymes (les Roccaserra par exemple) dans la mesure où il est possible de les reconnaître comme propres à un lieu d'origine (et pour cela il convient de suivre de près registres paroissiaux et état civil en déjouant le piège des homonymies) on a là un indicateur précieux pour rendre compte des rayons de déplacement des populations principalement montagnardes. Un test analogue pourrait être fait à partir de certaines familles de bergers de Sorbollano, de Serra, d'Aullène et de Zerubia pour les voir déborder de leurs communautés d'accueil à la *piaghja* et s'étendre sur les terroirs et dans les villes de Porto Vecchio et de Bonifacio et, au delà, jusque sur « les îles intermédiaires » (île de la Madalena principalement) et en Sardaigne. *Suivez le nom!* comme nous invite à le faire Carlo Ginzburg, un des pères fondateurs de la microstoria. La source utilisée dans l'élaboration de la carte présentée ici a tout simplement été l'annuaire téléphonique.

4.3. Commune de Sartène. Recensement de 1926 : population urbaine et population rurale (L. Santarelli) (N.B3)

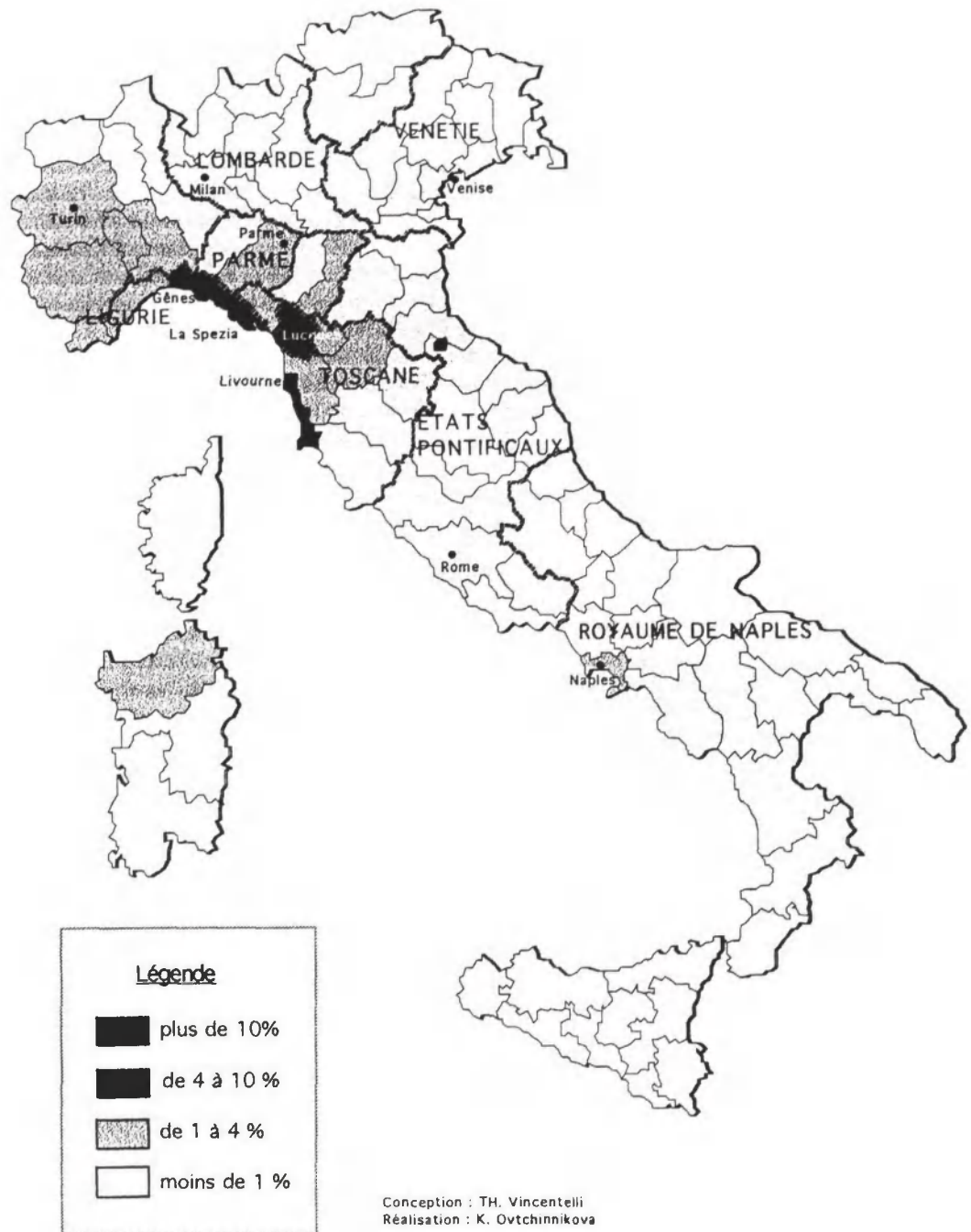
Dans cette région du Sud de la Corse qui, dans les premières décennies du XIXème siècle, a connu une expansion démographique plus durable que celle du Nord, la population du canton de Sartène est passée de 3570 h en 1826 à 9000 en 1926. Cela s'accompagne au niveau microrégional d'un mouvement de descente de la *mntagna* vers la *piaghja* illustré de façon générale par la carte précédente « communes-mères/communes filles ». Ici le phénomène ne donne pas naissance à de nouvelles unités administratives, mais on remarque combien l'humanisation du terroir se fait par la prolifération de populations essentiellement pastorales. Alors plusieurs des familles se partagent les enclos (*rughioni*) d'une même propriété, chaque bergerie abritant 8 à 10 personnes (la carte présentée ici a été établie d'après les données de la carte d'état major et d'enquêtes menées auprès des derniers bergers). On a affaire à un habitat dispersé constitué de bergeries isolées, distantes de 2 à 3 km, étagées entre 100 et 400 mètres. On relève la présence de 3 églises en ruine. On peut évaluer à 400 le nombre de gens vivant dans la vallée en 1900. Outre les bergers, quelques agriculteurs sédentaires habitent 5 hameaux où les toits de joncs sont encore nombreux.

Une délibération contemporaine du conseil municipal mentionne plus de 200 personnes dans la haute vallée et fait état de plus de 100 ménages groupés aux hameaux de Vignalella et de Croce d'Albitro ou disséminés dans de nombreuses et grosses bergeries. Les bergers ont un statut de



Conception : TH. Vincentelli
 Réalisation : K. Ovtchinnikova

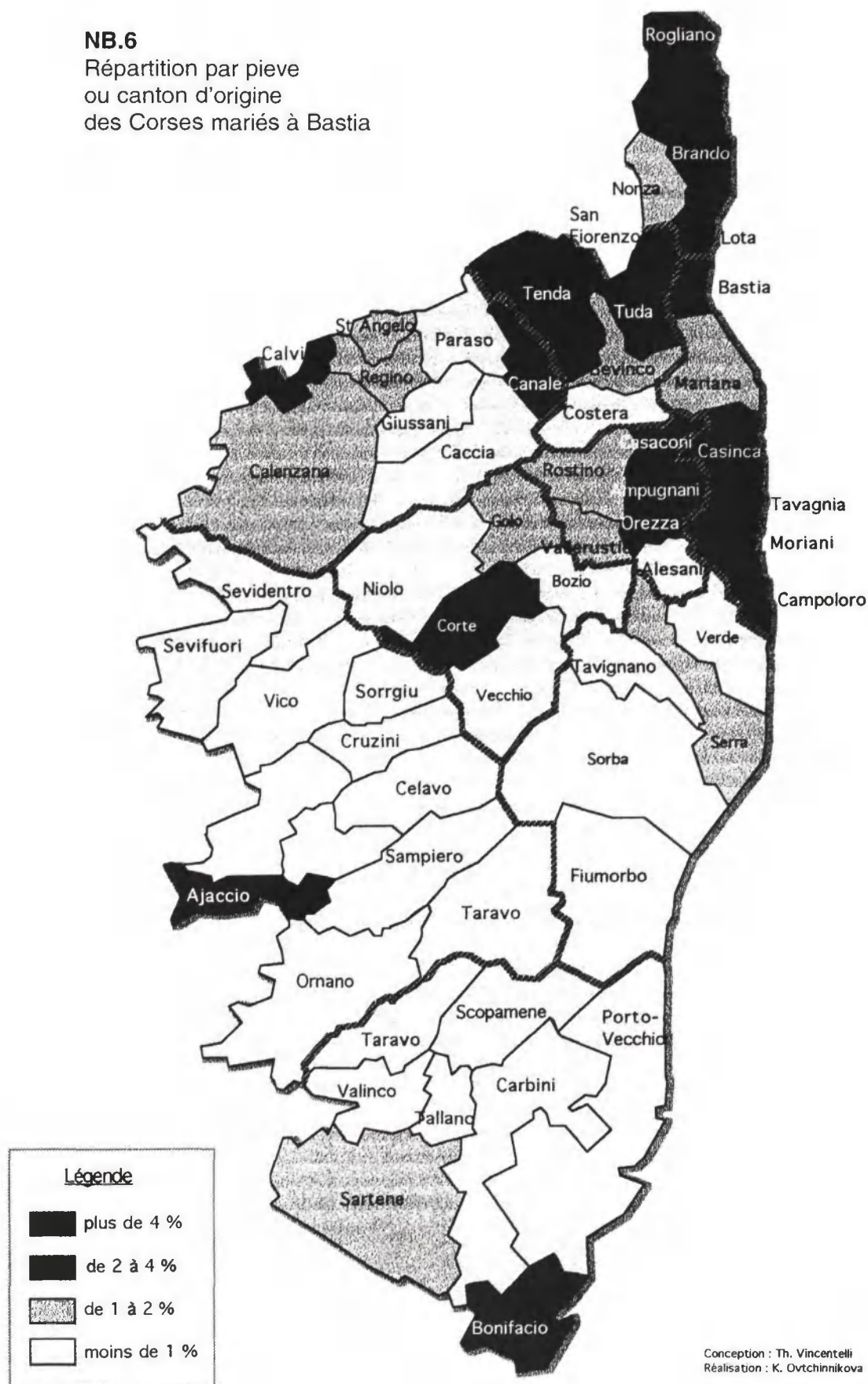
NB.4
 Répartition par département d'origine des Français mariés à Bastia
 1770 - 1870



NB.5

Répartition par province d'origine
des Italiens mariés à Bastia
1770 - 1870

NB.6
Répartition par pieve
ou canton d'origine
des Corses mariés à Bastia



Conception : Th. Vincentelli
Réalisation : K. Ovtchinnikova

métayage *a mita*. A leur arrivée ils doivent apporter la moitié du troupeau. C'est à la Saint Damien, fête patronale du 27 septembre, que les contrats se font et se défont, contrats oraux et renouvelables chaque année. Les plus belles bergeries sont sur la rive gauche, les plaines étant réservées au gros bétail. Bergers et acheteurs se retrouvent au pont de Curgia pour négocier agneaux, cabris et peaux. Roquefort n'a cependant pas installé de laiterie dans la vallée de l'Ortolo à l'inverse de la vallée de Tizzano.

5. MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Immigration

Les villes comme pôles d'attraction pour les gens de l'arrière-pays ou pour des immigrants d'origine continentale, cela dépasse la mobilité interne et le thème est illustré ici à partir de la monographie de Thierry Vincentelli consacrée au peuplement de la ville de Bastia.

5.1. Le champ migratoire de Bastia sous l'Ancien Régime et encore au XIX^{ème} siècle

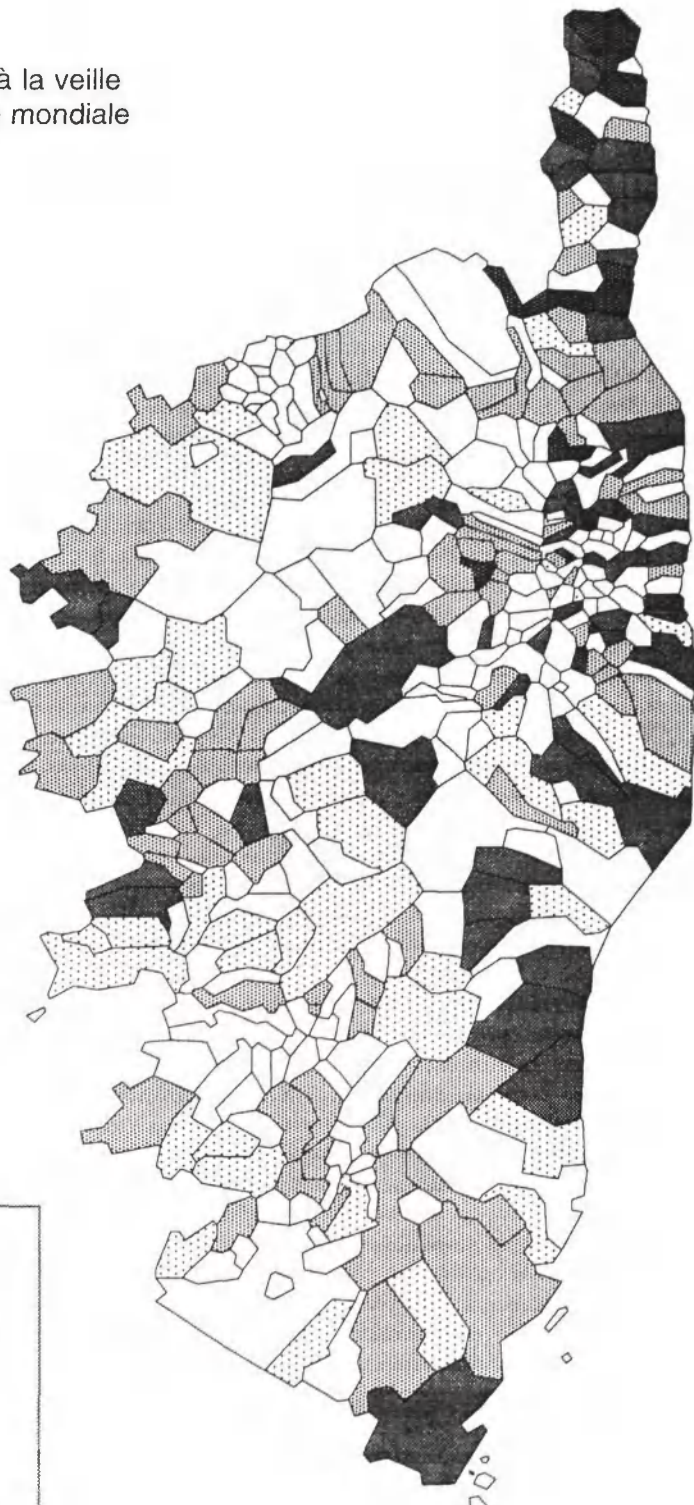
Il déborde le bassin proprement insulaire du présida génois et prend en considération l'arc continental italo-français avec une immigration venue de la péninsule italienne (N.B5) de Gênes et de la Ligurie., riviera di Levante et di Ponante, et, à un moindre titre, d'autres régions péninsulaires, principalement de la Toscane et de ses marges apennines (dont la principauté de Lucques). Là ont joué à plein les raisons de proximité et d'appartenance à des aires communes de fréquentation humaine et commerciale. Que l'on pense aux *Lucchesi* qui « fréquentent » la Corse comme travailleurs saisonniers depuis le XVII^{ème} siècle ! La tendance était si fortement inscrite dans les habitudes qu'elle perdure et même demeure dominante après le rattachement de la Corse à la France en 1769 : sur un total de 2 180 mariages analysés entre 1769 et 1800 du point de vue de l'origine des époux (50 % seulement de mariages entre « Bastiais ») on note que 25 % de l'ensemble de la population étaient des immigrants venus de *terra ferma*, c'est-à-dire de la péninsule italienne, les continentaux venus de France, avec une bonne part de militaires n'arrivant qu'au second rang (20 %) alors que les Corses de l'intérieur (10 %) de l'île ne représentent pas encore une part majoritaire (certes beaucoup s'étaient déjà établis dans les temps antérieurs et étaient devenus Bastiais, ce qui est vrai aussi pour nombre d'Italiens mais ne l'est pas encore pour les Français du continent). Cette source d'immigration tend à diminuer en importance relative durant la première moitié du XIX^{ème} siècle mais la carte dressée à l'échelle séculaire conserve la marque de son intensité initiale.

La carte N.B4 concernant les migrants venus de France pour la même période illustre le renversement de tendance par rapport à l'ère de prépondérance italienne. L'empreinte de l'Ancien Régime est encore forte et rend compte du poids de ces Français de l'Est qui sont venus s'établir en Corse puis se sont repliés sur la ville au temps de la colonisation de peuplement des *Porette* ou dans la suite des administrateurs « lorrains ». Mais, comme pour la péninsule italienne, c'est la migration de proximité qui a joué, ici faveur de la Provence et du Languedoc. A noter cependant une certaine ubiquité du phénomène migratoire, rares étant les régions qui n'ont pas contribué, même modiquement, à peupler Bastia. La part de la migration de caractère militaire dans cette ville de garnison y est pour quelque chose.

Le bassin migratoire de Bastia au XIX^{ème} limité aux populations de l'arrière-pays insulaire (N.B6) fait mieux apparaître au niveau des cantons la répartition géographique. La carte illustre là encore l'attraction de proximité, mais la règle est infléchie par des facteurs qui sont d'ordre historique (fréquentation privilégiée de la ville par les marins Capcorsins de par leurs activités) ou qui ne peuvent être éclairés que par l'approche micro-régionale des régions concernées (Marana, Nebbio, Casinca et Castagniccia suivant des logiques parfois différentes : dans le cas de la Castagniccia le

NB.7

Les Italiens en Corse à la veille
de la Première Guerre mondiale



0 20 km

Conception : G. Ravis Giordani
Réalisation : K. Ovtchinnikova

trop-plein de population locale (surpeuplement relatif) a été facteur de rejet vers la ville, dans le cas de la Casinca a plus joué l'attraction de proximité et la recherche d'une amélioration de conditions de vie. disons que cela fut moins le fait d'une nécessité. Le mouvement est allé en s'intensifiant au cours de la première moitié du XIXème siècle.

5.2 A titre comparatif seront élaborées les mêmes types de cartes pour Ajaccio où on relèvera pour l'Ancien Régime un rattrapage plus rapide de la part des immigrants français par rapport aux Italiens, une composition quelque peu différente de ces derniers du point de vue des origines (moindre part des Ligures et proportion plus importante de Toscans avec un noyau de Napolitains attirés de longue date par la pêche et plus précisément par la pêche au corail. Le bassin migratoire plus proprement corse a une forme plus irradiée que dans le cas bastiais mettant en lumière le rôle des voies de circulation qui correspondent au faisceau des vallées (de la Gravone, du Prunelli et du Taravo). D'une manière générale Ajaccio « va chercher » plus loin ses immigrants dans l'intérieur de l'île et sa fonction de chef-lieu de département a joué en sa faveur pour la rendre plus attractive dans un horizon plus large.

5.3. Les Italiens en Corse à la veille de la première guerre mondiale (G. Ravis-Giordani)

La carte de la répartition des Italiens en Corse en 1910-1913 fait apparaître une implantation plus diffuse qu'on ne le dit parfois (N.B7) La moyenne départementale du taux de présence des Italiens étant de 2,23 %, les informations ont été ordonnées en distinguant 5 types de commune :

- Les communes où cette implantation est nulle.
- Celles où elle est inférieure à 1 %.
- Celles où elles se situent autour de la moyenne (entre 1 % et 3 %).
- Celles où elle se situe entre 3 % et 10 %.
- Celles où elle dépasse le taux de 10 %.

Cette dernière classe est représentée essentiellement dans la région bastiaise, dans le Cap corse et en Castagniccia. Ce sont, certes, des zones traditionnelles de contact avec la péninsule ; mais cette explication ne suffit pas et il semble que l'on puisse utilement comparer la carte de l'implantation italienne avec celle des exploitations minières, ce qui explique les taux élevés (entre 20 et 30 %) relevés à Ersa et Meria (mine d'antimoine) et à Matra (mine de réalgar). Une corrélation est à faire également avec les travaux de la vigne (dans le Cap corse) et l'exploitation des bois (charbon de bois, bois de charpente, coupe de châtaigniers en vue de l'extraction du tannin). Une autre piste serait de confronter la présence italienne avec la grande propriété privée mais à l'exclusion des zones pastorales où l'immigration est nulle ou inférieure à 1 %. Resterait à distinguer à propos de cette période qui correspond à la grande vague migratoire des Italiens déclenchée dans les dernières décennies du XIXème, la part entre l'immigration temporaire et l'immigration définitive.

Emigration des Corses

5.4. Inversement. mais là les données ne sont que partiellement recueillies, pourra être exprimé ultérieurement le phénomène migratoire des Corses hors de Corse principalement à destination du continent. Le recensement de 1892 (repris par l'INSEE) a déjà permis de représenter le phénomène à l'échelle des départements. des monographies en cours ou déjà réalisées pour Toulon Nice et Marseille feront également l'objet d'une représentation cartographique.

NB.8

Répartition des Associations de clocher par canton d'origine à Marseille dans l'Entre-Deux-Guerres



Conception et réalisation
M.F Attard-Maraninchi

DE LA MIGRATION A LA SOCIABILITÉ DES CORSES DE L'EXTÉRIEUR

C'est champ complémentaire exploré jusqu'ici pour les principales villes du littoral continental signalées plus haut.

6.1. Répartition des associations de clocher par canton d'origine à Marseille dans l'entre-deux guerres (M. F. Attard-Maraninchi) (N.B8)

Dans la communauté corse de Marseille, le système associatif traduit dans l'Entre-deux-guerres la fidélité au lieu d'origine et offre un cadre officiel aux manifestations de solidarité villageoise. Si la pratique associative peut paraître banale parmi les populations immigrées, elle prend une ampleur considérable dans le cas corse : sur 74 associations corses créées à Marseille, 51 sont des associations de clocher, illustration d'une volonté de continuité, d'un besoin nostalgique de se retrouver entre soi et d'évoquer le village.

La carte confirme la surreprésentation des Corses du Nord de l'île et la préférence au village. La prédominance du Cap corse se confirme sur le plan associatif puisqu'ont été recensées 11 amicales de clocher mettant en valeur un village du Cap. Sur une unité administrative aussi petite que le canton de Luri, 4 villages ont une amicale à Marseille (Luri, Tomino, Pino, Meria). La reproduction n'est pas représentative de l'importance du village d'origine, pas plus en Balagne que dans le Cap corse. En revanche, dans le cas de l'arrondissement de Corte, les cantons sont plus représentés par une région (Niolo, Fiumorbo) qu'un village.

Le réflexe associatif dépasse largement la transition nécessaire entre le monde rural et le monde urbain. Le comportement associatif livre une représentation du groupe social de départ en assurant une continuité fondamentale pour le migrant, véritable cordon ombilical. En revanche, après la guerre de 39-45, le comportement campanilliste se transformera sous l'impulsion d'une dynamique de groupe et le village sera supplanté par l'appartenance à la Corse.

*Fr. POMPONI, Université de Nice, coordinateur

Repères de l'espace insulaire : les couvents franciscains (XIII^e-XVII^e siècles)

Antoine MARCHINI

Source : F. Pietro della Rocca, *Cronologia overo Istoria Serafica della Provincia Osservante di Corsica, Lucca, 1717* (Réédition, Bastia, 1937)

Les couvents franciscains situent aujourd'hui les géographies insoupçonnées d'espaces sacrés, de sphères de sociabilité religieuse, cachées ou submergées par les découpages territoriaux obstinément construits par l'histoire étatique. Cette présentation chronologique de l'installation des établissements, invite le lecteur à considérer les sites derrière les cartes, des sites signes dont la sémiologie reste à entreprendre qui invite à poser des questions d'anthropologie culturelle. Telles quelles, et à cause de leurs silences, ces cartes instruisent historiquement ces problèmes et montrent les rythmes de l'emprise d'une forme de proposition sociale, culturelle, religieuse.

L'ordre Franciscain aborde l'île une première fois au XIII^e siècle quasi simultanément par le Sud à Bonifacio (1215) et par le Nord à Nonza (1236) : Biguglia (1236), Calvi (??) confirment la marque maritime de cette première conquête médiévale. Dès le XV^e siècle, une voie "intérieure" est ouverte après l'édification du Couvent San Francesco de Corte (1456-1474).

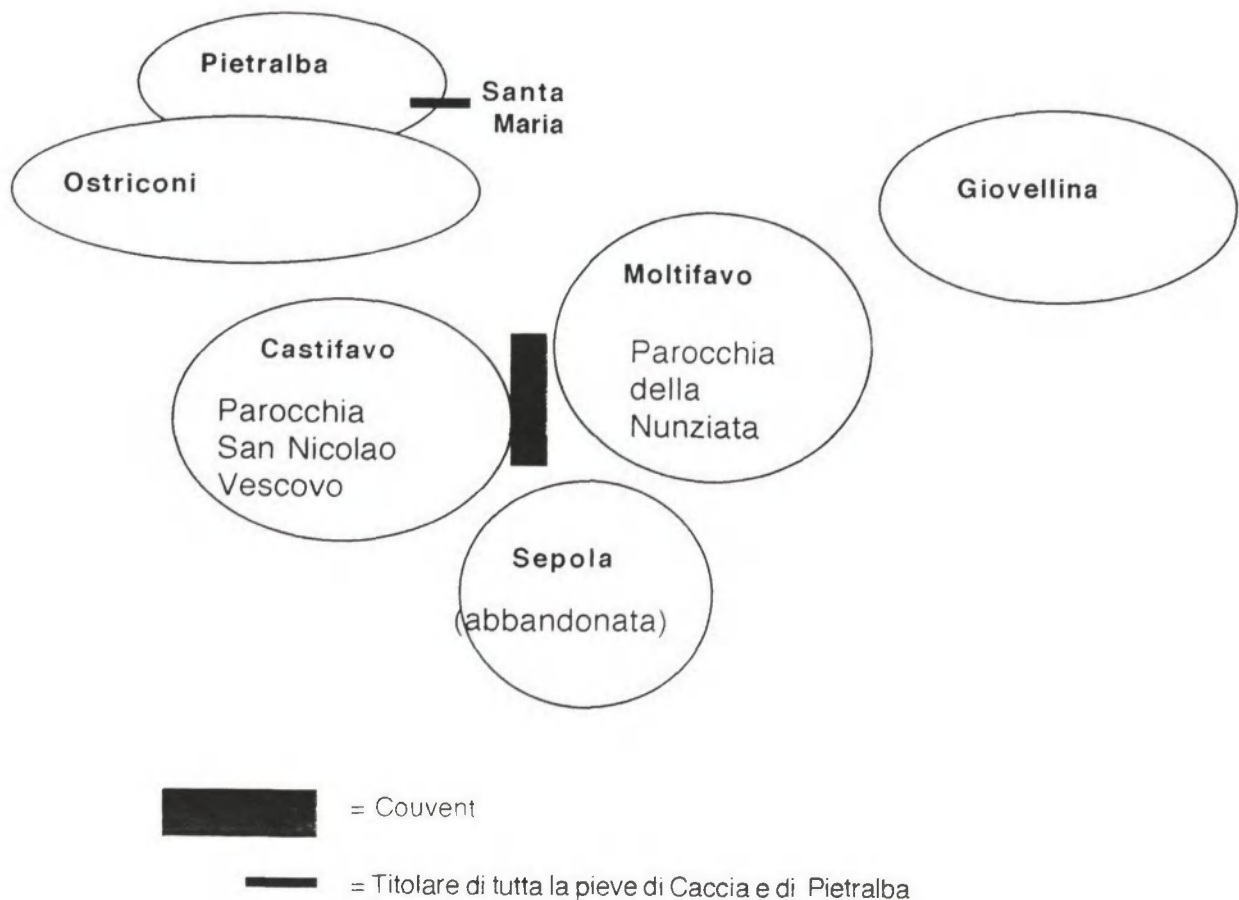
La grande époque des Franciscains demeure la période moderne (XVI^e-XVII^e siècles) où se construisent dix-sept nouveaux ensembles. Certes, l'ordre mendiant investit les villes, particulièrement Bastia (San Francesco, 1510, puis San Giacomo, 1612), mais il remonte les vallées, se fait topographe à la recherche des formes accueillantes – cols (San Francesco di Caccia, 1510), promontoires (Rogliano, 1520), carrefours. A la fin des années 1600, l'ordre mendiant a saisi l'île au point de proposer une lecture des formes de circulations et d'échanges humains, de les stimuler, de rajouter à l'échafaudage culturel des dimensions cachées pourtant perceptibles dans ces bâtiments souvent disproportionnés au regard des bâtisses alentour. Sur des places avantageusement situées, ils deviennent ainsi des repères au rayonnement lointain, des pôles politiques certainement.

L'exemple du Couvent San Francesco di Caccia s'inscrit dans cette perspective. Il suffit de songer aux étapes qu'y fit Pasquale de Paoli dans son itinéraire historique. S'y arrêter permet de comprendre comment ces lieux servent d'indicateurs pertinents pour une réflexion sur les pratiques humaines de l'espace insulaire et leur évolution, sur des "géosensibilités", sur l'élaboration des paysages.

Le couvent est placé sur un col séparant les villages de Moltifao et de Castifao et dominant largement les vallées de l'Asco et du Tartagine. Au XX^e siècle finissant, la perception courante situe le couvent dans son domicile administratif, la commune de Castifao. Or, le schéma suivant permet de mesurer l'étendue de son influence institutionnelle. A l'origine, celle-ci se déploie certes en direction des populations de Caccia, mais déborde les limites de cette pieve pour toucher celle voisine de Giovellina, et celle de l'Ostriconi. Plus qu'une liaison "naturelle" due à la proximité géographique (les territoires sont certes limitrophes mais il fallait une bonne journée de marche pour relier les

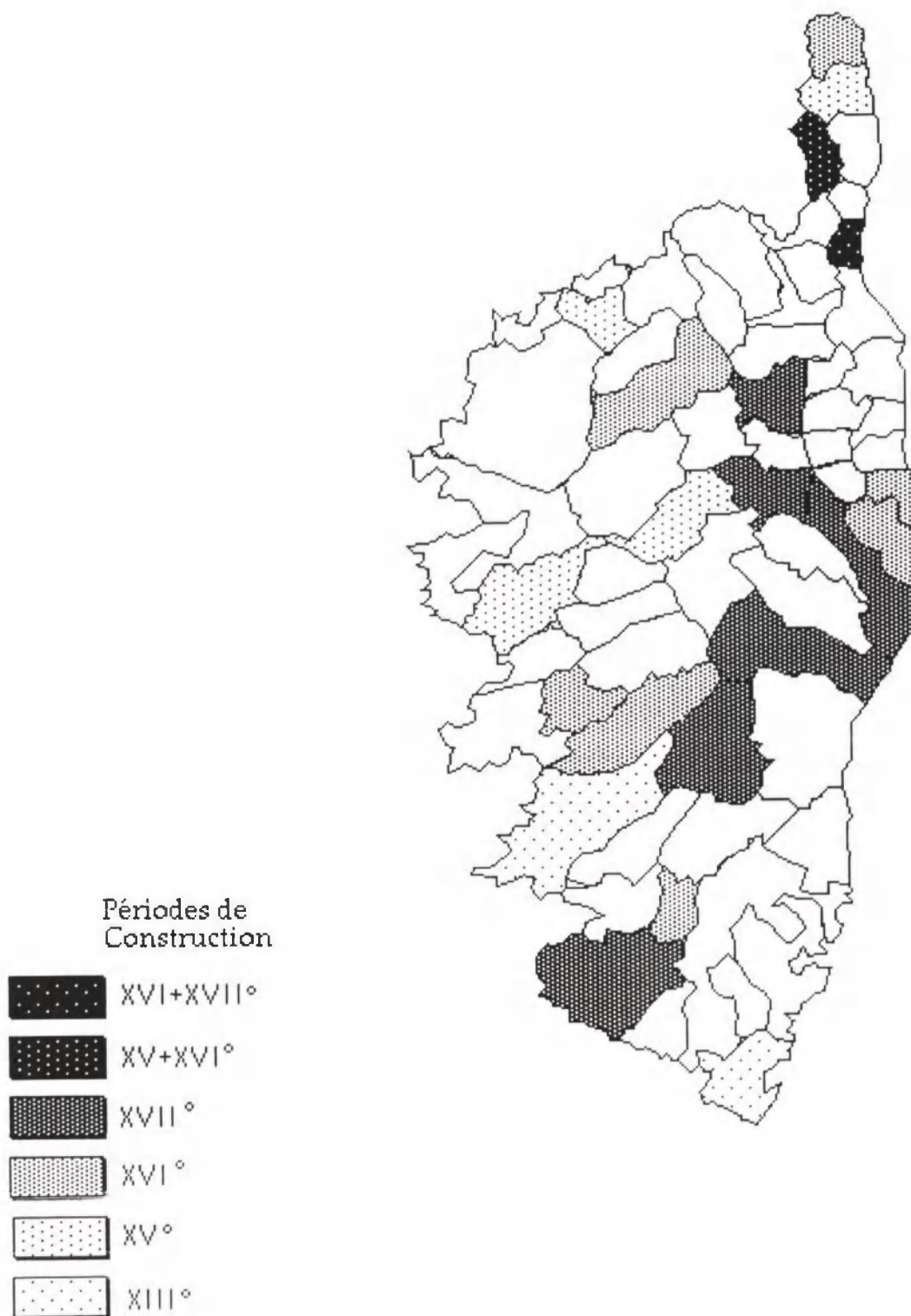
deux paroisses), l'axe Castifao/Pietralba révèle un rapport institué entre l'Eglise Santa Maria placée sur le col d'entrée de la Vallée de l'Ostriconi au point d'en constituer une forme de clef et de passage obligé (rôle qui appartient aussi au Couvent San Francesco). Cette église est présentée comme "il titolare di tutta la pieve di Caccia e di Pietralba". Autrement dit, l'Eglise et le Couvent sont placés dans un rapport hiérarchique qui confirme, invente, amplifie un rapport géographique et humain puissant unissant l'Ouest maritime au sillon central, à la Castagniccia. Le couvent San Francesco di Caccia pareil à une porte placée sur l'une des frontières entre Balagne et Cortenais, surveillant les chemins de transhumance des bergers d'Asco ou du Niolo, révèle ainsi une ouverture occidentale insoupçonnable pour l'observateur qui, au XXe siècle finissant, situe le couvent dans son domicile administratif, la commune de Castifao.

Le couvent de Caccia appartient à cette lignée d'établissements qui portent le nom des pieve mais dont la fonction en dépasse de loin les limites. A leur façon, les franciscains critiquent cet ordre administratif. En 1236 débute la construction du couvent d'Ornano; suivent, en 1508 et 1509, ceux de Campoloro, de Mezzana et encore ceux de Zuani (1547), d'Istria (1602), de Rostino (1605-1610) ou du Bozio (1623). Tous sont les étendards d'anciens paese au sens où l'entendait le chroniqueur Giustiniani (XVIe siècle) et s'inscrivent dans une vision fluide de l'espace insulaire.



Couvent San Francesco di Caccia : son rayonnement institutionnel
(les lieux sont mentionnés dans la langue de l'auteur)

La carte récapitulative montre comment le long travail de "conquête" par un ordre qui se pourrait "subversif" s'opère depuis les marges littorales pour se concentrer finalement sur le cœur politique de l'île, la Castagniccia à la veille des révoltes du XVIIIe siècle. Si elle définit des pôles forts, dont le Cap Corse, elle trace aussi des "vides" significatifs : la région de Porto Vecchio et la plaine de Figari, le Nebbio et les Agriates, le Filosorma et le Niolu, le Fiumorbu.



Installation des Franciscains : étapes, géographie

Le réseau routier de la Corse au XIX^e siècle

Félix CICCOLINI

INTRODUCTION

Quelques considérations générales faciliteront la compréhension de l'exposé sur la dénomination des voies, leur longueur, leurs tenants et aboutissants. Chaque route a un nom; le plus souvent, il révèle la portion de territoire desservie et la collectivité publique dont elle dépend; souvent, elle porte aussi un numéro. Toutefois, les noms changent avec le temps; une route peut « changer » de propriétaire (État, Département, Commune); elle peut même modifier son parcours dans une certaine mesure.

Il est, par ailleurs, difficile de fixer la date de finition des travaux de construction. En fait, une route est un chantier quasi permanent en raison de la nécessité des travaux d'entretien mais aussi de ceux d'amélioration. Une voie considérée comme terminée et mise en circulation se transforme continuellement : cylindrage, goudronnage, élargissements successifs de la chaussée, rectification de tournants, etc. On considère que la première mise en circulation fixe la naissance d'une route.

Par ailleurs, on peut souligner les difficultés à déterminer sa longueur. Ainsi, quand une voie est branchée sur une voie existante afin de desservir une autre direction, il y a tendance à lui donner une dénomination « avantageuse » qui la fasse partir d'une agglomération nettement en deçà par rapport au lieu de branchement; nous nous sommes, cependant, attachés à retenir les kilométrages nouveaux effectivement réalisés.

A l'occasion de la construction des routes, à partir du second XIX^{ème} siècle, beaucoup de maisons cantonnières ont été édifiées pour loger les cantonniers et leurs familles; la gestion de ces immeubles a fait corps avec celle du réseau routier.

Enfin, en terminant cette introduction, rappelons que les routes ne sont pas ancrées sur une étendue plane. Elles joignent des communes dont les altitudes sont différentes, ce qui ne ressort pas avec évidence dans les tracés de nos cartes.

LE RÉSEAU ROUTIER AU XIX^{ème} siècle

Pour rendre compte du réseau routier au XIX^{ème} siècle, nous allons présenter les routes nationales, forestières et départementales. Cette ossature s'est affermie à partir de la Monarchie de Juillet et elle a prospéré sous le second Empire. A côté d'elle, nous avons les chemins ruraux, vicinaux ou de grande circulation qui dépendent des communes et qui, le plus souvent, ressemblent à de mauvaises pistes ou même à des sentiers. On n'a pas une idée précise sur la consistance du réseau communal. Un classement de 1824 donnait un total de 1967 chemins vicinaux. D'après ladite enquête, 130 ponts avaient été construits et il fallait encore en construire 210; généralement, c'étaient des ponts en bois résistant mal aux bourrasques hivernales. La vicinalité communale va pouvoir mieux s'articuler grâce aux efforts de l'État et du Département. Ceux du XIX^{ème} siècle ont réellement marqué l'île.

1 - Les routes nationales au XIX^{ème} siècle

Elles ont été construites et gérées par l'État lui-même. Suivant la nature du régime, elles ont pu s'appeler Route Royale, Route Impériale et Route Nationale. Au nombre de neuf, elles totalisent 1 140 km, ce qui a placé la Corse en tête de tous les départements français quant à l'importance de sa voirie nationale.

Les pouvoirs de l'État ont poursuivi un double but ; d'une part, construire des routes qui relient les localités de la côte les plus importantes, et, d'autre part, permettre la circulation entre le haut des vallées et les agglomérations côtières.

Nous allons présenter les neuf routes nationales :

□ Route nationale n° 193 d'Ajaccio à Bastia

Elle a été mise en service en 1827, après achèvement de la construction du pont du Vecchio à Vivario ; dès ce moment, un transport par diligences a commencé à fonctionner sur 154 km, entre Ajaccio et Bastia en passant par Bocognano, Vivario, Venaco, Corte, Ponte-Leccia et Casamozza ; la voie franchit le col de Vizzavona à 1 161 mètres.

La gestation pour établir une liaison routière entre les deux principales villes fut de très longue durée. Dès le XVIII^{ème} siècle, vers 1769, des travaux avaient été entrepris afin de transformer les sentiers pour mulets ou les pistes existantes. En 1807, un décret de Napoléon I^{er} prescrivit, malgré les soucis nationaux des guerres européennes vers l'Est et dans la péninsule ibérique, le prolongement du cours Sainte-Lucie d'Ajaccio « en droite ligne » sur Bastia ; hélas ! force est de constater que les civils ne pouvaient pas obéir à la baguette aux ordres du Chef de l'État quand bien même cumule-t-il ses hautes fonctions avec celles d'un Chef militaire couvert de gloire. On peut considérer que cette voie comme terminée en 1827 et elle fut inscrite comme route royale dans la loi du 23 mai 1836.

D'importants travaux d'entretien et d'ajouts ont été effectués entre 1828 et 1886. Durant cette période, en effet, six chantiers de construction ont vu le jour pour améliorer le tracé. Quinze ponts ont été construits. Les travaux d'empierrement de la chaussée ont fait l'objet d'adjudications entre 1838 et 1882 ; le plus important de ces chantiers portait sur l'empierrement de 80 km de route dont le coût fut calculé à 121 372 Frs (ADC, 2 S 50 à 62 et 2 S 77).

Il faut ajouter que les problèmes d'alignement, voire de construction de trottoirs furent traités dans les différentes localités desservies par cette route « artérielle et stratégique » qui traversait trois arrondissements. Elle fut prolongée à ses deux extrémités ; à Bastia pour pénétrer en partie dans la ville, à Ajaccio aux mêmes fins avec la dénomination de R.N. 193A et sur la route des Sanguinaires avec la dénomination de R.N. 193 B. Par ailleurs, des maisons cantonnières ont été édifiées sur le parcours.

□ Route nationale n° 196 d'Ajaccio à Bonifacio

La loi du 23 mai 1836 avait prescrit la réalisation d'une ceinture routière sur le pourtour de l'île ; la route royale 196 Ajaccio-Bonifacio, 140 km, a voulu en être le premier maillon ; elle fut construite de 1837 à 1845.

Branchée sur la R.N. 193 aux portes d'Ajaccio, elle traverse Cauro, Grosseto, Petreto-Bicchisano, Casalabriva, Olmeto, Propriano, Sartène, Pianotoli-Caldarello et rejoint, à l'entrée de Bonifacio, la route royale 198 qui relie le Cap Corse et l'extrême sud de l'île. Une maison cantonnière fut louée pour les besoins du service.

Les travaux de construction, groupés en cinq chantiers, se sont échelonnés de 1838 à 1848 (ADC, 2 S 105). Après adjudications, sept ponts furent édifiés (ADC, 2 S 107). La traversée du village d'Olimeto nécessita la mise en place d'un grand mur de soutènement. Signalons, enfin, que, dans les années 1891-1897, l'opportunité d'établissement d'une ligne de chemin de fer et de tramway fit l'objet de discussions.

□ **Route nationale n° 195 de Sagone à la forêt d'Aitone**

Prévue dans un intérêt purement forestier dans la loi du 23 mai 1836, elle a été construite entre 1837 et 1849. Sa longueur est de 30 km; elle part de Sagone, traverse Vico et Cristinacce, et elle dessert la forêt d'Aitone; elle franchit le col de Sevi (1 101 mètres).

□ **Route nationale n° 198 de Bonifacio à Saint-Florent**

Elle est la plus longue des R.N. corses du XIXème siècle, et s'étend sur 255 km de Bonifacio à Saint-Florent après le tour du Cap Corse. Elle traverse Porto-Vecchio, Solenzara, Ghisonaccia, Aléria, Folelli, Casamozza, Bastia, Erbalunga, Santa-Severa, Macinaggio, Pino et Nonza; ainsi, elle effectue, le long de la mer, une bonne partie du tour de l'île.

Les travaux de construction se sont poursuivis avec neuf tronçons principaux entre 1839 et 1863; en 1854, la voie fut prolongée dans la traversée de Bonifacio. Plus de vingt-cinq ponts ont été construits ou reconstruits. En ce qui concerne les cols, ils sont peu nombreux puisque, souvent, la voie est peu élevée par rapport au niveau de la mer. On compte plusieurs maisons cantonnières.

Depuis Prunete jusqu'au pont du Golo (27 km), la R.N. 198 a utilisé en très grande partie l'assiette de la route départementale n° 5 qui avait été construite à partir de 1831. Par ailleurs, entre Casamozza et Bastia, la R.N. 198 se confond avec le tracé de la R.N. 193 Ajaccio-Bastia. Enfin, au-delà de Bastia et jusqu'à Macinaggio, la route départementale n° 2, existante, a été classée en 1855 comme partie intégrante de la route impériale 198. Il faut voir dans cette incorporation la prise en compte de l'importance du Cap Corse, « une des parties (de l'île) la plus peuplée, la mieux cultivée et la plus avancée en civilisation »; l'Impératrice Eugénie a dû applaudir à cette officialisation.

□ **Route nationale n° 197 de Calvi à Prunete**

Elle traverse l'île d'ouest en est, sur 147 km. Elle part de Calvi et dessert de nombreuses localités de la Balagne dont Lumio, Muro et Belgodère; puis, elle passe par Ponte-Leccia (sur la R.N. 193), Morosaglia, Piedicroce, Valle d'Alesani et Cervione; ensuite, elle traverse la R.N. 198 et s'arrête à Prunete tout en bordure de la côte orientale. La dernière partie: Cervione-Prunete, qui avait été précédemment classée comme route départementale, a été absorbée par la R.N. 197. Des maisons cantonnières et même de refuge ont été construites.

Les travaux de construction ont duré de 1839 à 1852, et ont été répartis sur cinq chantiers (ADC, 2 S 162). Des ponts (de Bambino, de Tartagine, du Secco) ont été construits, voire reconstruits.

□ **Route nationale n° 199 d'Ajaccio à Saint-Florent**

Longue boucle de 227 km, elle relie Ajaccio à Saint-Florent par la côte ouest. Certaines portions avaient été prévues dès 1812 et la voie fut classée dans la loi du 23 mai 1836. Elle traverse Tiuccia, Sagone, Calvi, Lumio, Algajola, Saint-Florent. Des maisons cantonnières et « une ambulance » ont été prévues.

Sur la partie Calvi-Lumio, elle se confond avec le tracé de la R.N. 197; entre Calvi et Saint-Florent, elle a absorbé la route départementale n° 4 qui avait été réalisée en 1836-1839.

La construction de la chaussée a été conduite en six chantiers entre 1840 et 1853; les travaux ont comporté aussi l'établissement de chemins muletiers et la rectification du lit du Liamone aux abords du pont. Quinze ponts ont été construits, voire reconstruits, principalement avant 1868 (ADC, 2 S 230).

□ **Route nationale n° 194 de Bastia à Saint-Florent**

Elle est la plus courte des routes nationales du XIXème siècle, et elle relie Saint-Florent à Bastia (23 km). Prévue dans la loi du 23 mai 1836, elle répondait d'abord à des intérêts stratégiques. Elle passe par Barbaggio et Poggio.

Les travaux de construction et de rectification de la chaussée se situent principalement en 1854. En outre, fin 1871, des rechargements importants furent réalisés, alors que, de 1835 à 1861, des sections de la route firent l'objet de marchés d'entretien à l'année.

Les ponts de San Fiorenzo, des Strettes et de San Bernardino ont été construits ou reconstruits dans les années 1820 et 1836-1839.

□ **Route nationale n° 200 de Corte à Aléria**

Classée dans la voirie nationale par décret (ADC, 2 S 243), cette route part de Corte et irrigue la vallée du Tavignano sur 48 km. Pendant le premier tiers de son parcours, elle suit la rive droite du fleuve; là, elle arrive à la hauteur d'un pont génois et continue sur la rive gauche jusqu'à la R.N. 198, à Cateraggio au nord d'Aléria.

Apparemment, la R.N. 200 ne dessert aucune commune agglomérée, ce qui fait contraste avec le périple de la R.N. 197 à travers les villages balanins.

Sa construction a été réalisée en 1860-1861. Bien qu'elle enjambe plusieurs rivières qui se jettent dans le Tavignano, on n'a pas de précisions sur la construction de ponts; cependant, elle est dotée de maisons cantonnières.

□ **Route nationale n° 196 bis de Corte à Sartène**

Cette voie est branchée sur la R.N. 193 Ajaccio-Bastia, à la hauteur de Gatti de Vivario soit à 22 km au sud de Corte. C'est un axe dans la zone centrale par rapport aux côtes est et ouest de l'île, sur 116 km, et il passe par Ghisoni, Cozzano, Zicavo, Aullène, Cargiaca, Loreto di Tallano, le pont l'Acovavo où il rejoint la route forestière n° 4 qu'il emprunte sur 4 km 500 pour s'en séparer à 6 km de Sartène; il rentre dans la ville par le côté est.

La R.N. 196 bis traverse les forêts de Sorba, Marmano, Verde, Saint-Antoine, Cozzano et fait tangente avec le Bosco du Coscione. Entre Vivario, situé à 682 mètres d'altitude, et Sartène (305 mètres) elle franchit les cols de Sorba (1305 mètres), Verde (1283 mètres) et la Vaccia (1188 mètres). Plusieurs maisons cantonnières ont été édifiées.

On n'a que des indications fragmentaires sur la construction de la chaussée. Cependant, des travaux d'aménagement et d'entretien ont été réalisés en 1877, 1879 et 1892; également des travaux de reconstruction du pont de Polmona sont signalés en 1899.

En définitive, le décompte des routes nationales donne d'une part la N 196 d'Ajaccio-Bonifacio, la N 198 Bonifacio-Saint Florent et la N 199 Ajaccio-Saint Florent qui toutes trois ont permis d'assurer la ceinture de l'île, et d'autre part, les six autres qui ont contribué à établir des liaisons avec l'intérieur: La N 193 Ajaccio-Bastia, la N 194 Bastia- Saint Florent, la N 195 Sagone-forêt d'Aitone, la N 196 bis Corte-Sartène, la N 197 Calvi-Prunete et la N 200 Corte-Aléria.

2 - Les routes forestières au XIX^{ème} siècle

Les treize routes forestières ont été construites et gérées par l'État; elles totalisent 507 km. Le choix de leur tracé a été dicté par les besoins de la marine nationale en mâture, c'est-à-dire, par la nécessité de transporter dans les ports les hautes tiges abattues dans les forêts. Elles ont permis aussi de ravitailler en matières premières les installations industrielles de Toga.

Ainsi, parallèlement à la construction des routes nationales, l'État a conduit, dans le second XIX^{ème} siècle, une politique de construction de routes forestières. Aucune route de cette catégorie n'a été construite dans un autre département. Les travaux d'ouverture et d'aménagement des voies ont connu une célérité particulière. Commencés en 1853, ils ont été poursuivis avec une détermination telle que quatre routes ont été livrées à la circulation dès 1855, que six étaient terminées en 1856 et que douze l'étaient en 1869 (ADC, 2 S 8).

Sitôt effectuées les formalités administratives de prise de possession des terrains, les travaux étaient exécutés. En général, la route achevée devait présenter une chaussée de 2 m 80 de largeur et un empiérement de 0 m 15 d'épaisseur; il convient de préciser que, souvent, il fallait commencer par établir des voies muletières pour accéder aux lieux de passage projetés. Les treize voies avaient une longueur stricte de 506 km 142, et leur coût devait atteindre 5 035 000 Frs (ADC, 2 S 8).

La carte ci-après montre que les routes forestières joignent un point de la côte avec, ordinairement, une forêt. Trois micro-régions se trouvent ainsi labourées au sein desquelles il y en a eu désenclavement, et cela a facilité la communication des cantons ruraux de l'intérieur avec les zones littorales. La première de ces micro-régions s'étend d'Ile-Rousse à Porto et englobe quatre routes forestières : F n° 3, F n° 8, F n° 9 et F n° 13. La deuxième micro-région est au sud d'Ajaccio et elle comprend deux routes forestières : F n° 1 et F n° 5 (1^{ère} section). Enfin, la troisième micro-région, sur la côte est, s'étend de Vadina à Porto-Vecchio avec les F n° 6, n° 5 (2^{ème} section), n° 7, n° 12, n° 4, n° 2 et n° 11. Nous allons les présenter ci-après :

□ Route forestière n° 1 de Cauro à Bastelica

Elle part de Cauro sur la R.N. 196 et s'arrête, après 26 km, à Bastelica. Elle est dotée d'une maison forestière pour loger le garde des Eaux et Forêts et sa famille. Les travaux exécutés de 1853 à 1861 ont comporté aussi la construction de cinq ponts.

□ Route forestière n° 2 du port de Pinarello à la forêt de Zona

D'une longueur de 15 km, elle est la plus courte des routes forestières; ses travaux se sont déroulés entre 1853 et 1858 et ont nécessité la construction ou la reconstruction de cinq ponts. Elle traverse Sainte-Lucie.

□ Route forestière n° 3 d'Ile-Rousse à la forêt de Tartagine

Elle part de la R.N. 199, s'étend sur 42 km et traverse Belgodère et Olmi-Cappella; la construction de la chaussée, de 1853 à 1856, a continué par la construction ou la reconstruction de cinq ponts; il y a une maison forestière.

□ Route forestière n° 4 de Solenzara à la plaine du Rizzanèse

D'une longueur de 67 km, elle relie Solenzara à la plaine du Rizzanèse. Elle passe par Zona, Levie, Sainte-Lucie de Tallano et va jusqu'au pont d'Acoravo où son tracé devient commun sur 4 km 500 avec celui de la R.N. 196 bis (Vivarior-Sartène). A 6 km de Sartène, la R.F. n° 4 renaît sur 1 km puis elle se joint à la R.N. 196 qui vient d'Ajaccio et qui rentre à Sartène par l'ouest. Cette R.F. franchit le col de Bavella (1 243 mètres). Les travaux de mise en place de la chaussée, courant 1853-

1855, se sont accompagnés d'opérations d'amélioration et d'entretien, et de la construction ou de la reconstruction de neuf ponts et de maisons cantonnières.

□ *Route forestière n° 5 (1ère section) de Porto-Pollo à Cozzano*

Dans les prévisions du début, la route forestière n° 5 allait traverser l'île de la côte ouest à la côte est et relier les embouchures du Taravo et du Fiumorbo ; dans cette perspective un très important crédit avait été prévu.

Pour les travaux dans l'au-delà des Monts, la R.F. n° 5 (1ère section) passe par le pont de Calzola, Bicchisano, Moca-Croce, Argiusta-Moriccio, Olivese, les Bains de Guitera et Cozzano, avec un embranchement Vergaghju-Zicavo, soit une longueur totale de 66 km. Cette construction a eu lieu entre 1855 et 1866. Deux ponts et une maison cantonnière ont été édifiés.

□ *Route forestière n° 5 (2ème section) de Ghisoni à Ghisonaccia*

Observons, d'abord, que la route forestière n° 10 n'a juridiquement pas existé au XIXème siècle ; ce numéro n'a alors pas été attribué. Cependant, dans l'en-deçà des Monts, une route forestière n° 5 (2ème section) fut construite dans les années 1854-1855 à quelque 35 km de l'aboutissement de la première section dans le haut Taravo. Cette 2ème section part de Ghisoni et touche Ghisonaccia avec un tracé de 30 km qui passe par le défilé de l'Inzecca ; en raison de la nature des terrains, les travaux ont comporté des difficultés d'exécution.

A noter que des surplus de crédits ont été utilisés pour construire, après adjudications des 30 janvier et 10 novembre 1857 (ADC 2 S 320 et 327), sous le titre « Route forestière n° 5 de Bicchisano à l'embouchure du Fiumorbo », la liaison Vivario-Ghisoni sur près de 20 km ; c'était en quelque sorte l'amorce de la future route nationale 196 bis Corte-Sartène. Le ripage des crédits fut loin d'être malchanceux.

□ *Route forestière n° 6 de Vivario à la forêt de Vadina*

Elle traverse Muracciale, Vezzani, Pietroso, Maison Pieraggi et parvient, après 38 km, à la R.N. 198 et à la forêt de Vadina. Au départ de Vivario, la route passe tout près de la forêt de la Sorba. La construction s'est étalée de 1854 à 1861 ; elle s'est accompagnée de l'édification de gares de matériaux, outre des améliorations sensibles des abords.

□ *Route forestière n° 7 de la marine de Calzarello à la forêt de Pietra-Piana*

Elle mesure 21 km et traverse la R.N. 198 à la hauteur de Migliacciaro avant de passer par Poggio di Nazza ; elle s'infléchit ensuite vers le sud-ouest pour arriver à la forêt par des terrains accidentés. Les travaux ont duré de 1854 à 1864 et ont comporté la construction de murs de soutènement, parapets, banquettes de sûreté.

□ *Route forestière n° 8 de Galéria à la forêt de Filosorma*

Elle part de Galéria, passe par Manso et après 38 km débouche sur la forêt. Les travaux, exécutés de 1854 à 1864, ont consisté également dans la construction de six ponts.

□ *Route forestière n° 9 de Porto à Francardo*

Elle est la plus longue de toutes (80 km). Elle part de la tour à Porto, croise la R.N. 199 d'Ajaccio-Saint Florent et traverse Evisa, Aitone, Calacuccia, la Scala di Santa Regina, le pont de Castirla sur le Golo et arrive à Francardo sur la R.N. 193 Ajaccio-Bastia ; elle franchit le col du Vergio (1464 mètres) ; elle est dotée de maisons cantonnières. Les travaux entrepris en 1853 ont pu être considérés comme terminés en 1896 ; ceux-ci ont, par endroits, revêtu un caractère pénible et même dangereux entraînant des prix supplémentaires, notamment pour la percée de la voie ou la construction de parapets. Trois ponts ont été reconstruits.

DEPARTEMENT DE LA CORSE.

Ponts et Chaussées.

ADJUDICATION

AU RABAIS

POUR LE 10 NOVEMBRE 1857.

ROUTE FORESTIÈRE N° 5 DE BICCHISANO & L'EMBOUCHURE DU FIUMORBO.
CONSTRUCTION DE L'EMBRANCHEMENT DE GHISONI A VIVARIO.

4^{me} lot compris entre le col de Sorba et le 3^e lacet, sur une longueur de 1430^m.

INDICATION DES OUVRAGES.

| | |
|---|-----------------|
| 1,430 mètres courants de route à 12 fr. | 17,160 f. 00 c. |
| 1,430 id. de chaussée d'empièvement à 1 fr. 30 c. | 2,115 00 |
| 260 id. de banquettes de garantie à 1 fr. 30 c. | 338 00 |
| 4 aqueducs à pontail à 109 fr. 80 c. | 439 20 |
| 1 aqueduc ordinaire | 125 10 |
| Total | 20,205 f. 30 c. |
| Somme à valoir pour dépenses imprévues | 1,791 70 |
| Total pour le quatrième lot | 22,000 f. 00 c. |

5^{me} lot compris entre le 3^e lacet et le profil 177, sur une longueur de 2130^m.

INDICATION DES OUVRAGES.

| | |
|---|-----------------|
| 2,130 mètres courants de route à ouvrir à 6 fr. 00 c. | 12,780 f. 00 c. |
| 2,130 id. de chaussée d'empièvement à 1 fr. 30 c. | 2,795 00 |
| 310 id. de banquettes de garantie à 1 fr. 30 c. | 413 00 |
| 3 aqueducs à pontail à 109 fr. 80 c. | 329 20 |
| 2 aqueducs ordinaires à 123 fr. 10 c. | 246 20 |
| 1 ponton de 2 mètres d'ouverture | 499 50 |
| Total | 18,880 f. 00 c. |
| Somme à valoir pour dépenses imprévues | 1,620 00 |
| Total pour le cinquième lot | 20,500 f. 00 c. |

6^{me} lot compris entre le profil 177 et la route impériale n° 193, sur une longueur de 3740^m.

INDICATION DES OUVRAGES.

| | |
|---|-----------------|
| 3,740 mètres courants de route à ouvrir à 3 fr. 80 c. | 14,212 f. 00 c. |
| 3,740 id. de chaussée d'empièvement à 1 fr. 30 c. | 5,610 00 |
| 200 id. de banquettes de garantie à 1 fr. 30 c. | 260 00 |
| 7 aqueducs à pontail à 109 fr. 80 c. | 768 60 |
| 3 aqueducs ordinaires à 123 fr. 10 c. | 369 30 |
| 1 ponton de 1 m. 50 d'ouverture | 329 00 |
| 1 ponton de 2 m. 00 id. | 499 50 |
| Total | 22,019 f. 40 c. |
| Somme à valoir pour dépenses imprévues | 2,450 00 |
| Total pour le sixième lot | 24,500 f. 00 c. |

NOTA: Chaque lot fera l'objet d'une adjudication distincte.

CONDITIONS IMPOSÉES AUX SOUMISSIONNAIRES.

Nul ne sera admis à concourir, s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux et en garantir le succès. A cet effet, chaque concurrent sera tenu de fournir un certificat constatant sa capacité et de présenter un acte régulier, ou, au moins, une promesse valable de cautionnement.

Le certificat devra avoir été délivré dans les trois ans qui précéderont l'adjudication, par un Ingénieur des ponts et chaussées ou par un Officier supérieur du génie ou de l'artillerie; il contiendra l'indication des travaux exécutés ou suivis par l'entrepreneur, ainsi que la justification de l'accomplissement des engagements qu'il avait contractés.

Le montant du cautionnement est fixé au dixième de l'estimation des travaux, s'il est fourni en immeubles, et au vingtième s'il est réalisé en espèces ou effets publics.

Dans le premier cas, l'acte ou la promesse de cautionnement sera accompagné d'un certificat du Directeur des contributions directes constatant la valeur probable des immeubles offerts, d'après le revenu porté à la matrice cadastrale, et d'un certificat du Conservateur des hypothèques constatant que les immeubles sont libres de toute inscription hypothécaire.

Dans le second cas, le soumissionnaire devra opérer d'avance le versement de son cautionnement à la caisse des dépôts et consignations, et justifier de ce versement ou moyen d'un récépissé qui sera joint à la soumission.

Si les concurrents habitent le département, ils devront se faire inscrire au bureau de l'Ingénieur d'uno des arrondissements, dix jours avant celui fixé pour l'adjudication, en ayant soin d'indiquer les ouvrages qu'ils se proposent de soumissionner.

Les soumissions seront rédigées sur papier timbré, conformément au modèle ci-après; les rabais ne pourront offrir que des fractions centésimales entières, c'est-à-dire qu'ils devront être exprimés par un, deux, trois, etc., centimes par franc. Toute fraction sera comptée pour un entier en plus. Chaque soumission sera renfermée, séparément, sous une première enveloppe cachetée, portant le nom du soumissionnaire et l'indication des travaux soumissionnés. Ce premier paquet sera joint aux autres pièces exigées, et le tout sera renfermé sous une deuxième enveloppe cachetée, portant les mêmes indications que la première. Les concurrents devront déposer eux-mêmes leur soumission.

Les paquets seront reçus à la Préfecture, en séance publique, le DIX NOVEMBRE prochain, à une heure précise de relevée. M. le Préfet, en Conseil de Préfecture et en présence de l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées, procédera à l'adjudication, suivant les formes prescrites par l'ordonnance royale du 10 mai 1829.

Fait à Ajaccio, le 9 octobre 1857.
L'Ingénieur en chef de la Corse, Chevalier de la Légion d'honneur,
VOGIN.

Approuvé, à Ajaccio, le 9 octobre 1857.
Le Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'honneur,
MONTAIS.

MODELE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénoms, profession) demeurant à _____, ayant pris connaissance des clauses et conditions générales imposées à tous les entrepreneurs des ponts et chaussées, en date du 25 août 1833, ainsi que de l'arrêté de M. le Ministre des travaux publics en date du 15 décembre 1848, relatif aux ouvriers blessés ou malades, et des devis et autres pièces du projet des ouvrages à exécuter pour l'indiquer la nature des ouvrages soumissionnés, je m'oblige à exécuter lesdits ouvrages, conformément aux clauses et conditions énoncées et rappelées audit devis, moyennant un rabais de (un, deux, etc., en toutes lettres et non en chiffres) pour cent, sur la somme des prix du projet.

Fait à _____
NOTA.— Les devis et autres pièces des projets sont déposés dans les bureaux de l'Ingénieur en chef ou l'on pourra en prendre connaissance.

(Signature du soumissionnaire.)

AJACCIO. — J. P. MERCIER G. MARCIH.

□ **Route forestière n° 11 de Porto-Vecchio à Zonza**

Elle quitte Porto-Vecchio et rejoint Zonza, après 40 km dont une grande partie zigzague dans la forêt de l'Ospédale; elle franchit le col d'Illarata (1 008 mètres); elle est dotée de maisons cantonnières. La construction de la voie réalisée en 1854 a fait l'objet d'améliorations dans les années 1890.

□ **Route forestière n° 12 de la marine de Solaro à la forêt de Tova**

Elle part de la mer (marine de Solaro), traverse la R.N. 198, passe par le village de Solaro et oblique vers le sud à la hauteur de Chisa; elle prend fin, après 17 km, dans la forêt de Tova dont le point culminant atteint 1 335 mètres. Les travaux ont été réalisés de 1854 à 1863.

□ **Route forestière n° 13 de Calvi à la forêt de Calenzana**

D'une longueur de 19 km, elle se branche sur la R.N. 197 à 3 km de Calvi. Au bout d'un tracé de 16 km, elle débouche sur le cirque et la forêt de Bonifato; elle est dotée d'une maison cantonnière et d'une maison forestière. Des complications administratives semblent avoir contrarié le déroulement des travaux entre 1864 et 1869.

L'effort financier de l'État, au XIX^{ème} siècle, pour la réalisation des routes nationales et forestières, a drainé dans l'île beaucoup d'argent dont, indirectement, la généralité de la population a plus ou moins bénéficié. Les indemnités versées aux propriétaires fonciers au titre des emprises et les sommes payées aux entreprises chargées des travaux de construction ont apporté quelque aisance. Certes, on peut sans doute observer qu'une part importante du coût de la main-d'œuvre a profité surtout à de la main-d'œuvre étrangère (pendant plusieurs années, trois mille ouvriers venaient d'Italie en Corse, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai et hors cette période les chantiers routiers n'avançaient pas (ADC, 2 S 8). Les journaliers corses, pauvres pour la plupart éprouvaient une certaine répugnance à se plier à une discipline de chantier qui jurait en quelque sorte avec le climat « familial » du monde agro-pastoral, climat fait de confiance et même de fraternité entre le propriétaire et ceux qu'il sollicitait à l'occasion des dures besognes de certains travaux agricoles.

En ce qui concerne le réseau routier national, en définitive, le XIX^{ème} siècle a apporté de nombreuses réalisations dans l'île. Il est vrai qu'elles avaient été préparées, en grande partie, par la royauté au cours des années 1830... Le second empire, qui a suivi sur cette lancée l'a accentuée avec fermeté et vigueur, et ceci peut être imputé dans l'héritage de la famille Bonaparte. On peut, par ailleurs, retenir que cet élan n'a pas été stoppé par la III^e République naissante.

3 - Les routes départementales au XIX^{ème} siècle

Les routes départementales appartiennent aux départements; ils en assurent la construction et la gestion. Le XIX^{ème} siècle a connu trois classements de routes départementales, les *29 septembre 1835*, *3 mai 1854* et *15 septembre 1862*.

Cependant, telles voies classées routes départementales ont pu être intégrées dans le parcours d'une route nationale ou forestière; en ces cas, elles cessent de faire partie du réseau du département.

Nous allons examiner en suivant l'ordre chronologique, les cinq premières routes départementales classées en 1835, les modifications apportées en 1854 et 1862 et les derniers classements intervenus de 1875 à 1900.

A - CLASSEMENT DU 29 SEPTEMBRE 1835

Après quelques hésitations, cinq routes ont été classées dans la voirie de la Corse le 29 septembre 1835.

□ D 1 Ajaccio à Guagno les Bains

D'une longueur de 47 km, cette voie est branchée sur la R.N. 193, à la hauteur de Ogliastrone ; elle passe par Sarrola-Carcopino, Sari d'Orcino, Ambiegna, Arbori, Vico et aboutit aux Bains de Guagno. Les travaux de construction avaient été exécutés en 1826-1838.

□ D 2 Bastia à Macinaggio

Dans son parcours de 39 km, elle quitte Bastia et passe par Pietranera, Erbalunga, Santa-Severa et s'arrête au Macinaggio. Les travaux de construction se sont déroulés de 1827 à 1859. Avec la mise en service de la R.N. 198 (Bonifacio, Saint-Florent par le Cap), cette D 2 a été absorbée par la voie nationale.

□ D 3 Migliacciaro à Pietra-Pola

En 11 km, elle relie Migliacciaro à la station thermale de Pietra-Pola. Son tracé emprunte l'assise de l'ex-chemin vicinal n° 12 sur laquelle des travaux d'amélioration ont été exécutés de 1856 à 1860. D'autre part, les trois premiers kilomètres se sont fondus avec une partie du tracé de la R.F. n° 7 (Calzarello, Forêt de Pietra- Piana).

□ D 4 Calvi à Saint-Florent

Il restait encore 50 km de voie à ouvrir sur 66 km, dans le tracé Calvi-Saint Florent, en passant par Lumio, Algajola, Ile-Rousse et Ostriconi. Les travaux de construction ont été effectués en 1836-1839. Cette D 4 sera absorbée par la R.N. 197 sur le trajet Calvi-Lumio et par la R.N. 199 qui vient d'Ajaccio sur la partie Lumio-Saint Florent.

□ D 5 Pont du Golo à Prunete

Elle part du Pont du Golo à Casamozza en direction du sud et atteint Prunete après 30 km. Des travaux de construction et d'amélioration ont été diligentés de 1831 à 1860. Cette D 5 a, par la suite, été incorporée dans la R.N. 198.

B - MODIFICATIONS DE 1854 ET DE 1862

Des cinq routes départementales classées en 1835, deux seulement continuent à avoir une existence administrative : la D 1 et la D 3 ; les trois autres ont été absorbées par une route nationale ou forestière : la D 2, la D 4 et la D5. Ces trois dénominations se trouvent sans affectation et elles sont susceptibles d'être attribuées à des tronçons de la voirie départementale, ce qui nous amène à présenter les classements de 1854 et 1862.

□ D 2 Cervione à Prunete

Le tracé Bastia- Machinaggio fait partie de la voirie nationale par son incorporation dans la R.N. 198 ; la D2 n'a pas d'affectation. Dans un classement du 3 mai 1854, cette dénomination sera appliquée à la route Prunete-Cervione. D'une longueur de 6 km, cette route permet à Cervione de rejoindre la mer à la hauteur de Prunete. Les travaux de construction ont été réalisés en 1856-1859 ; ils comportent également la traversée de la R.N. 198. Mais cette deuxième D 2 se trouvera à son tour incorporée dans la R.N. 197 (Calvi-Prunete).

□ **D 2 Moulin d'Apa aux Bains de Guitera**

Le classement du 15 septembre 1862 donne au Chemin de Grande Communication n° 1 la dénomination de route départementale n° 2. D'une longueur de 23 km, cette voie se branche sur la R.N. 196 (Ajaccio-Sartène) à la hauteur du Moulin d'Apa, après le col de St-Georges. Elle traverse Ste Marie Sicché, Campo, Frasseto, Zevaco, Corrano, et rejoint la R.F. n° 5 (1ère section) aux Bains de Guitera. Cette D 2 a bénéficié de travaux d'amélioration et d'entretien de 1865 à 1878.

□ **D 4 Folelli-Piedicrocche**

Le classement du 15 septembre 1862 a pris acte de la promotion du tracé de la D 4 (Calvi-Saint Florent) par son incorporation dans les R.N. 197 et 199. La dénomination D 4 a donc été attribuée au Chemin de Grande Communication n° 5 qui relie Folelli à Piedicrocche sur une longueur de 23 km et en passant à la hauteur de la source de Caldane. Les travaux pour l'amélioration de la nouvelle D 4 ont été effectués en 1865.

□ **D 5 Biguglia- St Florent**

La D 5, Pont du Golo à Prunete, s'étant fondue dans la R.N. 198, on a recherché un autre tracé susceptible de prendre rang dans la voirie départementale. Le choix s'est porté sur deux Chemins de Grande Communication : le n° 4 de Saint-Florent au col de San Stefano et le n° 13 du col de San Stefano à Ficabrano sur le R.N. 193, non loin de Biguglia. La D 5, deuxième manière, Biguglia- Saint Florent s'étend sur 23 km; elle passe par le défilé de Lancone, Olmeta di Tuda, Oleita et rejoint la R.N. 199 à l'entrée de Saint-Florent; elle franchit évidemment le col de San Stefano (349 mètres). Les travaux d'amélioration ont été exécutés de 1863 à 1871. Il nous reste à examiner les 4 dernières routes départementales nées dans le dernier quart du XIXème siècle.

C - CLASSEMENTS AU COURS DU DERNIER QUART DU XIXÈME SIÈCLE

Quatre nouvelles voies vont devenir routes départementales. Il s'agit des D 6, D 7, D 8 et D 9. Les neuf départementales du XIXème siècle finissant totalisent 276 km.

□ **D 6 de Santa Severa à Pino**

Longue de 16 km, cette voie traverse horizontalement le haut du Cap Corse; elle passe par Luri et Poggio. Des travaux d'amélioration ont été diligentés en 1876.

□ **D 7 de San Stefanu à la Bocca Morella**

Cette route part d'un col (San Stefanu) et arrive à un autre col, la Bocca Morella qui se trouve à 5 km à l'ouest de Saint Florent, sur la R.N. 199; la voie passe par plusieurs villages (Rapale, Pieve, Sorio, San Gavino di Tenda et Santo Pietro di Tenda) soit un parcours de 28 km. Les travaux d'amélioration se sont échelonnés de 1875 à 1895.

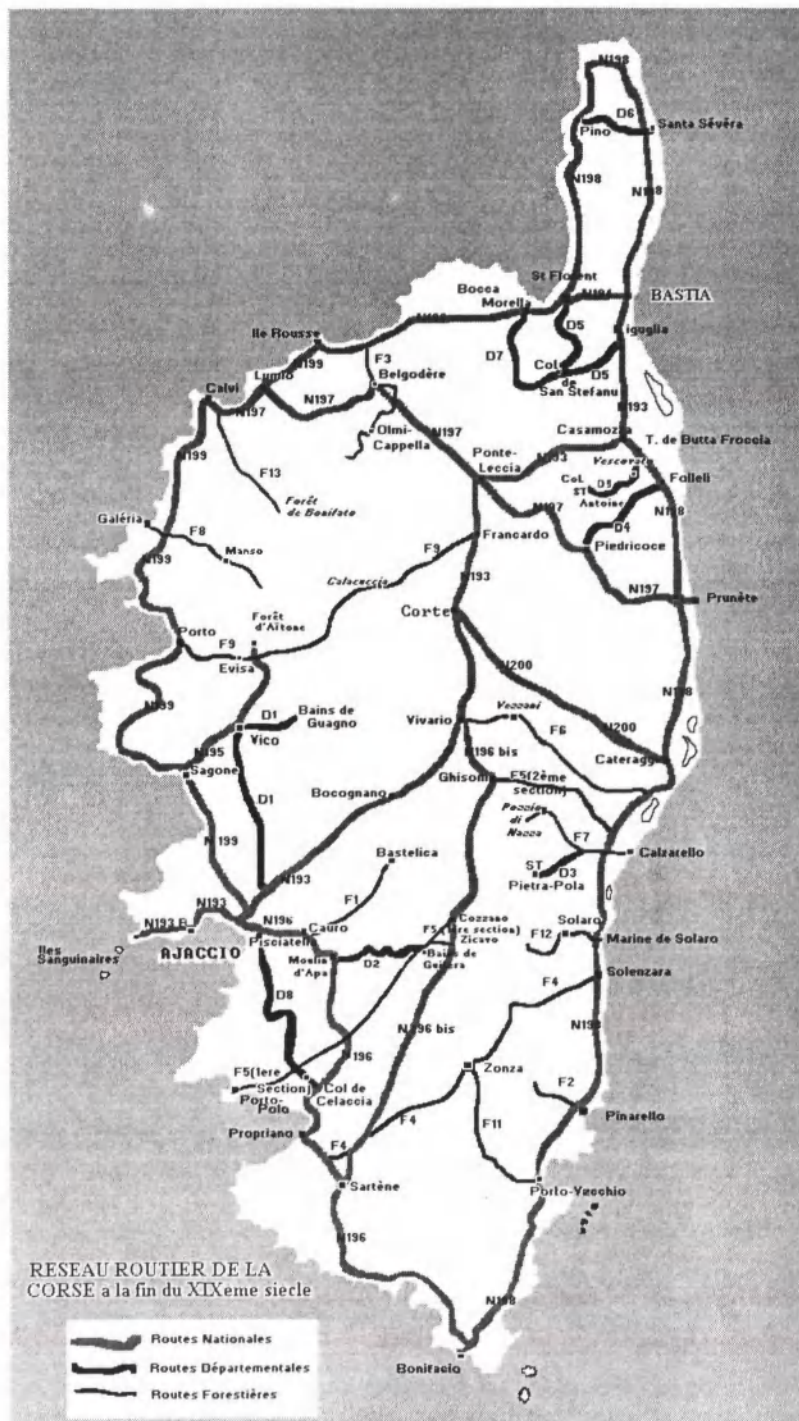
□ **D 8 de Pisciatella au col de Celaccia**

Elle mesure 42 km. Au départ, elle se branche sur la R.N. 196, qu'elle rejoint ensuite 2 km après le village de Casalabriva. Elle passe par Bisinao, Cognocoli-Montichi, Pila-Canale, Pont de Calzola, Sollacaro et le col de Celaccia à 582 mètres. Des travaux d'amélioration ont été réalisés en 1875.

□ **D 9 de la tour de Buttafocaccia au col de Saint-Antoine**

Elle part de la R.N. 198, à 2,5 km au sud-ouest de Casamozza et elle parcourt 24 km en passant par Vescovato, Venzolasca, Sorbo-Ocagnano, Penta di Casinca, Silvareccio, Piano et s'arrête au col de Saint-Antoine à 688 mètres. Cette voie a fait l'objet de travaux d'amélioration à partir de 1875.

Avant de terminer, il convient de revenir sur la voirie dont les communes avaient la charge. La plupart d'entre elles vivaient dans la pauvreté et leurs efforts portaient avant tout sur les chemins vicinaux. D'après une statistique publiée dans la géographie du département de la Corse, Adolphe Joanne (Hachette 1880, p. 47), la responsabilité communale portait sur 11 chemins vicinaux de grande communication (448 km), 46 chemins d'intérêt commun (1 220 km) et 1 792 km de chemins vicinaux ordinaires ; une si forte charge dépassait les possibilités financières des communes.



Economie, techniques et sociétés

Outillages de pensée et mesures agraires dans les communautés rurales de Méditerranée fin XVIIIème siècle - début XIXème siècle : le cas des villages corses

Antoine CASANOVA

PRÉSENTATION

Les recherches ethno-historiques (1) sur les poids et mesures des campagnes de la fin du XVIIIème siècle présentent trois types d'apports essentiels : le premier concerne la connaissance des réalités technologiques et économiques (telle celle de l'espace nécessaire à l'ensemencement ou celle de l'étendue qui peut être couverte en une journée de labeur à bras dans une vigne) et des enjeux sociaux (2) inhérents au travail agricole en céréaliculture ou en arboriculture. Le second apport concerne la connaissance des rapports entre les données propres aux diverses mesures venues de l'Ancien Régime et les unités du système métrique.

Ces recherches détiennent enfin un autre type d'intérêt. Entendons celui de la connaissance du mouvement complexe d'évolution des méthodes et des outillages sociaux de pensée qui se cristallisent dans les mesures à la fin du XVIIIème siècle ; Ce mouvement est fait de permanences et de variabilité (3) et il nous met en face de deux aspects différents.

Premier aspect : Les unités de mesure (de capacité, de longueur, des distances, de surface) se présentent comme des outillages intellectuels opératoires qui reflètent des pratiques locales concrètes tout en ayant vocation sociale à permettre une évaluation et une comparaison des données ayant une valeur et une portée larges et universelles. Une universalité relative et limitée cependant : nous sommes en effet encore en grande partie en une époque historique où les réalités qui servent de base de référence aux mesures agraires (4) se fondent elles-mêmes sur un type historique de production où prédomine le travail fait avec des outils (au sens propre et rigoureux du terme). Ce type de travail présente des traits de variabilité concrète très profonde ; les modes et performances de mise en oeuvre en sont infiniment plus difficiles à comparer que des travaux eux aussi enracinés en des espaces locaux concrets mais qui sont réalisés avec des machines et qui utilisent les moyens (eux-mêmes de nature scientifiquement et techniquement plus normalisés) de la biochimie ou de l'agro-biologie.

Deuxième aspect : Dans la 2ème moitié du XVIIIème siècle et au début du XIXème siècle, les modes et types de mesure fondés sur les opérations des outils des paysans doivent en même temps répondre, plus intensément que dans les siècles antérieurs, à des besoins liés au développement et à la circulation des données pratiques et théoriques, des notions, des biens, des hommes. Les modes et types de mesure visent plus que dans les décennies antécédentes à permettre la connaissance, l'évaluation, la comparaison précise et universalisée des réalités en des rayons spatiaux de plus en plus vastes. Les différents types et modes de mesure tendent à être tout

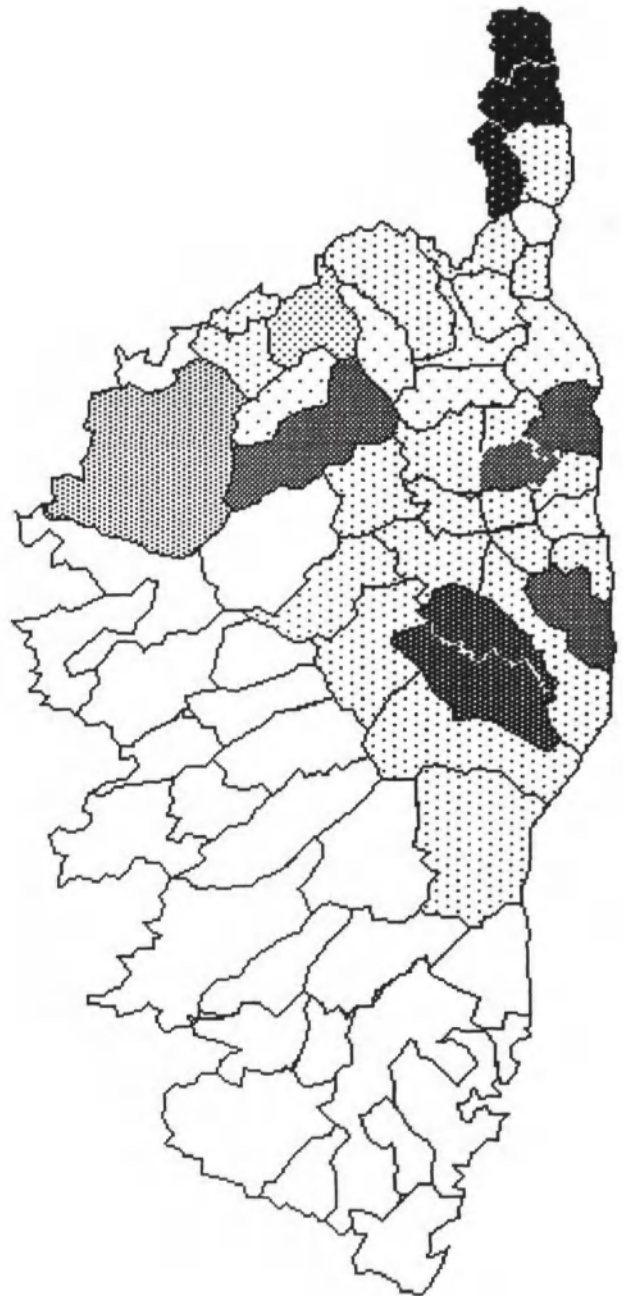
TABLEAU n° 1 : Types de mesures utilisées dans les villages des cantons de l'arrondissement de Calvi en l'an X pour mesurer les toiles, le « panno » et/ou les longueurs de terrains

| Cantons et nombre de villages | I - Mesure de 4 parfois 5 palmi (5 dans cet arrondissement) | | | | | | | | | | II - Mesure de 5 à 10 palmi | | | | | | | | | | III - Cantons dont les villages n'utilisent qu'une seule mesure avec un seul nom | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|---|-----------|---------|---------|--|-------------------|---------|------------|--|--|-----------------------------|-----------|---------|---------|--|------------|---------|---------|--------------|--|--|-----------|---------|---------|---------|------------|------|---------|---------|--------------|---------------|---------------|----------------|--|--|
| | A - Noms | | | | | B - Usages précis | | | | | A - Noms | | | | | B - Usages | | | | | A - Noms | | | | | B - Usages | | | | | C - Longueurs | | | | |
| | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | | 1 NP | 2 Toile | 3 Vêtement | | | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | | 1 NP | 2 Toile | 3 Panno | 4 arpen-tage | | 1 NP | 2 Braccio | 3 mazza | 4 Canna | 5 autre | | 1 NP | 2 Toile | 3 Panno | 4 Argen-tage | 1 NP | 2 4 à 5 palmi | 3 5 à 10 Palmi | | |
| Belgodère (6 villages) | | | X | X | | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Calenzana (5 villages) | | X | | X | | | X | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ile Rousse (6 villages) | | X | X | | | | X | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Alajola (8 villages) | | X | | X | | | X | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Olimi-Cappella (4 villages) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | X | | | |
| 5 cantons (29 villages) | | 3 | 3 | 2 | | | 4 | 4 | | | | | 3 | | | | 1 | 3 | | | | | | | | | 1 | 1 | | | | 1 | | | |

Note : Dans les tableaux 1 à 3, la colonne **I - A 1** regroupe les cantons où l'on ne peut connaître le nom des mesures de 4 palmi de longueur, **I - B 1** rassemble les cantons où l'usage précis des mesures de 4 palmi (95 cm à 1 mètre environ) ne peut être connu. De même, **II - A1** est la colonne rassemblant les cantons où le nom des mesures de 10 palmi (2m40 environ) ne peut être connu ; **II - B1** : cantons où les usages de la mesure de 10 palmi ne peuvent être connus.

III - A1 : colonne rassemblant les cantons où les réponses des villages ne permettent pas de connaître le nom précis de la mesure utilisée. **III - B1** : colonne rassemblant les cantons où l'on trouve une situation analogue d'incertitude pour les usages de cette mesure ; **III - C1** : situation de même type pour la connaissance de la longueur en palmi de cette même mesure.

Dénomination des unités de mesure usitées pour les tissus (An X)



TYPES DE MESURES CORRESPONDANT À 4 OU 5 PALMI

-  Mazza
-  Canna
-  Braccio
-  Braccio + canna + mazza
-  Braccio + canna
-  Canna + mazza
-  Braccio + mazza
-  Non précisé

à la fois le résultat et les agents de l'insertion (complexe, inégale, diversifiée) des espaces locaux ainsi que des classes et groupes sociaux, dans un réseau encore lacunaire mais de plus en plus dense et accéléré, d'échanges marchands. C'est en liaison avec ces processus que l'on voit les outillages conceptuels des mesures des surfaces tendre, plus que par le passé, à se fonder sur la définition (socialement et mathématiquement définie et réglée) de deux étalons d'évaluation : celui de la longueur et celui de la surface conçue comme le produit des deux côtés d'un quadrilatère ; les diversités concrètes de la qualité agricole des terrains ne sont pas ignorées. Elles tendent plutôt (mais cela de façon complexe, contradictoire et avec de très diverses affirmations dans l'espace) à être exprimées moins par des différences de valeur de chaque unité de mesure que par des variations de prix de marché des terrains qui sont par ailleurs de plus en plus mesurés avec des mesures de surface invariables (5). Nous retrouverons ces traits dans notre île.

TABLEAU n° 2 : Mesures de longueur et de distance dans l'arrondissement de Corté

| Cantons et nombres de villages | I - Mesure de 4 palmi dans cet arrondissement | | | | | | | | II - Mesure de 10 palmi | | | | | | | | III - Cantons où les villages n'utilisent qu'une seule mesure avec un seul nom | | | | | | | | | | | |
|---|---|--------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|---------------------|-------------------------|--------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|---------------------|--|--------------|------------|------------|-------------|---------|------------|--------------------|---------------------|---------|-----------------|-------------------------|
| | A - Noms | | | | B - Usages | | | | A - Noms | | | | B - Usages | | | | A - Noms | | | | B - Usages | | | | C - Longueurs | | | |
| | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | 1 NP | 2 Toile | 3 Vête- ment | 4 Arpen- tage | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | 1 NP | 2 Toile | 3 Vête- ment | 4 Arpen- tage | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | 5 autres | 1 NP | 2 Toile | 3 Vête- ment | 4 Arpen- tage | 1 NP | 2 4 palmi | 3 5 à 10 palmi |
| Corté (1 localité) | | X | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Castifao (3 villages) | | X | X | | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Omessa (7 villages) | | X | X | X | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sermiano (10 villages) | | X | X | | | X | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Venaco (8 villages) | | X | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| San Lorenzo (5 villages) | | X | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Piedicorte (4 villages) | | X | | | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Morosaglia (6 villages) | | X | X | | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Piedieroce (8 villages) | | X | X | | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Alesani (7 villages) | | X | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Vezzani (3 villages) | | X | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ghisoni (2 villages) | | X | X | | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Fiumorbo (2 villages) | | X | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Moita (3 villages) | | X | X | | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Verde (5 villages) | | X | X | X | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 15 cantons (74 villages) | 15 | 13 | 2 | 2 | 15 | 15 | 8 | | | | 8 | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n° 3 : Mesures de longueur et de distance dans l'arrondissement de Bastia

| Cantons et nombres de villages | I - Mesure de 4 palmi à parfois 5 palmi dans cet arrondissement | | | | | | | | | | II - Mesure de 10 palmi | | | | | | | | | | III - Cantons où les villages n'utilisent qu'une mesure avec un seul nom | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|---|--------------|------------|------------|---------|------------|------------|---------|--------------|------------|-------------------------|---------|------------|------------|---------------------|------------|--------------|------------|------------|-------------|--|------------|------------|---------------------|--------------|---------------------|----------------------|--|--|--|
| | A - Noms | | | B - Usages | | | A - Noms | | | B - Usages | | | A - Noms | | | B - Usages | | | A - Noms | | | B - Usages | | | C - Longueur | | | | | |
| | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | 1 NP | 2 Toile | 3 panno | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | 1 NP | 2 toile | 3 panno | 4 Arpen- tage | 1 NP | 2 Braccio | 3 Mazza | 4 Canna | 5 autres | 1 NP | 2 Toile | 3 panno | 4 Arpen- tage | 1 NP | 2 4 à 5 palmi | 3 5 à 10 palmi | | | |
| Bastia (3 villages) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Borgo (3 villages) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | |
| Cardo (3 villages) | | X | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | |
| Brando (3 villages) | | X | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | |
| Lauri (5 villages) | | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | |
| Nonza (4 villages) | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Centuri (5 villages) | | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| San Fiorenzu (3 villages) | X | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sto Pietro (3 villages) | X | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Oleffa (3 villages) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Lama (2 villages) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Murato (4 villages) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Campile (6 villages) | X | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Campitello (6 villages) | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cervione (3 villages) | X | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Vecavato (6 villages) | XX | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Pero (5 villages) | X | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Moriani (5 villages) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| La Porta (13 villages) | XX | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 19 cantons (85 villages) | 11 | 11 | 3 | | 11 | 11 | | | 5 | | | | | 5 | | | 3 | 5 | | | | 7 | 8 | 1 | | 8 | | | | |

Tableau n° 4 : méthode d'évaluation des distances

et des surfaces agraires dans l'arrondissement de Corté en l'An X

| Cantons | Nombre de Villages | I - Types d'évaluation des distances | | | | II - Types d'évaluation des surfaces agraires | | | | |
|-------------|--------------------|--------------------------------------|---|---|----|---|---|----|---|-----|
| | | I-P | A | B | C | I-P | A | B | C | D |
| Corte | 1 | | | | x | | | | x | II |
| Castifao | 3 | | | | x | | | x | | II |
| Omessa | 7 | | | x | | | | x | | II |
| Sermano | 10 | | | x | | | | x | | II |
| Venaco | 8 | | | | x | | | x | | II |
| San Lorenzo | 5 | | | x | | | x | | | III |
| Piedicorte | 4 | | | | x | | | x | | III |
| Morosaglia | 6 | | | | x | | | x | | III |
| Piedicroce | 8 | | | x | | | x | | | III |
| Alesani | 7 | | | | x | | | x | | III |
| Vezzani | 3 | | | | x | | | x | | I |
| Ghisoni | 2 | | | | x | | | x | | I |
| Fiumorbo | 2 | | | | x | | | x | | II |
| Moïta | 3 | | | x | | | x | | | III |
| Verde | 5 | | | | x | | | x | | VI |
| TOTAL | | | 0 | 5 | 10 | | 3 | 11 | 1 | |

Légende des tableaux 4, 5, 6 :

- * *L'ensemble I* présente les différents types de pratiques existant dans les villages des cantons en matière d'évaluation des distances.
 - Colonne I - P** : Cantons où aucune précision n'est possible.
 - Colonne I - A** : cantons dans les villages desquels des mesures définies de distance sont explicitement ignorées ou très peu utilisées.
 - Colonne I - B** : Cantons et villages où s'entrelacent utilisation de mesures définies des distances et appréciation purement empiriques.
 - Colonne I - C** : Cantons et villages où l'évaluation des distances est fondée sur des unités définies et « réglées » (palmo, passo, miglio).
- * *L'ensemble II* présente les différents types d'évaluation des surfaces agraires
 - Colonne I - P** : impossible à préciser
 - Colonne II - A** : Cantons où les villageois et les « experts » apprécient les surfaces agraires à partir de pratiques de travail (la superficie couverte en un jour de février-mars par un piocheur qui définit la *giornata* ; ou l'espace nécessaire pour semencer un *bacino* de céréales) et en n'ayant que pas ou fort peu recours à des mesures fondées sur l'arpentage.
 - Colonne II - B** : Cantons où les villageois et (surtout) les experts apprécient les surfaces en ayant également recours à des unités numériques invariables fondées sur des méthodes d'arpentage.
 - Colonne II - C** : Cantons où l'on utilise que des mesures de surface fondées sur des unités numériques invariables. Les différences de qualité entre les terres de même surface ne sont ici exprimées et appréciées socialement que par des différences de prix de marché.
 - Colonne II - D** : Type dominant de système de culture fin XVIIIème siècle.

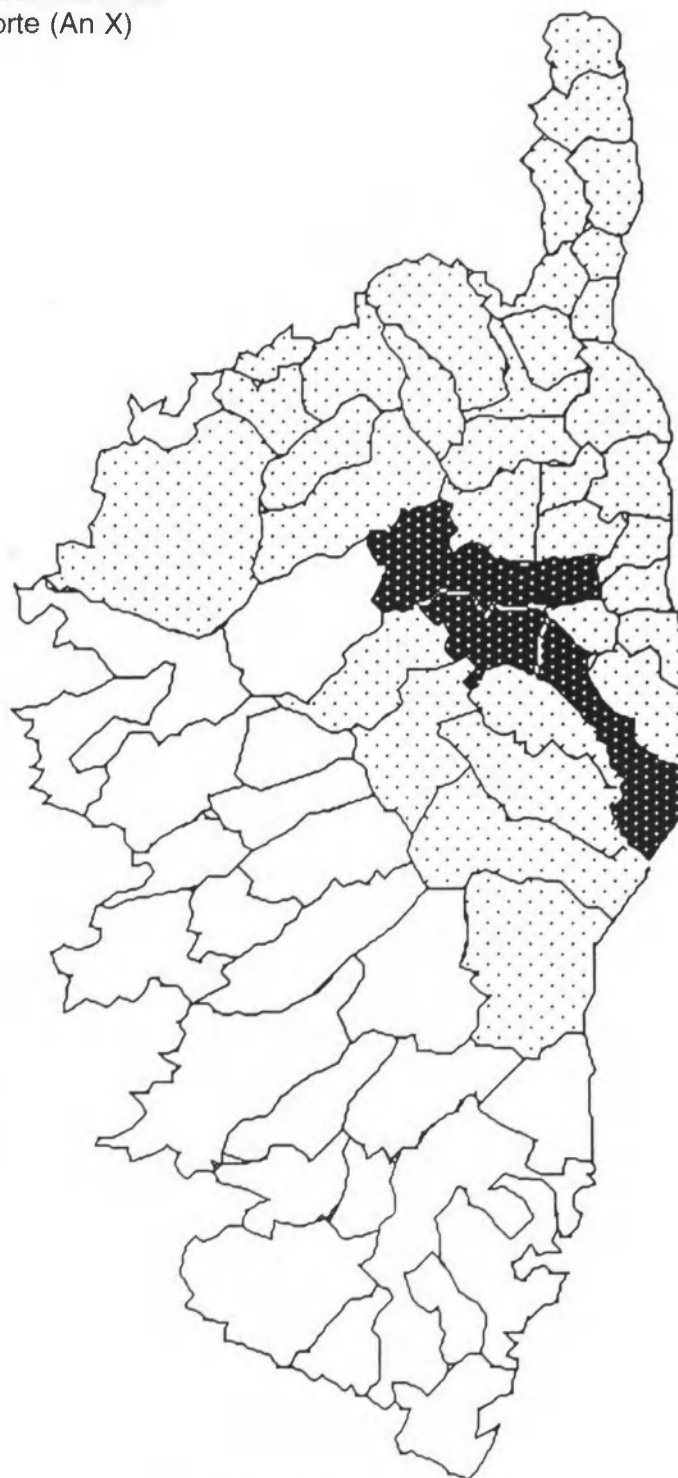
Tableau n° 5 : Méthode d'évaluation des distances et des surfaces agraires dans l'arrondissement de Bastia en l'an X

| Cantons | I - Types d'évaluation des distances | | | | II - Types d'évaluation des surfaces agraires | | | | |
|---------------------|--------------------------------------|---|---|----|---|---|----|---|-----|
| | I-P | A | B | C | I-P | A | B | C | D |
| Bastia | | | | x | | | x | | VI |
| Borgo | | | | x | | | x | | IV |
| San Martino | | | | x | | | x | | VI |
| Brando | | | | x | | | x | | VI |
| Luri | | | | x | | | x | | VI |
| Nonza | | | | x | | | x | | V |
| Rogliano | | | | x | | | x | | VI |
| San Fiorenzo | | | | x | | | x | | VI |
| Murato | | | | x | | | x | | III |
| Sto Pietro | | | | x | | x | | | III |
| Oletta | | | | x | | x | | | IV |
| Lama | | | | x | | | x | | IV |
| Campitello | | | | x | | | x | | III |
| Campile | | | | x | | | | x | V |
| Cervione | | | | x | | | x | | V |
| Vescovato | | | | x | | | | x | V |
| Pero | | | | x | | | | x | V |
| Moriani | | | | x | | | x | | V |
| La Porta | | | | x | | | x | | V |
| TOTAL | | | | 19 | | 2 | 14 | 3 | |

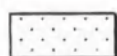
Tableau n° 6 : Méthodes d'évaluation des distances et des surfaces agraires dans l'arrondissement de Calvi en l'An X

| Cantons | I - Types d'évaluation des distances | | | | II - Types d'évaluation des surfaces agraires | | | | |
|-----------------------|--------------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|-----|
| | I-P | A | B | C | I-P | A | B | C | D |
| Belgodère | | | | x | | | | x | III |
| Calenzana | | | | x | | | | x | III |
| Ile Rousse | | | | x | | | | x | VI |
| Muro | | | | x | | | | x | III |
| Olimi-Cappella | | | | x | | | | x | II |
| TOTAL | | | | 5 | | | | 5 | |

Types d'évaluation des distances dans les cantons de Bastia, Calvi et Corte (An X)



intrication des mesures conventionnelles et empiriques



mesures conventionnelles (palmo, pas, miglio)

Deux types de catégories intellectuelles et de pratiques opératoires s'entrelacent ainsi de plus en plus nettement en Corse comme dans l'ensemble du royaume de France à la fin du XVIII^{ème} siècle : d'un côté, celles qui utilisent des modes de mesures fondées sur des définitions élaborées et réglées à partir d'opérations arithmétiques et géométriques (tel le "*passo regolato*" ou "*composito*" ou "*geometrico*" insulaire) et qui sont par excellence les outils des experts, des "*periti*" comme disent les officiers municipaux des villages corses de l'an X.

D'un autre côté, celles qui dans l'appréciation sociale des surfaces agricoles font toujours appel à des outils d'abstraction relative ayant des bases qualitatives concrètes (le rapport unité quantitative de semence - espace ; ou le rapport journée de labour à bras - espace) mais qui ne prennent véritable efficacité opératoire que dans un même terroir et rendent fort approximatives et difficiles comparaison, évaluation et circulation au niveau microrégional, régional, insulaire, intranational. Cela en un moment historique où les besoins de libre circulation des biens, des richesses, des idées, des hommes et celles d'un accès libre et égal aux échanges marchands, au contrôle clair, transparent des unités sociales de mesure deviennent des exigences qui s'enracinent avec force accrue dans les différentes strates de la bourgeoisie ainsi qu'en des couches de plus en plus larges de la paysannerie. De manière régionalement très différenciées mais convergentes (6), les questions de la claire définition et de la maîtrise sociale élargie à la région, et aux relations intrarégionales de l'espace national en genèse intensifiée (tant à la fois au sein du système social et politique de la monarchie absolue et contre lui) deviennent un enjeu politique dans les rapports et conflits entre seigneurs et producteurs des villages.

En Corse, ces processus se manifestent de manière nette et aigue dans le cadre des rapports entre des hauts *principali* et grands propriétaires fonciers qui sont les principaux adjudicataires de la levée de cette lourde rente centralisée que constitue l'impôt royal en nature ("la subvention") (7) et les populations des "*pieve*" et des villages. Au niveau du royaume, ce sont ces exigences globalement accrues de clarification et d'universalisation des mesures ainsi que l'évolution de leurs rapports aux enjeux sociaux et politiques essentiels qui rendent compte de la réalité des efforts et des insurmontables limites en matière d'unification des poids et mesures qui ont existé avant la Révolution. La monarchie absolue qui voulait procéder à cette unification « n'a réussi qu'à faire établir des tables de conversion. Une véritable unification métrologique impliquait la remise en cause des privilèges seigneuriaux, ce qui ne pouvait s'effectuer dans le cadre de la monarchie absolue » souligne un chercheur comme Yannick Marec dans son analyse des travaux de W. Kula (8).

L'ETUDE DES MESURES AGRAIRES ET LES SOURCES CORSES

C'est l'analyse des traits et du mouvement de ces deux grands types de catégories intellectuelles et de pratiques opératoires, celle de leur poids social et spatial respectif et (plus encore) de leurs modes d'entrelacement dans les villages qui sont porteuses de la plus grande richesse de connaissance. Dans ce mouvement et dans ces modes de diffusion sociale et spatiale se cristallisent tout à la fois en effet les niveaux de transformation des forces productives rurales, le niveau d'intensification des échanges marchands et l'évolution des rapports sociaux.

Les mouvements complexes des notions de mesure sont en même temps significatifs des complexes mutations historiques des outillages culturels qui ont lieu au niveau des catégories de pensée et modes de raisonnement. La possibilité existe de pouvoir peut-être mieux saisir ces mutations sociales des catégories abstraites qui portent sur les mesures des longueurs, des distances, des surfaces dans les zones rurales (et même parfois, mais très rarement, au niveau des villages), en un moment historique qui est à la charnière de deux phases capitales de l'histoire sociale humaine. Entendons la période de transition entre les sociétés d'Ancien Régime dominée par la noblesse (et par les rapports seigneurs-paysans) et les sociétés où vont prédominer la bourgeoisie et les rapports sociaux caractéristiques du capitalisme. Les voies de cette transition sont complexes. En

Tableau n° 7 : Etendues de la bacinata dans l'arrondissement de Calvi

| | I - BONNES TERRES | | | | | II - TERRES MEDIOCRES | | | | | III - TERRES « MAUVAISES » | | | | | | | | | |
|---------------|-------------------|-----|------|-------|-------|-----------------------|----|-----|------|-------|----------------------------|-------|-------|-------|----|------|-------|-------|-------|-------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | NP | 2-5 | 5-10 | 10-15 | 15-20 | 20-25 | NP | 2-5 | 5-10 | 10-15 | 15-20 | 20-25 | 25-30 | 30-40 | NP | 5-10 | 10-20 | 20-30 | 30-40 | 40-50 |
| Belgodère | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Calenzana | x | | | | | | x | | | | | | | | | x | | | | |
| Ile Rousse | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Algajola | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Olmi-Cappella | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 1 | | | | | | 5 | | | | | | | | 1 | | | | | |

Légende des tableaux n° 7, 8, 9 :

- I - : Etendue de la bacinata dans les « *bonnes terres* » (Il s'agit surtout des terres de plaine)
 I-1 : colonne rassemblant les cantons où les réponses des villages ne permettent pas de connaître l'étendue moyenne de la bacinata dans les bonnes terres.
 I-2 : Cantons où dans les bonnes terres la bacinata a une surface de 2 à 5 ares.
 I-3 : Cantons où la bacinata dans les bonnes terres a une surface d'environ 5 à 10 ares.
 I-4 : Cantons où dans ces mêmes bonnes terres la bacinata représente 15 à 20 ares.
 I-5 : Cantons où dans les bonnes terres la bacinata représente 20 à 25 ares.
 II - : Etendue de la bacinata dans les « *terres médiocres* » (Il s'agit le plus souvent des terres de pente, de « colline »).
 II-1 : Cantons où les réponses villageoises ne permettent pas de connaître l'étendue de la bacinata dans ce type de terre.
 II-2 : Cantons où la bacinata représente 2 à 5 ares en moyenne dans ce type de terre.
 II-3 : Cantons où la bacinata représente 5 à 10 ares en moyenne dans ce type de terre.
 II-4 : Cantons où la bacinata représente 10 à 15 ares en moyenne dans ce type de terre.
 II-5 : Cantons où la bacinata représente 15 à 20 ares en moyenne dans ce type de terre.
 II-6 : Cantons où la bacinata représente 20 à 25 ares en moyenne dans ce type de terre.
 II-7 : Cantons où la bacinata représente 25 à 30 ares en moyenne dans ce type de terre.
 II-8 : Cantons où la bacinata représente 30 à 40 ares en moyenne dans ce type de terre.

Tableau n° 8 : Etendues de la bacinata dans l'arrondissement de Bastia

| | I - BONNES TERRES | | | | | | | | | | II - TERRES MEDIOCRES | | | | | | | | | | III - TERRES « MAUVAISES » | | | | | |
|--------------|-------------------|-----|------|-------|-------|-------|----|-----|------|-------|-----------------------|-------|-------|-------|----|------|-------|-------|-------|-------|----------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | NP | 2-5 | 5-10 | 10-15 | 15-20 | 20-25 | NP | 2-5 | 5-10 | 10-15 | 15-20 | 20-25 | 25-30 | 30-40 | NP | 5-10 | 10-20 | 20-30 | 30-40 | 40-50 | NP | 5-10 | 10-20 | 20-30 | 30-40 | 40-50 |
| Bastia | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Borgo | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cardo | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Brando | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Luri | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Nonza | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Centuri | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| San Fiorenzu | | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | |
| Sto Pietro | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Oletta | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Lama | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Campitello | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Murato | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Campile | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cervione | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Vescovato | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Pero | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Moriani | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| La Porta | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 13 | 2 | 1 | | | | 10 | 1 | 6 | | | | | | | | | | | | 13 | 1 | 1 | | | |
| | | | | | | | | | | | 2 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | </ | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau n° 9 : Etendues de la bacinata dans l'arrondissement de Corté

| | I - BONNES TERRES | | | | | | II - TERRES MEDIOCRES | | | | | | | | III - TERRES « MAUVAISES » | | | | | |
|--------------------|-------------------|-----|------|-------|-------|-------|-----------------------|-----|------|-------|-------|-------|-------|-------|----------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | NP | 2-5 | 5-10 | 10-15 | 15-20 | 20-25 | NP | 2-5 | 5-10 | 10-15 | 15-20 | 20-25 | 25-30 | 30-40 | NP | 5-10 | 10-20 | 20-30 | 30-40 | 40-50 |
| Corté | x | | | | | | | | x | | | | | | x | | | | | |
| Castifao | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Onessa | | | x | | | | | | | x | | | | | | | x | | | x |
| Sermano | x | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | |
| Venaco | x | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | |
| San Lorenzo | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Piedicorte | x | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | |
| Morosaglia | x | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | |
| Piedicroce | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Alesani | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| Vezzani | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ghisoni | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Fiumorbo | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Moïta | x | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | |
| Verde | x | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | |
| | 11 | 2 | 1 | | | | 4 | | 3 | 8 | | | | | 13 | | 1 | | | 1 |

France, cette transition s'opère avec la Révolution. Elle voit naître un "système métrique" qui, lentement, connaîtra une diffusion de plus en plus universelle sur la planète. Dans ce cadre, en dépit de leurs limites, les informations et commentaires présentés par les officiers municipaux des 191 villages, des 39 cantons des arrondissements de Calvi, Bastia, Corté en réponse aux questions de "*l'Elenco di dimande*" préfectoral de l'an X (9), peuvent être d'apport précieux pour la connaissance ethno-historique du mouvement d'ensemble des concepts et des modes opératoires de mesure qui existent en Méditerranée et en France à la fin du XVIIIème siècle.

Au travers de leurs incontestables et parfois pesantes lacunes, ces documents insulaires permettent peut-être en effet de contribuer à surmonter certaines des rudes difficultés que les sources historiques dressent devant les chercheurs sur deux terrains essentiels : celui de la compréhension des contenus et du mouvement complexe des mesures utilisées dans les campagnes; celui aussi de leur traduction en unités du système métrique.

Ces difficultés tiennent à beaucoup d'égards à la fluidité sémantique (10) et à la variabilité de contenus de ces mesures anciennes; cette fluidité et cette variabilité de contenus sont inséparables de leur caractère d'outils d'abstraction tout à la fois réelle et relative. Entendons, une abstraction enracinée en des pratiques productives concrètes mais d'universalité limitée, un type historique d'abstraction où s'expriment et se mêlent aussi bien les réalités du travail (de la céréaliculture ou de la viticulture locales) que celle de la valeur d'usage et de la valeur marchande. Les obscurités qui touchent à la notation et à la transcription des mesures et par là aussi, à leur traduction en unités du système métrique au début du XIXème siècle, se trouvent amplifiées par la faible maîtrise sociale existant dans les campagnes (exception faite, en partie au moins, pour les experts) du calcul décimal et des opérations arithmétiques (11). Nombre d'ambiguïtés en résultent en matière de verbalisation puis de mise par écrit des informations villageoises qui concernent les surfaces.

C'est ainsi que les réponses des communes corses attribuent par exemple maintes fois (et sans autre précision) à telle mesure de superficie agraire une valeur de "*cento palmi quadrati*". Ce qui peut renvoyer aussi bien à la surface d'un quadrilatère de 10 palmi de côté... qu'à celle d'un quadrilatère de 100 palmi de côté. Pareilles ambiguïtés sont fréquentes en d'autres zones que la Corse. Elles sont porteuses d'une redoutable obscurité. Celle-ci ne peut être levée que par le recours aux commentaires éventuellement fournis par les informateurs au niveau des villages eux-mêmes. Ce sont justement ces commentaires et ces données communales qui ailleurs font trop souvent défaut dans les documents constitués par les arrêtés officiels, les appréciations individuelles de tel ou tel observateur, les enquêtes qui globalisent au niveau départemental et même dans les tables de conversion (12). Cela d'autant plus que, dans le Var par exemple, si on trouve la référence aux cantons comme modèle pour une grappe de communes, dans les tables de conversion les chiffres de ce niveau sont rarement fournis; ces tables donnent ceux du chef-lieu de district en ajoutant qu'ils sont "valables pour toutes les communes du district" (13).

C'est par rapport à ces problèmes que les sources corses, si elles ont l'inconvénient de ne pas disposer de tables officielles de conversion, présentent en partie des aspects précieux et originaux. Les données globales qu'elles nous fournissent au niveau insulaire (14) ont été utilisées dans les études publiées jusqu'ici (15). Dans l'ensemble, ces études (qui cependant négligent toutes par ailleurs d'examiner les données fournies par les informateurs de près de 200 villages du début des années 1800) sont d'apport précieux. Elles permettent surtout de prendre un aperçu approximatif des valeurs différentes revêtues dans les "capitales", des régions insulaires par les unités de poids, de mesures, de capacités (concernant les liquides et les matières sèches) et de mesures des longueurs. Ces études ne peuvent cependant donner à connaître les valeurs de ces mesures de capacité ou de longueur dans les villages des cantons qui ont succédé aux "pieve". Ce net inconvénient présente cependant une gravité peut-être relativement réduite en matière de capacité et de longueur. Cela dans la mesure où les études menées en d'autres régions de France montrent que les mesures de capacités et de longueurs sont celles qui présentent le plus d'homogénéité zonale et

Tableau n°10 : La giornata dans l'arrondissement de Calvi

| | I | II - La giornata | | | | | | | | | | | | |
|---------------|-----------|----------------------------|----------|---|---|---------------------------------|--------------|---------------|-------------------|--------------|---------------|-----------------------|--------------|---------------|
| | | A - Rapports à la bacinata | | | | B - Terres médiocres (moyennes) | | | C - Bonnes terres | | | D - Terres difficiles | | |
| | | 1 IP | 2 | 3 | 4 | 1 IP | 2 1 à 5 ares | 3 5 à 10 ares | 1 IP | 2 1 à 5 ares | 3 5 à 10 ares | 1 IP | 2 1 à 5 ares | 3 5 à 10 ares |
| Belgodère | 6 | | x | | | | x | | x | | | x | | |
| Calenzana | 5 | | x | | | | x | | x | | | x | | |
| Ile Rousse | 6 | | x | | | | x | | x | | | x | | |
| Algajola | 8 | | x | | | | x | | x | | | x | | |
| Olmi-Cappella | 4 | x | | | | | x | | x | | | x | | |
| TOTAL | 29 | 1 | 4 | | | | 5 | | 5 | | | 5 | | |

Légende des tableaux 10, 11, 12 concernant la giornata :

Colonne I : Nombre de villages de chaque canton concernés par l'enquête de l'An X

Colonnes II- A1 à A4 : Rapport d'étendue entre la *bacinata* de céréales et la *giornata* de vigne soit :

II - A1 : Cantons pour lesquels il n'existe pas de données

II - A2 : Cantons dans les villages desquels la *bacinata* est d'une superficie égale à celle d'une à deux *giornate*

II - A3 : Cantons dans les villages desquels la *bacinata* est d'une superficie égale à celle de 2 à 3 *giornate*

II - A4 : Cantons dans les villages desquels la *bacinata* équivaut à 3 ou 4 *giornate*

Les colonnes II - B1 à 3, II- C1 à 3 et II- D1 à 3 présentent la valeur moyenne approximative en ares de la *giornata* dans les villages de chaque canton, soit :

II - B : Etendue en ares dans les « *terres médiocres* » (considérées par ailleurs en l'An X comme ayant une qualité moyenne)

II - B1 : Cantons et villages pour lesquels aucune précision n'est possible

II - B2 : Cantons dans les villages desquels la *giornata* a une superficie d'environ 1 à 5 ares

II - B3 : Cantons dans les villages desquels la *giornata* a une superficie d'environ 5 à 10 ares

Pour la colonne II - C (Etendue de la *giornata* dans les bonnes terres) et **la colonne II - D** (Etendue de la *giornata* dans terres « macchiose », difficiles à travailler, mauvaises). Les colonnes II - C1, II - C2, II - C3 et II - D1, 2 et 3 ont les mêmes légendes que II - B1, II - B2 et II - B3.

de facilité de traduction en unités métriques (16). L'examen des réponses des 191 villages de l'enquête de l'an X confirme en partie cette caractéristique pour la Corse (17).

L'obscurité ou l'ombre que comportent ces publications sont infiniment plus denses et plus étendues en ce qui concerne la connaissance des mesures agraires des terres emblavées en céréales ou des terres plantées de vignes dans les villages des cantons d'il y a 200 ans. Il est pourtant en partie possible de faire reculer les ombres sur ce chantier si difficile au niveau français, européen et méditerranéen, des mesures agraires. Les données corses présentent même ici, revenons-y, des caractères et des richesses précieuses et qui souvent manquent ailleurs. L'île ne dispose pas, on l'a dit, de tables de conversion. L'analyse peut cependant s'appuyer sur l'écoute ethno-historique critique et raisonnée, des mots et des commentaires des maires et conseillers municipaux des villages des différents cantons des trois arrondissements (Calvi, Corté, Bastia), du département du

Tableau n° 11 : La giornata dans l'arrondissement de Corté

| | I | II - La giornata | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|----|--------------------|-----------------------------|---|---|---|---------------------------------|--------------|---------------|-------------------|--------------|---------------|-----------------------|--------------|
| | | Nombre de villages | A - Rappports à la bacinata | | | | B - Terres médiocres (moyennes) | | | C - Bonnes terres | | | D - Terres difficiles | |
| | | | 1 IP | 2 | 3 | 4 | 1 IP | 2 1 à 5 ares | 3 5 à 10 ares | 1 IP | 2 1 à 5 ares | 3 5 à 10 ares | 1 IP | 2 1 à 5 ares |
| Corté | 1 | x | | | | x | | | x | | | x | | |
| Castifao | 3 | x | | | | x | | | x | | | x | | |
| Omessa | 7 | | | x | | | x | | | x | | x | | |
| Sermano | 10 | | | x | | | x | | x | | | x | | |
| Venaco | 8 | | | | x | | x | | x | | | x | | |
| San Lorenzo | 5 | | | | x | x | | | x | | | x | | |
| Piedicorte | 4 | | | | x | | x | | x | | | x | | |
| Morosaglia | 6 | | | x | | | x | | x | | | x | | |
| Piedicroce | 8 | x | | | | x | | | x | | | x | | |
| Alesani | 7 | | | x | | x | | | x | | | x | | |
| Vezzani | 3 | | | | x | | x | | x | | | x | | |
| Ghisoni | 2 | | | | x | | x | | x | | | x | | |
| Fiumorbo | 2 | | x | | | | x | | | x | | x | | |
| Moïta | 3 | | | | x | | x | | x | | | x | | |
| Verde | 5 | | x | | | | x | | x | | | x | | |
| TOTAL 15 cantons | 77 | 3 | 2 | 4 | 6 | 5 | 10 | | 13 | 2 | | 15 | | |

Tableau n° 12 : La giornata dans l'arrondissement de Bastia

| | I | II - La giornata | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|----|--------------------|-----------------------------|---|---|----|---------------------------------|--------------|---------------|-------------------|--------------|---------------|-----------------------|--------------|
| | | Nombre de villages | A - Rappports à la bacinata | | | | B - Terres médiocres (moyennes) | | | C - Bonnes terres | | | D - Terres difficiles | |
| | | | 1 IP | 2 | 3 | 4 | 1 IP | 2 1 à 5 ares | 3 5 à 10 ares | 1 IP | 2 1 à 5 ares | 3 5 à 10 ares | 1 IP | 2 1 à 5 ares |
| Bastia | 3 | | x | | | x | | | x | | | x | | |
| Borgo | 3 | | x | | | | x | | x | | | x | | |
| Cardo | 3 | | | x | | x | | | x | | | x | | |
| Brando | 3 | | x | | | | | x | x | | | x | | |
| Luri | 5 | | x | | | x | | | x | | | x | | |
| Nonza | 4 | | | x | | x | | | x | | | x | | |
| Centuri | 5 | | | x | | x | | | x | | | x | | |
| San Fiorenzu | 3 | | | | x | | x | | x | | | x | | |
| Sto Pietro | 3 | | | x | | | x | | x | | | x | | |
| Oletta | 3 | | | x | | x | | | x | | | x | | |
| Lama | 2 | x | | | | x | | | x | | | x | | |
| Murato | 4 | | | x | | | x | | x | | | x | | |
| Campitello | 6 | x | | | | x | | | x | | | x | | |
| Campile | 6 | | | x | | | x | | x | | | x | | |
| Cervione | 3 | | x | | | x | | | x | | | x | | |
| Vescovato | 6 | | x | | | | x | | x | | | x | | |
| Pero | 5 | x | | | | x | | | x | | | x | | |
| Moriani | 5 | x | | | | x | | | x | | | x | | |
| La Porta | 13 | | x | | | | | x | x | | | x | | |
| TOTAL 19 cantons | 85 | 4 | 7 | 7 | 1 | 11 | 6 | 2 | 19 | | | 19 | | |

**Tableau n° 13 : Données approximatives sur la *bacinata* et la *giornata* d'après les réponses des 191 villages des 39 cantons des arrondissements de Calvi, Bastia, Corté en l'An X .
Appréciations globales assez vagues et incertaines des contrôleurs des contributions directes en 1850 sur la *bacinata* pour l'arrondissement d'Ajaccio et de l'enquête agricole de 1866 au niveau insulaire d'ensemble.**

| Arrondissements | Etendue en ares de la <i>bacinata</i> en : | | | Etendue en ares de la <i>giornata</i> | Nombre de <i>giornata</i> que représente une <i>bacinata</i> en moyenne |
|---|--|------------------------------|--|---------------------------------------|---|
| | Plaine bonnes terres | Colline Terres médiocres | Terres « mauvaises » et « macchiose » | de vigne dans les terres médiocres | |
| Calvi | | 4 | 5 à 10 ? | de 1-2 à (surtout) 2,5 | de 1 à 2 |
| Bastia | 2 à 5 | 5 à 6 | 14 à 23 voire 35 | de 1-2 à 3 | de 2 à 3 |
| Corté | 2 à 5 | 6 à (surtout) 13 à 14 | 20 à (parfois) 50 | de 2-3 à 3-4 | de 2-3 à 4-5 |
| <i>Fourchette en l'an X</i> | 2 à 5 | 4 à 6 à (parfois) 13 à 14 | 14 à 20 voire 30 et plus | de 2-3 à 3-4 | de 2 à 3 |
| Ajaccio (contrôleurs des contributions vers 1850) | 12 | 20 à 21 ? | 20 à 21 ? | | |
| Corse (Enquête agricole de 1867) | 5 à 6 | 7 à 8 ? | 7 à 8 ? | | |

Golo en l'An X. Cette analyse en dépit du caractère incomplet de ces sources villageoises (qui ne concernent pas, hélas, les communes et cantons du département du Liamone, lointain prédécesseur pour l'essentiel de l'actuelle Corse du sud) permettra de peut-être mieux éclairer quelques-uns des traits des outillages... et des méthodes opératoires qui caractérisent le mouvement des mesures dans les campagnes corses à la fin du XVIIIème siècle.

Les pages qui vont suivre se proposent seulement de contribuer à l'élaboration de l'Atlas ethno-historique de la Corse en présentant quelques tableaux où les réalités villageoises sont regroupées en traits cantonaux. Ces tableaux élaborés à partir de l'examen préalable et comparatif des réponses des 191 villages porteront essentiellement sur les mesures de longueur et (surtout) sur la question (la plus rude au demeurant sur le chantier de l'épistémologie ethno-historique des mesures dans les campagnes) des mesures agraires. L'analyse des données fournies par les paroles de nos informateurs ruraux permet de situer les traits caractéristiques des mesures de longueur, de distance et de surface au niveau de chaque canton. Ce sont ces traits cantonaux que l'on retrouvera dans les tableaux 1 à 12. Je présenterai également dans une étude ultérieure les données propres à chaque village des 39 cantons des arrondissements de Bastia, Calvi et Corté qui ont répondu à l'enquête de l'an X. C'est afin de faciliter l'élaboration de cartes aptes à permettre une représentation mieux lisible des différences et des convergences spatiales que l'on a choisi de présenter ici des tableaux de niveau cantonal. Ils fournissent un aperçu approximatif des traits d'ensemble qui apparaissent après l'examen minutieux et comparatif des réponses de chaque village.

LES TRAITS D'HOMOGENÉITÉ DE LA MESURE DES LONGUEURS : LE CAS DES TISSUS

C'est au niveau de l'évaluation de la longueur des tissus comme les toiles et le "*panno*" (au drap Corse) que les mesures utilisées dans les 191 villages, des cantons, des arrondissements, du département du Golo présentent, au travers même de réelles disparités, la plus forte homogénéité et la plus forte universalité. Elle est ici significative de la maîtrise sociale acquise au fil des siècles dans l'utilisation et le travail de matériaux comme les tissus qui sont à la base d'équipements domestiques (vêtements, literie...) ou productifs (sacs, besaces, draps) sans cesse nécessaires et de l'ancienneté et de l'intensité de la circulation marchande à long rayon (les toiles importées) ou à court rayon (le *panno*) des divers types sociaux d'échanges de ces produits.

Les valeurs et les noms des unités de base de la mesure des tissus manifestent en effet de forts nets traits d'homogénéité dans les cantons et les arrondissements du Golo. Cette mesure se fait avec des unités qui (comme d'ailleurs toutes les mesures de distance et de surface) partent toutes du *palmo*, lui-même divisible "in-mezzo, terzo o quarto" (comme le note le village de Luri) ou encore en trois tiers ou par ailleurs encore en "12 oncie" ou "12 pollici", (soit des pouces de 2 centimètres environ l'un). Le "*palmo*" est long de 0,24 à 0,25 centimètres et est l'équivalent de l'empan français. C'est là ce que soulignent à leur manière les informateurs du village de San Angelo dans l'arrondissement de Calvi en disant qu'il n'y a "qu'une seule mesure de base le pan" (sic). Il peut exister dans les communes des palmi étalonnés en toile (19).

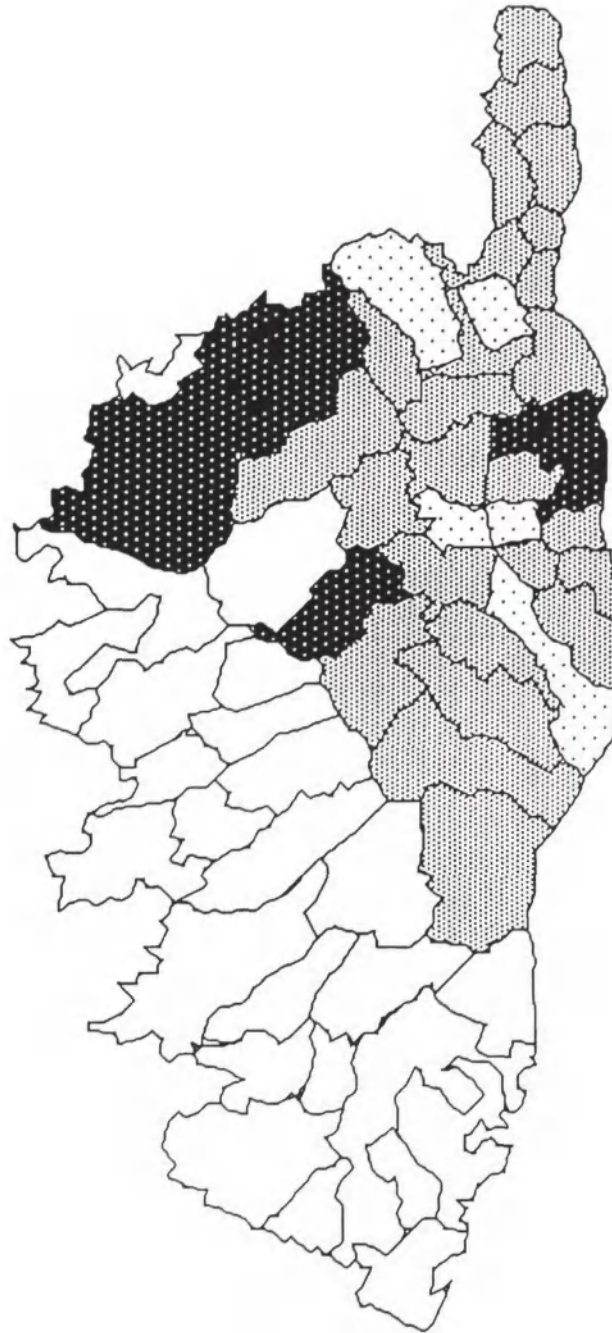
Les unités de mesure des tissus ont une longueur de 4 palmi (soit environ un mètre) dans tous les villages des cantons des arrondissements de Corté et de Bastia (cf. tableaux n° 2 et 3, colonne I). Les réponses des officiers municipaux des communes de l'arrondissement de Calvi attestent par contre que les mesures des tissus sont ici constituées de 5 palmi (soit environ 1,20 m à 1,25 m) (cf. tableau n° 1, colonne I). Très rarissimes, sont par contre les villages, où l'on recourt à une unité de 10 palmi (environ 2,40 m à 2,50 m) pour mesurer les tissus (20). Les mesures de calcul de la longueur des tissus se fondaient sur des étalons qui sont des baguettes en bois : il s'agit d'une "*mazza di legno di 4 palmi*" (village de Crocchia, canton de Campile, arrondissement de Bastia), ou d'un "*bastone detto braccio*" (village de Campana, canton de Piedicroce d'Orezza, arrondissement de Corté). Ces baguettes peuvent être accompagnées de sous-multiples matérialisés par "*un mazzetto di 2 palmi*" (21).



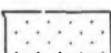
Aussi ces mesures des tissus portent-elles le nom de *mazza* ou de *braccio* (bras) dans l'immense majorité des villages des cantons des arrondissements de Calvi (22), de Corté (23) et de Bastia (24). Il en est même qui parlent de "*mazza é braccio*" (baguette et bras) (25) ou de "*mazza di braccio*" ("baguette de bras" ou plutôt "baguette de la longueur du bras") (26). A l'inverse, les cantons où les villageois donnent également le nom de *canna* à ces unités de mesures de tissus, longues de 4 à 5 palmi, sont fort peu nombreux (27). Les termes de *braccio* ou de *mazza* sont ainsi tout à la fois pratiquement interchangeables et d'une présence conjointe qui ne se dément qu'en quelques rares cantons (28). On retrouve ainsi au niveau des vocables de ces usuelles mesures des tissus la même force d'homogénéité et d'universalité spatiale que l'on peut constater au niveau de leur longueur.

LA LONGUEUR DES DISTANCES ET DES TERRAINS : "PASSO REGOLATO" ET "PERTICA GEOMETRICA"

Ces traits d'homogénéité et d'universalité sont de force encore notoire en matière de mesure des distances et des longueurs des terrains. Il n'est ainsi pas de canton dont les villages déclarent ignorer (ou fort peu pratiquer) l'usage de mesures précisément définies (29). A l'inverse, l'immense majorité des cantons est constituée de communautés rurales où l'évaluation des distances est fondée sur des mesures définies et "réglées" : c'est le cas dans 11 cantons sur 15 dans l'arrondissement de Corté et de tous ceux des arrondissements de Calvi et de Bastia (30).

Types d'évaluation des surfaces agraires,
selon l'enquête de l'An X



-  emploi de mesures de surfaces fondées sur des unités numériques invariables
-  appréciation des surfaces par unités numériques invariables fondées sur des méthodes d'arpentage
-  appréciation empirique des surfaces (pratiques de travail)

L'évaluation des distances à la fin du XVIIIème siècle s'effectue avec des unités de mesure ou d'arpentage dont l'histoire est déjà longue; on les retrouve en tous les cantons : c'est le cas pour le pas (*passo*), la *canna*, le mille (*miglio* ou "*miglio di corsica*" selon le village de Costa dans l'arrondissement de Calvi; ou "*miglia italiana*" comme le disent les officiers municipaux d'Asco et de quelques autres villages) constitué de 1 000 pas. Le pied (32) (*piede*) et la lieue (*lega*) sont d'attestation beaucoup moins fréquente.

Il est un autre signe de cet enracinement et de ce dynamisme spatial de la recherche sociale de la précision dans l'évaluation et la communication des mesures de distance; Entendons le recours à des outils d'arpentage : Il s'agit de la *canna* de 10 palmi (2,45 m) qui est explicitement attestée en 16 cantons (cf. tableau 1, 2, 3 colonnes II - A4 et II - B4), ou de la *pertica geometrica* comme, avec d'autres localités, l'appelle le village de Penta, canton de Vescovato; ceux du canton de Calvi parlent de "*pertica o canna*" que peuvent parfois aussi utiliser les experts; Il s'agit encore de "*la funa misurata a palmi*" (la corde a la longueur mesurée en palmi) (33). Ces unités sont définies en termes précis, géométriquement réglés (*regolati*) et ont des valeurs très proches : le "*passo geometrico*" ou "*passo regolato*" mesure 3 palmi 1/3 dans l'arrondissement de Calvi soit 0,99 centimètres (34). Il mesure 4 palmi soit 0,99 cm dans celui de Bastia (35). Il paraît par contre mesurer 3 palmi soit 0,74 cm dans quelques villages et cantons de celui de Corté (36). ces valeurs peuvent même être identiques : c'est le cas pour la *canna* ou pour la *pertica* d'arpentage des terres qui ont généralement 10 palmi de longueur (soit 2,45 m à 2,50 m) dans les cantons des arrondissements de Corté, de Bastia et de Calvi (37); c'est aussi le cas pour le *miglio* qui est partout défini comme ayant 1 000 pas.

La tendance à la précision et à l'homogénéisation des mesures et des procédures opératoires mises en oeuvre dans l'évaluation et la définition des distances est ainsi devenue forte. Ce phénomène s'accompagne en même temps dans les villages corses de la fin du XVIIIème siècle du maintien de disparités bien plus nettes que celles qui ont pu être relevées en matière de longueur des tissus. Ces disparités se manifestent à des plans différents. Il en va en partie ainsi au niveau des pratiques et définitions opératoires; c'est le cas avec la longueur différente attribuée au *passo* qui (au travers même de la tendance à l'homogénéité) se manifeste ici et là dans l'arrondissement de Corté. C'est le cas avec tout à la fois la réalité du mouvement de mise en oeuvre d'unités toutes réglées géométriquement comme le *passo* (de 0,99 cm), la *canna* (de 2,45 m) et par ailleurs la tendance attestée en divers cantons à la spécialisation préférentielle de ces unités en fonction de la nature des cultures qui occupent le sol : le *passo* étant plutôt utilisé pour les terres à céréales, la *canna* plutôt employée pour les vignes (38).

Ces disparités peuvent être observées sous deux aspects. Ils concernent les niveaux de maîtrise sociale des pratiques et concepts opératoires réglés et définis avec rigueur géométrique. L'un de ces aspects, déjà enraciné dans le passé, appelé à durer longtemps (et dont les contenus vont se renouveler avec le passage au système métrique) est celui qui différencie les experts, les "*periti*", maîtres expérimentés des *passi regolati* ou *geometrici* (39) et les autres habitants des villages.

L'autre type de disparités (et que nous retrouverons de façon bien plus accusée en matière d'évaluation des surfaces agraires) est de nature culturelle et spatiale. Deux pôles apparaissent en effet dans l'espace insulaire de la fin du XVIIIème siècle. L'un de ces pôles est celui où domine le type d'outillage opératoire mental qui est diffusé parmi les ruraux des villages des cantons de l'arrondissement de Calvi ou des villages du Cap Corse (comme Luri par exemple). Dans ces communes, toutes les unités sont définies avec précision et les longueurs (et plus significativement encore, nous allons le voir) les surfaces des terres ont toutes, pour les mêmes unités, une valeur invariable. L'autre pôle est celui qui caractérise particulièrement des cantons comme ceux d'Omessa, de Sermano, de San Lorenzo, de Moïta ou de Piedicroce, d'Orezza dans l'arrondissement de Corté (cf. tableau n° 4, colonne I - B). *Palmi et passi* n'y sont pas inconnus mais, ici, ces mesures "réglées" (et pas seulement le *miglio*, lequel peut faire l'objet d'évaluations "au coup d'œil" même à Belgodère dans l'arrondissement de Calvi) sont peu utilisées ou sont mises en oeuvre de manière très approximative par les experts eux-mêmes (40).

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONCEPTS OPÉRATOIRES, L'ÉVOLUTION SPATIALE ET LES SURFACES AGRAIRES

C'est au niveau des mesures agraires des superficies emblavées ou plantées en vignes que se manifestent de la manière la plus éclairante, l'inégal développement et la complexité des entrelacements contradictoires qui caractérisent l'évolution sociale des pratiques et des outillages conceptuels dans cet assez vaste ensemble de villages méditerranéens de la fin du XVIII^{ème} siècle que font parler les sources corses. J'évoquerai brièvement, ici, ces traits à partir du recours à la colonne II des tableaux 4, 5, et 6. Je reviendrai ensuite sur les valeurs en surface de la *bacinata* et de la *giornata* ainsi que sur leurs rapports respectifs. Les données des réponses villageoises, au travers de leurs lacunes et de leurs incertitudes, permettent de saisir ces valeurs et ces rapports. Elles nous donnent ainsi un aperçu de fourchette probable des grandeurs de ces réalités au niveau des cantons (cf. tableaux n° 7, 8, 9, 10, 11, 12).

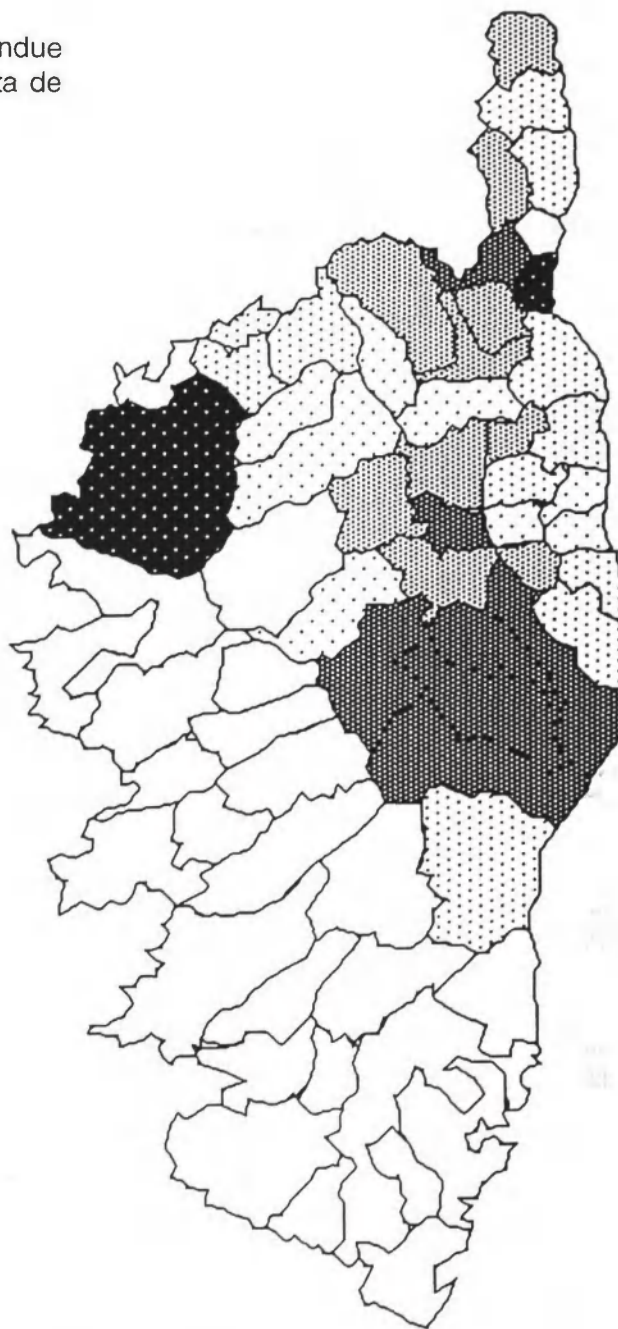
Les méthodes et notions opératoires en matière de surfaces agraires qui existent dans le Golo, en l'an X, me paraissent appeler quelques observations.

Première observation : Il faut souligner la forte présence (au travers de nettes inégalités de développement) et l'incontestable expansion des pratiques d'arpentage (dont nous avons vu les aspects), ainsi que celle de l'élaboration et de l'usage social d'outils intellectuels qui permettent une évaluation stable, précise et de portée universalisable des surfaces agraires. Les "pas" géométriquement définis, la *canna* et la *pertica* d'arpentage, règnent sans partage dans l'arrondissement de Calvi; ils sont connus aussi (même si c'est de manière moins intensive) et utilisés dans le Cap Corse, la zone de Campitello, celle de la Casinca et de la Porta ou encore par exemple dans le canton de Venaco, d'Orezza, de Verde, d'Omessa. Il est significatif de constater que la connaissance des méthodes d'évaluation de la *bacinata* (ou plus rarement la *mezzinata* qui vaut partout 6 *bacinate*) et de la *giornata* en termes d'unités de surface invariables et stables car fondés sur des opérations géométriques et arithmétiques de multiplication du côté par le côté (du quadrilatère auquel est idéalement assimilé le terrain) marquent les propos (ce qui n'implique d'ailleurs point toujours une pratique rigoureuse et régulière) des officiers municipaux des arrondissements de Bastia et de Corté (41). Les commentaires municipaux qui attestent du maniement du concept de surface et de la maîtrise de la multiplication (42) du côté par le côté se manifestent avec clarté jusqu'en des villages de cantons (43) où par ailleurs la grande majorité des ruraux n'utilisent encore que faiblement ou marginalement ces outillages de pensée.

Deuxième observation : Le caractère complexe et très inégalement développé, au niveau social et spatial, à la fin du XVIII^{ème} siècle de ce cheminement rural vers un système de mesure des superficies agraires qui esquisse et annonce le système métrique. Trois ensembles mouvants de réalités nous apparaissent (cf. tableaux n° 4, 5, 6, colonne II - A, B, C).

Le premier ensemble est celui des cantons où la mesure et l'évaluation géométrique des surfaces agraires à partir d'unités opératoires définies comme invariables, quelque soit la qualité des terres, sont devenues dominantes, prégnantes et courantes; dans ces cantons, les informateurs municipaux attestent que les villageois n'ignorent ni les variations concrètes de taille de la *bacinata* ou de la *giornata*, ni les définitions de ces dénominations en termes d'espace nécessaire à l'ensemencement ou en termes de temps journalier de labour à bras. Mais ces mêmes informateurs notent tous que les surfaces se définissent à partir d'unités réglées de longueur et à partir d'opérations (le produit du côté par le côté) arithmétiques, les unités de surface qui en résultent ayant une grandeur invariable. Dans les villages de ces cantons, les officiers municipaux soulignent que les différences de valeur et de qualité des terres ne s'expriment point par des variations de surface (de la *bacinata* ou de la *giornata*), mais, à surface géométrique égale, par des différences et des variations des *prix de marché*. Il est éclairant et significatif que cette situation soit par excellence celle des villages et des cantons de l'arrondissement de Calvi (cf. tableau n° 6, colonne II - C), zone ou depuis des

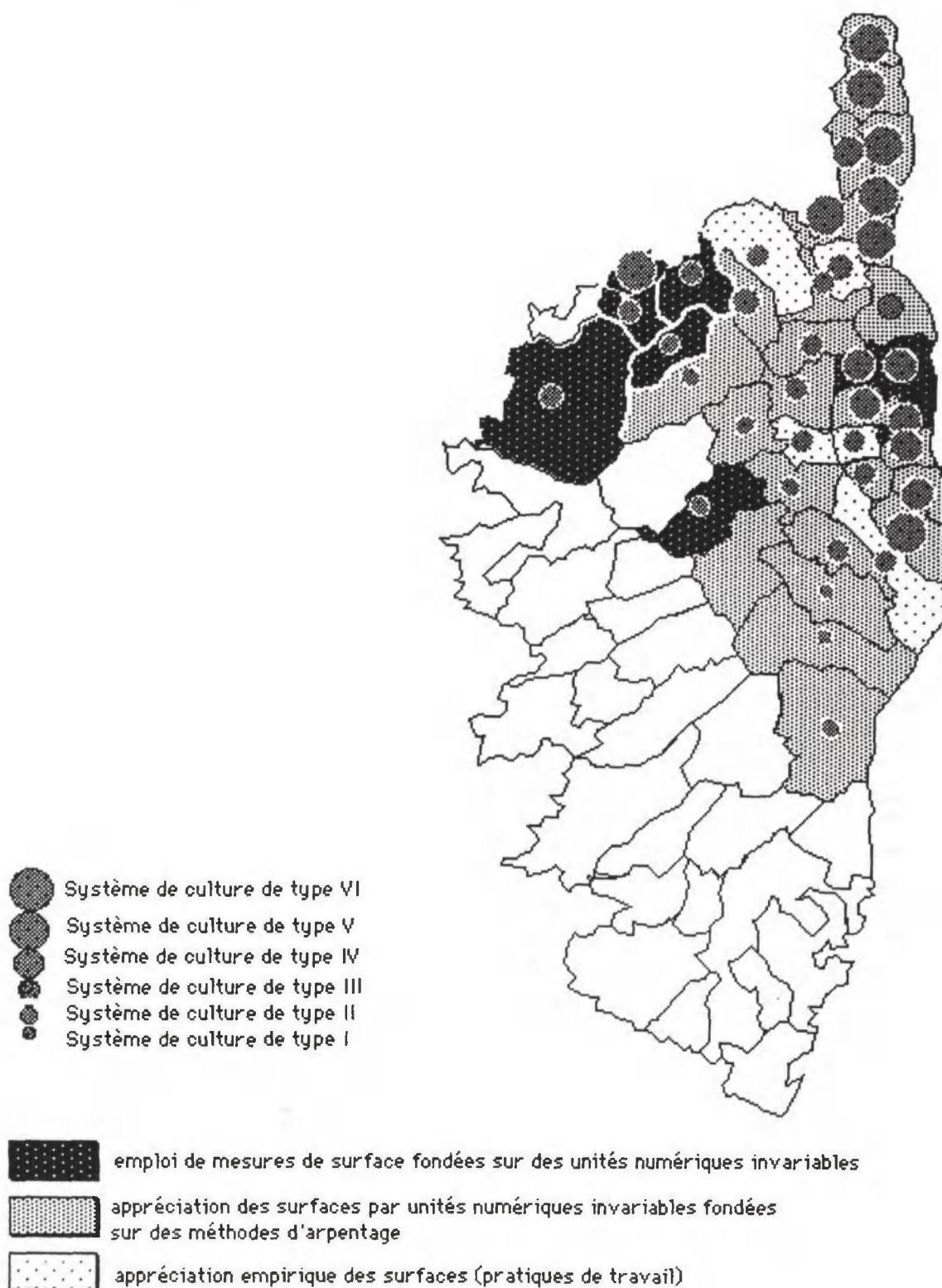
“Giornata” et “bacinata” : rapports d’étendue entre la bacinata de céréales et la giornata de vignes, selon l’enquête de l’An X



siècles s’est développée une agriculture polyculturelle marquée aussi par l’essor de l’oléiculture (cf. colonne II - D) et par l’insertion dans les échanges marchands avec les autres régions de Corse comme avec le continent. Ce cas de figure marque des cantons (44) comme ceux de la Casinca (cf. tableau n° 5, colonne II -C) mais il est fort rare dans l’arrondissement de Corté (cf. tableau n° 4, colonne II - C).

Le deuxième ensemble est celui des villages et cantons où s’entrelacent étroitement connaissance et pratique (surtout chez les experts) des unités et du calcul géométriques des surfaces et par ailleurs des évaluations paysannes des *bacinate* et des *giornate* conçues comme des unités variables et définies en termes qualitatifs de fertilité ou de temps moyen journalier de travail à bras (45). Ces cantons et villages prédominent dans les zones intérieures et montagneuses. Ils sont de loin majoritaires dans l’arrondissement de Corté (cf. tableau n° 4, colonne II - B) et dans celui de Bastia (tableau n° 5, colonne II - B). Encore faut-il mettre à part le cas des cantons du Cap Corse. Les réponses de villages des cantons de Nonza ou de Rogliano le montrent : méthodes et défini-

Types d'évaluation des surfaces agraires et types dominants de systèmes de culture, fin XVIIIème siècle



tions géométriques en matière de surfaces agraires, appréciation des valeurs et qualités en terme de prix sont connues. C'est avec une claire lucidité raisonnée que les officiers municipaux analysent la prégnance des évaluations qualitatives et le faible usage des mesures géométriques des surfaces dans une partie des terres cultivées dans leurs villages. Ils expliquent ce faible usage par le caractère réduit et limité des surfaces emblavées en céréales dans ces villages de très forte place de la viticulture (cf. note 44).

Le troisième (et dernier) ensemble est composé d'un nombre restreint de villages et de cantons que l'on trouve dans les zones intérieures et montagneuses (46) : soit 2 dans l'arrondissement de Corté (cf. tableau n° 4, colonne II - A), 2 dans celui de Bastia (tableau n° 5, colonne II - A). Les mesures de surface à base géométrique ne sont pas ici ignorées. Ce sont cependant les évaluations concrètes (en terme d'espace nécessaire à l'ensemencement d'un *bacino* de céréales ou de temps journalier nécessaire au piochage d'une vigne par un travailleur), elles-mêmes déclarées variables avec la nature des terres, qui sont en fait socialement hégémoniques. En ces lieux, c'est "l'*esperienza guidata dagli occhi*" (village d'Ampriani, canton de Moïta) qui est généralement dominante. "Non vi é alcuna misura per misurare la continenza é l'estensione d'un terreno seminativo" dit (en réponse à la question n° 8 sur la mesure des terres) le village de Campana (canton de Piedicroce d'Orezza), lequel village, comme d'ailleurs on l'a vu, les autres communes du canton, explique (en réponse à la question 5 sur la mesure des distances) qu'ici "non vi é uso di misurare distanzè con pertichè ma l'occhio i quello che decide". Il en va ainsi jusque chez les "estimatori" (experts campagnards) : les mesures déclarent les officiers municipaux de villages comme San Gavino et Sto Pietro (canton de Sto Pietro), "sono arbitrarié é per approximazzionè degli estimatori, rappordansi perciò piu volte alle dichiariozoni delle parti o delli coloni che ordinariamente falliscono".

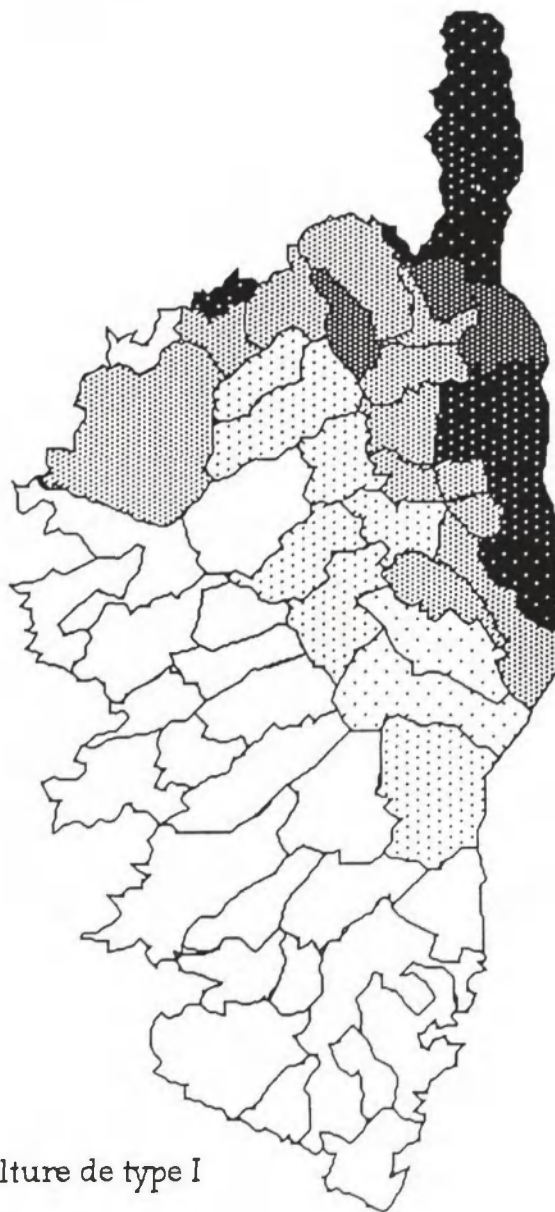
BACINATA, GIORNATA ET VALEURS MÉTRIQUES







C'est à partir des réalités de ces processus mouvants et complexes qui apparaissent dans les paroles de nos informateurs villageois d'il y a deux cents ans que l'on peut tenter une approche des surfaces moyennes de la *bacinata* et de la *giornata* ainsi que de leurs rapports de grandeur. Cela ne va pas sans lacunes et incertitudes. La définition de la *bacinata* et de la *giornata* en terme de travail productif est claire : partout la *bacinata* est définie comme la surface de terre nécessaire à l'ensemencement (47) efficace d'un *bacino* de grains (soit environ 7 à 8 litres) (48). Dans tous les villages, cette surface est déclarée être moindre dans les sols fertiles de plaine que dans les terres dites "médiocres" des collines et à fortiori que dans les terres "mauvaises" et "macchiose" (couvertes de maquis). La *giornata* est quasi universellement définie dans les villages des cantons de l'an X comme l'espace couvert en une journée par un travailleur équipé d'une pioche. Seul, le village de Vignale (canton de Borgo), rejoignant une observation faite par Robiquet pour la zone d'Ajaccio, déclare que les "giornate in pianura si contano a zappera; in collina, la potera". Par journée de travail, les informateurs municipaux de Cambia et de San Lorenzo (canton du même nom) précisent qu'il faut entendre une journée ayant la longueur des jours de la période qui va du 10 février au 20 mars, époque de labour à bras des vignes.

1 - Les rapports de grandeur entre *bacinata* et *giornata* peuvent être connus avec une relative clarté : la *bacinata* représente en moyenne de une à (plutôt) deux *giornate* dans les villages des quatre cantons de l'arrondissement de Calvi qui connaissent la culture de la vigne et où nous disposons d'informations sur ce rapport (cf. tableau n° 10, colonne II - A2). Un tel rapport de 1 (à plutôt) 2 *giornate* pour une *bacinata* est rare dans l'arrondissement de Corté où il ne concerne que 2 cantons (cf. tableau n° 11, colonne II - A2).

En 7 autres cantons de l'arrondissement de Bastia (tableau n° 12, colonne II - A3) comme en 4 cantons de celui de Corté (tableau n° 11, colonne II - A3) la *bacinata* représente 2 à 3 *giornate*. C'est dans les villages de 6 autres cantons de ce même arrondissement de Corté et en un canton de celui de Bastia que la surface de la *bacinata* équivaut à celle d'un plus grand nombre de *giornate*,

Types dominants de systèmes de culture,
fin XVIIIème siècle



-  Système de culture de type I
-  Système de culture de type II
-  Système de culture de type III
-  Système de culture de type IV
-  Système de culture de type V
-  Système de culture de type VI

Document annexe I

Les types de systèmes de culture existant en Corse en 1789

L'étude que j'ai menée par ailleurs (notamment à partir des données du Plan Terrier de l'île achevé en 1791) permet de discerner six types de systèmes de culture.

Système I : il règne dans les cantons où les bois occupent de 50 à 80 % du sol considéré comme cultivé. Les grains et les châtaigniers ne détiennent que 10 à 40 % de ce même sol.

Système II : grains et bois (ou châtaigniers + bois) occupent 92 % du sol cultivé. Vigne et oliviers apparaissent mais n'occupent au plus que 1 à 2 % du sol cultivé.

Système III : c'est en 1790 le plus représenté dans l'espace corse. Céréales et élevage extensif constituent encore l'axe des activités productives mais vigne et oliviers y occupent une surface du sol cultivé égale ou proche de la moyenne insulaire (3,82 % pour la vigne, 1,24 % pour l'olivier).

Système IV : la prédominance du système agro-pastoral s'accompagne d'une transformation qualitative plus poussée. La vigne et l'olivier y dépassent leur moyenne insulaire.

Système V : il est encore plus intensif. Les céréales occupent 80 % du sol cultivé, la vigne de 6 à 17 %, les oliviers entre 3 et 5 %.

Système VI : il est présent en 1789 à Bonifacio au sud, dans le canton d'Île Rousse (arrondissement de Calvi au nord-ouest) et surtout dans le Cap Corse. Vignes et oliviers y occupent de 20 à 50, voire 80 % du sol cultivé.

Pour une analyse plus précise de ces systèmes, cf. A. Casanova "*Identité corse, outillages et Révolution française*", Paris (Editions du C.T.H.S. 1996, (539 pages) chapitre I, pages 39 à 63.

soit 3 à 4 (voire 5) *giornate* (cf. tableau n° 11, colonne II - A4). C'est sans doute ainsi dans une fourchette de valeur qui va de près de 2 *giornate* (13 cantons), à 2-3 *giornate* (11 cantons) voire parfois 4 *giornate* (7 cantons situés surtout dans l'intérieur cortenais) que paraît s'échelonner le rapport de la *bacinata* à la *giornata* dans différents types de terroirs de près de 200 villages des arrondissements de Calvi, de Corté et de Bastia au début des années 1800.

2 - L'évaluation des surfaces métriques de ces deux unités qualitatives de mesure de la taille des terres agricoles est bien plus difficile et incertaine. Nous avons indiqué la nature des obstacles mais aussi la richesse des ressources que présentent les déclarations de nos informateurs villageois d'il y a deux siècles. Ces ressources tiennent aux évaluations en *palmi quadrati*, aux indications dont nous disposons quelques fois dans les villages, sur la valeur du côté (elles sont fournies essentiellement en *palmi* ou en *passi* à la longueur définie) du quadrilatère auquel on pourrait idéalement ramener le terrain à estimer en *bacinata* ou en *giornate*. Ce terrain peut être situé dans les terres moyennes (ce sont les "médiocres", plutôt situées en colline) ou encore parfois (mais bien moins fréquemment) dans "les bonnes terres" situées surtout dans les plaines, ou enfin dans les terres "*cattive*" (mauvaises) des pentes montagneuses et (plus encore) des pentes "*macchiose*".

Les tableaux 7 à 12 permettent au lecteur de prendre connaissance des résultats (fort approximatifs, soulignons le encore) auxquels nous sommes parvenus dans l'évaluation de la valeur en ares de la superficie de la *bacinata* (cf. tableaux 7 à 9) et de la *giornata* (tableaux 10, 11, 12, colonne II - B, et II - C) dans les villages et cantons du Golo en l'An X. La *bacinata* se tient autour de 2,5 à (surtout) 4 ares dans l'arrondissement de Calvi (cf. tableau n° 7, colonne II - 2). La *giornata* paraît y avoir une superficie moyenne de 2,5 ares (cf. tableau n° 10, colonne II - B2).

La *bacinata*, de terres à céréales, a une surface de 2 à 5 ares dans les bonnes terres des villages de quelques cantons de l'arrondissement de Bastia (cf. tableau n° 8, colonne I - 2, et 3). Elle s'étend sur 5 ou 6 ares dans les terres

médiocres dans le plus grand nombre des neuf cantons de cet arrondissement pour lesquels nous disposons de données (cf. tableau n° 8, colonne II - 2 et 3). La *bacinata* peut enfin avoir une surface d'une vingtaine d'ares, voire de 30 à 40 ares dans les terres "mauvaises" (tableau n° 8, colonne III - 2, 3, 5) de ce même arrondissement de Bastia. Les données des huit cantons de cet arrondissement pour lesquels les villages fournissent des informations assez précises paraissent montrer que la valeur de la *giornata* se situe surtout (5 cantons sur 8 sont dans ce cas) autour de 2-3 ares, voire parfois de 4 ares ou (plus rarement) de 5 à 6 ares (cf. tableau n° 12, colonne II - B2 et 3).

C'est enfin dans les terres "médiocres" des villages de montagne, des cantons de l'arrondissement de Corté que l'ensemencement d'un *bacino* de céréales exige le plus d'espace : soit 5 à 6 ares en 3 cantons mais de 13 à 14 ares dans les communes de 8 cantons (cf. tableau n° 9, colonne II -3 et 4). Cette surface peut s'élever jusqu'à 20, voire 50 ares, dans les terres très "mauvaises" et "*macchiose*". Les données des 10 cantons, pour lesquels en un ou plusieurs villages nous disposons d'informations, montrent que dans ces villages de montagne et de fortes collines de l'intérieur cortenais, la superficie de la *giornata* se tient en moyenne autour de 2 à 5 ares soit entre 2 à 3 ares et (surtout) 4 à 5 ares (cf. tableau n° 11, colonne II - B2).

CONCLUSION

C'est au travers de toutes ces difficultés, de ces obscurités, de ces lacunes mais aussi à la lumière des apports originaux de ces sources villageoises que l'étude des pratiques et des notions utilisées en matière de mesure (des distances et plus encore en matière de mesures agraires) en près de 200 communautés rurales corses, est à divers égards éclairante. Elle nous permet d'apercevoir la réalité, l'inégal développement social et spatial, et les entrelacements contradictoires qui marquent la recherche sociale, fin XVIIIème siècle, d'un système de normes et de modes opératoires mathématiquement définis et universalisables. Cela tout en donnant à percevoir la riche complexité des chemins campagnards qui ont caractérisé la transition de l'univers de l'a peu-près à celui de la précision (49).

NOTES

1 - Cf. notamment Witold Kula "*Les mesures et les hommes*", Editions de la Maison des Sciences de l'Homme - Paris 1984/304 pages (Traduction de l'ouvrage publié en polonais en 1976). Bernard Garnier, Jean-Claude Hocquet, Denis Voronoff (directeur) "*Introduction à la métrologie historique*" - Paris, Editions Economica - 1989 (376 pages). Pierre Charbonnier "*Les anciennes mesures locales du Midi méditerranéen d'après les tables de conversion*". Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central. Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand - 1994 (280 pages).

2 - C'est ainsi que la question de l'emploi d'une mesure "comble" ou d'une mesure "rase" en matière d'unité de capacité de mesure des grains se trouve au coeur des conflits sociaux d'intérêts entre seigneurs et paysans assujettis aux droits en nature et plus largement entre gros propriétaires fonciers et petits producteurs micro-propriétaires-métayers. Cf. J. Jacquart "Réflexions sur la métrologie des graines" in "*Introduction à la métrologie historique*" op. cit. page 196.

3 - Jusqu'en 1789, ces deux processus s'entrelacent (selon des niveaux et traits profondément diversifiés) dans les zones d'Europe et de Méditerranée, cf. W. Kula "*Les mesures et les hommes*" op. cit, page 103.

4 - Telles celles du rapport efficace entre unité de quantité de semence et surface, ou par ailleurs du rapport entre temps journalier de labeur à bras et espace. Le passage des anciennes mesures de capacité (et au-delà des unités fondées sur un objet qui sert à mesurer) est assez aisé à contrôler et à comparer avec les unités du système métrique ; les difficultés sont infiniment plus rudes

quand il s'agit de passer "des unités d'aire fondées sur l'ensemencement (étalon variable et approximatif) aux unités du système métrique" tandis que "le changement d'unité à partir de la journée de travail soulève, s'il est possible, plus de difficultés encore dans le domaine théorique". E. Gruter "Le concept de mesure" in *"Introduction à la métrologie historique"*, op. cit. page 20.

5 - Cf. W. Kula, op. cit. page 103.

6 - Cf. par exemple, J. Peltre "Systèmes de mesures agraires. L'exemple de la Lorraine in *"Introduction à la métrologie historique"* op. cit. pages 169-193; E. Gruter "Les anciens systèmes de mesure : Projet d'enquête métrologique" Table ronde du 17 octobre 1981 - Caen - CNRS- IHM pages 74-75. J. Jacquart "Réflexion sur la métrologie des grains" in *"Introduction à la métrologie historique."* op. cit. pages 196-204.

7 - Cf. A. Casanova *"Identité corse, outillages et Révolution française"* Paris - Edition du Comité des travaux historiques et scientifiques - 1996 (539 pages) pages 297-322.

8 - Y. Marec : W. Kula "Les mesures et les hommes" dans "les annales historiques de la Révolution française I - III /1985 - pages 116-120, cf. aussi du même auteur "Les sources métrologiques révolutionnaires" in *"Introduction à la métrologie"* op. cit. pages 59-68.

9 - *Elenco di dimande fatte del prefetto del Golo alli sotto-prefetti, maires é giudici di pace del detto dipartimento sulla statistica.* Serie 6M - Archives départementales de la Corse du Sud. Les questions 1 à 18 portent sur les poids et les mesures. Les questions 5 concernent la mesure des distances, la question 6 et 7 concerne respectivement les mesures utilisées pour les toiles et les vêtements et (question 7) les subdivisions de ces mesures de longueur. Les questions 8, 9 et 10 portent sur les mesures de surface des terres à céréales. Les questions 11 et 12 concernent les mesures utilisées pour connaître l'étendue des vignes tandis que la question 13 demande quels rapports existent entre les mesures utilisées pour la surface des vignes et celles qui sont utilisées pour les terres emblavées en céréales. L'analyse précise, complète et systématique des réponses à ces questions des 191 villages des 39 cantons n'a jamais jusqu'ici été faite. La présente étude se propose de combler cette lacune.

10 - La complexité est accrue, souligne J. Jacquart "par le fait que les mêmes mots désignent d'un lieu à l'autre, d'un produit à l'autre, des quantités différentes" "Réflexion sur la métrologie." art. cit. in *"Introduction à la métrologie historique"*, op. cit. page 197.

11 - Dans les campagnes, de nombreuses régions de France comme la Bourgogne, le Beaujolais, la Lorraine, si le principe de l'addition et de la soustraction est assimilé (tout en aboutissant à des résultats plus ou moins heureux), la multiplication (essentielle pour le calcul des surfaces) et la division "dépassent les capacités opératoires de la plupart des utilisateurs" note E. Gruter "Les anciens systèmes de mesure." art. cit. cf. aussi J. Peltre "Systèmes de mesures agraires..." art. cit. in *"Introduction à la métrologie"* op. cit. page 1690.

12 - "L'introduction du système métrique a entraîné de nombreuses enquêtes dans le cadre des nouveaux départements. Beaucoup dorment encore dans les archives car on s'est souvent satisfait d'utiliser les tableaux (de conversions) imprimés publiés par les autorités révolutionnaires. Solution de facilité car ces tableaux dressés dans le cadre des cantons ont parfois gommé les différences locales". J. Jacquart "Réflexions..." art. cit. in *"Introduction à la métrologie historique"*, op. cit. page 207.

13 - Cf. B. Brunel "Les anciennes mesures du Var" in *"Les anciennes mesures locales du Midi méditerranéen"* op. cit. page 237.

14 - Entendons celles de la série C des archives départementales de la Corse du Sud, celles de l'arrêté Miot du 15 Prairial An X (archives de la Corse du Sud, série 2 Q 38), celles d'A. Robiquet *"Recherches historiques et statistiques sur la Corse"*. Rennes 1835, planche CXXII), celles des registres des renseignements administratifs et statistiques du milieu du XIXème des contrôleurs

des contributions directes (qui concernent surtout la zone d'Ajaccio); et aussi, plus tard encore, celles de l'enquête agricole de 1866 (cf. S. Abbaticchi "*Enquête agricole - Enquêtes départementales - 28ème circonscription Corse*" Paris 1867, page 29.

15 - On consultera F. Maure "Monnaies, poids et mesures en usage en Corse du XVIème au XVIIIème siècles" dans *Corse Historique*, 1953, n° 4. voir aussi les indications de J. Forien de Rochesnard et F. Lavagne "Les poids et mesures du Comté de Nice, de la Corse, de la Principauté de Monaco" dans "*Actes du 90° Congrès des Sociétés Savantes*", Nice, 1965. Ces études ne concernent surtout que les mesures de longueur, de capacité, et de poids. Les résultats auxquels elles parviennent paraissent globalement fiables. Elles reprennent d'ailleurs pour l'essentiel le tableau de conversion en mesures métriques des anciennes mesures corses présenté en 1835 par A. Robiquet. Les matériaux que nous avons pu relever dans la correspondance administrative ou dans les enquêtes de l'an X et de 1829 confirment la validité des valeurs, ici, fournies en matière de longueur, de capacité et de poids, si on considère ces valeurs comme des types de moyennes zonales plutôt approximatives. Les données de ces publications ont été reprises et complétées parfois dans les tableaux ou amorces de tableaux présentés par A. L. Serpentine "Les anciennes mesures de la Corse XVIème- XVIIème siècles" in "*Les anciennes mesures locales du Midi.*" op. cit. pages 139-152, en des pages qui comportent des renseignements utiles mais qui relèvent plus d'une sorte d'inventaire parfois rapide que de l'analyse historique et épistémologique précise, systématique et raisonnée qu'appelle le développement de la recherche en histoire sociale des concepts et pratiques de la mesure.

16 - Les unités fondées sur un objet qui sert à mesurer sont plus aisées à contrôler et à comparer, cf. notamment J. Jacquart "Réflexions sur la métrologie des grains..." in "*Introduction à la métrologie historique*" op. cit. pages 198-199.

17 - Je présenterai les résultats de cette analyse en une étude ultérieure.

18 - Le palmo est divisible en "12 oncié". Un oncia avera grossezza di ditto police (du doigt du pouce) précisent les villages de Palasca et de Costa (canton de Belgodère). cf. dans le même sens, les villages de santo Antonino et de Corbara (canton d'Ile Rousse). Notations analogues dans l'arrondissement de Bastia (par exemple à Rapale (canton de Murato); Canari (Canton de Nonza); Tomino (canton de Rogliano) ou de Corté par exemple à Piedigriggio, canton d'Omessa).

19 - Dans le Cap Corse, les officiers municipaux de Luri précisent ainsi que le palmo est "en toile mesurée" (in tela misurata).

20 - Un seul cas dans le village d'Algajola (canton d'Algajola, arrondissement de Calvi) où recourt à une *canna* de 10 palmi pour mesurer la toile ou à une de 8 palmi pour mesurer le *panno*. La *canna* de 10 palmi est par contre très généralement utilisée (nous le verrons) dans l'arpentage des terres cultivées, tout particulièrement en matière de vignobles.

21 - Réponse des informateurs municipaux de Vignale, canton de Borgo, arrondissement de Bastia.

22 - Cf. tableau n° 1, colonnes I - A2 et I - A3.

23 - Cf. tableau n° 2, colonnes I - A2 et I - A3.

24 - Cf. tableau n° 3, colonnes I - A2 et I - A3.

25 - Village de la Rebbia, canton de Sermano, arrondissement de Corté

26 - Réponses des villages de Cambia et de Rusio, canton de san Lorenzo, arrondissement de Corté.

27 - Deux cantons dans l'arrondissement de Calvi, (cf. tableau A, colonne I - A4); deux dans celui de Corté (tableau n° 2, colonne I - A4), trois dans celui de Bastia (tableau n° 3, colonne I - A4).

28 - Le canton d'Olmi-Cappella ne connaît pas le terme de "braccio" (cf. tableau n° 1, colonne III - A2). Il en va de même pour ceux de Borgo, de Lama, de Moriani, de l'arrondissement de Bastia. Dans ce même arrondissement, le terme de "mazza" est par contre seul en usage en 5 autres cantons (cf. tableau n° 3, colonnes III - A, et III -A3).

29 - Cf. tableaux n° 4, 5, et 6, colonne I - A.

30 - Idem, colonne I - C.

31 - Il est explicitement attesté et défini en 3 cantons (Murato, Pero Case Vecchie, La Porta) de l'arrondissement de Calvi et en 3 autres (Omessa, Verde, Ghisoni) de celui de Corté.

32 - La "lega" vaut 3 migli précisent les villages de Centuri (Cap Corse) et de San Angelo et Spelencato (arrondissement de Calvi). La lega est explicitement attestée en 7 villages (Brustico, canton d'Orezza ; Chiatra, canton de Verde ; Frasso et Morosaglia, canton de Morosaglia ; Rebbia, canton de Sermano ; Lugo di Mazza, canton de Ghisoni ; Matra, canton de Moïta) de l'arrondissement de Corté ; en 11 autres (Barretali, canton de Luri ; Centuri, Morsiglia, Tomino, canton de Rogliano ; Farinole et San Fiorenzo, canton de San Fiorenzo ; La Porta et 4 autres dans le canton de La Porta ; Croccichia, canton de Campile) de celui de Bastia ainsi que dans les villages des cantons d'Île Rousse et de Spelencato dans l'arrondissement de Calvi.

33 - Village de Campitello, canton de Campitello.

34 - On retrouve cette longueur du *passo regalato*, ou *passo géométrico* qu'utilisent les *periti* dans la mesure des terrains en tous les cantons de l'arrondissement de Calvi. Les informateurs villageois (tels ceux de ville ou de Sta Reparata) précisent que la *passo naturale* a pris lui aussi cette longueur réglée de "3 palmi un terzo".

35 - Cf. notamment les réponses de Rutali (canton de Murato), d'Oletta (canton du même nom), de Pruno (canton de La Porta).

36 - Cf. notamment les réponses de Piedigriggio (canton d'Omessa), Campi (canton de Campi), Poggio di Nazza (canton de Ghisoni).

37 - Cf. notamment les cantons de Casevecchice et de Moriani ; de Moïta, Asco, Corté, Sermano, Piedicorte, Verde, Morosaglia ; de Belgodère, de Calenzana, d'Île Rousse. Dans le canton de Belgodère, le village de Costa souligne qu'il faut distinguer la *canna* ou la *pertica* utilisée dans la mesure des longueurs longue de 6 palmi (soit 1m44) et la *canna* de 10 palmi, unité de mesure des distances et des terrains (à vigne surtout).

38 - C'est là ce que précise par exemple le village de San Angelo dans le canton d'Île Rousse. Indications analogues dans l'arrondissement de Corté (par exemple à Pietricaggio, canton d'Alesani) et de Bastia (par exemple dans les cantons de Moriani et de Pero Casevecchie).

39 - Le village de Belgodère (canton du même nom) indique que les "*periti*" calculent les longueurs (et par là les superficies) généralement "*con loro passi regalati*". Certains (qualchiduni) "*con la canna o la pertica*".

40 - Le village de Santa Lucia di Mercurio (canton de Sermano) n'ignore ni les *palmi* et ni les *passi* mais ses officiers municipaux déclarent que le moyen le plus en usage pour évaluer les distances est le temps (*il tempo*) mis à les parcourir. Le village de Campana, dans le canton d'Orezza, note "Non **vi è uso** di misurare le distanze con pertiche ma l'occhio é quello che decide". Dans le canton de San Lorenzo, on connaît palmi, passi, piedi mais en quatre villages il est précisé que les évaluations se font sans emploi de mesures et au jugement des experts (*ad arbitrio dei periti*).

41 - On trouve l'évocation des palmi carres, des pas carrés et/ou des surfaces obtenues par multiplication du côté par le côté en 18 cantons sur 19 de l'arrondissement de Bastia (cf. tableau n° 5, colonnes II - B et II - C) et 13 sur 15 pour celui de Corté (tableau n° 4, colonnes II - B et II - C).

42 - "Cento palmi in quadro porta un bacino" indique le village de Verde (canton du même nom, arrondissement de Corté). Dans le même canton, celui de Campi est plus explicite et souligne que "100 palmi di lato (100 palmi de côté) o 10000 palmi quadrati formano un bacino". Le village de Pruno dans le canton de La Porta) précise que le *patto* de défrichement (ici, équivalent de la *bacinata*) est constitué d'un "quadrangolo di canto palmi di lato" (un quadrilatère de 100 palmi de côté) soit un pourtour de 400 palmi équivalents à 40 *canne* (de 10 palmi l'une).

43 - C'est le cas pour des villages comme Pruno ou Piana dans le canton de La Porta ou par ailleurs de ceux des cantons de Ghisoni, de Fiumorbo, de Sermano, ou d'Omessa. Dans ce dernier canton, les informateurs de Piedigriggio et de Castirla présentent la valeur en plaine de la surface de la *bacinata* comme équivalent au produit par lui-même ("50 passi X 50 passi") d'un côté de 50 pas (à Castirla) ou de 40 pas (à Piedigriggio), chaque pas mesurant 3 palmi. Ces villages comme divers autres des arrondissements de Corté, de Bastia et plus encore de Calvi fournissent aussi la surface géométrique de la *bacinata* en colline (76 pas X 76 en un village, 50 X 50 en l'autre) et en très rude terre "macchiosa" (100 pas X 100 pas en l'un des villages, 60 X 60 en l'autre).

44 - Il marque aussi en fait (mais de façon moins visible dans les réponses municipales sur les mesures) ceux du Cap Corse; les officiers municipaux des cantons de Rogliano (notamment à Tomino) ou de Nonza soulignent eux-mêmes avec une pertinente lucidité que c'est la faiblesse de la céréaliculture... qui en ces villages contribue à maintenir en partie des évaluations qualitatives des surfaces et à faire méconnaître les rapports d'équivalence entre *bacinata* et *giornata*. "Mon ess-dovi nel comune terre seminata non costumano misura - se da qualcuno seminasi qualche angolo di terra sterile è sassosa ad orzo, non si puo regolare con misare per non farsi semente continuamente" note ainsi le village de Tomino.

45 - A Lama (canton de Lama) l'entrelacement réel des deux systèmes de référence dans la mesure des surfaces est explicité avec clarté : "L'estensione è la continenza (des terres) è valutata a passi per approssimazione; è della quantita della bacinata di semente ché è capace di ricevere".

46 - Il en va de même en d'autres zones des arrières pays montagnards méditerranéens où les traits du système de culture encore à prédominance agro-pastorale et les difficultés dues au relief avait rendu plus lent et moins dense le processus de développement des échanges techniques et celui de la circulation marchande; dans ces zones, la domination de l'appréciation des valeurs des terres uniquement par le prix de marché est plus lente et la variabilité des unités des mesures agraires plus fortement persistante. Il en va par exemple ainsi dans les Alpes maritimes, cf. Pierre Charbonnier "Les anciennes mesures des Alpes maritimes" in "Les anciennes mesures locales" op. cit. page 72.

47 - Sur les rendements céréaliers à la semence dans les différents types de terres, cf. A. Casanova "Identité corse, outillages." op. cit. chapitre II, pages 80 à 99.

48 - Cf. A. Serpentine, op. cit. page 145. La variabilité du *bacino* dans les villages est par ailleurs réelle. Elle tient à la nature des céréales et à la qualité et à la densité des graines. Nous y reviendrons en une étude ultérieure.

49 - Cf. A. Koyré "Du monde de l'à-peu près à l'univers de la précision" in *Critique* - sept. 1948. Cf. aussi "Etudes Galiléennes" Paris 1966. Ce processus s'amorce surtout aux XVIème et XVIIème siècles. Sa généralisation sera lente, complexe. Les conditions techniques sociales, politiques, culturelles) ne s'en développeront vraiment et massivement qu'au cours du XIXème siècle.

Consommation du pain de châtaignes en Corse au XIX^e siècle

Félicienne RICCIARDI-BARTOLI

« Pace e salute e tre castagne a riccise » (paix et santé et trois châtaignes par bogue), se souhaitait-on pour la nouvelle année. Une bonne récolte de châtaignes était jusqu'aux premières années du XX^e siècle synonyme de bien-être dans les régions castanéicoles, où la châtaigne consommée crue, rôtie, bouillie ou transformée en farine constituait la base de l'alimentation.

La farine de châtaigne se conservait difficilement. Il fallait la garder à l'abri de l'air, dans des outres en peau de porc ou de chèvre ou dans des coffres en bois où elle était tassée, pour la retirer, on la coupait à la hache. La farine gardait ainsi son goût et sans doute aussi ses qualités nutritives, durant cinq à six mois. « *Lorsque la sève monte dans les arbres, la farine tourne, elle n'est plus aussi bonne* » dit-on encore aujourd'hui. De décembre à juin, on confectionnait toutes sortes de bouillies liquides (granaghjuli, brilluli, maccaredda, farinata) ou compactes (pulenda), des tourtes (torta castagnina), des gâteaux (franduline, panette), des beignets (fritelle) et des crêpes épaisses (nicci) cuites entre deux plaques de fer « i ferri ». Quelques-unes de ces préparations pouvaient faire office de pain : *pulenda*, *franduline* ou *nicci* accompagnaient les charcuteries, les viandes, les plats cuisinés, le brocciu ou le fromage frais.

Lorsque les farines de céréales faisaient défaut, elles étaient remplacées en partie ou en totalité par la farine de châtaignes. On confectionnait avec la farine de châtaignes mélangée parfois à la farine d'orge ou de seigle, une sorte de pain levé, appelé *pisticcine*.

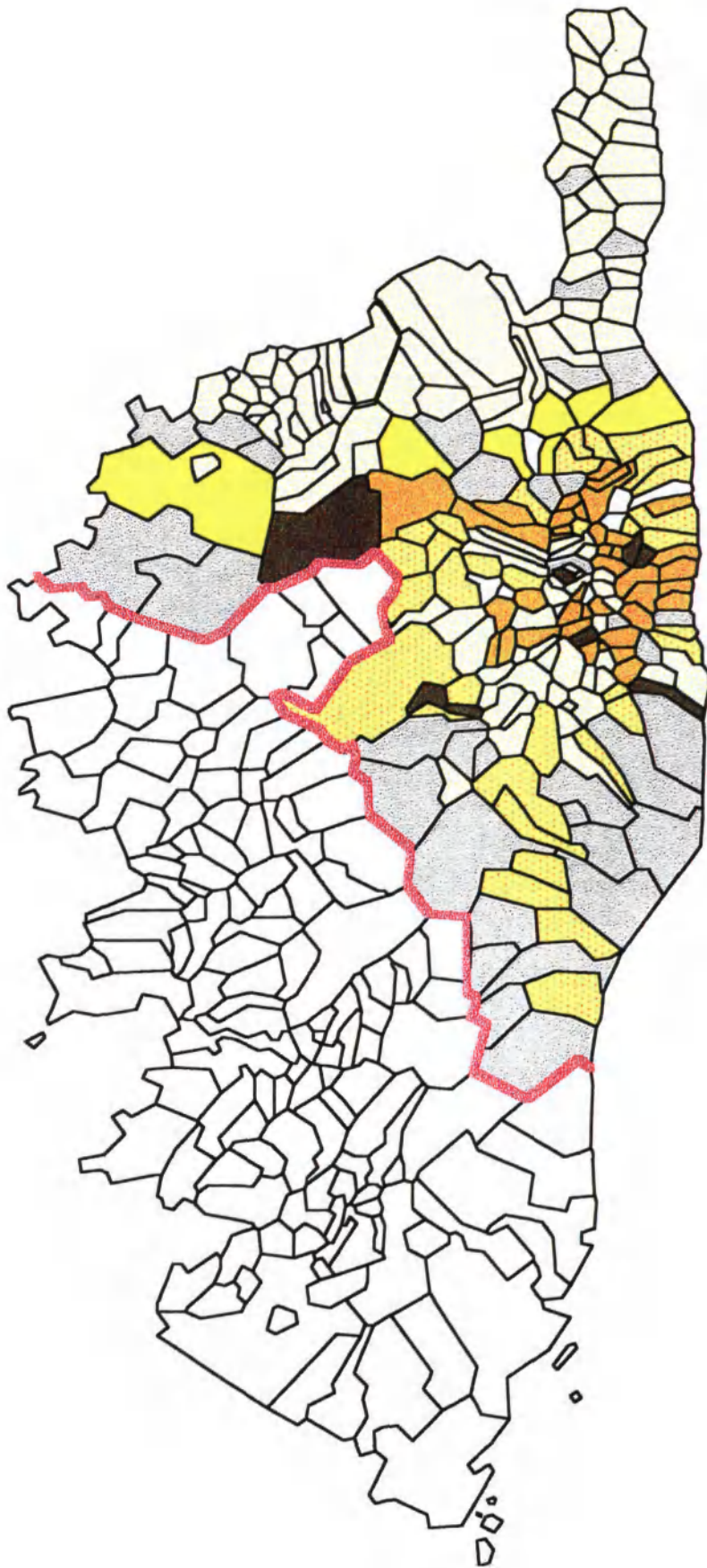
Voici la recette du pain de châtaignes donnée par le maire de La Porta en réponse au questionnaire de l'enquête de l'an X :

« Pour faire du pain de châtaignes qui dure une semaine entière, on pétrit la farine avec le levain dans un récipient appelé "madia"; la pâte devient molle et liquide, on la laisse fermenter, et on la pétrit de nouveau avec une nouvelle farine; lorsqu'elle est à nouveau fermentée, on la porte au four dans le même récipient. On la découpe en pains appelés "pisticcine" que l'on met à cuire dans le four sur des feuilles de châtaignier. On fait alors des flambées avec du bois sec, il faut trois personnes, une découpe le pain, l'autre enfourne, la troisième met le bois. Il faut mettre autant d'eau que de farine ».

La farine de châtaignes, pauvre en gluten, riche en sucre, lève mal. Le pain obtenu se conserve peu, une semaine au plus; en outre, il ne peut être biscuit comme le pain de céréales et constituer ainsi une réserve de nourriture d'un emploi facile. La farine de seigle que l'on mélangeait parfois à la farine de châtaignes palliait en partie à ces inconvénients.

Le discrédit porté longtemps sur les préparations à base de châtaignes ou d'orge tient sans doute aussi au fait que la châtaigne, comme l'orge, sont à la fois les aliments des hommes et des ani-

Consommation du pain de châtaignes dans le département du Golo en 1802



Nombre de mois par an :

■ Sans information

■ 0

■ 3 à 4 mois

■ 5 à 7 mois

■ 8 mois

■ 9 à 12 mois

maux (M. Bigot note que 24,5 dal de châtaignes sèches, 170 kg de farine de châtaignes et 420 kg d'orge sont destinés à la nourriture des animaux). La consommation de châtaignes ou d'orge ne tendrait-elle pas à faire disparaître la frontière alimentaire entre l'homme et la bête ?

D'après l'enquête de l'an X, un adulte consommait en moyenne 500 à 600 grammes de pain de châtaignes par jour. Si l'on considère que le pain apporte environ 250 calories pour 100 grammes, la ration de pain apportait 1 250 à 1 500 calories par jour, elle couvrait environ la moitié des besoins caloriques moyens.

L'enquête sur le pain menée en 1802 (l'an X) par le préfet du Golo nous renseigne sur la consommation de pain en Corse du nord. Les réponses sont incomplètes, 34 communes n'ont pas répondu à la question. On peut noter cependant une quasi inexistence du pain de châtaignes dans le Cap et en Balagne. La Castagniccia se distingue nettement par une période de consommation de 8 mois par an au moins, s'étendant parfois jusqu'à l'année entière.

Le pain de farine de châtaignes, peu digeste, difficile à conserver, était le pain des régions castanéicoles mais aussi le pain des pauvres, les plus riches qui en consommaient, de temps en temps, par gourmandise, sa douceur était appréciée, préféraient le pain de froment, trop cher pour la majorité de la population. Le pain noir « *u pane neru* » de farine de châtaignes mêlée de farine de seigle ou d'orge, était opposé au pain de froment « *u pane biancu* » le pain blanc réservé aux moments festifs et aux plus riches, ou aux malades : « *esse a pane biancu* » signifiait être malade.

Pendant toute la durée du XIXe siècle, la diversité de farines (de froment, de maïs, de seigle, d'orge, de châtaignes, de millet, de fèves, de lupins) utilisées dans la panification correspond à une stratification sociale, mais aussi à des diversités géographiques, climatiques, altimétriques et de production.

Cet acharnement à faire du pain que l'on retrouve dans l'Italie de la Renaissance à travers l'admirable ouvrage de P. Camporesi « *Il pane salvatico* » (où toutes sortes d'herbes, de grains, de légumes ou de racines pouvaient entrer dans la confection du pain), au XVIIIe siècle dans les tentatives de Parmentier (qui a expérimenté le pain à la pomme de terre et à la farine de châtaignes), ou chez les montagnards corses, est lié à la forte symbolique attachée au pain qui, dans tout l'Occident chrétien, est toujours la première des nourritures.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BIGOT Maximilien – « Paysans corses en communauté. Porchers-Bergers des montagnes de Bastelica ». Paris, Firmin-Didot, 1889 (série « Les ouvriers des deux mondes » 18e fascicule). Rééd. Bastia « U Muntese » 1971. ADECEM Aix-en-Provence 1991.

CAMPORESI Piero – « *Il pane salvatico* » (le pain sauvage). Editions Le chemin vert, Paris 1981.

PARMENTIER Antoine – « *Traité de la châtaigne* ». Bastia-Paris, Monory, 1780.

Evolution des structures agraires, 1955-1988

Georges RAVIS-GIORDANI

Du jeu de cartes qu'on trouvera ci-après, on pourrait dire, en première approximation, qu'il se passe de commentaires : il montre en effet, de façon saisissante, la transformation profonde et rapide, en un peu moins de 30 ans, des structures agraires insulaires. Le tableau ci dessous rassemble les résultats globaux de l'évolution des différentes classes d'exploitations que nous avons définies, depuis la micro-exploitation (moins de un hectare) jusqu'à qu'on peut considérer en Corse comme la très grande propriété (plus de 100 hectares).

| | moins de 1 ha | 1 à 5 ha | 5 à 10 ha | 10 à 20 ha | 20 à 50 ha | 50 à 100 ha | plus de 100 ha |
|------|---------------|----------|-----------|------------|------------|-------------|----------------|
| 1955 | 2 % | 21 % | 16 % | 16 % | 5 % | 13 % | 14 % |
| 1979 | 0,9 % | 5,9 % | 6,5 % | 15,5 % | 33,8 % | 19,1 % | 18,3 % |
| 1988 | 0,2 % | 3,2 % | 3,7 % | 11,6 % | 29,8 % | 26,3 % | 25,2 % |

Il montre, autour d'une classe de moyenne exploitation relativement stable (10 à 20 ha) un effondrement de la petite exploitation et une croissance rapide des exploitations moyennes et grandes. La traduction dans l'espace de ces mouvements suscite en revanche plus d'interrogations auxquelles, en l'état actuel de la recherche, qui commence sur ce point, nous ne pouvons apporter de réponse fine.

Si on laisse de côté la classe des micro-exploitations (moins de un ha) qui, déjà en 1955 ne représentait que 2 % de la surface agricole globale (mais qui atteignait 10 % dans le canton de Corte et 7 % dans le canton cap-corsin de Capo Bianco), on voit que la classe de la petite exploitation (1 à 5 ha), qui avait de solides positions dans tout l'intérieur de l'île, s'effondre brutalement et précocement : en 1979, elle représente partout moins de 15 % des surfaces, sauf, pour des raisons à établir, dans les cantons de San Martino di Lota et Bastia.

La classe des 5-10 ha, qui avait une assise plus modeste mais plus large, disparaît pratiquement, passant de 16 % à 3 %, et elle est la seule à offrir, en 1988, dans le cadre des découpages retenus, une carte parfaitement homogène.

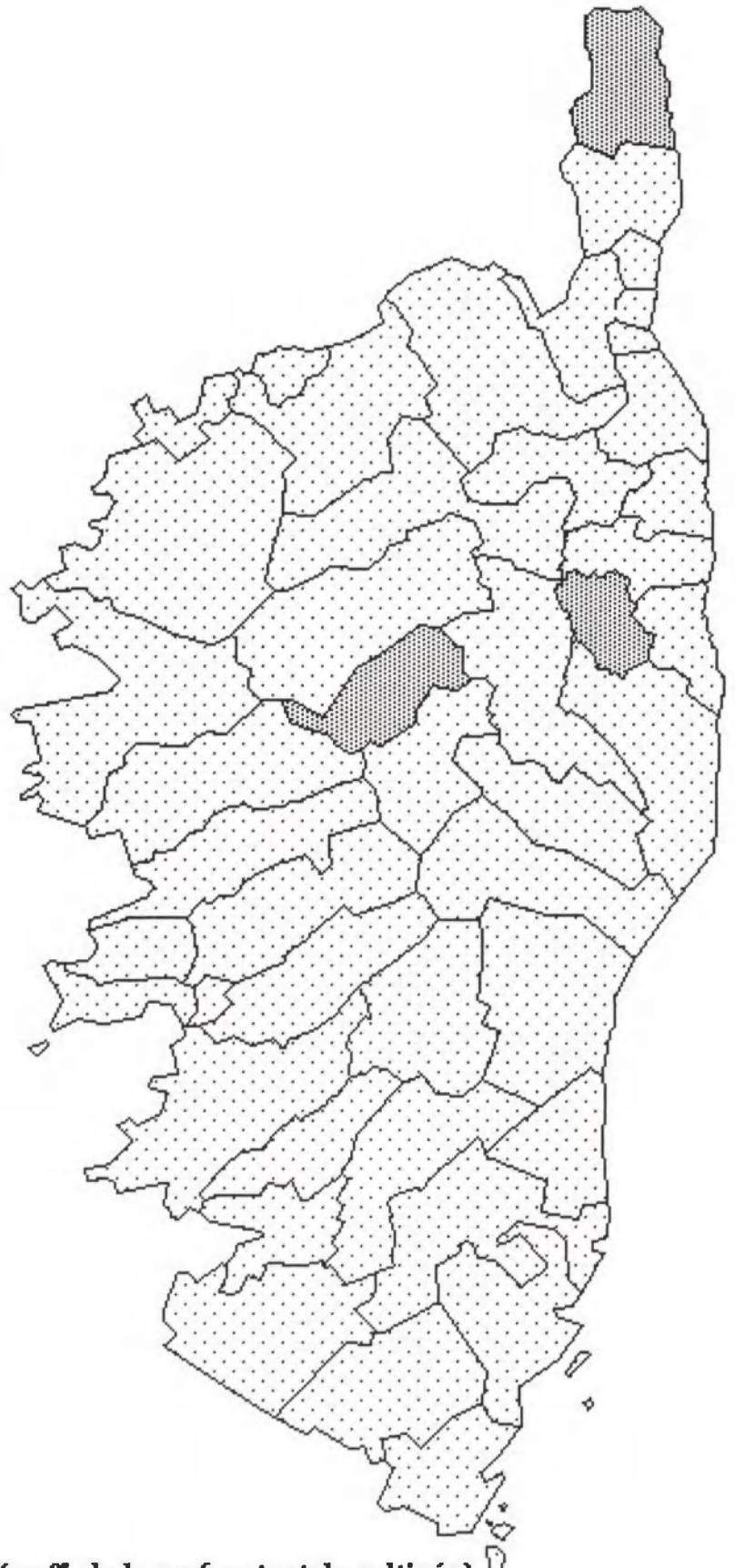
La classe de 10-20 ha connaît une érosion faible et lente (de 16 % à 11,6 %) et semble caractériser, en 1988, la zone montagnarde.

La classe immédiatement supérieure (20-50 ha) progresse rapidement, passant de 5 % en 1955 à 33 % en 1979 ; elle cède un peu de terrain entre 1979 et 1988, passant à 29 %, sans doute pour faire place à des exploitations plus grandes encore. Elle caractérise en particulier, la Balagne, la zone du Sillon Central, la Marana, le Vénacais, le Fiumorbu et le Grand Sud, à l'exception de l'Alta Rocca. Dans le Cap-Corse, elle s'implante dans le canton de Brando.

Les deux classes supérieures connaissent des évolutions contrastées. La première (50-100 ha) passe globalement de 1,3 % à 26,3 % et elle s'impose paradoxalement dans le nord du Cap-Corse où, traditionnellement la viticulture avait pris pour cadre la petite propriété ; elle s'impose aussi dans les Agriates, le Nebbiu, le Cortenais, le Boziu, le Niolu, la pieve de Caccia, la région d'Ajaccio (anciennes pieve de Celavo, Mezzana, Ornano). Derrière ces évolutions, une analyse plus fine décèlerait sans doute des processus fort différents liés ici à la réorganisation des espaces pastoraux et là à une agriculture spéculative plus moderne.

La grande exploitation (plus de 100 ha) connaît un reflux dans le Sartenais et le Fiumorbu où, du fait de l'histoire, elle était déjà implantée depuis longtemps ; et en revanche une avancée nette en Balagne, dans la région de Bastia et dans le Vicolais.

Ces évolutions contrastées, à la fois apparentes et complexes, appellent des analyses fines qui feront l'objet d'autres recherches, micro-région par micro-région. Elles devraient s'adosser aussi à une étude parallèle de l'évolution des structures foncières qui, sans doute révélerait quelques surprises. Ce travail est à peine commencé ; il prouve en tout cas déjà l'intérêt heuristique de la traduction cartographique des phénomènes.






Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.02

Ecart-type = 0.02

Minimum = 0.00

Maximum = 0.10

-  plus de 10 %
-  de 5 à 10 %
-  moins de 5 %

Exploitations de moins de 1 ha (en % de la surface totale cultivée)

1955



Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0092

Ecart-type = 0.0265

Minimum = 0.0000

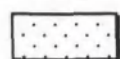
Maximum = 0.1574



plus de 10 %



de 5 à 10 %



moins de 5 %

Exploitations de moins de 1 ha (en % de la surface totale cultivée)

1979



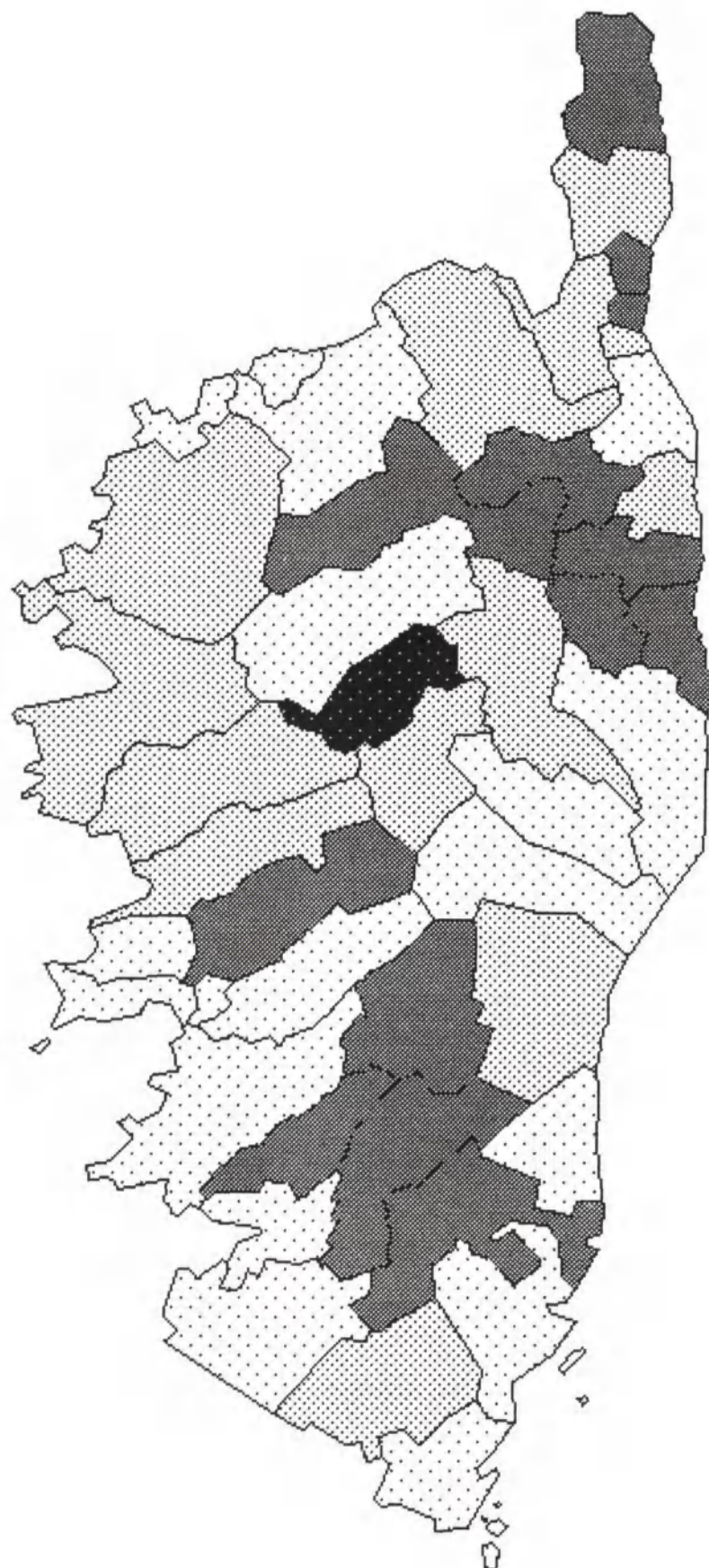
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0026
 Ecart-type = 0.0045
 Minimum = 0.0000
 Maximum = 0.0218

-  plus de 10 %
-  de 5 à 10 %
-  moins de 5 %

Exploitations de moins de 1 ha (en % de la surface totale cultivée)

1988



Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.21

Ecart-type = 0.12

Minimum = 0.02

Maximum = 0.55

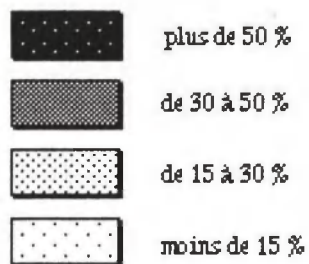
-  plus de 50 %
-  de 30 à 50 %
-  de 15 à 30 %
-  moins de 15 %

Exploitations de 1 à 5 ha (1955) en % de la surface du canton



Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0593
 Ecart-type = 0.0985
 Minimum = 0.0050
 Maximum = 0.5875



Les exploitations de 1 à 5 ha (1979) en % de la surface totale cultivée



Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0320

Ecart-type = 0.0349

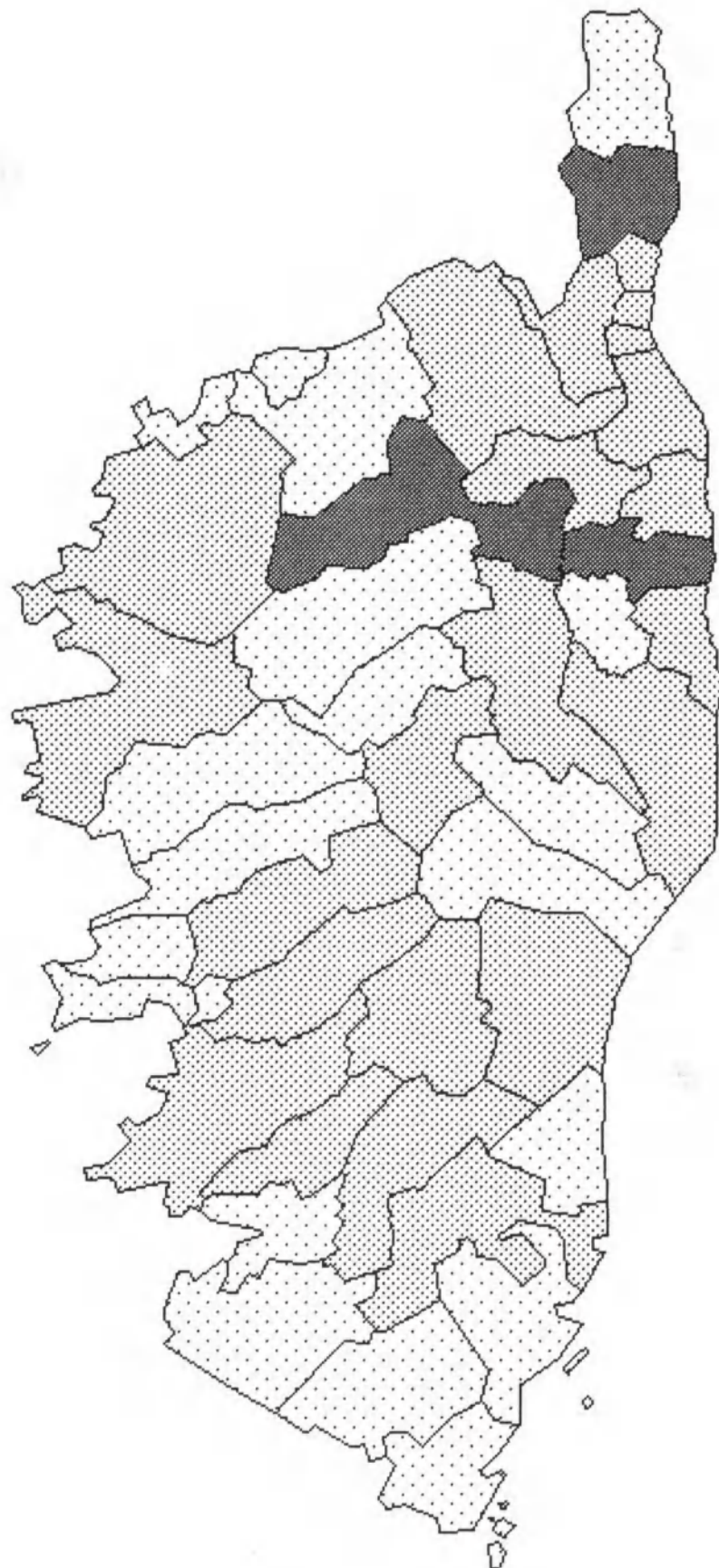
Minimum = 0.0014

Maximum = 0.1504



Exploitations de 1 à 5 ha (en % de la surface totale cultivée)

1988



Discretisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.16

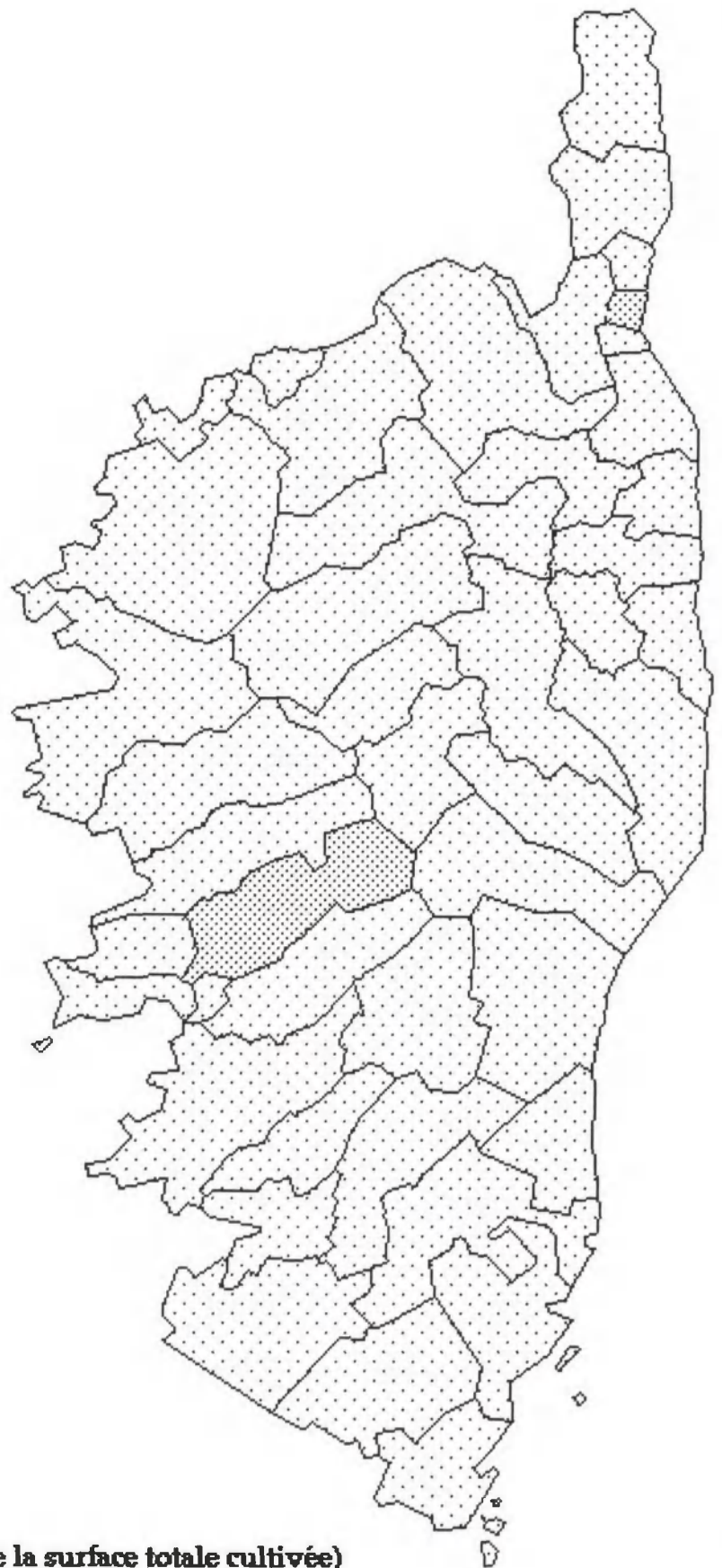
Ecart-type = 0.07

Minimum = 0.02

Maximum = 0.38



Exploitations de 5 à 10 ha (1955) en % de la surface du canton





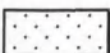
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0648

Ecart-type = 0.0448

Minimum = 0.0042

Maximum = 0.2407

-  plus de 50 %
-  de 30 à 50 %
-  de 15 à 30 %
-  moins de 15 %

Exploitations de 5 à 10 ha (en % de la surface totale cultivée)

1979



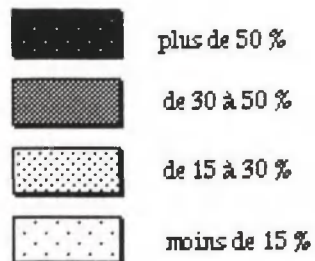
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0366

Ecart-type = 0.0247

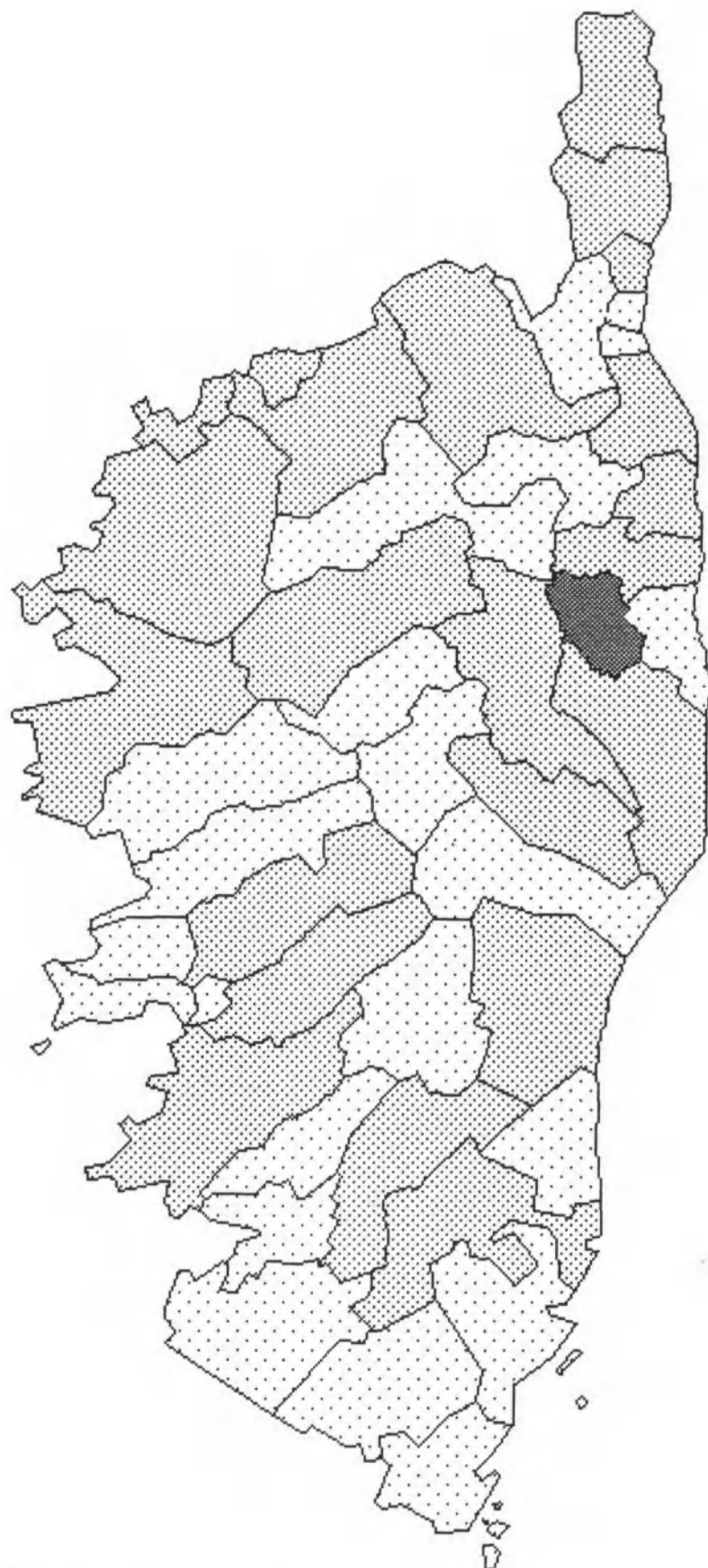
Minimum = 0.0000

Maximum = 0.0872



Exploitations de 5 à 10 ha (en % de la surface totale cultivée)

1988



Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.16

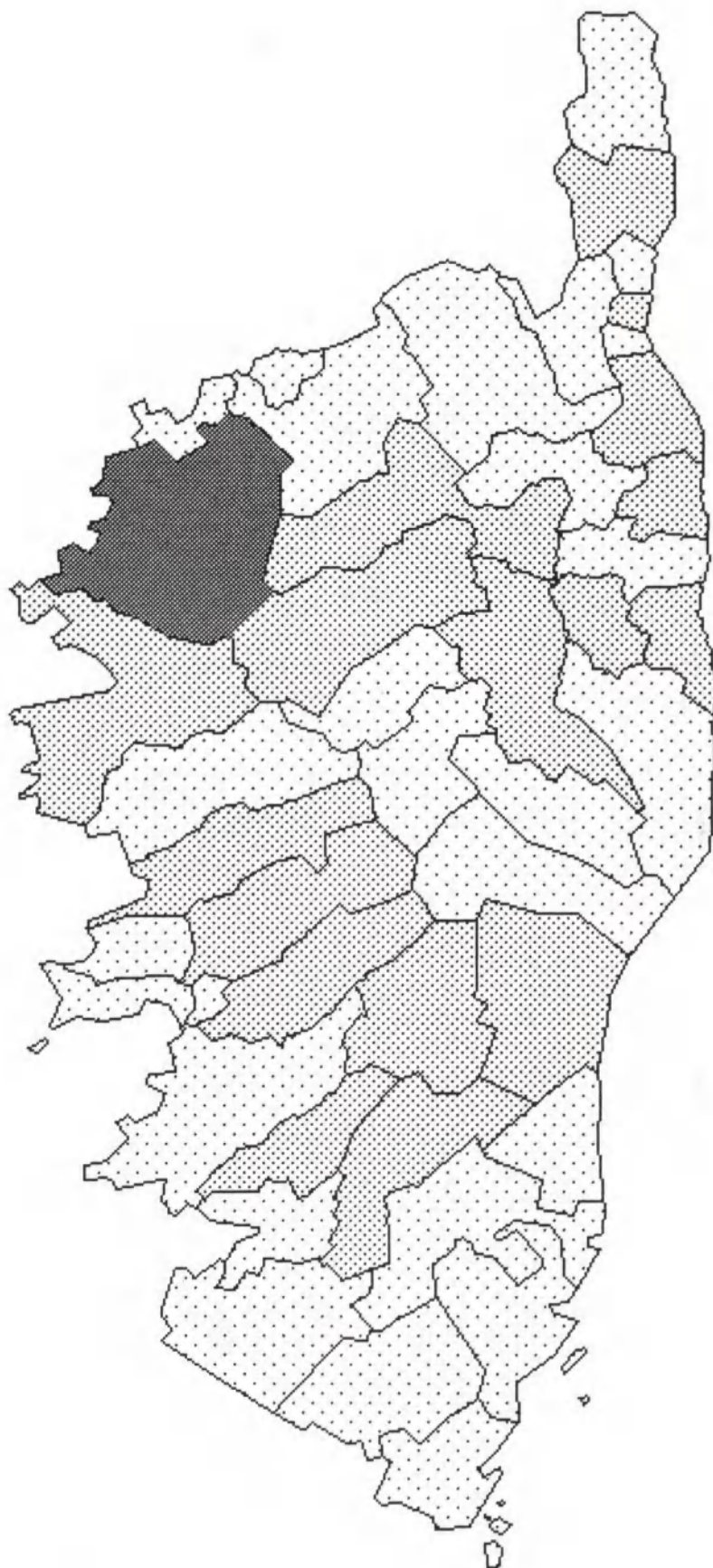
Ecart-type = 0.07

Minimum = 0.03

Maximum = 0.37



Exploitations de 10 à 20 ha (1955) en % de la surface du canton



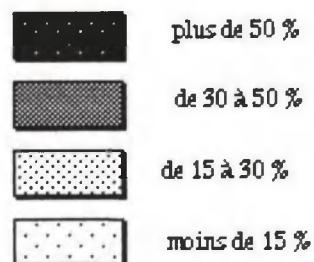
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.1547

Ecart-type = 0.0789

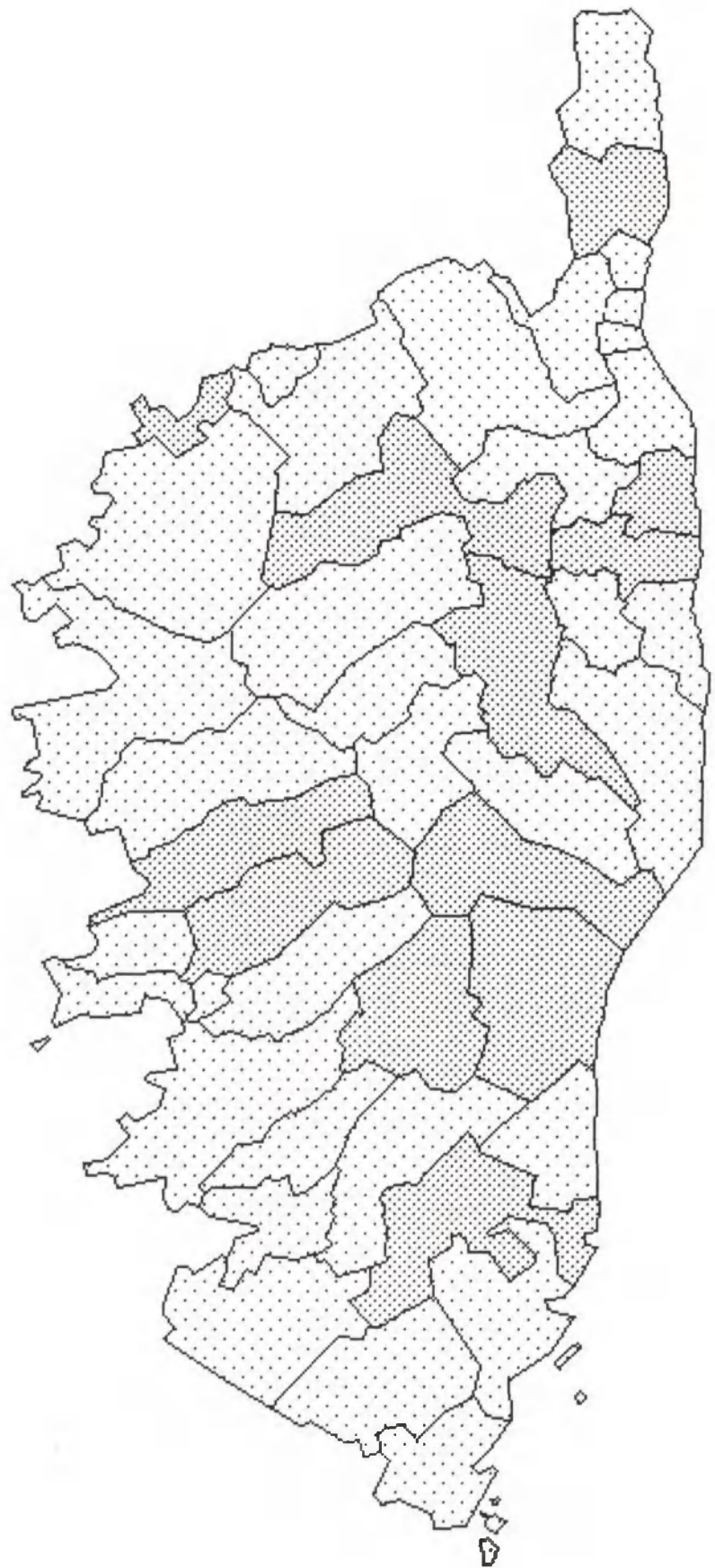
Minimum = 0.0000

Maximum = 0.3042



Exploitations de 10 à 20 ha (en % de la surface totale cultivée)

1979



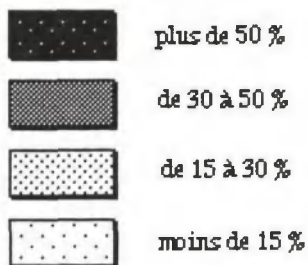
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.1163

Ecart-type = 0.0641

Minimum = 0.0000

Maximum = 0.2579



Exploitations de 10 à 20 ha (en % de la surface total cultivée)

1988



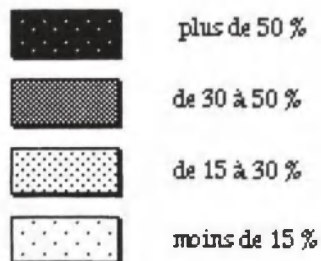
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0491

Ecart-type = 0.0502

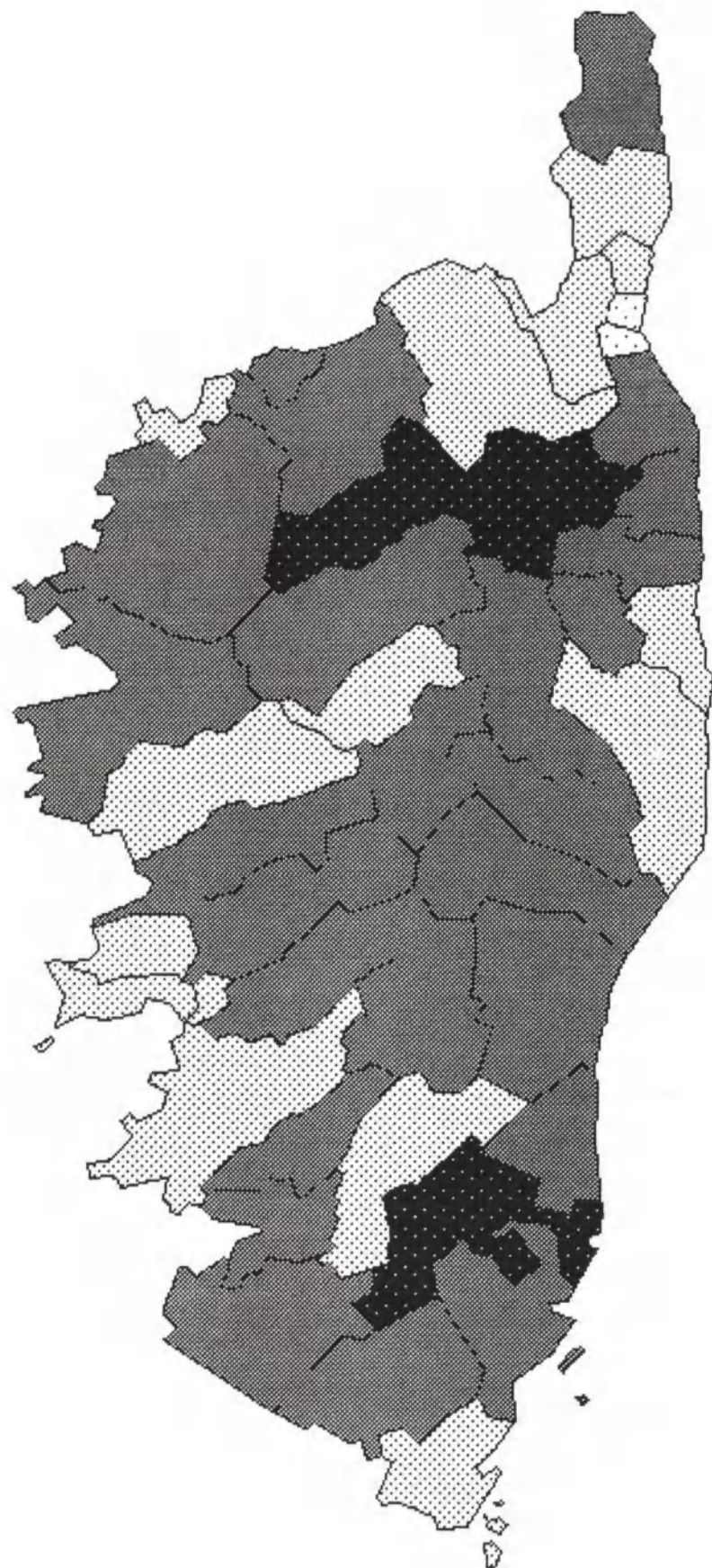
Minimum = 0.0000

Maximum = 0.3013



Exploitations de 20 à 50 ha (en % de la surface totale cultivée)

1955



Discretisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.3377

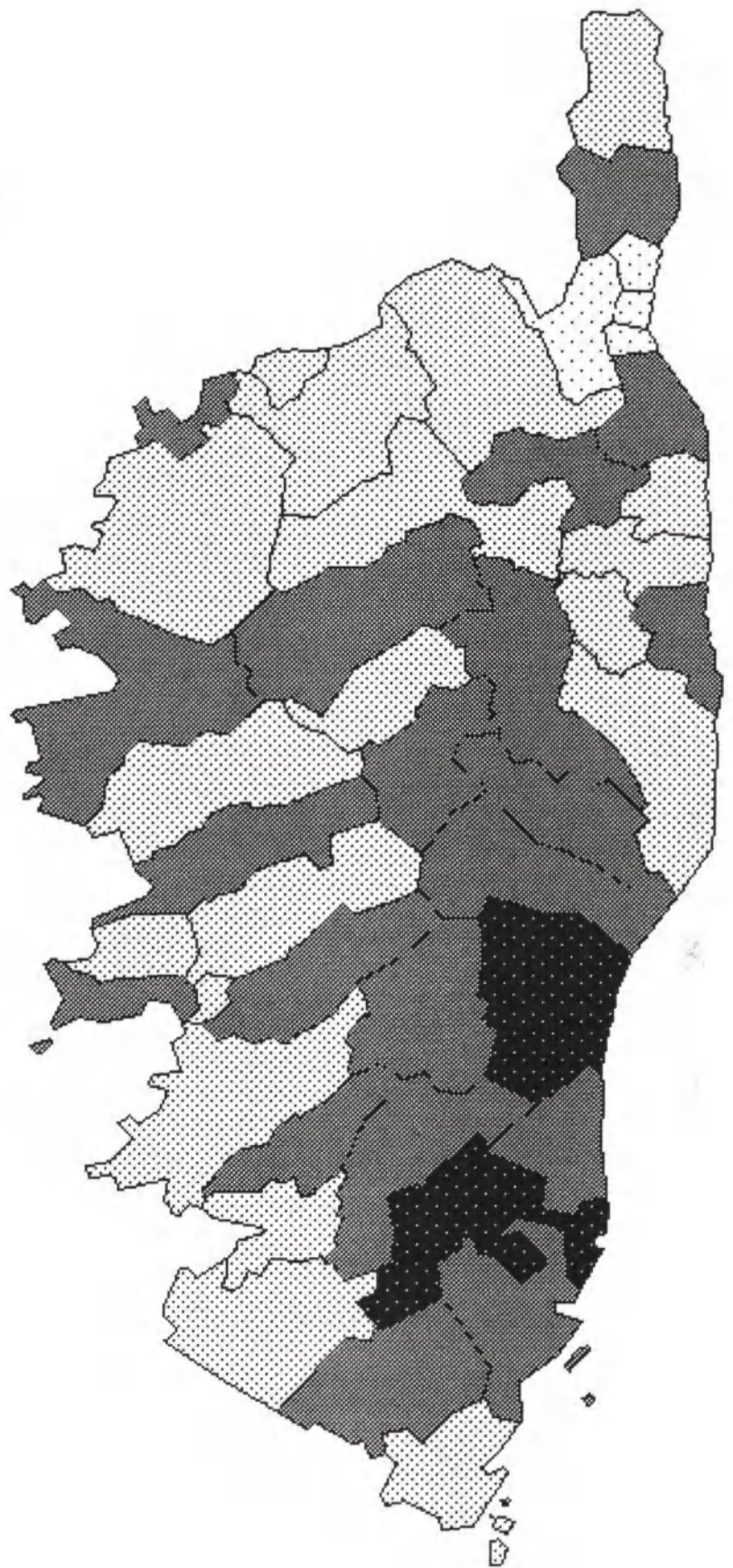
Ecart-type = 0.1393

Minimum = 0.0000

Maximum = 0.8454

-  plus de 50 %
-  de 30 à 50 %
-  de 15 à 30 %
-  moins de 15 %

Les exploitations de 20 à 50 ha (1979) en % de la surface totale cultivée






Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.2976

Ecart-type = 0.1100

Minimum = 0.0000

Maximum = 0.5242

-  plus de 50 %
-  de 30 à 50 %
-  de 15 à 30 %
-  moins de 15 %

Les exploitations de 20 à 50 ha (1988) en % de la surface totale cultivée

Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.0130

Ecart-type = 0.0253

Minimum = 0.0000

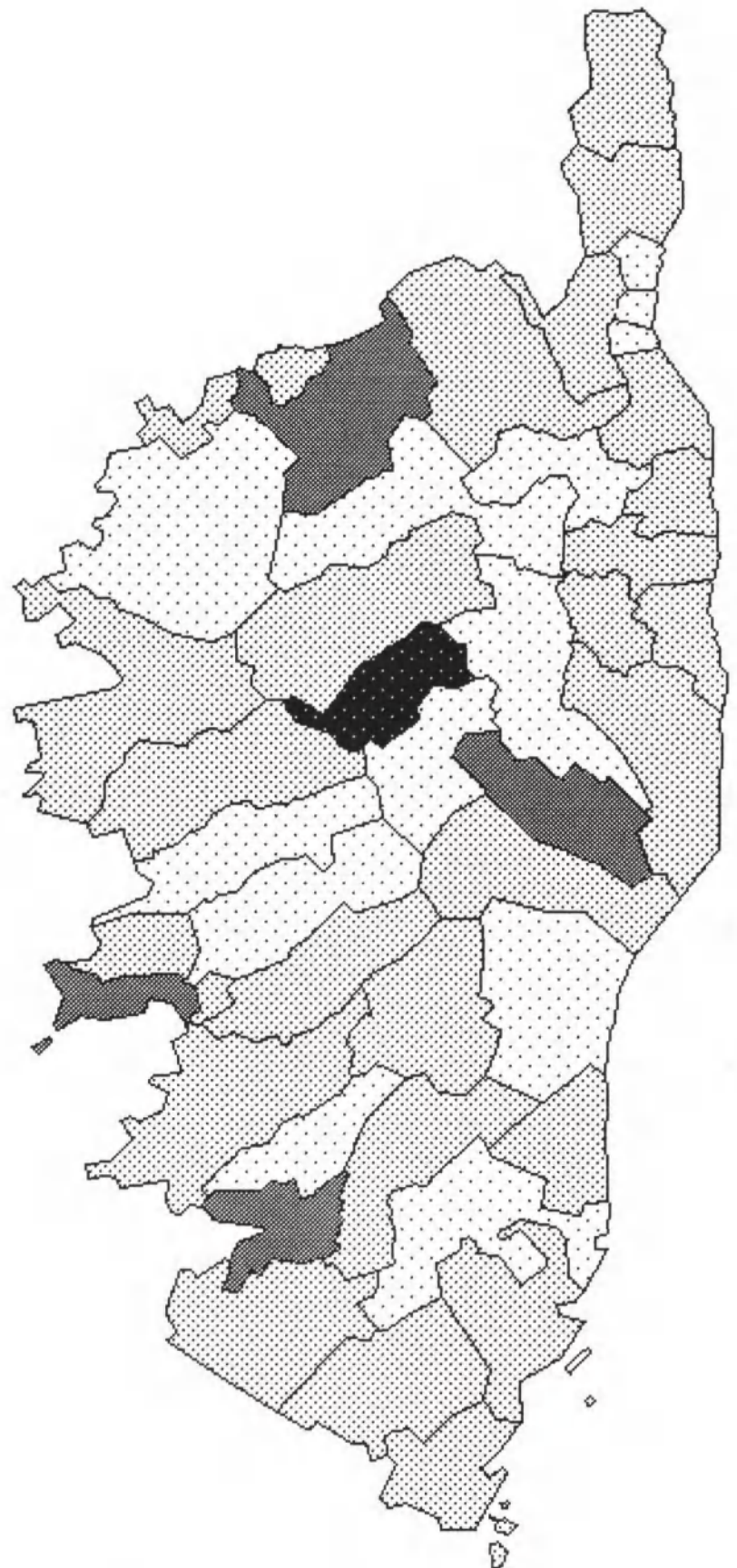
Maximum = 0.1740



Exploitations 50 à 100 ha (en % de la surface totale cultivée)

1955





Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.1913

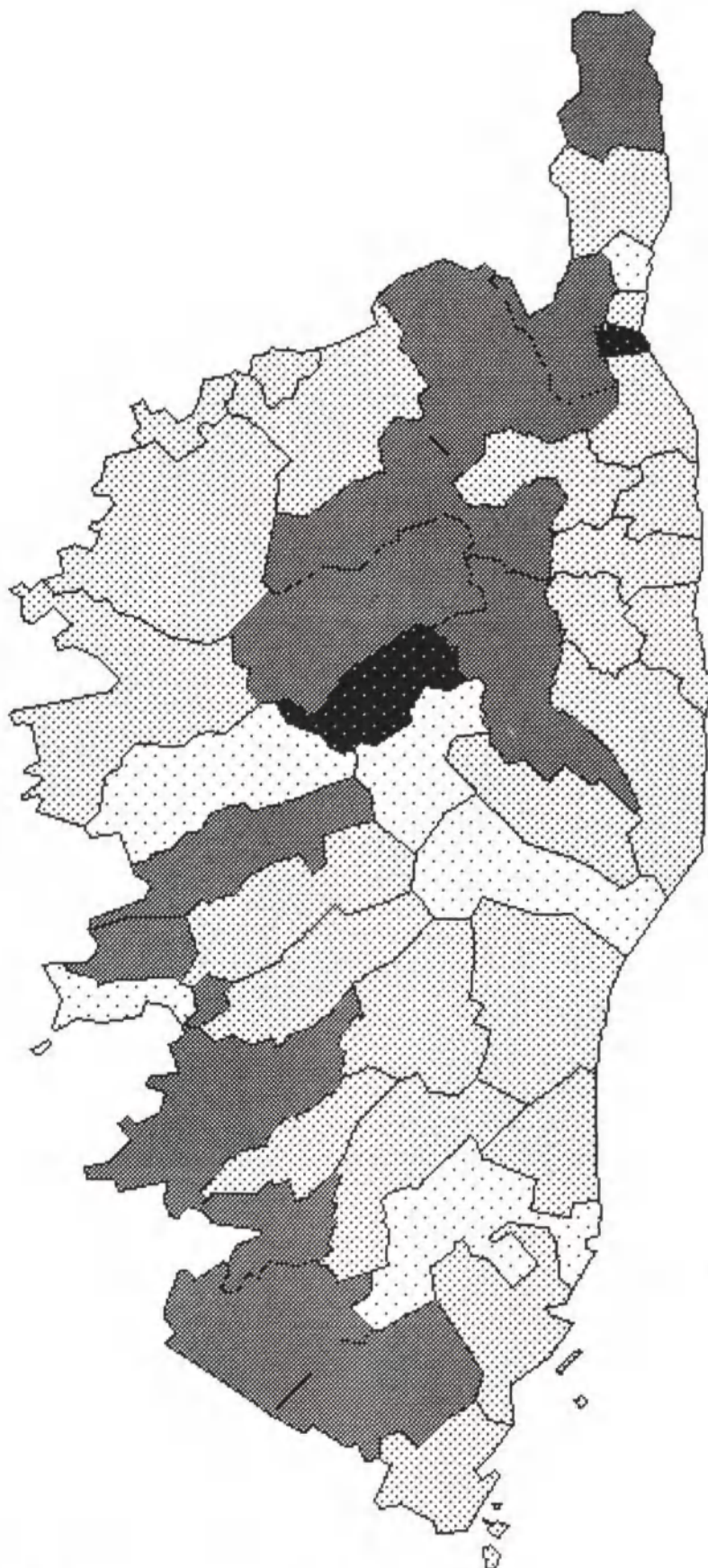
Ecart-type = 0.1075

Minimum = 0.0000

Maximum = 0.5783



les exploitations de 50 à 100 ha (1979) en % de la surface totale cultivée



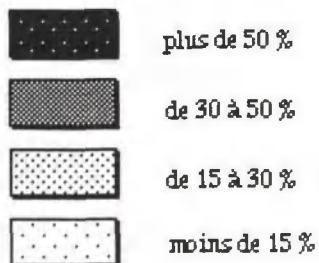
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.2632

Ecart-type = 0.1295

Minimum = 0.0000

Maximum = 0.8407



Les exploitations de 50 à 100 ha (1988) en % de la surface totale cultivée

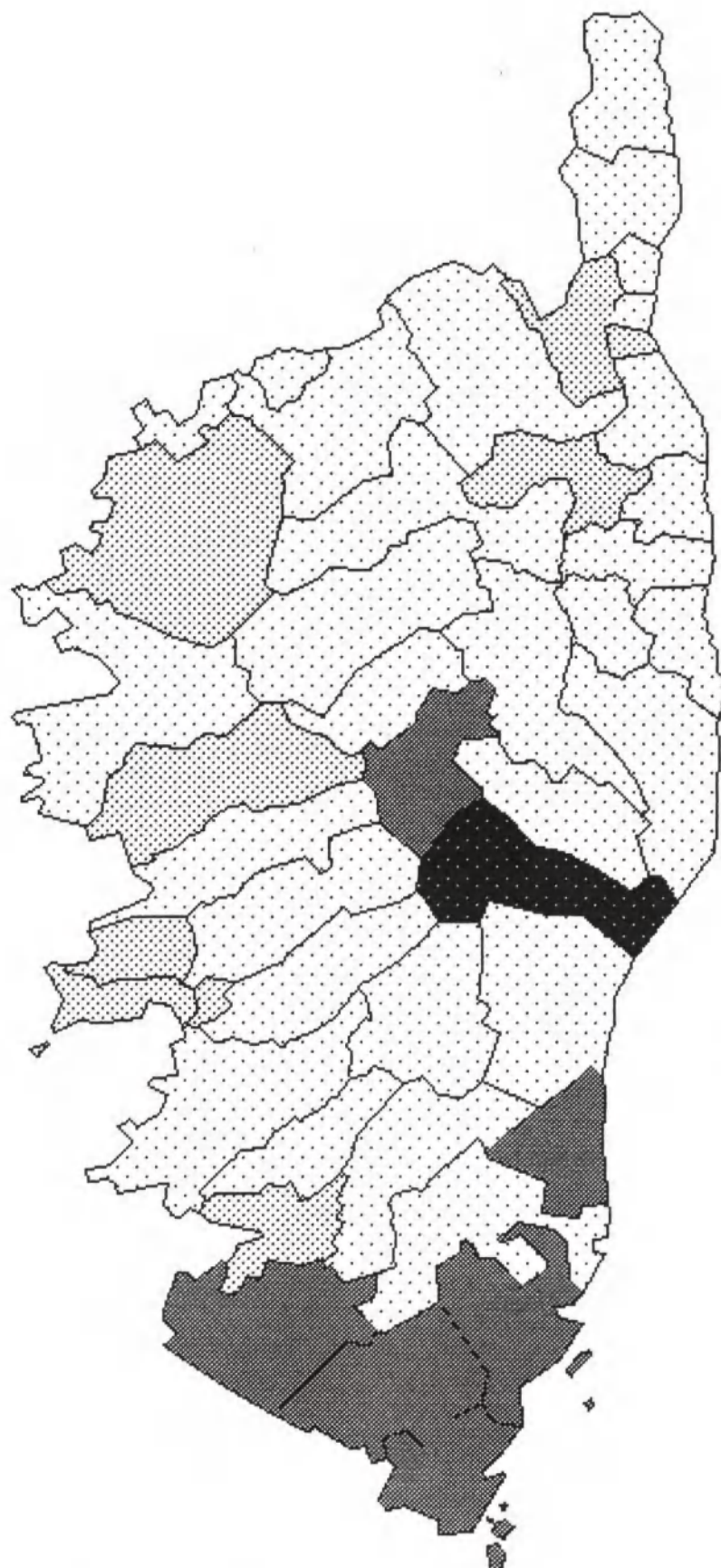
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.14%

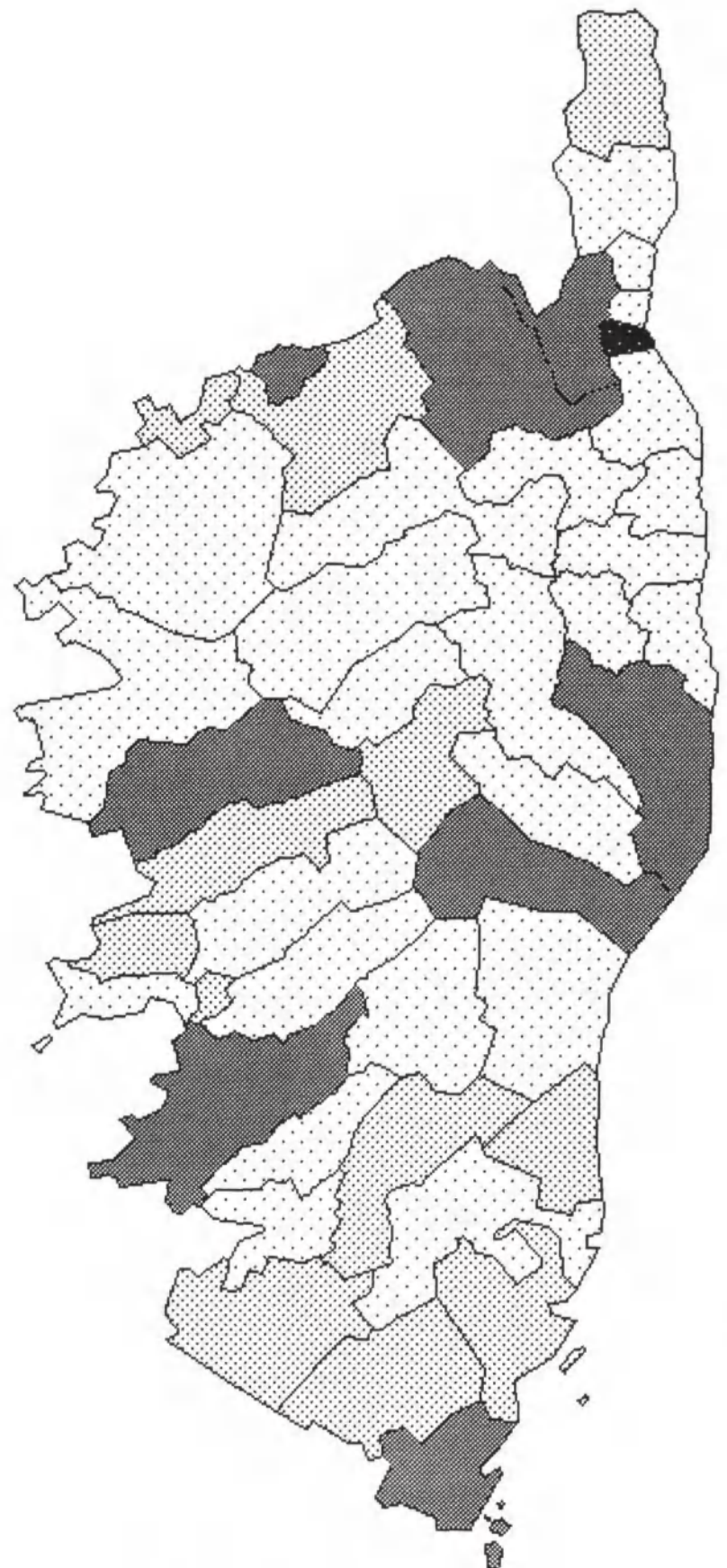
Ecart-type = 0.17%

Minimum = 0.00%

Maximum = 0.65%



Exploitations de plus de 100 ha (1955) en % de la surface du canton



Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.1830

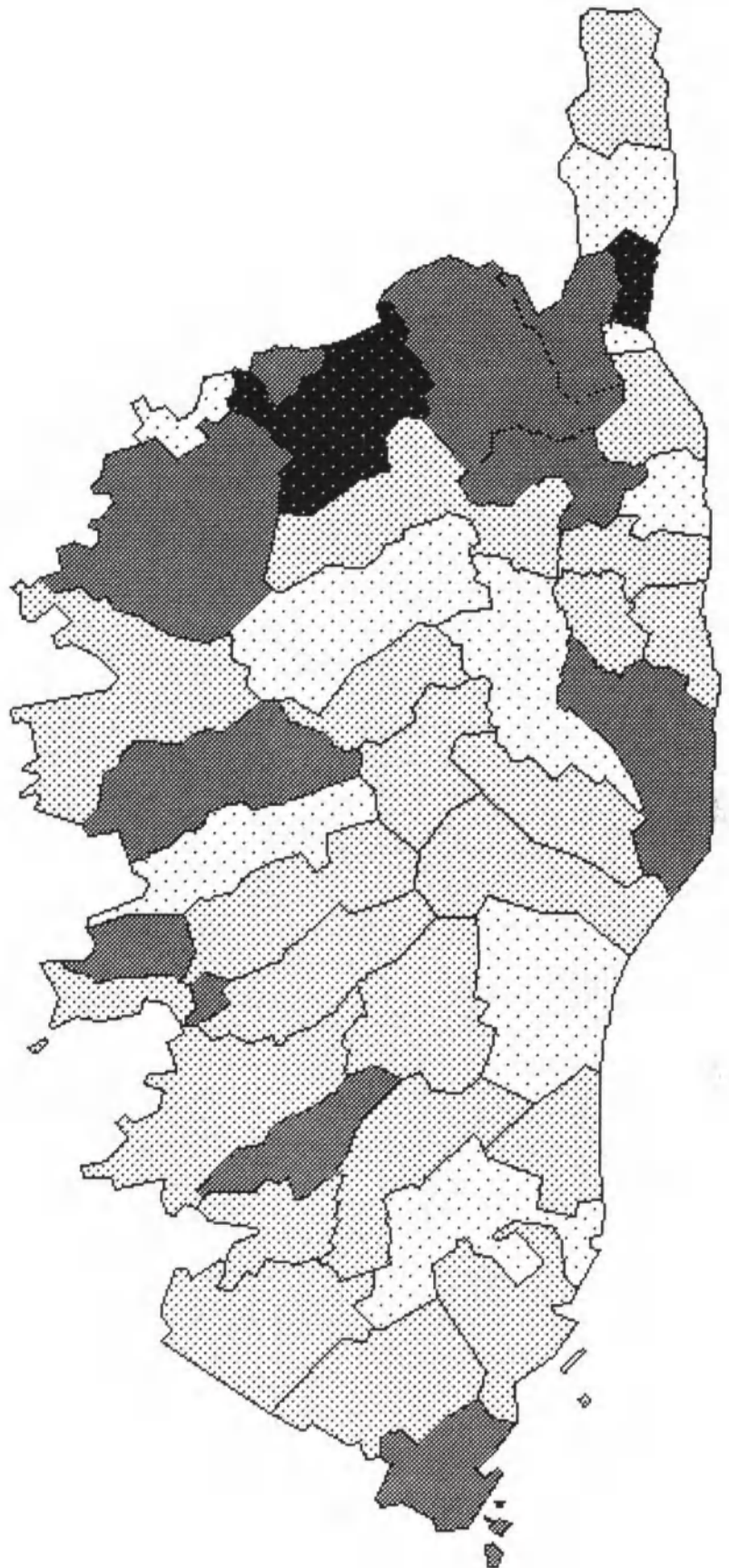
Ecart-type = 0.1581

Minimum = 0.0000

Maximum = 0.7445



Les exploitations de plus de 100 ha (1979) en % de la surface totale cultivée



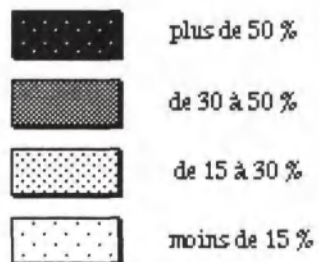
Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.2517

Ecart-type = 0.1711

Minimum = 0.0000

Maximum = 0.8911



Les exploitations de plus de 100 ha (1988) en % de la surface totale cultivée

Structures sociales et familiales

Les aires de mariage : indicateurs ou marqueurs de territoires ?

Marie-Claude ACQUAVIVA, Antoine MARCHINI, Georges RAVIS-GIORDANI

I- PROBLÈMES, MÉTHODES : UNE EXPÉRIENCE

Pourquoi les recensements ?

L'étude des aires de mariages permet de dégager l'un des substrats discret mais représentatif de la composition et des modes de perpétuation des communes rurales : la géographie des alliances matrimoniales. Les formes de relations, privilégiées ou non, avec une ou plusieurs populations définissent l'une des dimensions du marché matrimonial en même temps qu'elles précisent les horizons élus, ou ignorés. De ce fait, l'analyse de la répartition des unions dans l'espace délimite des configurations régionales ou micro-régionales que nous cherchons à identifier puis à expliquer.

L'identification passe généralement par l'analyse des actes de mariages consignés dans les registres d'Etat Civil. Cette méthode consiste à saisir l'un des moments forts du processus matrimonial, celui de la légitimation du couple à la mairie (pour la période contemporaine), à l'église (période moderne : registres paroissiaux). La crédibilité des résultats doit se concevoir dans ce contexte qui ne préjuge en rien du contenu des autres étapes matrimoniales, particulièrement du choix résidentiel des époux. C'est précisément le critère résidentiel qui nous intéresse parce qu'il apparaît comme le "marqueur" pertinent pour approcher au plus près à la fois les conditions de vie des individus, et la carte intime des villages, carte dont les contours sont dessinés à force de choix affectifs et rationnels, celle du coeur et de la raison, celle des intérêts et des sentiments, dont la dynamique repose à la fois sur l'existence de population partenaires et sur leur propre réservoir démographique. Aussi, la géographie du marché matrimonial dépend-elle en partie du potentiel démographique des villages analysés. Le choix du critère résidentiel, l'idée d'isoler les mariages dans leur environnement et au plus proche de leurs quotidien pour pratiquer éventuellement des confrontations avec d'autres variables (forme des ménages...), nous a conduit vers les listes nominatives contenues dans les recensements. Ces documents centralisés dans les dépôts d'archives autorisent des saisies beaucoup plus rapides, et à l'échelle insulaire, que les actes d'Etat Civil, par ailleurs beaucoup trop dispersés et souvent absents pour la période la plus contemporaine.

Quelle méthode ?

Afin d'obtenir une couverture cantonale satisfaisante pour l'ensemble de l'espace insulaire, le parti a été pris de débiter par un dépouillement des informations disponibles dans chaque chef lieu de canton. Les mariages entre personnes extérieures aux villages ont été exclus : les décomptes portent soit sur les unions résidentes endogames soit sur les couples exogames dont un partenaire est originaire de la commune. Ces derniers donnent lieu au relevé des localités d'où sont originaires maris ou femmes. Ces résultats sont ensuite traités par voie informatique pour la production de cartes. Celles-ci reposent sur deux règles dont la combinaison permet de comprendre chaque image obtenue comme l'élément d'un fichier autorisant les comparaisons entre les situations locales :

- une légende commune à toutes les cartes,
- une légende simplifiée autour de deux classes pour les unions entre "corses" : les points noirs indiquent la dispersion des unions "exogames", le second cercle des mariages défini par leur nombre limité (1 à 2) ; en grisé apparaissent les zones privilégiées du marché matrimonial (au dessus de 2 mariages). De cette façon, nous repérons plus facilement limites et barrières qui font ces espaces de l'alliance, définissent des voisinages élus, d'autres rejetés.

II- TEST ET CRITÈRES D'ANALYSE : LE CAS DE CASTIFAO

Afin de contrôler la cohérence de notre démarche, nous avons procédé à la confrontation des résultats obtenus par le traitement des actes d'Etat civil avec ceux dégagés par l'analyse du recensement de 1926, à propos du cas de Castifao, situé dans l'ancienne pieve de Caccia entre Castagniccia, Cortenais et Balagne. Ce choix, certes arbitraire, nous permet cependant de dégager une grille d'analyse susceptible d'être appliquée aux autres cartes.

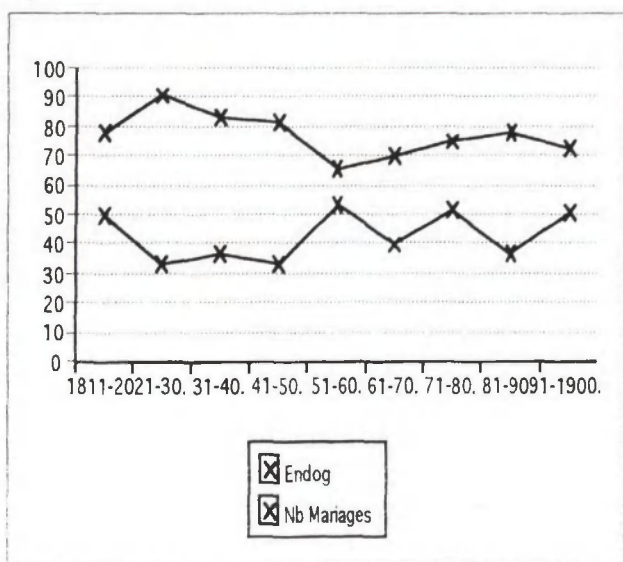
Les données des actes de mariages ne contredisent pas celles qui sont issues de l'étude des recensements. Elles s'inscrivent dans une perspective historique et autorisent une mesure précise des aires matrimoniales. En l'absence de données concernant le premier XXe siècle, nous produisons deux cartes "résumés" pour les périodes 1811-1850 et 1851-1900. La comparaison avec l'image de 1926 engage à faire un rapprochement avec la première moitié du XIXe siècle, du moins si nous privilégions les relations fortes. En effet, se dessine un ensemble inattendu au regard de la perception géographique habituelle puisque le village de Castifao, village de moyenne montagne, pratique des alliances avec Asco, une des localités de la région de Caccia, et Vallica, qui appartient au Giussani alors que la commune de Moltifao n'apparaît que de façon épisodique alors qu'elle est proche voisine de Castifao. La période 1851-1900 apparaît globalement différente et s'inscrit dans un schéma historique qui la place comme "écran" par rapport aux périodes précédentes, si l'on cherche, depuis le XXe siècle, à percevoir la réalité d'une "Corse traditionnelle". Cet exemple, comme beaucoup d'autres (Casinca, Niolu...), confirme qu'il s'agit d'une époque parmi d'autres et non pas la référence pour la compréhension des comportements domestiques, et des modes de perpétuation. Ceci dit, Asco disparaît pendant cette cinquantaine d'années tandis que l'aire restreinte dont nous venons de parler s'élargit considérablement à la fois vers l'intérieur du "sillon central" (Moltifao, Piedigriggio, Castinetta) puis, vers la vallée de l'Ostriconi avec Pietralba et aussi vers le village de Novella. A cette époque, Castifao fait son marché matrimonial en dépassant les horizons limitrophes (Castinetta, Piedigriggio).

Le maintien dans le long terme d'un espace relationnel constitué à la fois d'un axe fort et montagnard unissant Castifao, -village céréalier en mutation vers l'élevage dès le début du XXe siècle-, Asco et Vallica, communes alors très enclavées et vouées au pastoralisme, et d'une ignorance relative des villages très proches (il ne faut pas plus de dix minutes pour "monter" de Moltifao à Castifao à pied alors qu'il faut de longues heures pour rejoindre Asco et Vallica à dos d'âne et de mulet) montre que les lois réglant les mariages et, au-delà, celles qui régissent la sociabilité quotidienne échappent à une certaine logique géographique qui voudrait associer les voisins à travers une redéfinition contemporaine des voies de communication. Autrement dit la géographie n'a rien d'objectif et les perceptions que nous en avons aujourd'hui sont culturelles et ne tiennent pas compte de la géographie vécue par les individus, la seule significative. Entre Castifao et Moltifao, le col San Francescu où s'appuie la couvent de Caccia constitue une frontière reconnue comme telle par les acteurs. Les témoins actuels des années trente ou quarante racontent à l'envie que cet endroit était le théâtre d'affrontements rituels et symboliques entre bandes de jeunes des deux villages qui revitalisaient la frontière tout en fécondant de nouvelles relations : les conflits étant signes de transitions entre des ordres. Sous réserve d'une étude plus approfondie, il semble que les échanges avec Asco et Vallica reposent en partie sur la complémentarité des activités sur le plan économique.

La communication apparaît beaucoup plus difficile avec les communes “ressemblantes” sur le plan de l’organisation socio-économique (ici : hiérarchisation sociale, Sgio + céréaliculture en transition + éventuellement biens communaux) qu’avec les communes ressemblantes. En ce qui concerne les liens anciens, “traditionnels” avec Vallica, non seulement la complémentarité des productions mais encore, au XXe siècle, des mariages entre bergers des deux communes, ou entre bergers de Vallica et propriétaires terriens de Castifao accompagnent, accélèrent le passage de la céréaliculture vers l’élevage. La montagne apparaît comme l’une des explications de ces flux : les relations matrimoniales de Castifao se font par le “haut”. Mais, à propos de Vallica, nous pourrions avancer aussi l’hypothèse du rôle de la vallée, certes encaissée, du Tartagine. La rivière n’est pas une frontière mais bien un point de communication dans une enveloppe écologique complexe où vallée et versants montagneux servent de points de rencontre. Dans le contexte de Castifao, les cols sont des limites plus fermes que les rivières. Le rôle de celles-ci, des vallées apparaît donc comme une variable à adjoindre à une grille d’analyse

L’analyse du “second cercle”, c’est-à-dire de la répartition des unions dans les réseaux les plus lâches est peut-être plus significative d’une évolution générale balançant entre un pôle Nord Ouest (Balagne) et un pôle Sud-Est (Castagniccia, seconde moitié du XIXe siècle). Ce balancement accompagne le changement dans les aires privilégiées : la fréquence nouvelle et passagère des mariages vers la vallée du Golo appelle des unions sporadiques tout autour. En 1926, l’articulation à la Balagne et à la Castagniccia s’est relâchée. A vrai dire, nous sommes en droit de nous demander si l’évolution de ces échanges humains ne reflète pas aussi bien celle des échanges économiques ainsi que l’ouverture des voies de communication qui, au cours des années 1850-1900 conduit la commune de Castifao à pointer vers des carrefours nouveaux : la gare de Ponte Leccia et celle de Pietralba, située sur son territoire.

Ces mouvements s’effectuent dans une commune où le taux d’endogamie demeure élevé tout au long du XIXe siècle (toujours au dessus de 70 %) alors que le taux de mariés endogames résidents à Castifao en 1926 s’inscrit à la même hauteur, corrélation supplémentaire entre les deux formes d’approches. Le graphique n° 1 suivant confronte l’évolution du taux de mariage endogames avec le nombre de mariages célébrés au XIXe siècle.



Graphique n° 1 : taux d’endogamie, nombre de mariages. Castifao, XIXe siècle.

Malgré des aléas quantitatifs, et le faible nombre de mariés, situation propre aux mouvements démographiques d’une petite commune, le taux d’endogamie varie quelque peu en fonction du nombre de mariages. Lorsque le premier est plus élevé (première moitié du XIXe siècle), le second tend à se tasser, et inversement, un nombre de mariage plus élevé contient le taux endogamie dans ses limites les plus basses. Autrement dit, le mouvement observé durant la seconde moitié du XIX e siècle s’effectue alors que le nombre de mariage augmente ce qui produit un appel de partenaires extérieurs. Le taux d’endogamie, la redéfinition de l’espace des mariages sont liés au nombre de mariages.

Ces recherches qui débutent intégreront l’analyse de ces corrélations. Pour l’heure, elles nous permettent d’ajouter de nouvelles variables à une grille d’analyse que l’exemple de Castifao ne fait qu’esquisser : -rôle des

formes de reliefs, fleuves, rivières, vallées, cols, montagnes; -taux d'endogamie; -présence ou absence d'une ou plusieurs communes "réserves" limitrophes; -forme et direction du "second cercle" de relations c'est-à-dire de la zone formée par les unions moins régulières qui définissent une aire matrimoniale des possibles, presque virtuelle; -fréquence des unions extra-insulaires.

Dans le cas de Castifao, et cela est vrai pour la plupart des cas étudié ici, l'analyse met en valeur la dilatation de l'aire des mariages bien au-delà des horizons visibles et fréquentables dans le quotidien.

III- ENDOGAMIE ET FORMES DES AIRES DE MARIAGES

L'espace des échanges matrimoniaux varie en fonction du niveau d'endogamie (% de mariés résidents originaires de la localité). Celle-ci définit l'aptitude ou la tendance de tel ou tel village à se servir de son propre potentiel de reproduction : si nous considérons la variété des cas, et notamment celle des effectifs de population, nous sommes en droit de conclure qu'il s'agit aussi bien des résultats de choix que l'effet automatique d'un certain niveau démographique. Aussi, n'est-ce pas raisonnement tautologique que de confronter la part des mariages résidents endogames et quelques unes des variables présentées ci-dessus.

Le tableau ci-contre résume une grande partie des situations présentées dans les cartes. Il propose un classement des villages suivant le niveau d'endogamie et introduit trois indicateurs de la "structure" des aires matrimoniales : le nombre de villages apparaissant comme partenaires réguliers (les pôles forts des géographies matrimoniales); le nombre de villages constituant le "second cercle" des flux matrimoniaux; le nombre de communes limitrophes engagées dans des relations suivies avec la commune référence.

Ce tableau démontre que la complexité des aires de mariages varie en fonction du taux d'endogamie. Plus celui-ci est élevé, plus s'atténuent les densités de relations régulières ou

| | % Endogamie | A | B | C |
|-----------------------|-------------|----|----|-----|
| Isolaccio | | | | |
| Piana | 89,6 | 1 | 1 | 8 |
| Vezzani | 88,1 | 0 | 0 | 10 |
| San Giovanni | 87,7 | 0 | 0 | 6 |
| Santo Pietro di Tenda | 86,3 | 1 | 1 | 12 |
| Serra di Scopamene | 78,8 | 1 | 0 | 9 |
| Ghisoni | 76,6 | | | |
| Murato | 74,4 | 2 | 2 | 20 |
| Castifao | 71,4 | 2 | 1 | 9 |
| Soccia | 70,9 | 3 | 1 | 6 |
| Nonza | 68,6 | 0 | 0 | 7 |
| San Martino di Lota | 68,2 | 2 | 2 | 8 |
| Scolca | 67,4 | 2 | 1 | 5 |
| Olmi Capella | 67,2 | 4 | 4 | 12 |
| Bonifacio | 66,8 | 7 | 3 | 20 |
| Campile | 61,6 | 3 | 0 | 20 |
| Pero Casevecchie | 61,5 | 2 | 2 | 7 |
| Lama | 53,2 | 1 | 0 | 15 |
| Belgodere | 52,6 | 6 | 6 | 14 |
| Petreto Bicchisano | 52,5 | 8 | 5 | 23 |
| Borgo | 52,4 | 1 | 1 | 24 |
| Saint Florent | 51,4 | 5 | 2 | 9 |
| Vico | 51,3 | 7 | 4 | 23 |
| Ile Rousse | 51,1 | 9 | 4 | 19 |
| Morosaglia | 44,9 | 5 | 3 | 13 |
| Sermano | 44 | 5 | 3 | 5 |
| Saint Laurent | 42,1 | 5 | 4 | 21 |
| Propriano | 31,5 | 9 | 6 | 26 |
| Sainte Marie Siche | 27,7 | 6 | 3 | 22 |
| Total | 62,1 | 97 | 59 | 373 |
| Rapport B/C | 6,3 | | | |

A = Nombre de communes en relations régulières avec la commune référence
 B = Nombre de communes en relations régulières et limitrophes avec la commune référence
 C = Nombre de communes appartenant au « second cercle » des relations matrimoniales

TABLEAU n° 1 - CARTES AU REGARD DE L'ENDOGAMIE : ESSAI DE CLASSEMENT

exceptionnelles. Dans certains cas extrêmes tels que celui de Vezzani, de San Giovanni di Moriani ou de Serra di Scopamene, il n'y a pas de village partenaire régulier et limitrophe. Le cas de San Giovanni est à relever parce qu'il s'appuie de surcroît sur un nombre limité d'horizons plus lointains. Cependant, la relation au taux d'endogamie admet des exceptions : c'est par exemple la situation de Nonza dans le Cap Corse qui avec un taux nettement plus faible que celui de San Giovanni (68,6 % contre 87,7 %) s'inscrit dans le modèle dessiné par le village de la côte orientale.

A vrai dire, une lecture attentive de ce tableau permet de dégager un seuil dans le taux d'endogamie à partir duquel se déclenche une relation inverse. Ce niveau se situe autour de 67 %. En dessous, les aires de mariage s'enrichissent de relations plus complexes, se dilatent et occupent des espaces parfois très vastes. Plus l'endogamie est faible et plus le nombre de relations régulières est important et plus aussi se développe le "second cercle" des relations occasionnelles. Mis à part le cas de Bonifacio qui combine un taux d'endogamie relativement élevé (66,8 %) et des horizons réguliers nombreux ainsi qu'un vaste "second cercle" (aire de portée régionale suivant un axe Sud-Nord à rapprocher du comportement de Rogliano dans le Cap Corse), il faut que ce pourcentage passe en dessous de 53 % pour voir s'affirmer des mondes extravertis, appuyés sur de grands espaces géographiques. Naturellement, nous rencontrons dans ce groupe des situations très éloignées du moins de vue du processus de développement démographique et historique (cette remarque vaut pour l'ensemble de l'échantillon). Cette réalité complique la comparaison des situations. Comment confronter la situation de Saint Laurent (531 habitants) à celle de Propriano (1 862 habitants), celle de Sainte Marie Sicche (772 habitants) et celle d'Ile Rousse (1946 habitants)? Nous nous bornons ici à observer que ces sites se regroupent autour des mêmes corrélations sans pour autant conclure qu'elles s'appuient sur les mêmes fondements sociologiques.

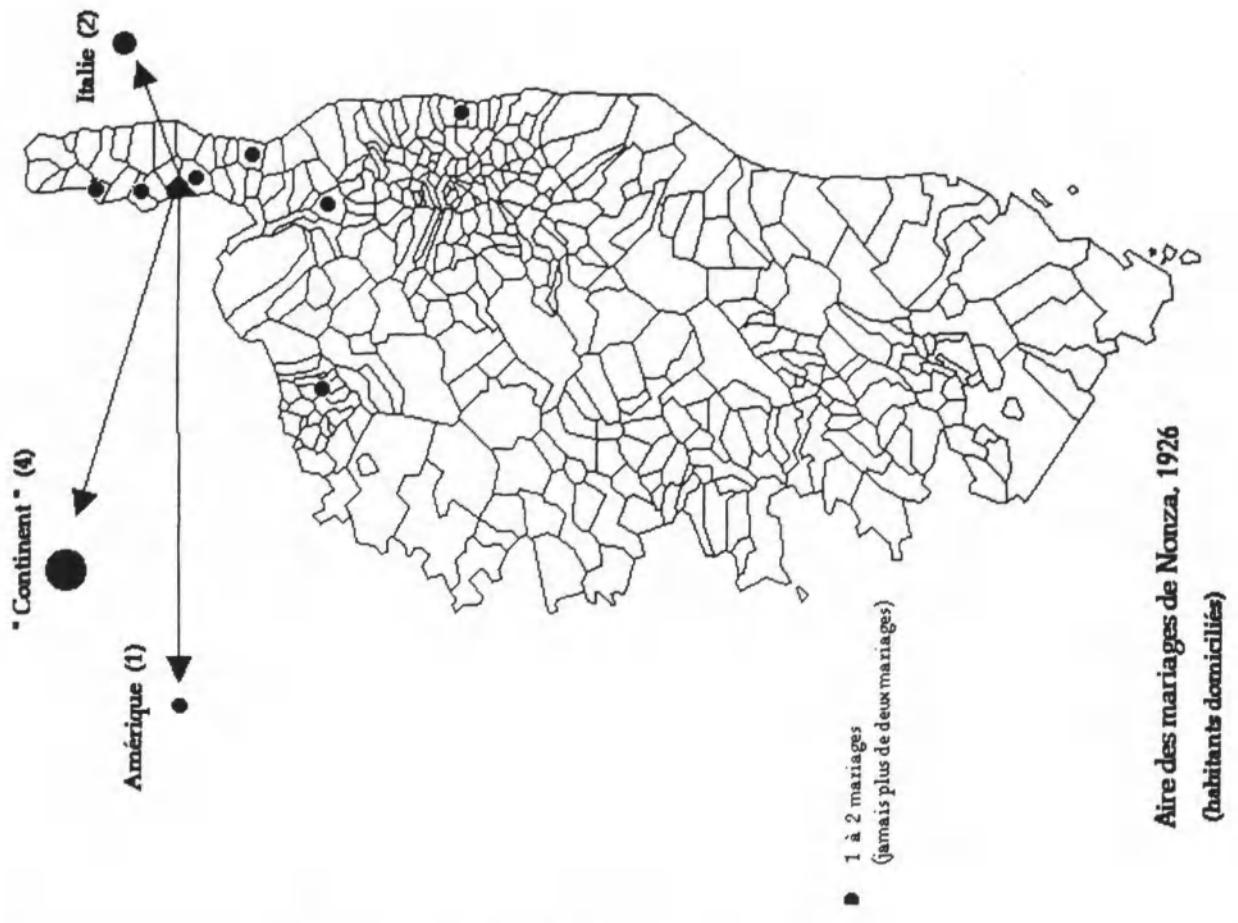
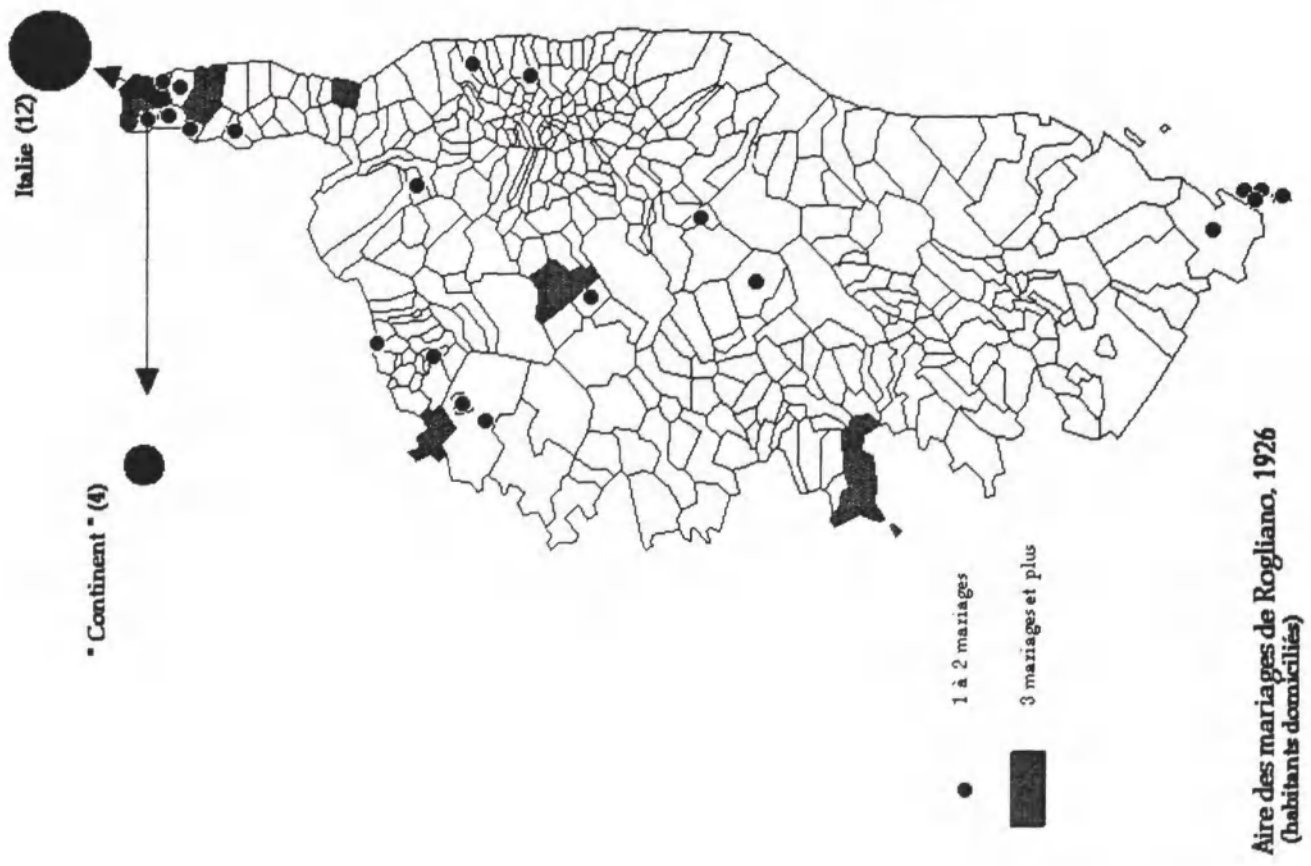
IV- CAP CORSE : AIRE MARITIME

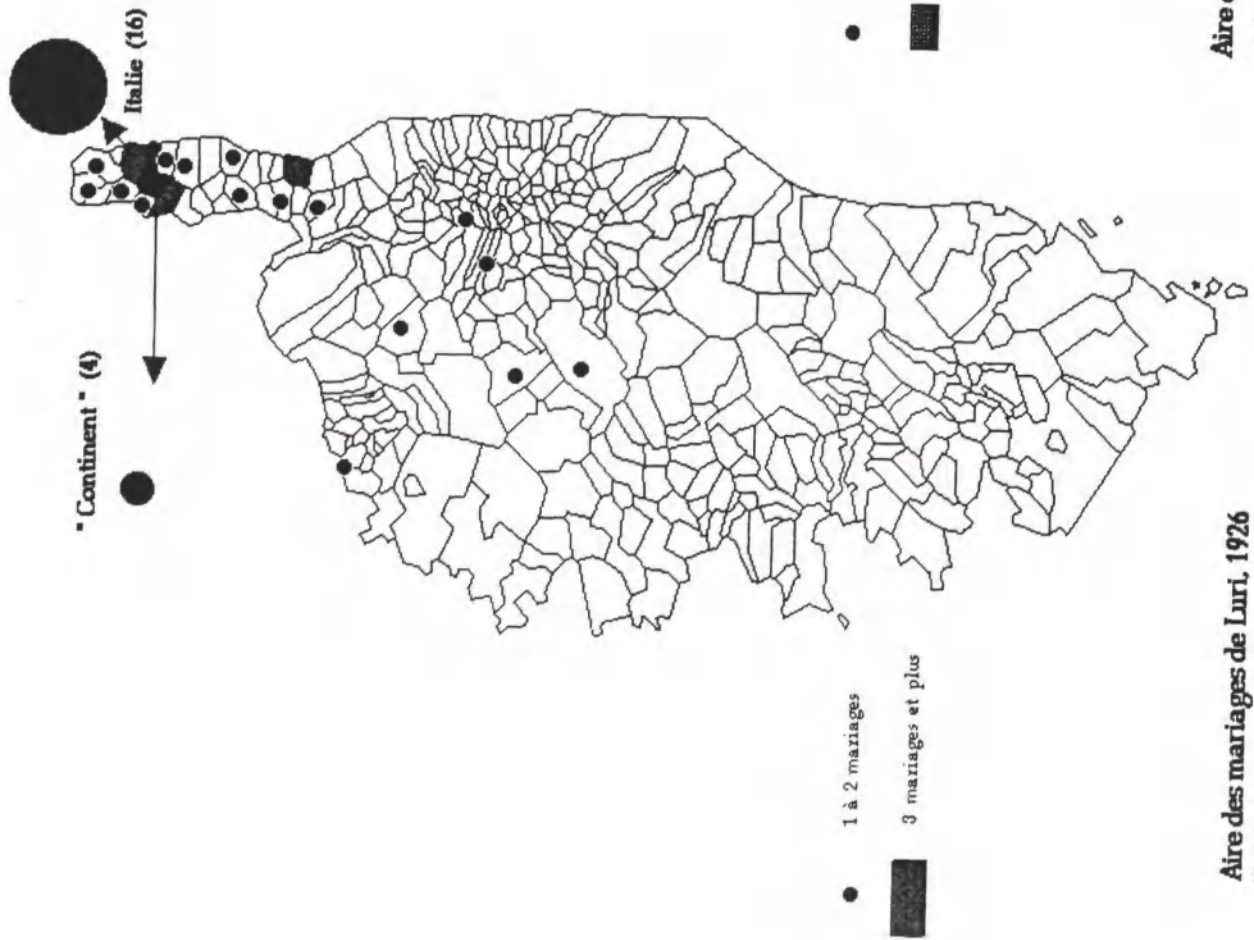
C'est un lieu commun de parler de la dimension maritime du Cap Corse, du moins à propos de son économie, des activités de ces habitants, issus de ces marins qui selon la belle expression de Fernand Braudel, vainquirent l'hiver. La perspective des aires de mariage ne dément pas cette idée et affine notre connaissance du fonctionnement relationnel, des communications humaines fondamentales, qui, à travers le mariage vécu (car défini comme tel dans les recensements), engagent le devenir de cette presqu'île.

Le graphique n° 2 suivant résume les enseignements de quatre cartes qui nous parlent de Rogliano, de Luri, de Nonza et de Brando. Il met en scène uniquement les cercles les plus intenses des échanges matrimoniaux.

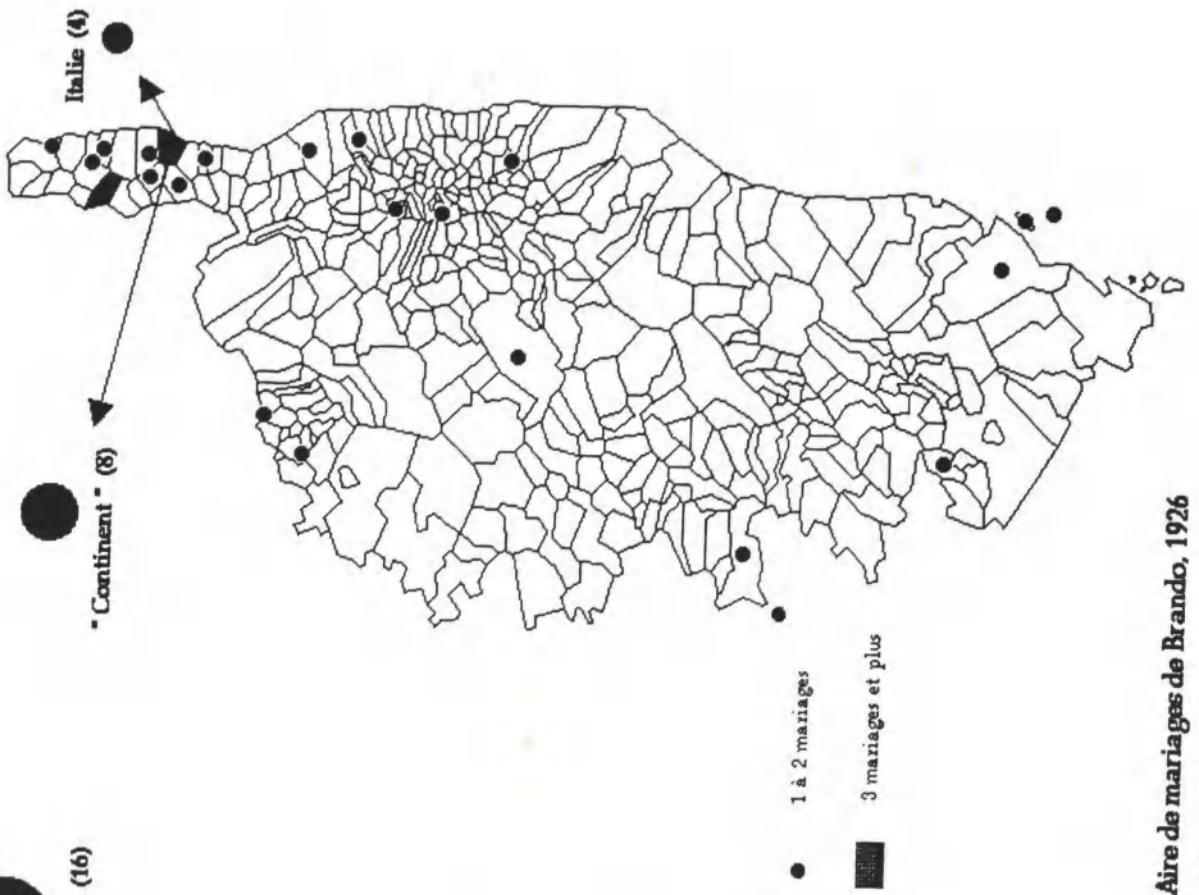
Il affirme tout d'abord la présence d'une double frontière dont la jonction s'opère à Luri. Ce village représente la limite rurale (et Cap Corsine) sud de l'aire de mariage de Rogliano; simultanément, son espace matrimonial enjambe le Col de Santa Lucia et le Pinzu a Vergine, unissant ainsi la côte orientale et la côte occidentale, situation unique qui ne s'explique pas seulement par l'existence d'une route relativement praticable, passant sous la tour de Sénèque. En effet, la commune élue n'est pas Pino, placée symétriquement à Luri sur le versant occidental, mais Barretali. Les conduites matrimoniales s'articulent relativement bien à la fonction de passage reconnue de Luri mais, tout en s'appuyant sur des communes limitrophes, n'ignorent pas des hiérarchies de voisinage. Si Meria et Barretali appartiennent au cercle rapproché, Cagnano et Pino bien que très proches ne participent que de loin en loin à la reproduction de Luri.

Aucune des trois autres communes ne s'inscrit dans une organisation Est-Ouest aussi franche. Rogliano et Nonza tournent le dos à un tel aménagement, tandis que Brando apparaît comme une variante lointaine de Luri. En effet, l'aire de mariage de ce village représenté par la marine d'Erba-





Aire des mariages de Luri, 1926
(habitants domiciliés)



Aire de mariages de Brando, 1926
(habitants domiciliés)

l'apparence d'une introversion probablement plus complexe à comprendre, conduite par la géographie, par son site : gardien de la mer au contraire de Rogliano qui veille sur un "avant-pays" vaste. Il est pourtant remarquable de retrouver côte à côte les centres des anciennes seigneuries de San Colombano (Rogliano) et des Gentile (Nonza). L'axe de Luri marque la frontière politique édiflée durant l'époque médiévale par les Gênois et appuyée sur des données "naturelles", notamment le monte Alticcione, entre Baretali et Cagnano. Dans le premier quart du XXe siècle, les hommes activent de vieilles géographies, produites par les moments forts de l'histoire du Cap Corse, il s'en dégagent mal même si les formes économiques et politiques les ont apparemment détruites. L'analyse des aires de mariages doit passer par une sensibilité aiguisée aux formes de sédimentations historiques qui font le présent, à leur confrontation aux nouveautés. Ici, le rôle de Bastia, son attraction qui n'en finit pas de s'annoncer : offre de travail, offre d'échanges, réponses aux changements de l'économie cap-corsine. La géographie des mariages est fabriquée par des strates historiques, culturelles, dont il faudra délimiter l'influence.

Sur le plan local, Rogliano s'appuie sur Ersu son voisin nordique, puis sur Luri et Cagnano. Autrement dit, Rogliano admet les voisins rejetés de Luri (exemple de Cagnano) et Luri intègre les espaces ignorés par Rogliano (Meria). Ainsi, chaque commune "forte" (c'est le cas de Rogliano et de Luri) aménage son espace matrimonial dans un contexte non concurrentiel, en s'appuyant sur des populations aux effectifs démographique plus faibles, moins surtout si elles sont relativement proches (ce n'est pas la même situation entre Luri et Brando, beaucoup plus éloignés par voie terrestre). Le rapprochement entre Ersu et Rogliano peut s'expliquer par des communautés d'intérêts à propos de la gestion des espaces marins (pêche et commerce). Ersu se présente comme une vasque ouverte sur la Giraglia dont le littoral est surveillé par deux petits ports, Tollari et Barcaggio (alors aménagé sous l'impulsion de François Mattei, homme d'affaires "bastiais" originaire d'Ersu). Ce dernier s'appuie sur le territoire de Rogliano auquel ils ont servi, avec Macinaggio, de portes de sorties vers la mer, l'Italie, la France. La complémentarité avec Ersu ne se retrouve pas dans le rapport au petit village de Tomino qui domine le port de Macinaggio et la vallée de Rogliano. Si Ersu représente un horizon "politique" limitrophe mais lointain (par voie terrestre), le rejet de Tomino "horizon" visible est patent. La rupture dans la géographie de l'aire de mariage de Rogliano s'inscrit dans l'histoire, dans la tradition aussi qui élève entre les populations de Rogliano et de Macinaggio et celle de Tomino, des barrières aux origines insondables et régulièrement régénérées lors des processions de la Saint Marc qui voient se rencontrer, se toiser les deux cortèges empruntant des chemins identiques et parfois dégénérer des rassemblements où avec force oriflammes chaque population démontre sa vitalité. L'enjeu est forcément plus grand pour Tomino : petite population dans un petit espace.

Cependant, nous n'aurons pas épuisé les questions soulevées par la situation de Rogliano si nous restons sur une perception localiste. Certes, dans la trame complexe et aux ressorts parfois secrets des voisinages élus ou rejetés, nous remarquons que ce village riche encore se détourne de ses voisins de la côte occidentale (Centuri, Morsiglia) en admettant des relations sporadiques, quantitativement limitées mais probablement inscrites dans des choix "stratégiques" si nous suivons l'histoire de certains lignages. Pourtant, pour comprendre Rogliano, il faut considérer l'aspect dispersé de sa géographie matrimoniale et son caractère "conquérant", extra-local, régional. Tout comme Luri, une partie des relations matrimoniales se font avec Bastia. Mais, le grand port du Nord de la Corse représente une extrême limite pour Luri, alors qu'il n'est qu'un point parmi d'autres pour Rogliano, où certaines familles s'unissent régulièrement avec des familles de Calvi, d'Ajaccio, et plus étrangement d'Omessa, situé dans le sillon central de l'île étudié par Pierre Simi. En vérité nous pouvons nous demander si nous n'avons pas affaire à un modèle multirelationnel, admettant des espaces multiples. Le lecteur attentif de la carte des aires de mariages de Rogliano observera comment les unions du "second cercle", unions sporadiques, se regroupent autour des espaces plus denses pour renforcer la présence cap-corsine dans les endroits les plus éloignés, en Balagne, dans l'extrême sud de l'île. Bout du monde, adossé à la montagne et ouvert sur la mer, l'observateur retiendra que l'horizon de Rogliano n'est autre que l'île de Capraja avec laquelle elle entretient

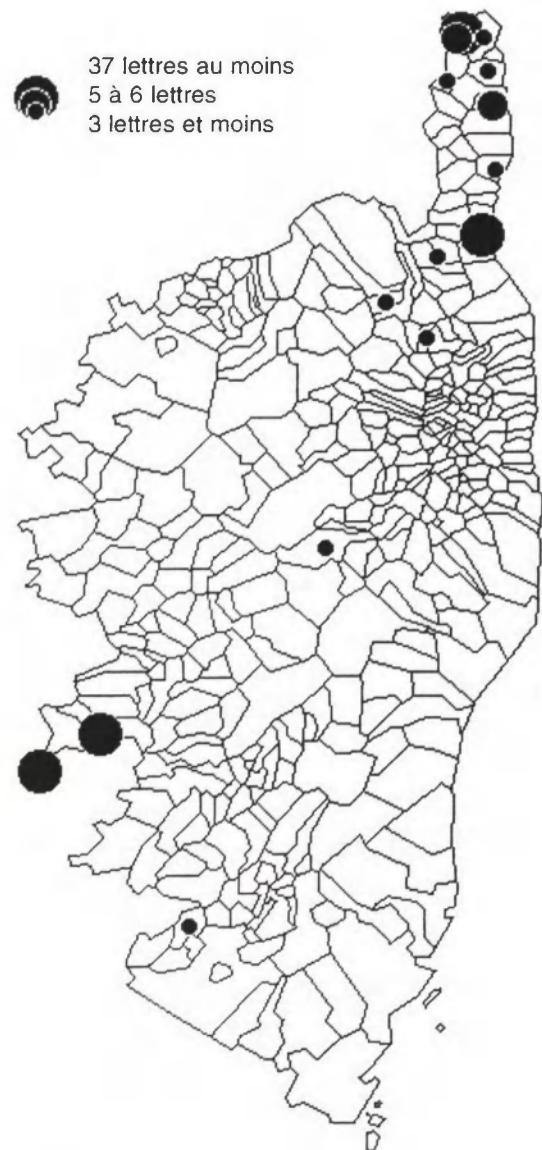
des rapports anciens. De la vallée de Rogliano, l'horizon corse n'existe pas, les voisins ne se manifestent pas (excepté Tomino) : la mer devient le moyen de communication au sens plein du terme, de découvrir une Corse élue et non pas imposée par la géographie et, par la mer, le voisin peut très bien se trouver très loin : seuls comptent le choix de la destination et la patience de l'atteindre. L'homme se sert de la mer dans une lecture de l'espace que nous ne pouvons aujourd'hui comprendre que depuis la mer. N'avons-nous pas dans le Cap Corse, à travers le Golfe de Saint Florent des trafics à courte distance permettant aux agriculteurs-marins des villages de la région d'Olimeta di Capi Corsu de rejoindre les terres cultivables de la région de Casta ou de Santo Pietro di Tenda ? Dans la vision ancienne des communications, la mer raccourcit et la terre peut éloigner. Cet exemple de Rogliano, et d'autres dans ce dossier, conduisent l'historien, l'ethnologue, vers une réflexion sur la mer, sur une anthropologie d'un espace trop souvent absent des recherches sur la Corse, sur les îles, les presqu'îles et les péninsules. La mer soit obstacle, soit trait d'union, rapproche ou éloigne, et explique les hommes, leurs pratiques. Le rapport à la mer est-il stable dans le temps ? Évolue-t-il ? La façon d'élire des lieux pour y trouver maris ou femmes en dit long non seulement sur l'identité des villages mais encore sur la vision de la nature et de l'espace, de la Corse, car elle révèle comment se conçoivent des ancrages. Pouvons-nous dire, à propos de Rogliano, que c'est la mer qui décide ? Elle conduit les hommes vers des ports : Bastia, Calvi, Ajaccio, lieux d'échanges, le commerce les y retient, avec son cortège de conventions et la "sympathie" dont parlait Adam Smith, qui faisaient les marchés. L'espace matrimonial est-il un aspect indissociable de l'espace économique : le marché matrimonial, une dimension du marché ? Dans la situation de Rogliano, bien des éléments pourraient nous aider à aller dans ce sens. Village urbain, ruralisé durant le XIXe siècle, mais ville indubitablement durant l'époque moderne, il est encore le lieu, durant le premier XXe siècle, de tentatives de perpétuations devenues plus problématiques à la suite de l'émigration transatlantique à laquelle ont participé les "grandes familles" de Rogliano et du Cap Corse, dans le contexte de l'effet d'aspiration produit par l'intégration dans un contexte politique français porté à l'élimination des formes politiques intermédiaires que sont les lignages régionalement localisés. Des témoignages relevés sur le terrain montrent que la dégradation démographique restreignait encore plus les possibilités de choix de conjoints locaux alors même que, selon un schéma assez classique, l'homogamie l'emportait nettement sur l'endogamie locale, dans les catégories sociales les plus élevées. Les gens de Rogliano allèrent-ils chercher loin de leurs "bases" des partenaires devenus rares dans le Cap Corse en général ? Si tel était le cas, ces cartes témoigneraient aussi pour une transition difficile des lignages : quelques décennies de plus, et nous les voyons dépérir, étouffés par une consanguinité désespérée, dernier recours d'un désir de perpétuation en mal de partenaires.

Ce n'est pas le moindre intérêt de la carte des correspondances personnelles de François Mattei que de présenter quelques corrélations positives avec celle des aires de mariage de Rogliano. Le décompte des destinations de ses lettres envoyées généralement à des parents, à des amis, dresse les contours d'une géographie affective qui s'inscrit dans l'arc de cercle à dimension régionale dont les deux extrémités, Rogliano et Ajaccio peuvent très bien laisser trace de l'existence de cercles d'amitiés, de parenté et de réseaux commerciaux entre le nord du Cap Corse, Bastia et Ajaccio. Le fait est bien connu pour Bastia où se regroupaient des Cap Corsins dans les quartiers proches du port : nous songeons par exemple à la Rue Sans Nom devenue par la suite Rue Notre Dame de Lourdes. Originaire d'Ersa, François Mattei, installé Place Saint Nicolas, s'inscrit dans ce schéma. Les migrations des Cap Corsins en Corse viennent éclairer ces cartes. Les Mattei se partagent entre Bastia et Ajaccio. François à Bastia, son frère "JaMarie", ses neveux et sa mère à Ajaccio. Le premier commerce avec succès dans le port septentrional et s'y marie ; le second tient boutique dans la capitale administrative de l'île. Autrement dit, si l'homme d'affaires Bastiais représente bien un parcours typique d'une partie des Cap Corsins, nous pourrions aussi voir dans la dimension régionale des aires de mariages de Rogliano, le reflet des migrations cap corsines à court rayon. Une partie des unions se faisant peut-être avec des partenaires originaires du Cap Corse. Pour terminer sur la dimension maritime des aires de mariage cap-corsines, il est nécessaire de considérer leur élargissement aux contrées extérieures, Italie, continent français. Nous touchons là

à une caractéristique largement partagée dans l'île où la plupart des sites étudiés présentent la particularité de s'ouvrir aux continents, par conséquent de voir l'espace des mariages se dilater et faire de la mer le centre d'une géographie matrimoniale établie sur les deux rivages d'un pays non politiquement reconnu, mais socialement et culturellement intégré depuis des siècles du moins en ce qui concerne l'Italie. Cette particularité s'impose fortement avec le Cap Corse. Une régularité s'affirme : la côte est attire plus d'Italiens que la côte Ouest qui semble plus ouverte aux continentaux. Autrement dit, si la pointe Nord Est s'inscrit dans sa tradition, la partie occidentale renouvelle son aire de mariage externe en s'ouvrant à des horizons identifiés depuis la fin du XVIII^e siècle. Nous ne ferons pas ici la description des liens entre Italie et Cap Corse, ou avec les continentaux "français". Cependant, il faut noter que ces migrations italiennes, continentales, ne sont pas de même nature sur le plan démographique. Les migrants italiens sont projetés hors de la péninsule par le retard de la transition, et par la pression démographique qui y sévit au moment où la Corse ayant vécu sa transition (elle aussi tardive) un quart de siècle auparavant connaît une baisse démographique très sensible.

Les aires de mariages des villages corses s'inscrivent dans la Méditerranée, participent à la grande mobilité des méditerranéens, qui, de tous temps, vont et viennent en fonction des événements politiques (la Corse est souvent un refuge pour les "italiens", on le voit au XIX^e siècle pour certains acteurs du Risorgimento ; on le verra encore au XX^e siècle, dans le drame fasciste) ; en fonction des décalages démographiques l'Italie devient terre d'émigration au moment où la France, après un siècle de "singularité", s'ouvre à l'immigration ; en fonction de la valorisation monétaire du travail.

Ainsi, cet exemple du Cap Corse montre comment l'analyse des aires de mariages ouvre sur une multitude de questions sur l'histoire et la culture des hommes, sur les relations entre l'une et l'autre déjà étudiées par Marshall Sahlins à propos des Iles du Pacifique. Surtout, elle permet de réfléchir sur la dimension géographique des comportements humains : c'est là l'objectif d'un Atlas, non pas témoigner pour les caractères visibles et attendus ou les justifier, mais bien nous aider à comprendre les géographies invisibles, les frontières occultes, les horizons socialement pertinents car dessinés par la densité, la répétition de choix individuels qui ainsi prennent du sens.



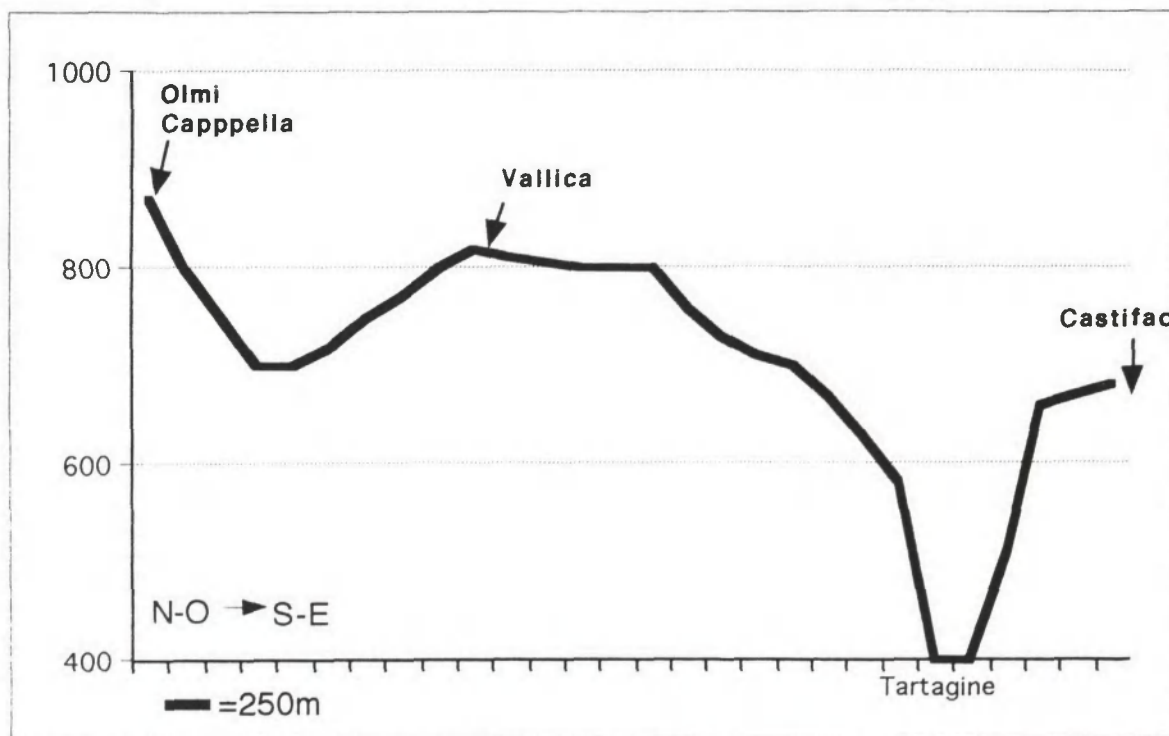
Carte de la correspondance
personnelle de François Mattei
1921 - 1923 (167 lettres)

V- BALAGNE-CASTAGNICCIA : UN AXE PERDU DE VUE ?

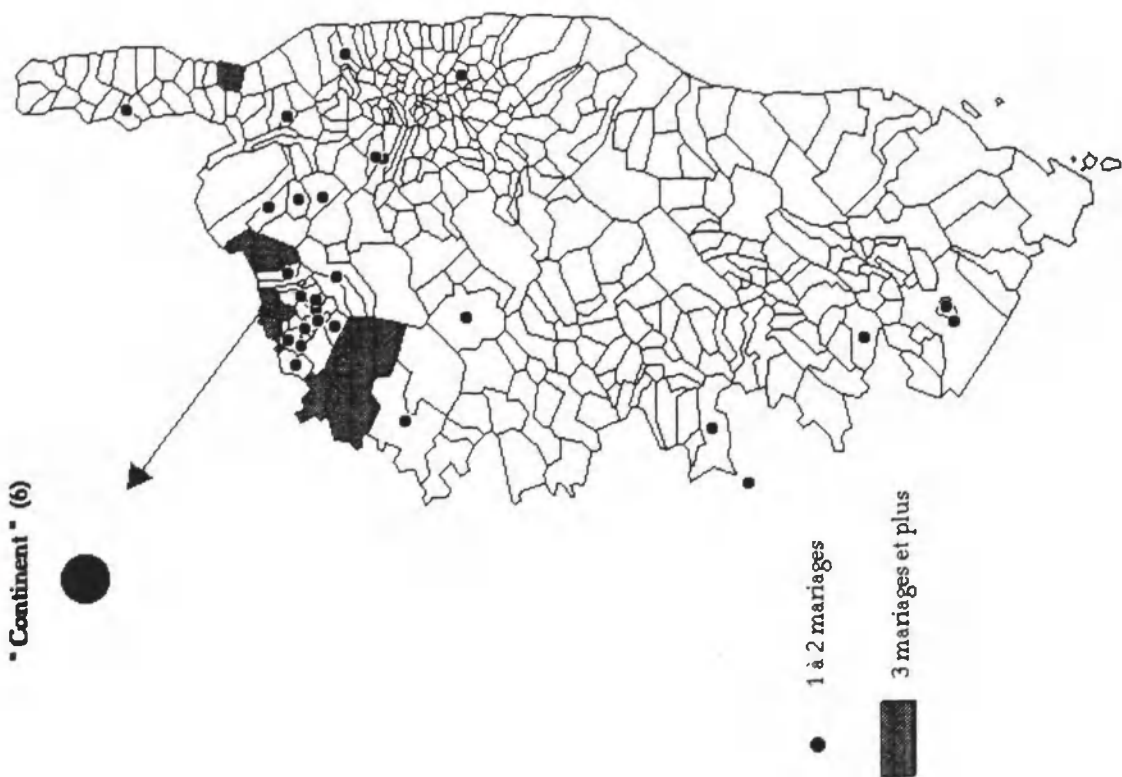
Pour qui veut atteindre Corte ou la Castagniccia, entrer en Corse par le Nord Ouest (Balagne) est une voie classique. c'est en particulier le chemin prévu par les militaires français pour atteindre le centre de commandement paoliste durant les dernières années de l'expérience d'indépendance. Il est vrai que depuis Corte ou Morosaglia, Paoli a traduit le contenu d'une communication vécue en créant Ile Rousse : ce n'est pas seulement la concurrence avec Calvi qui explique ce choix. Pour en rester à cet exemple, c'est encore ce chemin, à partir d'Ile Rousse et par Belgodere et Palasca qu'empruntèrent les cendres du Général lors de leur retour dans les années 1880. Ile Rousse est un horizon de Morosaglia, et inversement. Le ballet des transhumances animé par les bergers du Niolu et par ceux d'Asco conduit invariablement les troupeaux, par le col San Francescu di Caccia (Castifao), puis par le Col du San Colombanu vers les "piaghje" de Balagne. Les échanges commerciaux, les déplacements de la force de travail passent aussi par ces chemins obligés encore dans l'Après Première Guerre. Jeunes garçons et jeunes filles de Castifao allaient tantôt ramasser les châtaignes en Castagniccia, tantôt cueillir les olives en Balagne. C'était vrai aussi à Olmi Cappella. Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, le train facilite les déplacements entre Ponte Leccia, Pietralba, Novella, Belgodere.

Cette circulation est-ouest n'est pas chose aisée, comme en témoigne le graphique n° 3 qui illustre la dimension topographique des rapports entre l'ancienne pieve de Caccia et celle du Giussani. La vallée du Tartagine qui délimite en partie les deux ensembles, très encaissée, vient certes proposer un alibi "naturel" à une frontière politique, mais se signale en réalité autant comme axe de communication que comme obstacle.

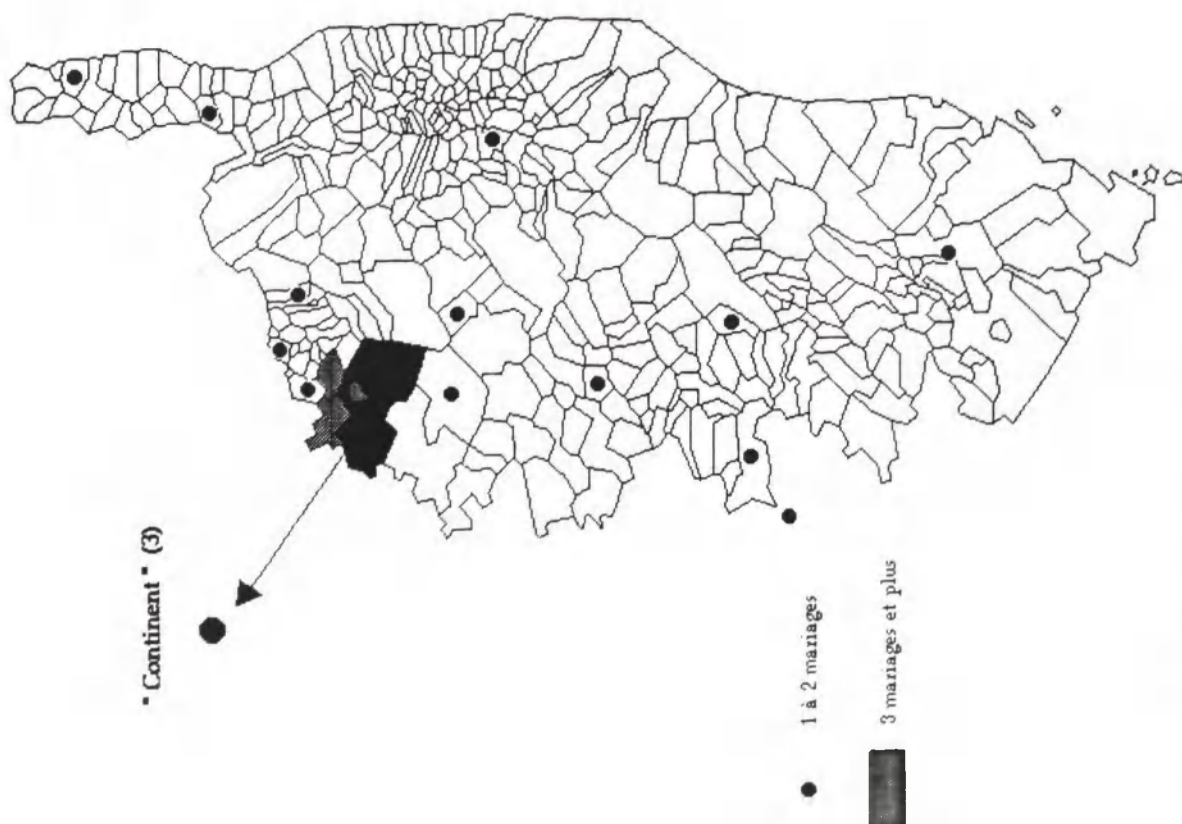
La carte des aires de mariages de Castifao en témoigne puisque Vallica appartient au cercle des relations prioritaires. Un examen attentif des distances séparant Olmi Cappella de Vallica et ce dernier village de Castifao peut conduire à isoler les conditions de certains voisinages, les origines de certaines ruptures. Castifao, nous l'avons vu, s'appuie sur Vallica qui se trouve à plus de trois kilo-



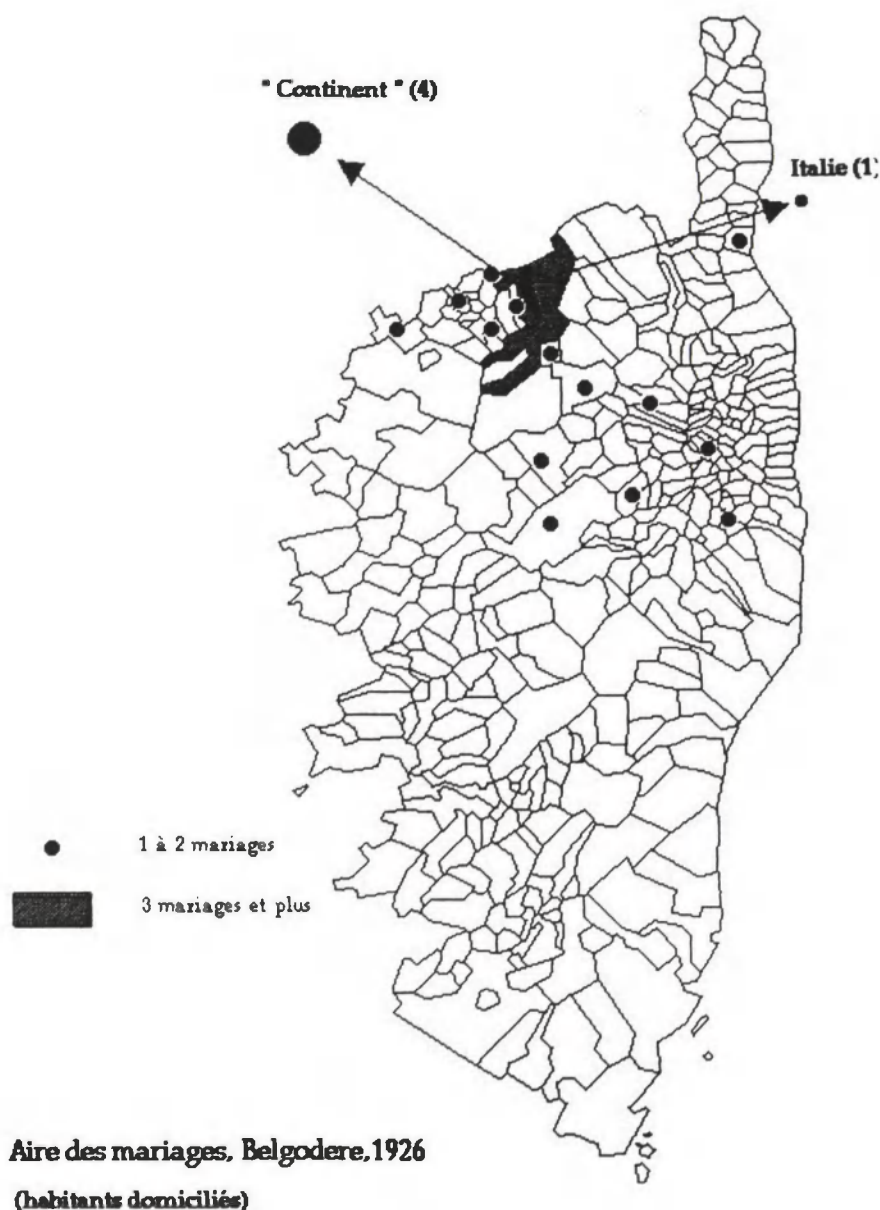
Graphique n° 3 : Giussani-Caccia : profil topographique, la dimension cachée des cartes.



Aire des mariages d'Ile Rousse 1926
(habitants domiciliés)



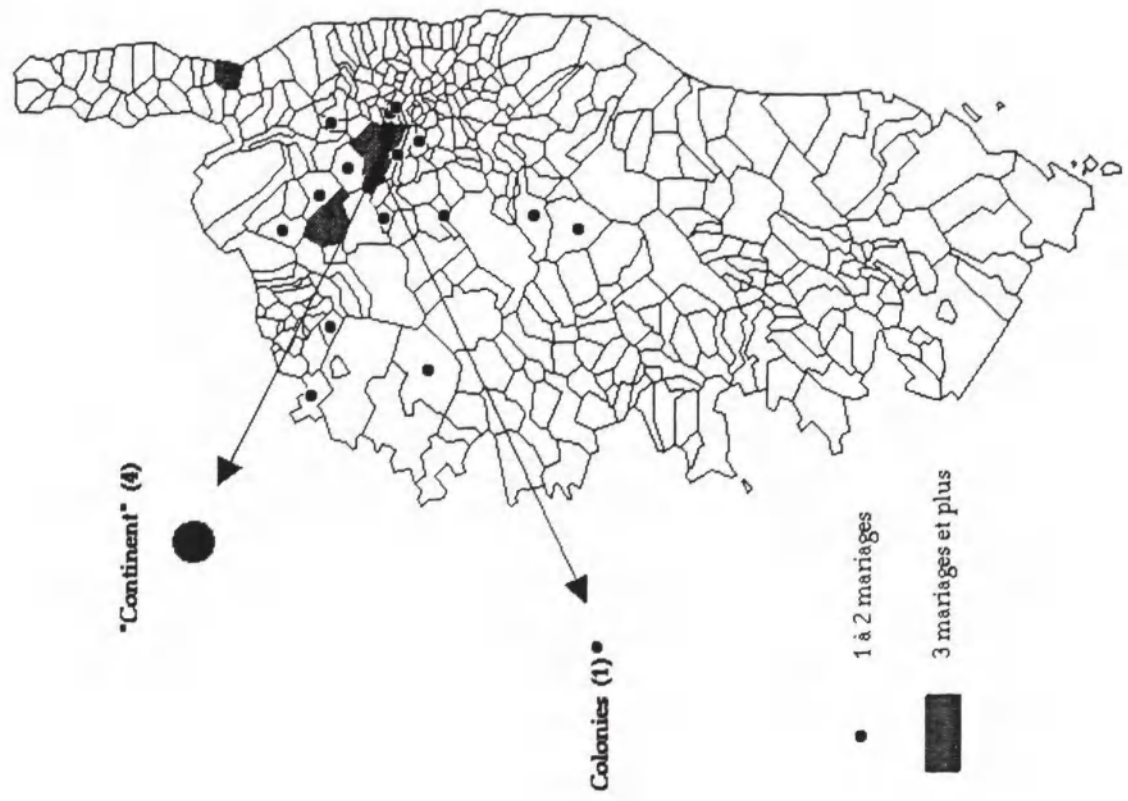
Aire des mariages, Calenzana, 1926
(habitants domiciliés)



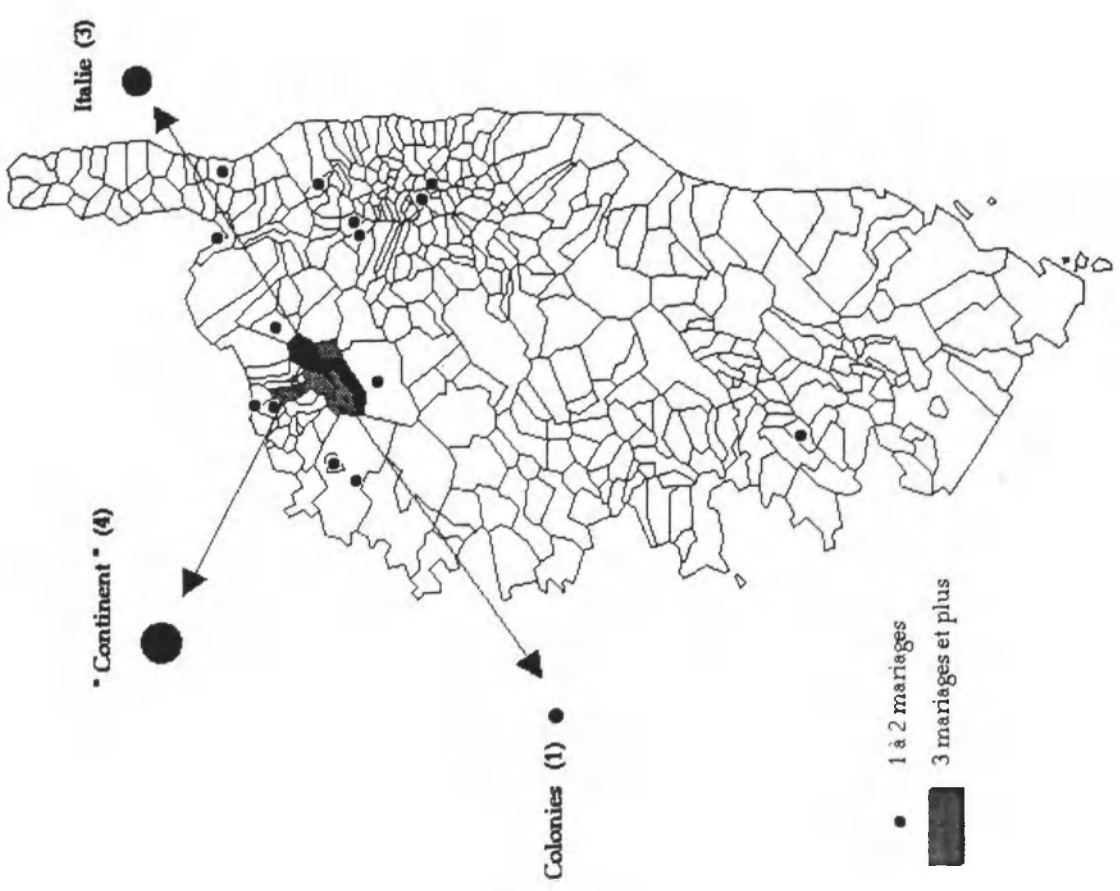
mètres montagneux de la vallée du Tartagine, lorsque celle-ci se trouve dans la commune de Castifao. Bien qu'éloigné, difficilement accessible, Vallica reste dans la limite des possibles pour ce qui concerne les communications. Olmi Cappella, à un peu plus de deux kilomètres de Vallica est déjà trop loin de Castifao pour que s'y développent des rapports aussi étroits qu'avec Vallica. Ces cartes doivent se lire comme les mesures des mobilités humaines et ne peuvent se concevoir qu'en pensant à des formes d'occupation des territoires qui les éloignent de leur résidence villageoise pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines : à Castifao, le nombre important de "pagliaghji" dispersés sur un espace d'environ 4 000 hectares témoigne de ces migrations et des rapprochements qu'elles favorisent avec les populations voisines qui adoptent des comportements identiques.

La carte de l'aire de mariages d'Olmi Cappella montre un large appui sur Vallica, et confirme l'éloignement avec Castifao. La vallée, la rivière, le fait que les gens de Vallica, à l'étroit dans une superficie restreinte ait pu avoir besoin de terres, font la communication avec Castifao.

Cependant, nous avons besoin de prendre du recul pour saisir la logique interne du déploiement des mariages dans des communes telles que Belgodere, Olmi Cappella, Castifao, Morosaglia, et éventuellement pour mieux comprendre la situation d'Île Rousse, celle de Calenzana. Il est vrai que les quatre premiers s'inscrivent dans un axe Ouest-Est unissant la Balagne au "sillon central", à la Castagniccia, au Cortenais tandis que les second parlent plus clairement pour la Balagne.



Aire des mariages de Morosaglia 1926
(habitants domiciliés)

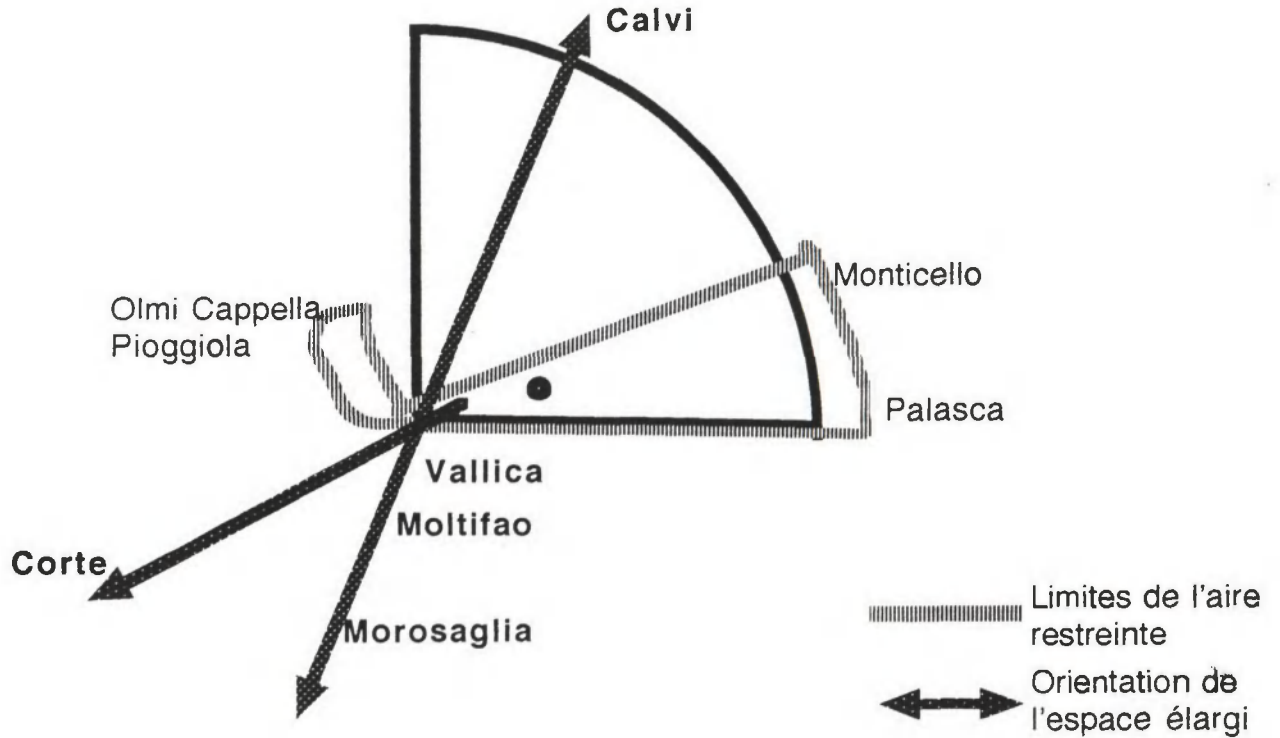


Aire des mariages d'Olmi-Cappella 1926
(habitants domiciliés)

L'exemple de Belgodere présenté dans le schéma suivant n° 4 montre comment ce village appartenant à la Haute Balagne, et largement ouvert, par la vallée du Regino sur la plaine littorale, s'appuie sur le Giussani – un autre monde –, et comment son aire élargie s'étend le long d'une direction dont les extrémités sont Calvi et Morosaglia. et s'ouvre aussi jusqu'à Corte. Son aire restreinte remonte les Coteaux depuis la mer, en s'appuyant sur les territoires de Palasca, de Monticello, ou d'Occhiatana, pour finalement "affronter" la montagne et rejoindre Olmi Cappella, et Pioggiola. Cet exemple confirme que Vallica représente une limite au coeur du Giussani, puisque le village ne participe pas au "cercle rapproché" de l'échange matrimonial. L'aire des mariages de Belgodere se développe par palier depuis la mer jusqu'à la montagne et présente se village comme relais vers l'intérieur nordique de l'île.

Aussi, lire les aires de mariages dans leurs positions réciproques permet de découvrir comment chacun des quatre villages tisse un réseau complémentaire autour d'un chapelet d'espaces privilégiés : suivre la géographie des unions matrimoniales à Belgodere, à Olmi Cappella, à Castifao, à Morosaglia, c'est non seulement voir leurs propres spécificités, mais encore découvrir leurs complémentarités. Les images dessinées par le décompte des mariages participent à une forme de mobilité qui conduit de la Balagne vers la Castagniccia (surtout sa bordure occidentale) et inversement (voir comment Morosaglia s'appuie sur Castifao et sur la vallée de l'Ostriconi, Castifao sur la Giussani, le Giussani sur Belgodere). La géographie matrimoniale suit un espace vécu, historique, symbolique.

Les surprises ne s'arrêtent pas là : ces cartes nous conduisent vers l'animation de la Balagne. Tour-nous-nous encore une fois vers Belgodere. Ce village ignore Ile Rousse et Ile Rousse l'ignore. Il n'appartient pas au cercle restreint d'Ile Rousse qui sollicite pourtant beaucoup le voisin oriental de



Belgodere: une Balagne tournée vers le "sillon central"

Graphique n° 4 : schéma de la géographie des mariages à Belgodere, 1926.

Belgodere qu'est Palasca. L'aire matrimoniale restreinte du port de Pasquale de Paoli embrasse l'ensemble de la Balagne en suivant pourtant une double circularité. Le premier cercle est constitué par les voisins immédiats : Monticello ; Santa Reparata, Corbara. Le second plus ample touche les extrémités de la Balagne, particulièrement Calenzana, Calvi au Sud, Palaca au Nord. Entre les deux s'affirme une bande de villages moins sollicités dont Belgodere, Lumio, Montegrosso... Autrement dit, les proches sont proches ; les lointains aussi mais pas les villages "intermédiaires". L'exemple de Belgodere montre qu'ils participent à des géographies différentes, à des circulations autres. Cependant, une lecture plus superficielle pourrait conclure qu'avec un faible taux d'endogamie résidentielle, Ile Rousse apparaît comme une "inter-Balagne" parce que "conquise" par l'ensemble des autres villages, un reflet des Balagnes, leur carrefour.

Calenzana serait ainsi l'opposé d'Ile Rousse car beaucoup plus introverti : son aire restreinte est constituée par ses voisins "nordiques" : Calvi, Montegrosso, Moncale, appuis traditionnels, souvenons-nous par exemple de la carrière politique locale d'Adolphe Landry entre Calenzana et Calvi. Galeria, Manso, constituent des territoires "rejetés" bien que limitrophes de Calenzana. Souvenons-nous à propos des relations entre ces trois communes des multiples conflits qui les opposent à propos des terres qui entourent l'Argentella, sans pour autant faire de ces oppositions un principe explicatif.

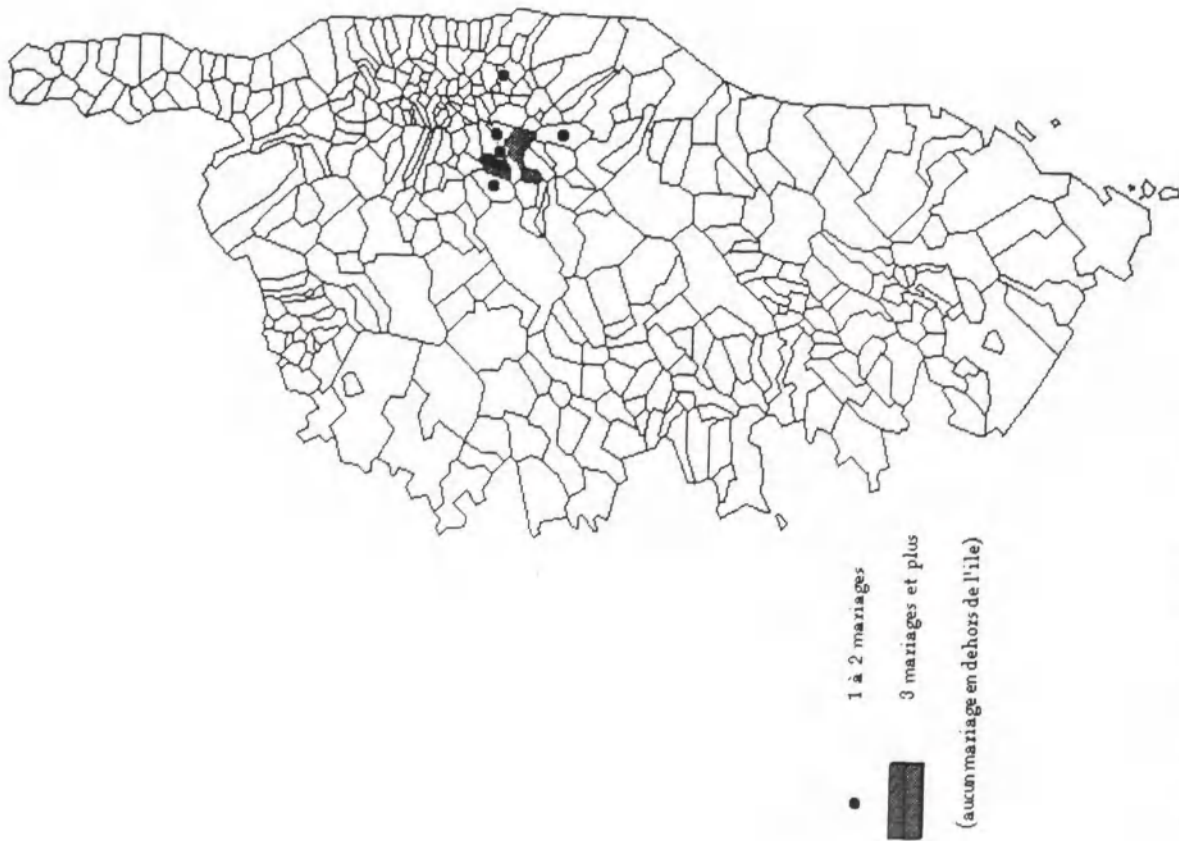
Le cas de la Balagne démontre que la géographie des aires de mariages s'avère une méthode précieuse pour qui veut connaître le fonctionnement interne d'une région, délimiter les lignes de partage sous-jacentes qui définissent une géographie humaine.

Dans les pages qui suivent, nous nous cantonnons à mettre en fiche les géographies micro-régionales mises en place à partir de l'analyse des cartes. Il s'agit de premiers assemblages, voués à la critique, donc souvent provisoires : étapes obligées d'une recherche encore balbutiante.

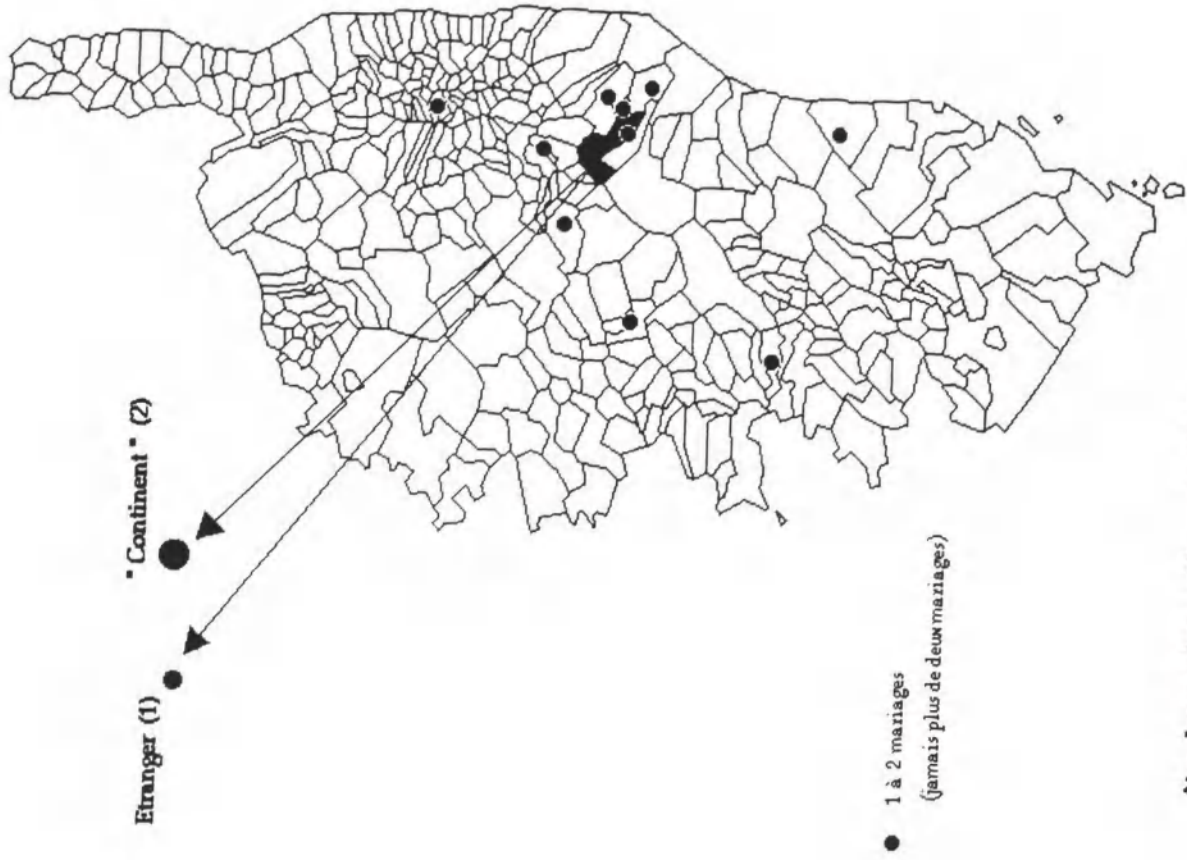
VI- CASTAGNICCIA, "SE MARIER SOUS LA COIFFE"

A propos de la Castagniccia, nous reprenons une expression que Claude Lévi-Strauss utilisa pour qualifier certains comportements matrimoniaux bretons caractérisés par une forte concentration géographique. En effet, les exemples de Saint Laurent, de Sermano, de Vezzani, de La Porta et de Campile partagent, à des degrés variables, la même tendance à des géographies matrimoniales autocentrées. Il faut dire que l'extrême morcellement communal, la densité démographique toujours élevée, expliquent cet usage du "pays" comme espace des échanges matrimoniaux. De plus, nous nous demandons si cette marqueterie très particulière de micro-territoires n'impose pas un changement d'échelle de lecture tout comme il conduit à une modification des échelles de comportements. En effet, les dimensions, les mesures, les notions de proche et de lointain, prennent un tout autre sens. Et les communications issues des désenclavements du XXe siècle n'aident pas à comprendre les formes de rapprochements ou d'éloignements quasiment irréductibles séparant des voisins. Il suffit d'interroger les gens de Moïta et ceux de Pietra di Verde ou de Novale pour voir comment des villages perçus comme proches ont longtemps vécu dans une "ignorance" mutuelle, favorisée d'abord par les obstacles physiques, puis par l'histoire. D'une certaine façon, la Castagniccia est une "nation", un laboratoire politique de gestion du "petit". Nous devons en tenir compte dans la lecture des aires de mariages. La présentation qui suit utilise le critère du degré de concentration des espaces matrimoniaux : il permet de diagnostiquer l'existence d'un mouvement géographique allant du Sud au Nord avec toujours plus d'ouverture dans l'espace matrimonial.

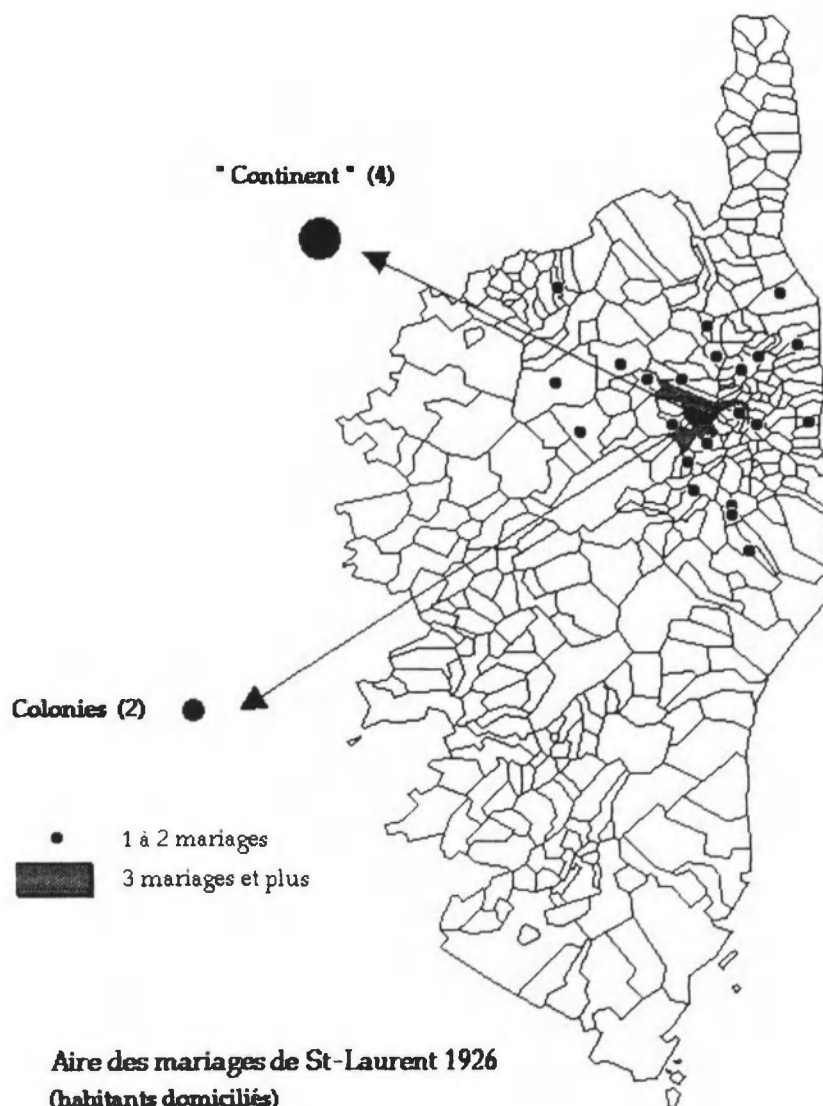
D'abord viennent, Vezzani et Sermano dont nous avons déjà parlé à propos du rôle de l'endogamie. Vezzani apparaît comme un modèle autocentré pur sans "aire restreinte" et ouvert sporadiquement à des villages voisins. Sermano, petite population située au dessous des seuils généra-



Aire des mariages de Serrano, 1926
(habitants domiciliés)



Aire des mariages, Vezzani, 1926
(habitants domiciliés)



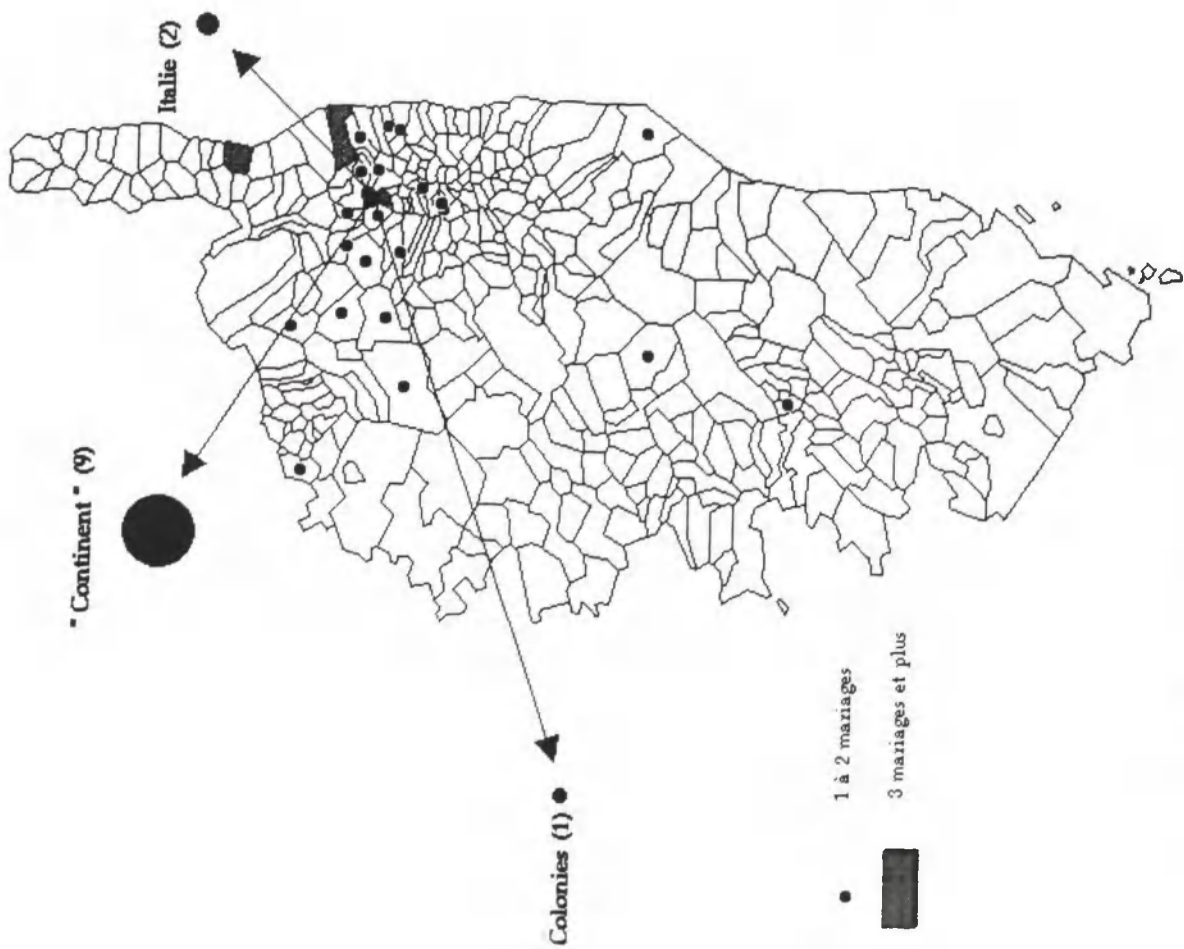
lement admis pour une reproduction autonome, s'ouvre un peu plus à ses voisins : son aire restreinte se compose de Saint André de Bozio et de Castellare di Mercurio. Nous évoquons là des communes situées sur les contreforts extérieurs du "pays". Plus au Nord, Saint Laurent présente des caractéristiques identiques à Sermano pour son "aire restreinte". Cependant, son aire élargie, très ouverte à l'ensemble des cantons de la région, en fait une "fédération" de la Castagniccia.

Ces deux villages autoriseraient bien des comparaisons car ils fonctionnent à partir de taux d'endogamie résidentielle comparables et plutôt bas (autour de 42 % pour Saint Laurent; autour de 44 % pour Sermano). Si Saint Laurent s'accorde bien à la corrélation entre endogamie et densité des partenariats (dans sa situation, un taux limité d'endogamie est "corrigé" par une aire de mariages plus vaste), ce n'est pas le cas de Sermano qui allie faible endogamie et étroitesse de son aire de mariages.

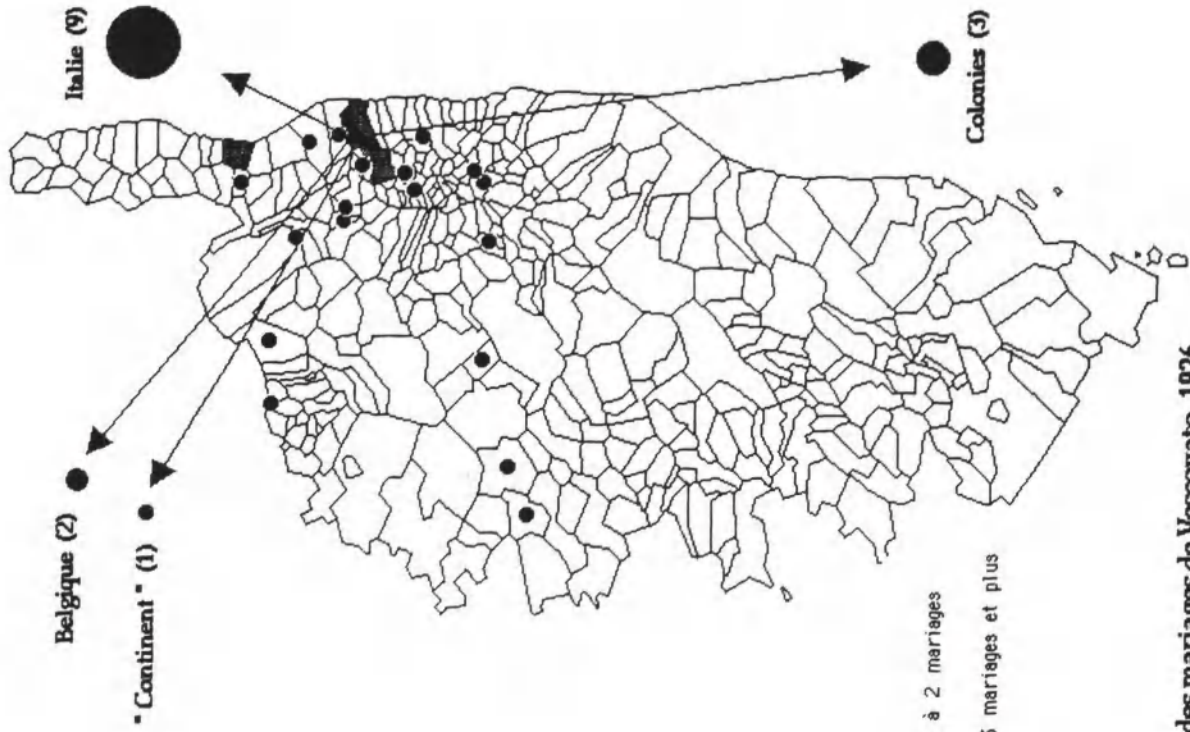
La Porta et Campile se rejoignent sur un point. Leur aire préférentielle se place sur la plaine orientale : Lucciana, Bastia pour Campile; Sorbo Ocagnano pour la Porta. Cette ouverture littorale ne surprend pas. Les liens entre La Porta et la Casinca sont "traditionnels", souvent politiquement institués. Cependant, la comparaison s'arrête là car les "aires secondaires" présentent une morphologie différente. Autant, elle est concentrée à La Porta, autant elle est élargie à Campile. Pourtant, la perception des cartes doit se corriger par celle des topographies locales. En effet, les deux aires se



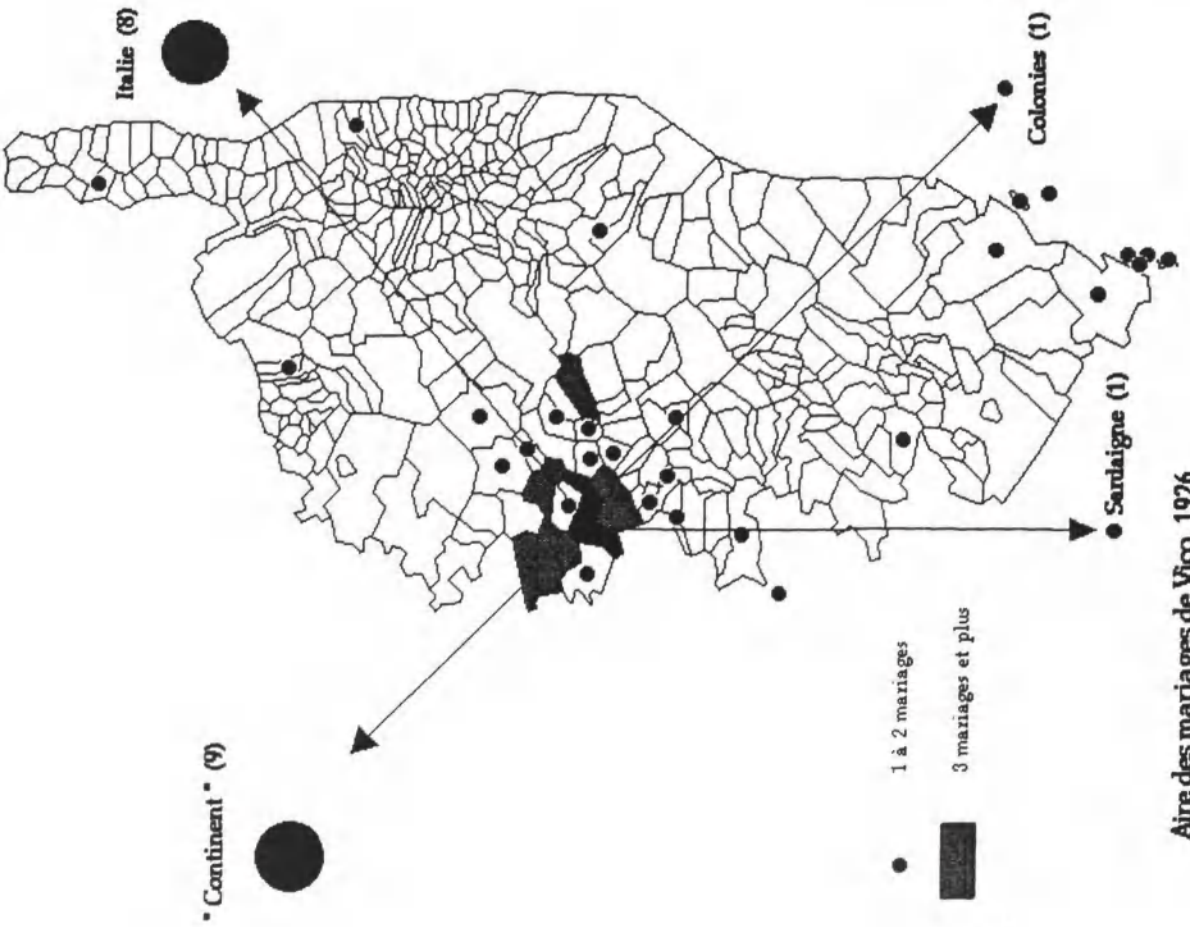
Aire des mariages, La Porta, 1926
(habitants domiciliés)



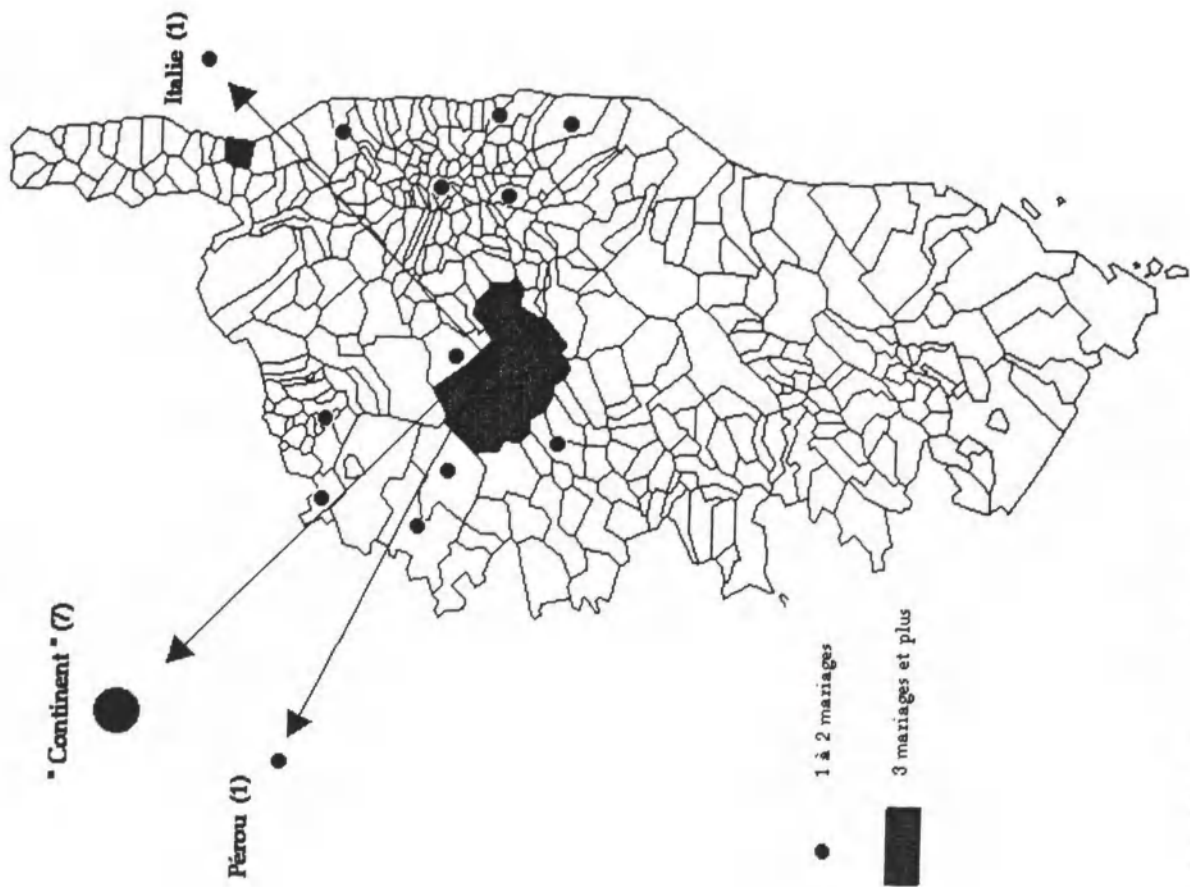
Aire des mariages de Campile, 1926
(habitants domiciliés)



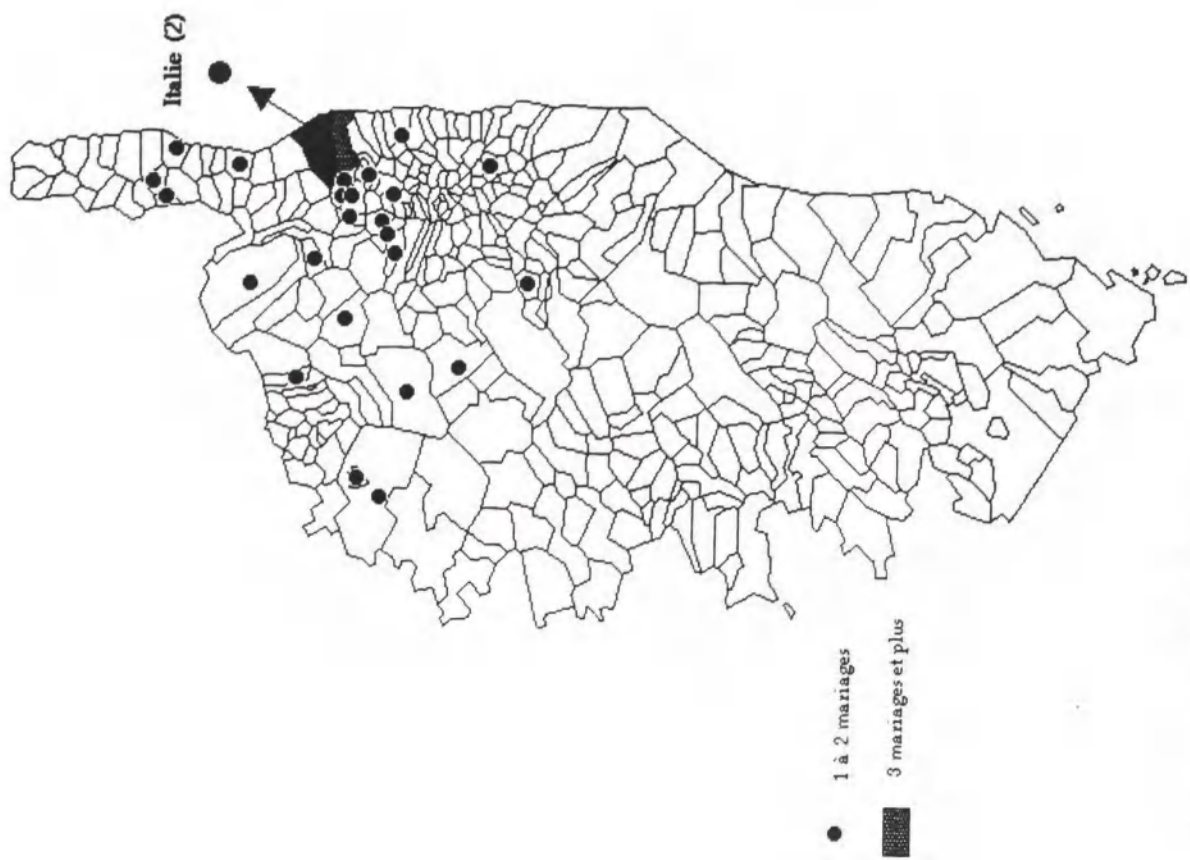
Aire des mariages de Vesuvato, 1926
(habitants domiciliés)



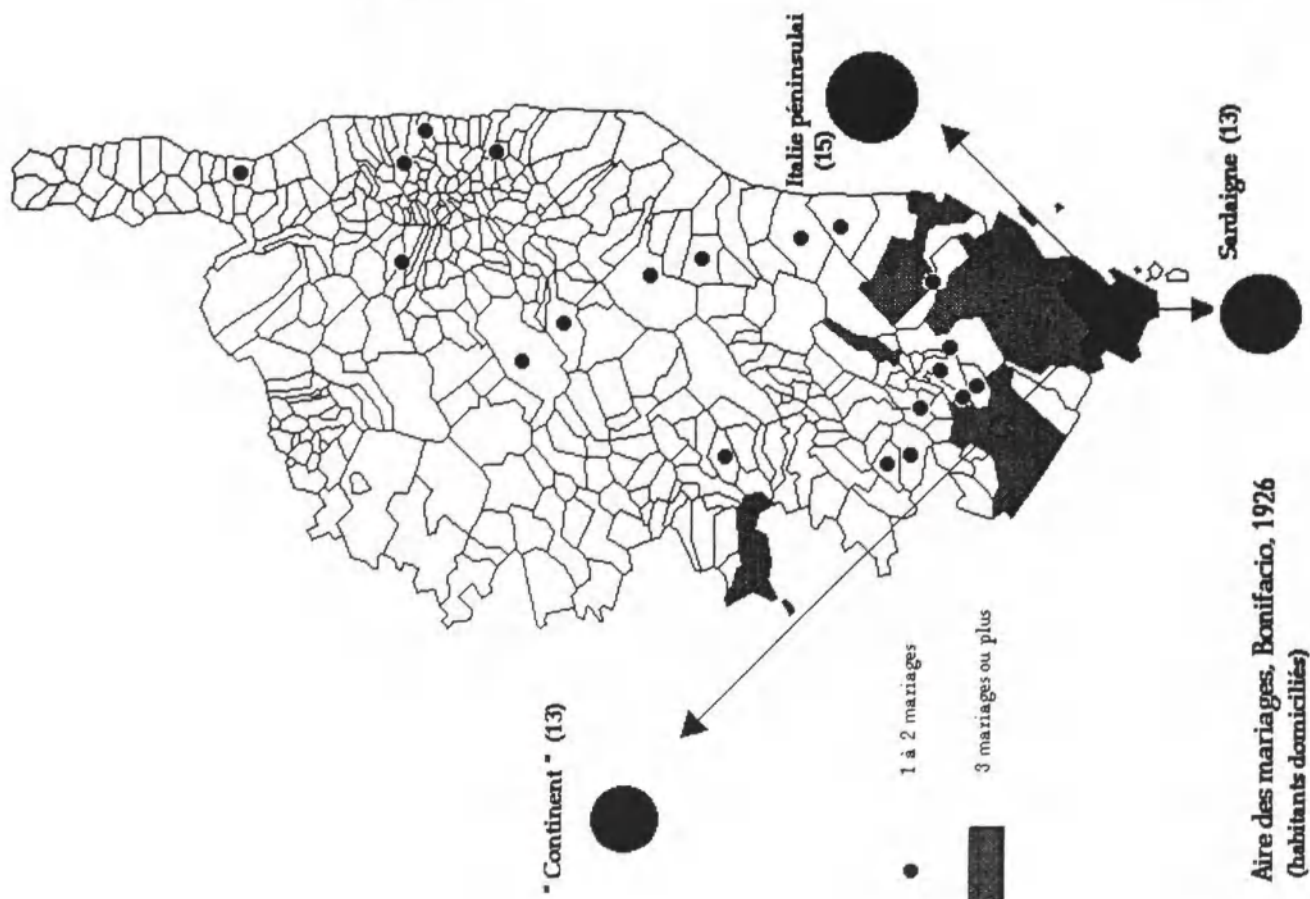
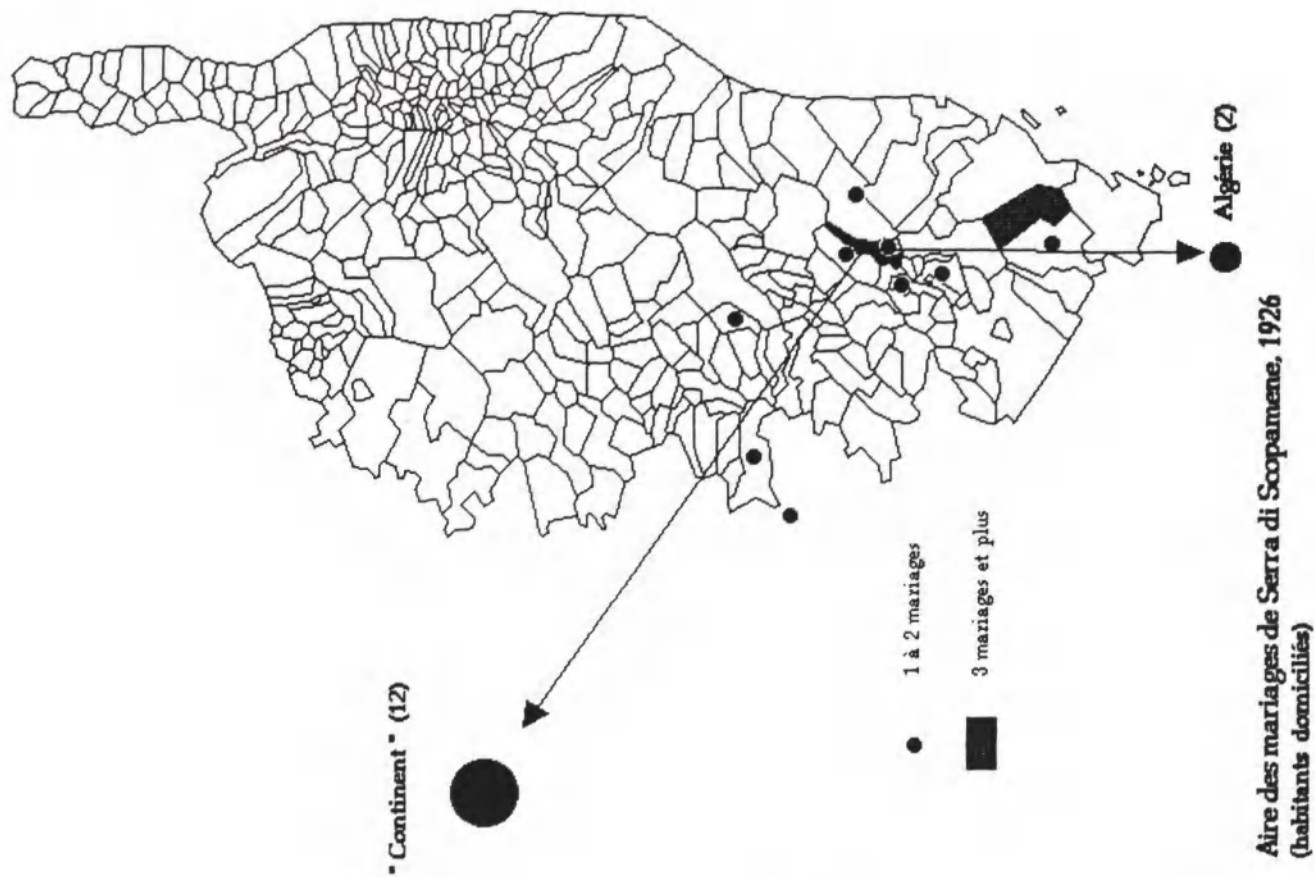
Aire des mariages de Vico, 1926
(habitants domiciliés)

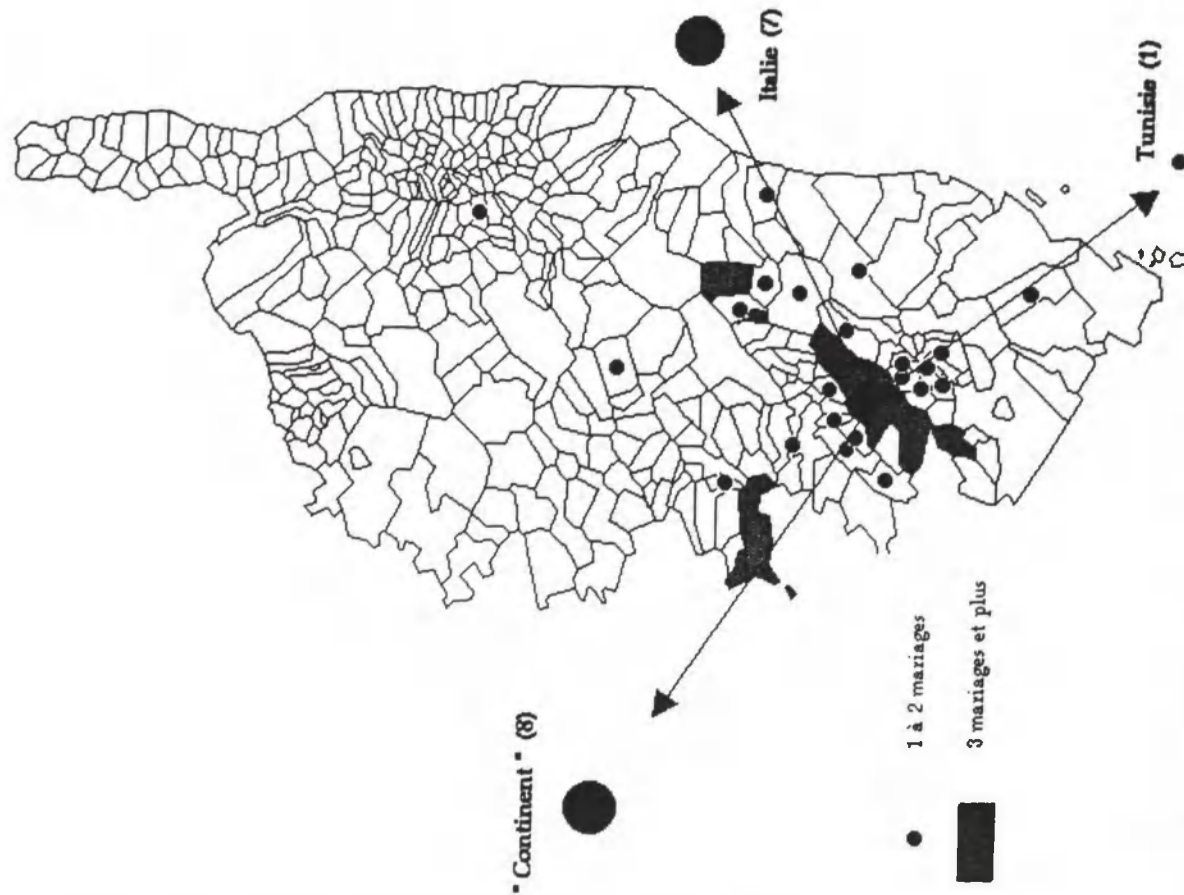


Aire des mariages de Calacuccia, 1936
(habitants domiciliés)

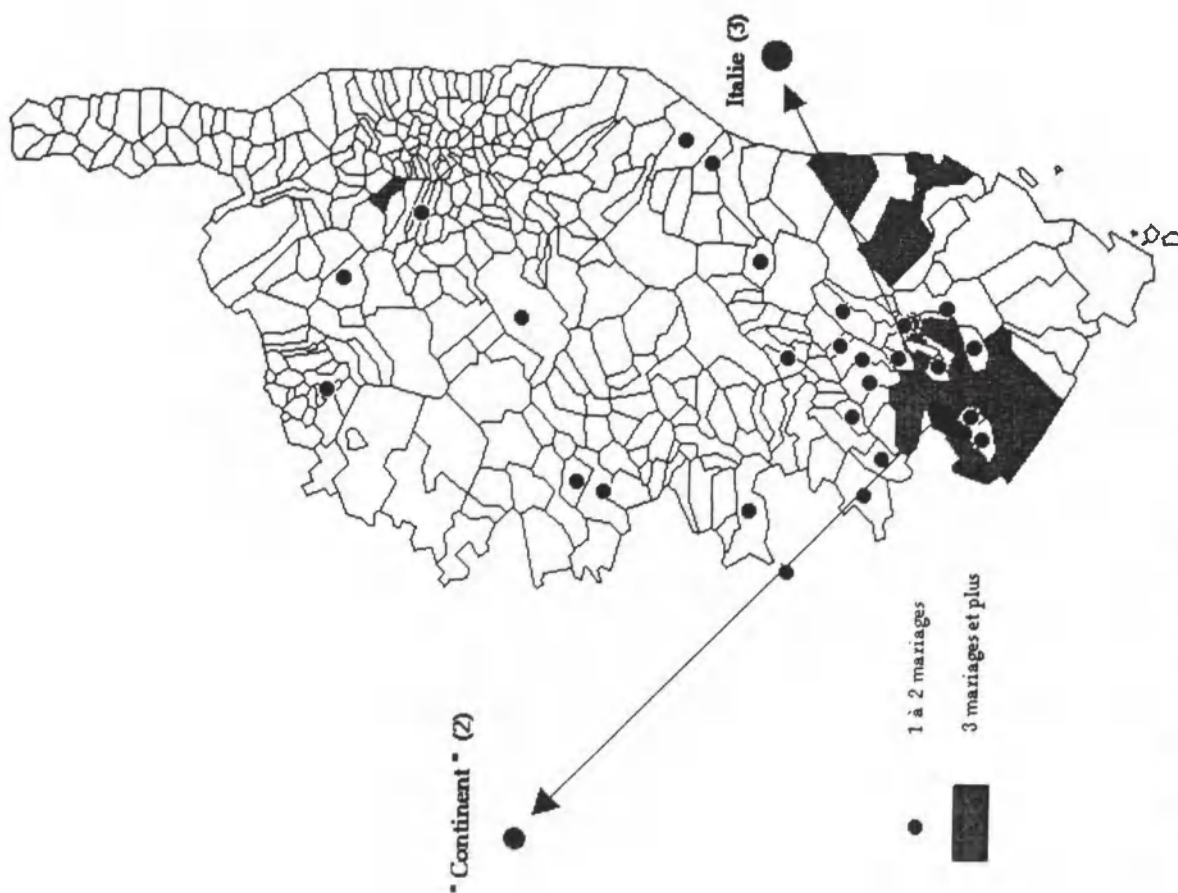


Aire de mariages de Borgo, 1926
(habitants domiciliés)





Aire des mariages de Petreto-Biochisano, 1926
(habitants domiciliés)



Aire des mariages de Propriano, 1926
(habitants domiciliés)

rejoignent sur le fait qu'elles s'appuient sur les alentours. Or, la situation géographique pousse La Porta à se servir des communes qui se serrent autour de leur chef lieu dans une niche écologique très étroite (d'où le caractère concentrique de cette aire "secondaire" : remarquons que la proximité ne les met pas pour autant dans "l'aire préférentielle") tandis qu'elle porte Campile, évoluant comme transition entre la Castagniccia et ses marges situées de l'autre côté du Golo, vers un maillage de communes plus lâche (Campitello, Lento, Canavaggia...) qui l'invite aussi vers les communications observées dans le chapitre précédent. Campile appartient à l'axe Balagne-Castagniccia : son aire de mariage "secondaire" remonte la vallée du Golo jusqu'à l'ancienne pieve de Caccia, et bascule vers la vallée de l'Ostriconi.

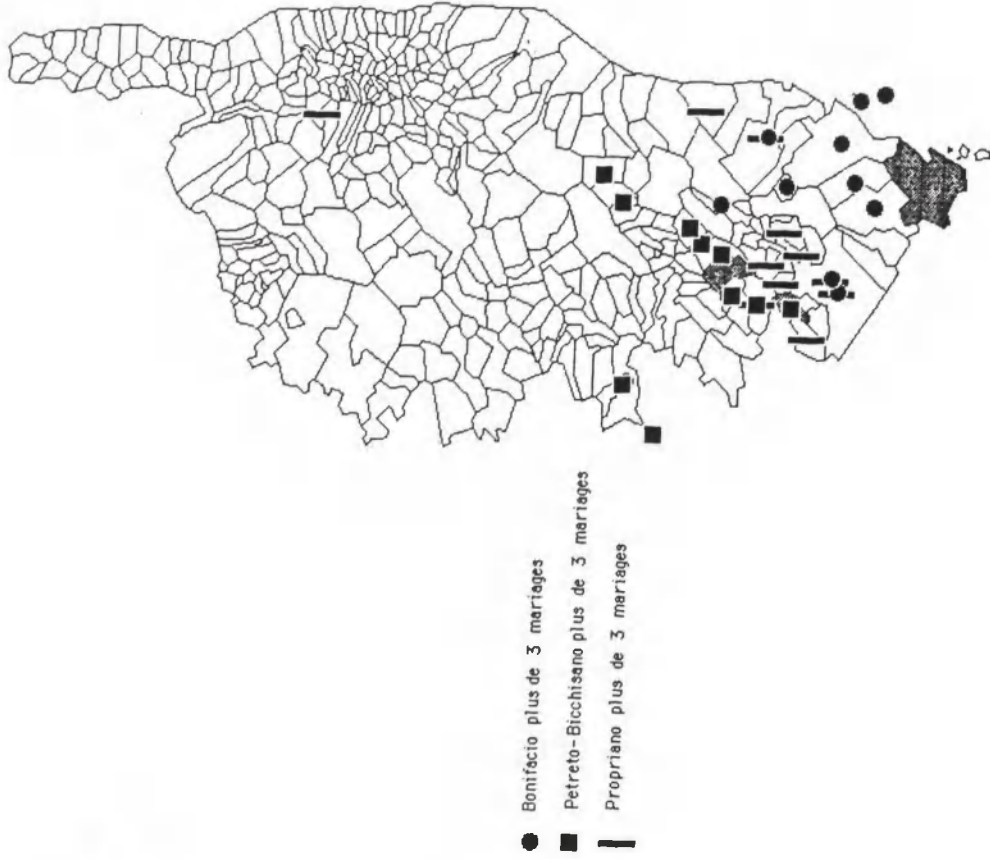
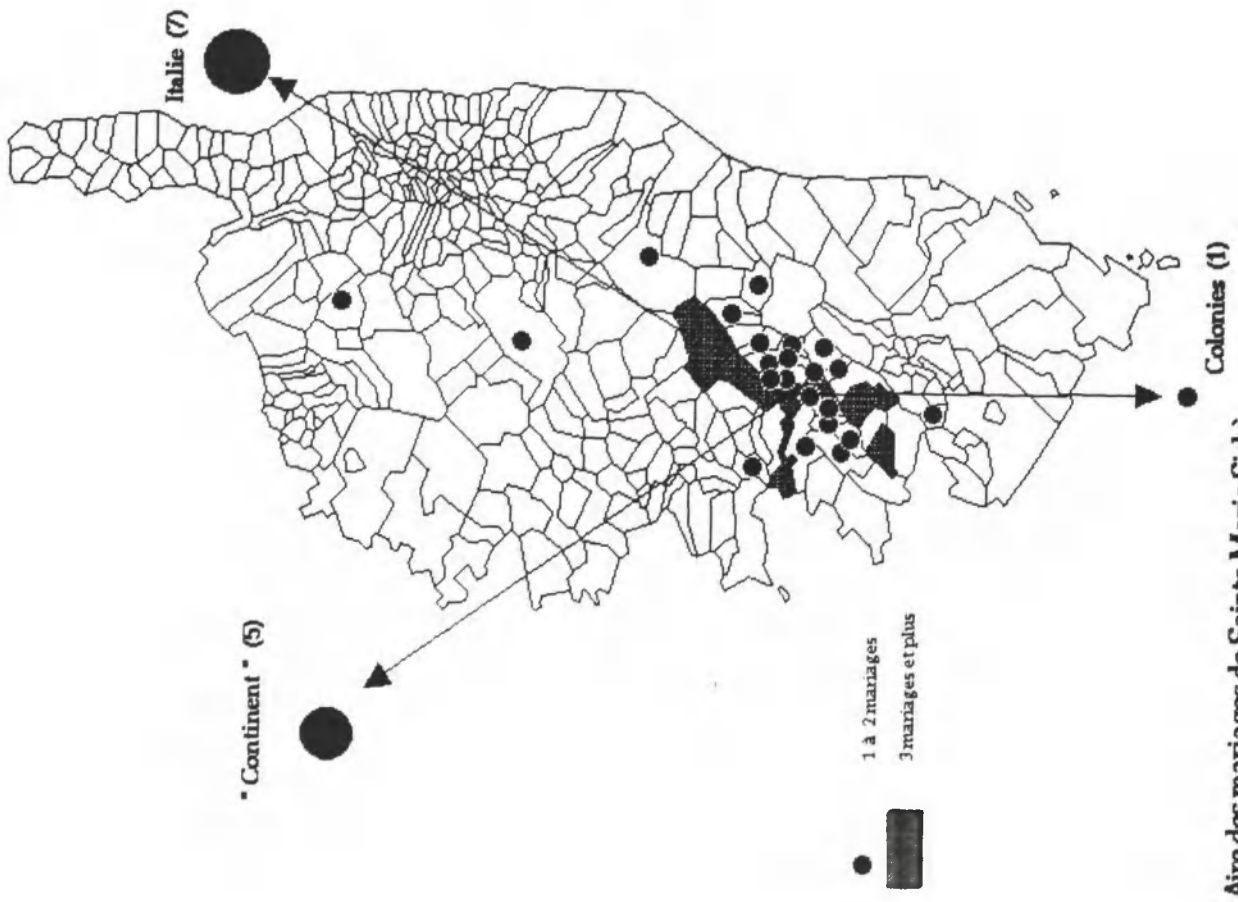
La Porta se signale aussi par son attraction vers l'Italie. Il s'agit là d'un signe sur le contexte économique de l'époque, celui qui porta à chanter "u lamentu di u Castagnu". L'exploitation industrielle du châtaignier dans le réseau d'usines installées sur le Golo, ou en Casinca (Ponte Leccia, Barchetta...) attire une main d'oeuvre spécialisée, ralentit dans un premier l'émigration villageoise, et génère une activité "induite" : c'est l'époque des bûcherons italiens.

VII- D'OUEST EN EST : AIRES EN MIROIRS

Les cas que nous présentons dans ce petit chapitre se rejoignent morphologiquement bien que n'appartenant pas aux mêmes espaces géographiques. Ils s'inscrivent dans une passerelle Est-Ouest, discrète mais présente. En effet, Vescovato, Vico administrent des leçons semblables pour des côtés opposés. Ils s'agit de gros villages avec une "aire restreinte" certes plus forte à Vico, mais mobilisant une "aire secondaire" plus large, d'échelle régionale et ouverte franchement aux mobilités "extérieures" (Italie, Continent, Colonies). En vérité, nous avons affaire à des milieux suffisamment denses, sociologiquement actifs, qui nous servent de conducteurs fiables pour percevoir d'autres réalités de portée insulaire, d'autres problèmes.

Le cas de Vico nous intéresse pour de multiples raisons. L'analyse de son "aire restreinte" conduit à trouver des voisins rejetés (Balogna, Cargèse, Murzo). Il y aurait bien entendu des pages explicatives à écrire sur les relations entre les Grecs de Paomia et les habitants de Vico. Pour l'heure, en l'état de nos recherches actuelles, notre regard est plutôt attiré par l'absence de relations avec le Niolu voisin. Voilà deux vallées qui s'ignorent. L'ouverture de Vico est à la mesure de l'introversion du Niolu qui vit, et se reproduit sur lui-même. L'exemple de Calacuccia en dit long sur les solutions mises en oeuvre pour dépasser les inévitables frontières qu'élèvent les hommes. De Calacuccia, on se marie peu avec les gens de Corscia, alors que l'échange matrimonial inclut tous les autres villages du Niolu. L'ouverture se fait sur Corte, dont on connaît les liens traditionnels avec le Niolu. Du coup, "l'aire élargie" reste limitée : les taux d'endogamie relativement élevés expliquent cette caractéristique. Le lien plus prononcé avec le "continent" qu'avec l'Italie s'explique par l'organisation d'une émigration de militaires.

Depuis, la côte Est, Vescovato regarde vers l'Ouest, vers la Castagniccia dont la Casinca est parfois une expression maritime, et jusqu'au Niolu, et même à Evisa ; vers la Balagne, son "aire secondaire" s'étendant jusqu'à Palasca et Ile Rousse. Son "aire restreinte" est concentrée sur la Casinca avec un ancrage sur ces deux voisins : Loreto et Venzolasca ; elle s'ouvre aussi sur Bastia, comme pour Calacuccia. De ce point de vue, l'attraction de la ville nordique devient aussi un critère de classement. Car nous pouvons lire ces cartes à partir de la fréquence de certaines relations dans les aires restreintes. Les gens de Casinca ne regardent pas vers les voisins de Lucciana, mais voient le marché Bastiais. Il faut comprendre Vescovato comme un des éléments les plus actifs de l'animation économique du Nord de l'île. La Casinca nourrit Bastia : partenaire du marché, Vescovato se comporte aussi comme une cité libérale où l'offre de travail attire des populations mobiles, peu attachées au village. L'aire des mariages de Vescovato repose sur une double dynamique :



celle qui est induite par sa participation au marché du travail, celle qui exprime les choix, de plus en plus difficiles, de lignages préoccupés de favoriser au mieux leur perpétuation. Souvenons-nous pour le premier XXe siècle des témoignages d'Alexandre Sanguinetti sur le fonctionnement de ces grandes familles, organisées en Corse mais vivant souvent entre Corse, Continent et Colonies. La carte de Vescovato enregistre ces deux niveaux de relations.

Le cas de Borgo est présenté à la suite de ces exemples parce qu'il participe à la composition d'un paysage nouveau, au Sud de Bastia, processus auquel se joint la Casinca et qui préfigure la ruralisation du second XXe siècle. Cette carte peut tout aussi bien se lire en complément de celle de Vescovato, et de celle de Campile. Vescovato ne collabore pas avec Lucciana, ni avec Borgo. Le Golo fait frontière. Campile et Borgo se servent de Lucciana comme aire prioritaire. Borgo rejoint Campile par le fait que ces deux villages se partagent les offres de l'ancienne pieve de Custerà. Mais, à la différence de Vescovato, Borgo ne s'ouvre ni sur Bastia, ni sur l'Italie. C'est que d'un côté, en Casinca, nous avons affaire à un "pays" ancien, travaillant ses équilibres, et de l'autre, nous voyons un lieu en formation, une sortie des populations de la vallée du Golo, probablement produit par les vastes "remues" d'hommes qui quittent l'intérieur de l'île.

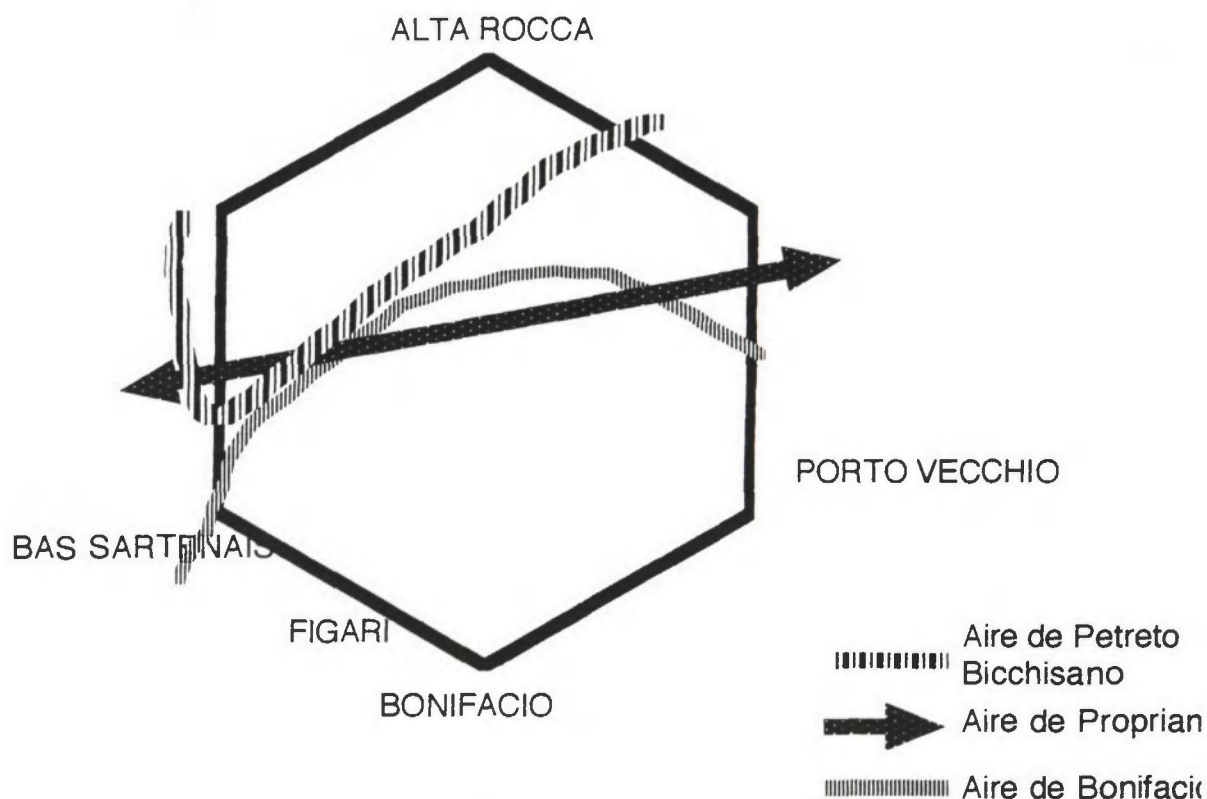
Ces exemples viennent soit en prolongement de la réflexion portant sur le rôle de la Castagniccia, sur sa fonction de polarisation d'un certain nombre de comportements, et en même temps sur son caractère "répulsif" propre au contexte économique devenu plus difficile, soit (Vico) comme moyen d'observation de la réalité occidentale et sudiste.

VII- LE GRAND SUD : UNE RÉALITÉ SOCIOLOGIQUE PLUS FORTE QUE LES CONTRAINTES GÉOGRAPHIQUES

L'analyse et la comparaison des aires de mariage de quatre gros villages du Sud, Petreto Bicchisano, Propriano, Sainte Marie Sicche, Serra di Scopamene, et de la petite ville de Bonifacio fait apparaître trois phénomènes intéressants. Tout d'abord, le recoupement, ou le recouvrement, de ces aires dessine une sorte de losange (graphique n° 5), qui ne dépasse guère, sauf dans le cas de Bonifacio, la latitude d'Ajaccio. Le sommet nord de ce losange correspond à ce que l'on appelle L'Alta Rocca, les trois autres sommets étant constitués par les zones de "piaghje" : Bas Sartenais, région de Porto Vecchio, extrême Sud (le canton de Figari, justement nommé le "canton des piaghje").

Plus intéressant encore : une frontière semble se dégager entre l'aire de Sainte Marie Sicche et les autres aires. Cette frontière, calée sur la vallée du Taravu, s'organise sur une unité écologique relativement homogène et demandera un examen attentif, car elle paraît exemplaire d'un "système" Ouest articulé aux vallées mais point fermé aux échanges extérieurs. Ainsi, si l'axe secondaire de son aire de mariage recoupe l'étagement des vallées qui s'articulent à la vallée du Taravu, sur son côté droit, suivant un axe Ciamanacce/Cozzano (Nord Est)-Cognoccoli-Monticchi/Pila Canale (Sud-Ouest), l'aire élective, celle des relations denses passe les frontières physiques, ou les obstacles "naturels". Elle remonte vers Bastelica et Grosseto Prugna, passant ainsi dans un autre système géographique dominé par le Prunelli, et la barrière montagneuse qui culmine à 1 646 m (Punta di Forca d'Olmù). Les mariages empruntent donc souvent le Col Saint Georges (à 757 m). Elle passe aussi sur la rive gauche du Taravu et touche Petreto-Bicchisano et Sollacaro. Les leçons de Sainte Marie Sicche tiennent dans le fait que son "aire restreinte" reflète des choix, forcément "politiques" car amenant les gens de ce village à rechercher les solidarités de partenaires qui n'appartiennent pas à son aire d'influence (les vallées adjacentes à la rive droite du Taravu).

Enfin, on voit nettement, à partir des zones de recouvrement de Propriano, Serra di Scopamene, Petreto-Bicchisano et Bonifacio, que la montagne de l'omu di Cagna, qui constitue pourtant une



SUD: LE LOSANGE DES AIRES DE MARIAGE

Graphique n° 5 : schéma du rayonnement des aires de mariage dans le Sud.

barrière forte entre le bassin du Sartenais et la région de Porto-Vecchio est contournée par le haut (Alta Rocca) et par le bas (plaine de Figari-Sotta), preuve s'il en était encore besoin, que les obstacles physiques ne suffisent pas à endiguer ou canaliser les relations entre les hommes, quand celles-ci correspondent à une réalité forte, ici constituée par les zones d'épandage de transhumance à partir de la montagne.



L'étude, même partielle, des aires de mariages, encore empirique, à laquelle ce travail est consacré fait donc apparaître des ensembles plus ou moins homogènes qui semblent se jouer des contraintes géographiques et des innervations modernes formées par le réseau routier et les découpages administratifs, tels que l'histoire contemporaine les a imposés. Si la barrière des Monts semble gêner l'échange humain, l'histoire de l'île nous apprend qu'elle n'est pas purement géographique. Les classements proposés dans cette présentation représentent une première proposition qui sera soumise à d'autres aménagements. Il va s'en dire que les aires de mariages deviennent les marqueurs de réalités subtiles. L'Atlas de la Corse doit enregistrer des géographies occultes, sophistiquées, inconscientes mais pertinentes car étalonnant des comportements humains, le rapport de l'homme à l'espace dans le processus de production du vivant, et de la reproduction sociale.

Mariages dans un degré prohibé 1850-1853 et 1902-1913

Georges RAVIS-GIORDANI et François-Joseph CASTA

Les cartes présentées sous ce titre ont été établies à partir du dépouillement des registres de dispenses pour cause d'empêchement canonique, conservées à l'Evêché d'Ajaccio.

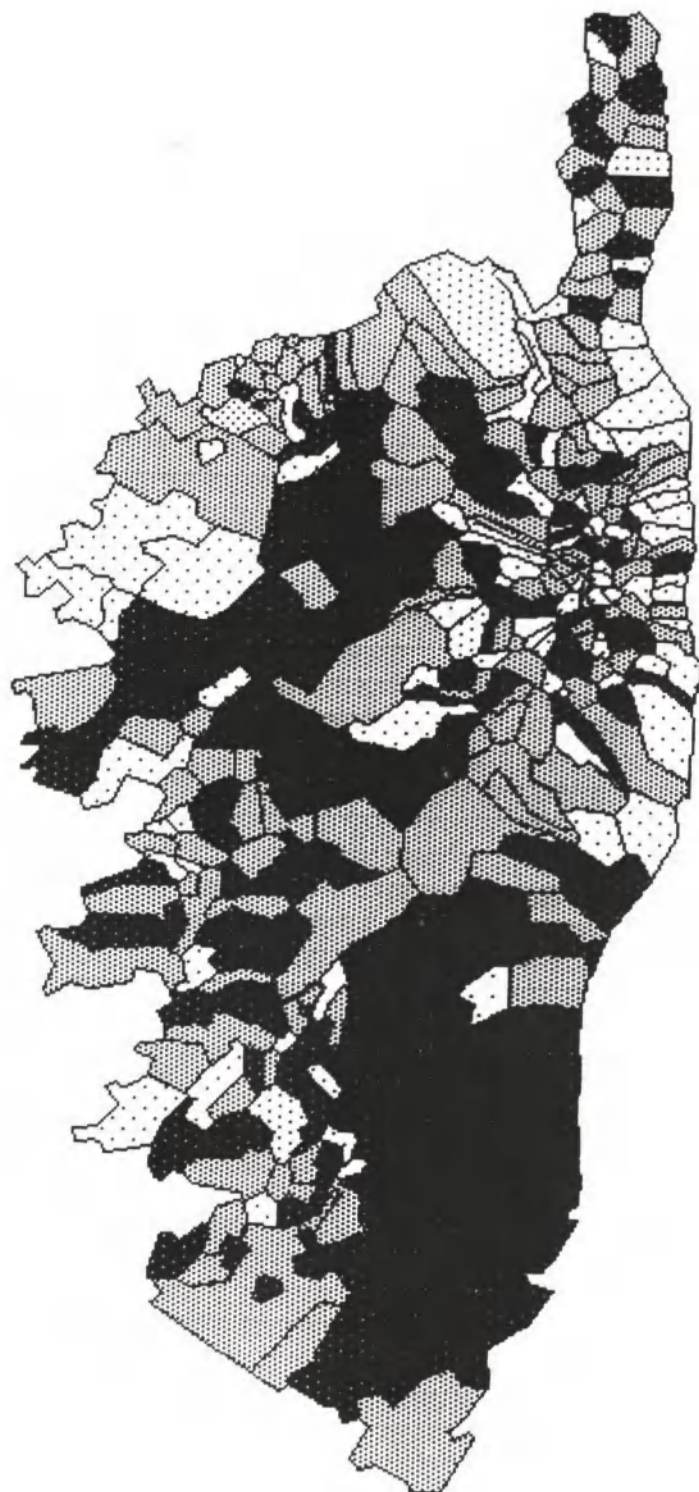
Pour la période 1850-1853, elles font apparaître quelques micro-régions caractérisées par une forte endogamie qui semble pouvoir être corrélée avec plusieurs facteurs. Dans une première approche, on peut avancer l'idée que l'endogamie de parenté est pratiquée plus communément dans les communautés montagnardes à vocation agro-pastorale. Inversement, les communautés littorales, ouvertes sur la mer, semblent plus réticentes à cette pratique. La situation du Cap Corse oblige néanmoins à nuancer fortement cette remarque : cette micro-région, excentrique par rapport au reste de l'île, semble en effet plus nettement endogame que la moyenne. La Castagniccia et la Casinca offrent un profil plus varié, dont il faut essayer de rendre compte. L'hypothèse qu'on peut avancer est qu'il y a une corrélation entre la taille de la commune et le taux d'endogamie de parenté (on sait déjà que cette corrélation existe pour l'endogamie de localité). L'analyse montre en effet que le taux de mariages dans un degré rapproché croît avec le volume démographique, jusqu'à 500 habitants, et décroît ensuite : les communes de moins de 200 habitants ont un taux moyen de dispenses de 0,35 % ; de 200 à 300 habitants, ce taux s'élève à 0,51 % ; de 300 à 500 habitants, il est de 0,70 %. Il retombe à 0,61 % pour les communes de 500 à 1 000 habitants, et à 0,40 % pour les communes de plus de 1 000 habitants. Les corrélations se vérifient tout particulièrement pour la Castagniccia, qui offre une gamme très variée de populations communales (cf. carte des populations communales de 1851).

Pour la période 1902-1913, nous n'avons retenus que les mariages des premier et second degrés canoniques : mariages oncle/niece et tante/neveu, et mariages de cousins germains.

En dépit de la double différence de nature et de période, cette carte n'affiche pas de grandes différences avec celle qui concerne la période 1850-1853. Preuve d'une permanence assez grande dans ce type de comportement. Les principales modifications concernent le Sartenais, le Bas-Taravo, une partie de la Balagne, c'est-à-dire des régions dans lesquelles la seconde moitié du XIXe siècle a vu l'installation durable de populations montagnardes, souvent pastorales. Le Cap Corse continue d'affirmer sa tendance à l'endogamie de parenté d'une façon plus forte encore.

Nous avons, à titre méthodologique, regroupé nos données sur une base cantonale : l'effet de « lissage » qui en résulte fait apparaître un clivage est/ouest (le Cap Corse continuant de jouer les exceptions).

Le recueil de nouvelles données et l'affinement des méthodes de traitement cartographique devraient permettre de nuancer les conclusions provisoires.



Discrétisation selon les seuils observés


Moyenne = 0.59


Ecart-type = 0.57

Minimum = 0.00

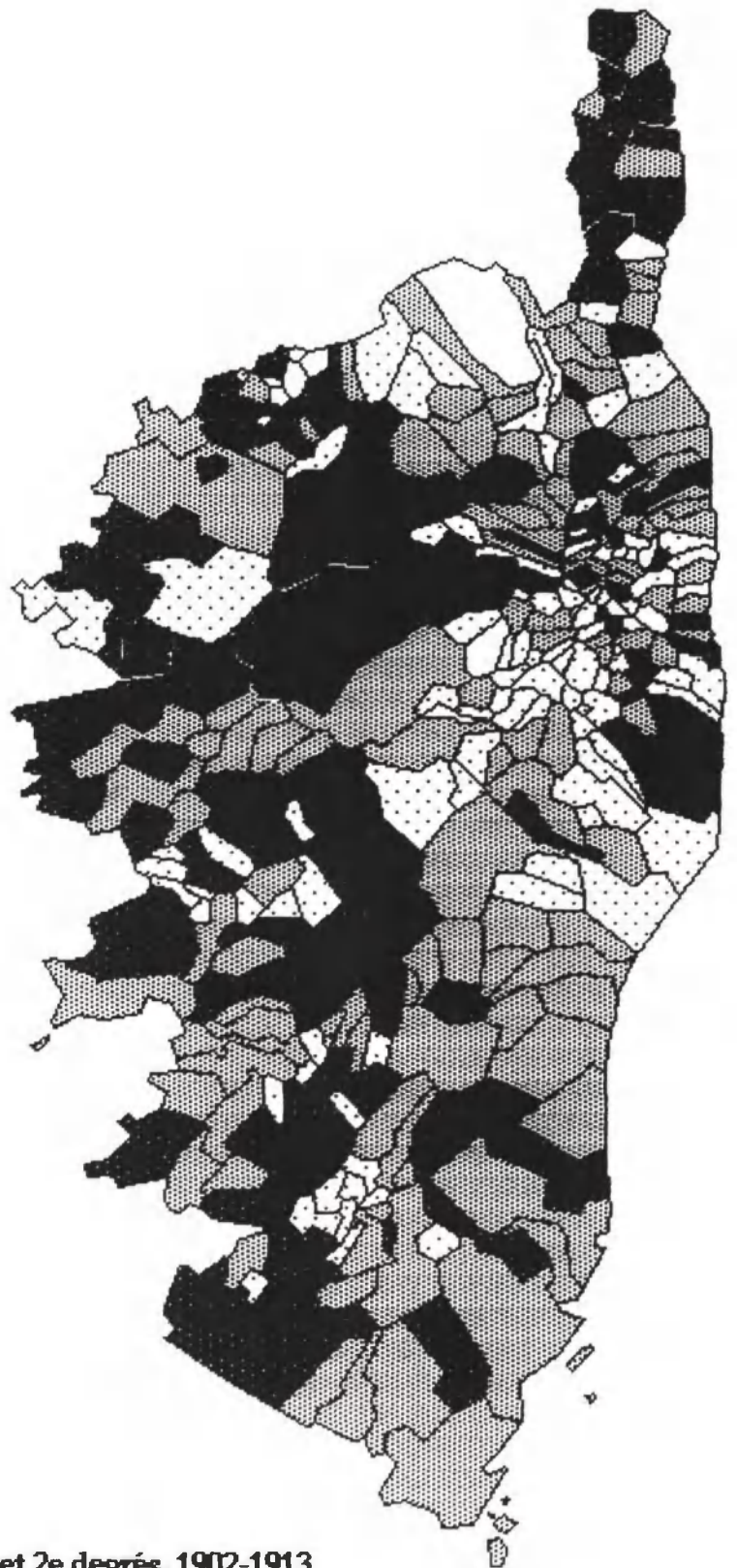
Maximum = 3.40

 De 3.40 à 0.59

 De 0.59 à 0.00

 De 0.00 à 0.00

Carte des dispenses matrimoniales 1850-1853






Discrétisation selon les seuils observés

Moyenne = 0.37%

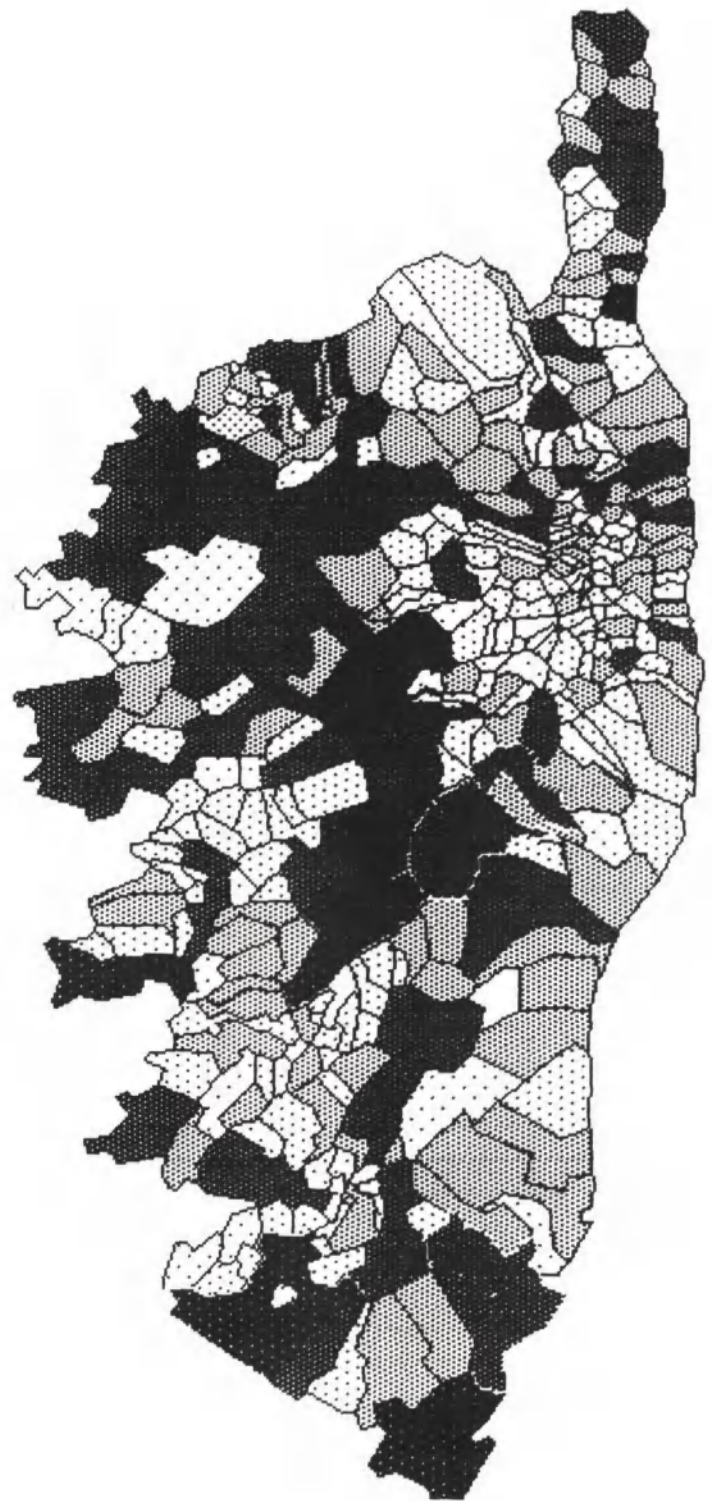
Ecart-type = 0.41%

Minimum = 0.00%

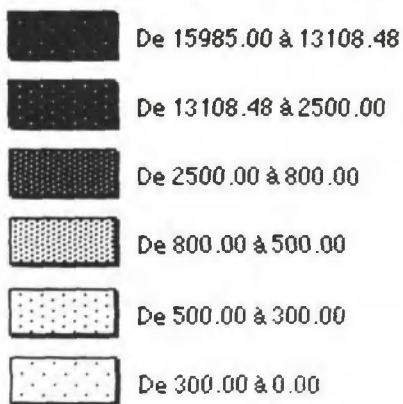
Maximum = 2.33%

-  De 2.33% à 0.37%
-  De 0.37% à 0.01%
-  De 0.01% à 0.00%

Carte des dispenses matrimoniales des 1er et 2e degrés, 1902-1913



Discrétisation selon les seuils observés



POPULATION PAR COMMUNES, 1853



Discrétisation selon les seuils observés



Population communale 1906

Note sur les empêchements canoniques de mariage

François-Joseph CASTA

Sans vouloir faire un exposé canonique sur les empêchements au mariage religieux, il suffit de rappeler qu'il y a :

- Cinq empêchements dont l'Eglise ne dispense jamais.
- Douze empêchements majeurs et cinq empêchements mineurs.
- L'empêchement le plus courant en Corse est le lien de consanguinité.
- Il y a des empêchements très liés au droit naturel dont l'Eglise ne dispense jamais.

Si l'Eglise en est arrivée à codifier, c'est par souci de rénover les mœurs. Des abus intolérables qui mettaient en péril la société elle-même. Lors de la 24ème et avant-dernière session du Concile de Trente, le décret « Tametsi » (15 novembre 1563) rendait invalides les mariages clandestins et nécessarait la présence du curé et de deux témoins. Ce décret sera sans cesse rappelé et la lecture publique par les curés rendue obligatoire.

Dans la période qui nous intéresse ici, en plein milieu du XIXe siècle, Mgr Casamelli d'Istria, évêque d'Ajaccio (1833-1869) se trouva affronté dans son diocèse à la question matrimoniale qui depuis des siècles empoisonnait la vie religieuse. L'obstacle aux régularisations était le recours à Rome pour obtenir les dispenses, procédure longue et coûteuse. Il ne cessa de demander (et d'obtenir au moins pour un temps déterminé) la faculté de dispenser.

Effrayé par le nombre d'unions illégitimes, il publia, le 25 mai 1845, « une ordonnance concernant l'administration du baptême et du mariage ». N'ayant été que partiellement entendu par les curés et en raison des obstacles soulevés par le Gouvernement, il renouvela en termes encore plus sévères les mêmes avertissements, le 15 janvier 1856, par une « lettre pastorale contre les unions illégitimes » assortie de « dispositions touchant le scandale du concubinage ». La lecture publique à la messe paroissiale dominicale rendue obligatoire, trois dimanches de suite.

Un indicateur de la composition des mariages : le rapport famille/ménage, 1975

Antoine MARCHINI

L'indicateur :

Il joue sur la différence entre la définition de la famille celle du ménage telle qu'elle est conçue par l'INSEE dans les opérations du recensement de 1975.

- La « famille » correspond à un groupe d'au moins deux personnes formé :
 - soit d'un couple (légitime ou non) et de ses enfants célibataires de moins de 25 ans ;
 - soit d'une personne non mariée (ou mariée mais séparée de son conjoint) et de ses enfants célibataires de moins de 25 ans (la présence d'au moins un enfant est alors nécessaire).
- Le « ménage » est constitué par l'ensemble des occupants d'un même logement (ou plus exactement, d'une même unité d'habitation privée occupée comme résidence principale quels que soient les liens qui les unissent).

Un ménage ne correspond donc pas nécessairement à une famille bien qu'une famille s'intègre obligatoirement à un ménage. Le ménage peut réunir des individus non apparentés, ou apparentés sans pour autant dépendre d'un noyau conjugal.

Comment lire la carte ?

Le rapport nombre de familles / nombre de ménages s'interprète de la façon suivante :

1/ Plus l'indicateur est faible et moins les ménages s'identifient à une structure biologique ; plus l'indicateur est fort, et plus le ménage s'identifie à une famille nucléaire.

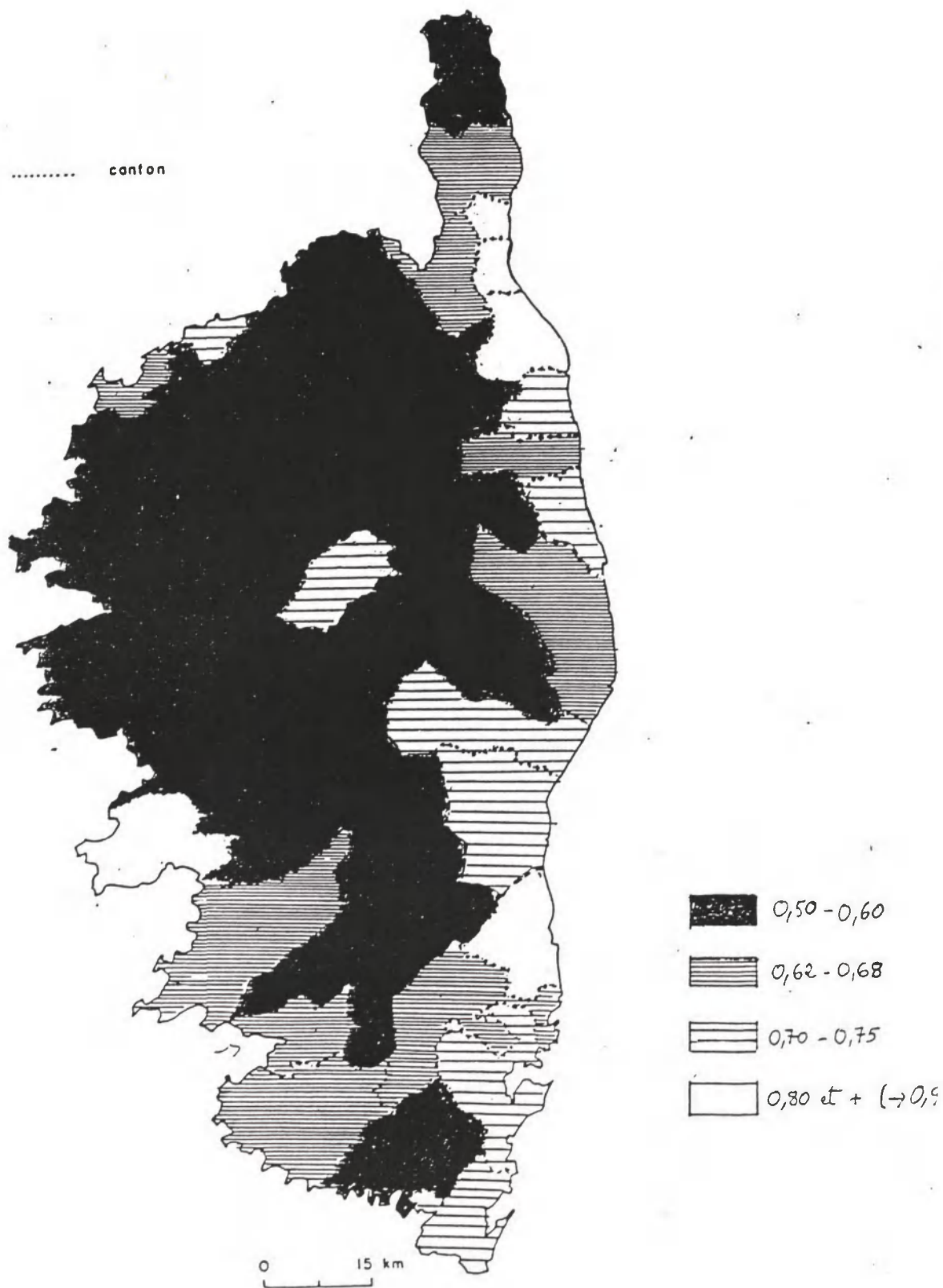
2/ Plus l'indicateur est faible, et plus forte est l'incapacité des noyaux conjugaux à se développer : entre 0,5 et 0,6, 50 à 40 % des ménages ne se construisent pas autour d'une famille biologique. Pour autant, il ne s'agit pas de ménages élargis ou de ménages à noyaux conjugaux multiples puisque ces formes s'organisent autour d'un couple. Les zones où dominent des rapports faibles sont donc des zones de dépression des familles.

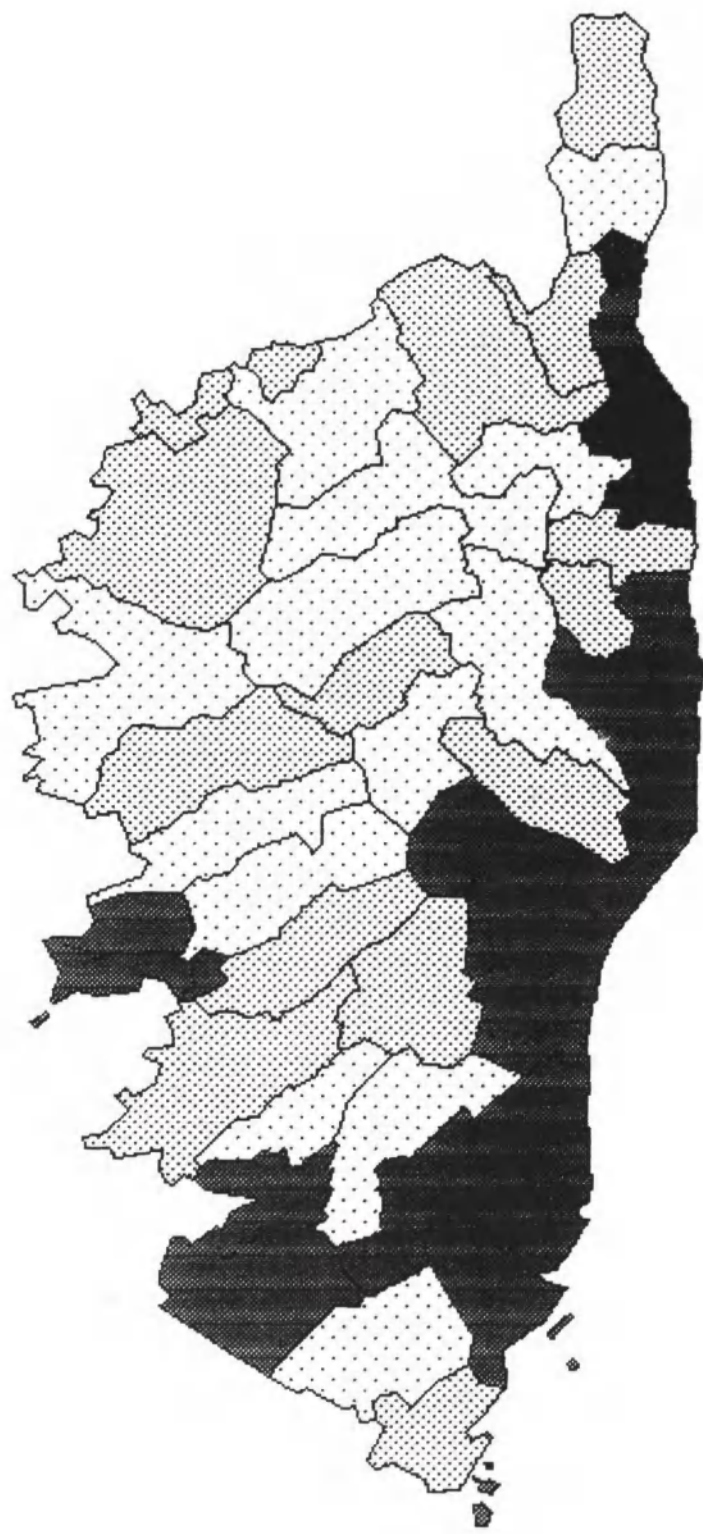
Résultats : une Corse de la défaite du couple et des cohabitations résiduelles

Des zones de forte propension à la formation de la famille nucléaire (indicateur à 0,70-0,75) et des espaces de forte propension à la formation de cohabitations hors couples se dessinent de façon très marquée.

- Une Corse intérieure où les ménages ne correspondent pas nécessairement à une « famille ». Elle est orientée vers l'Ouest et le Sud, composée le plus souvent de cantons non maritimes faisant ronde autour de Corte et regroupant des « pays » historiques tels que la Castagniccia, la Haute Balagne, le Niolu, la région du Filosorma, celle des Due Sevi et des Deux Sorru, le Cruzzini, le Celavu, la Cinarca, la région du haut taravo, et celle du Haut Rizzanese. La pointe nord du Cap Corse appartient à cet ensemble.
- Une Corse « périphérique », plus ouverte sur la mer, mais surtout urbaine ou périurbaine où dominent des ménages identifiés à des familles nucléaires : Bastia et les cantons qui se trouvent sous son attraction ; Ile Rousse ; Corte ; Ajaccio ; Porto Vecchio.

Un indicateur de la composition des ménages : le rapport famille/ménage, 1975







Discrétisation de Jenks

Moyenne = 2.82

Ecart-type = 0.31

Détermination des classes selon la variance optimale

Somme (Variances intra-groupes) = 0.07

-  De 3.86 à 3.36
-  De 3.29 à 2.96
-  De 2.91 à 2.65
-  De 2.62 à 2.38

Taille des ménages 1975 (par cantons)

Nombre d'adultes par ménage. Répartition cantonale, 1975

Indicateur : une mesure des fréquences de cohabitation

Le nombre moyen d'adultes par ménage est calculé d'après le rapport du nombre d'individus de 20 ans et plus au nombre de ménages par canton.

Références : Parish, William L. Schwartz, Moshe 1972 : « Household complexity in nineteenth-century France », *American Sociological Review* 37, pp. 154-171.
Hervé Le Bras, *Les Trois France*, pp. 116-120.

Interprétation de la carte

- Plus l'indicateur s'éloigne de 2 (chiffre identifiant théoriquement le couple et la famille nucléaire sans enfant), plus il signale une propension fréquente au regroupement autour d'un noyau conjugal, éventuellement une proportion notable de ménages élargis.
Plus l'indicateur se rapproche de 2, et plus il souligne la prééminence de la famille nucléaire.

- Attention ! Cet indicateur demeure sujet à critiques. Par exemple, il postule la précocité de l'âge du départ des enfants du domicile parental. Or des formes de cohabitation longue entre parents et enfants se développent à l'intérieur de familles nucléaires dans une proportion notable. Dans ce cas-là, la forme nucléaire reste dominante, même si son contenu relationnel se modifie. Il est pourtant difficile de parler de famille élargie.

Résultats

- La géographie des propensions à la cohabitation s'organise de façon complexe et la carte témoigne de la disparité des situations et, par conséquent, de l'existence de réponses localisées.

- La carte des regroupements familiaux (lorsque l'indicateur se trouve à 2,15 et plus) laisse apercevoir le rôle de vallées, de micro-régions voire de « pays » :

- La pointe nord du Cap Corse

- Les cantons périurbains entourant Bastia

- La Casinca

- La Castagniccia, et singulièrement sa façade orientale

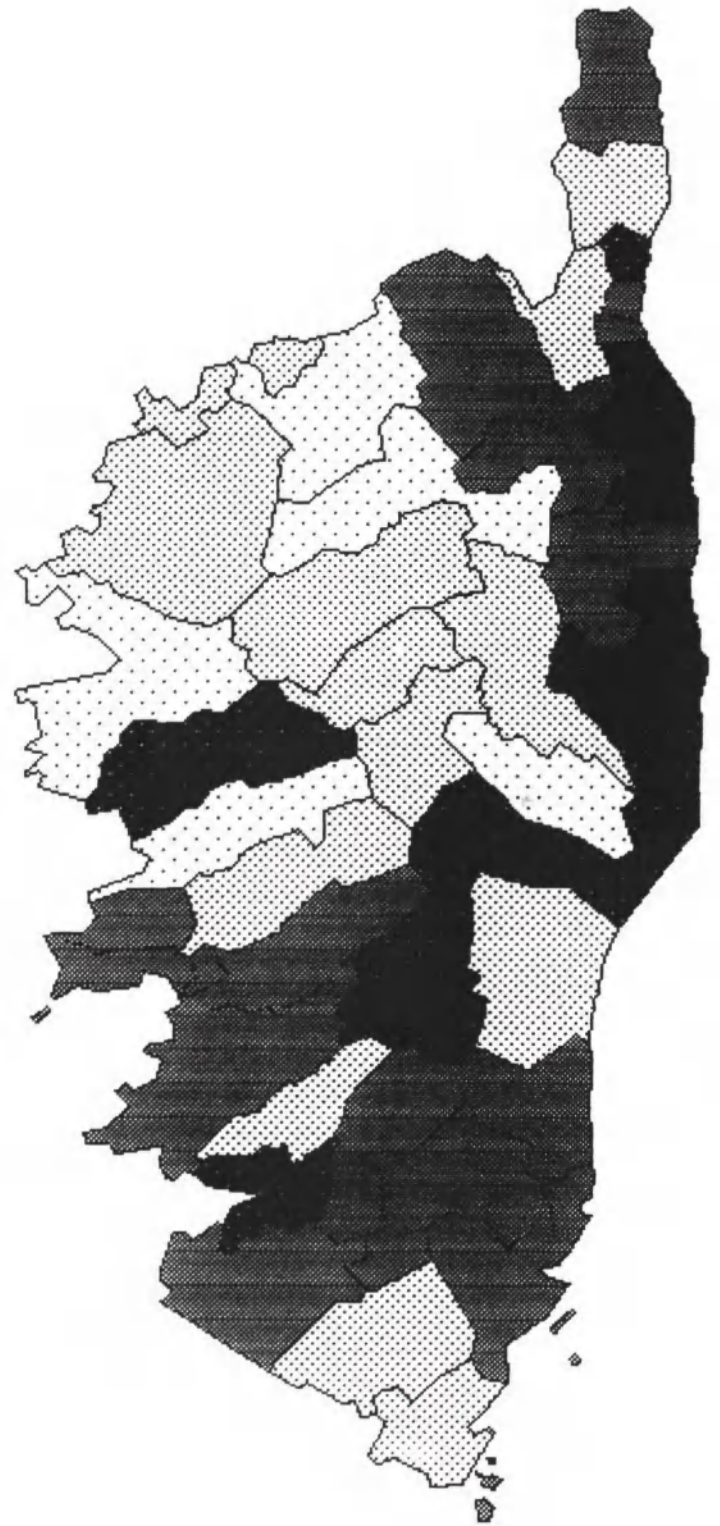
- Les villages situés de part et d'autre du massif de Tenda, nouvellement regroupés dans le canton du « Haut Nebbio »

- Le Niolu et ses anciens territoires de Balagne

- La région de Vico (Deux Sorru) entre Liamone et Sagone

- Un large triangle passant par Sainte-Marie Sicche, Zicavo, Sartene (fortes poussées dans le canton d'Olmeto et dans celui de Zicavo) et regroupant les vallées du Taravo et du Rizzanese.

Dans l'ensemble de ces régions, un ménage sur trois ou quatre comprend plus de deux personnes âgées de 20 ans et plus ; la propension aux regroupements familiaux n'apparaît pas avec la force qui se dégage de l'analyse des seuls « ménages agricoles ».



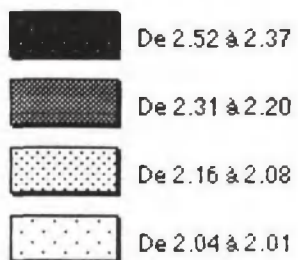
Discrétisation de Jenks

Moyenne = 2.22

Ecart-type = 0.15

Détermination des classes selon la variance optimale

Somme (Variances intra-groupes) = 0.00



Nombre d'adultes par ménages 1975

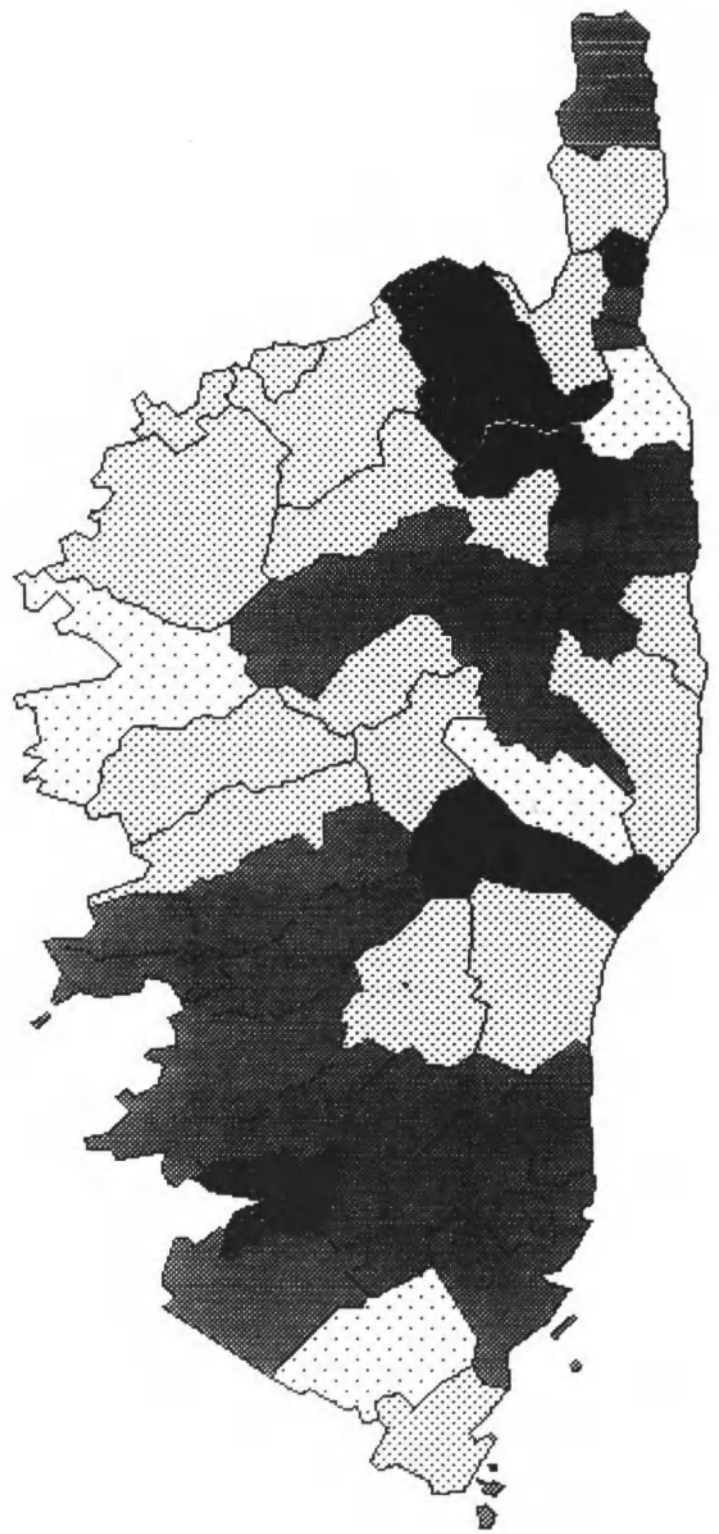
Nombre d'adultes par ménage agricole. Répartition cantonale, 1975

Indicateur

Le nombre d'adultes par ménage est calculé pour les seules unités dirigées par un « agriculteur » afin de mesurer l'impact du milieu agricole sur la densité des groupes domestiques.

Résultats

- L'intensité des regroupements familiaux est beaucoup plus forte dans les ménages agricoles.
- Treize cantons présentent des rapports élevés car supérieurs à 4,4 soit un minimum de deux personnes cohabitant avec le couple. Dans les cantons de Tallano-Scopamene (5,1), d'Alto di Casacconi (5,6), du Haut Nebbio (5,9), ces ménages regroupent entre trois et quatre individus, voire plus, autour du minimum de deux personnes.
- Deux espaces se dégagent caractérisés par des épacentres entourés de zones où les regroupements apparaissent moins spectaculaires tout en restant supérieurs au maximum des regroupements familiaux dans l'ensemble des ménages, toutes catégories socio-professionnelles confondues :
 - au Nord : Castagniccia, Casinca, Niolu, Nebbio.
 - au Sud : Cruzzini-Cinarca, Bastelica, Zicavo, Santa Maria Sicche, Petreto-Bicchisano, Tallano-Scopamene, Levie.



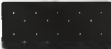


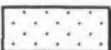
Discrétisation de Jenks

Moyenne = 4.16

Ecart-type = 0.85

Détermination des classes selon la variance optimale

Somme (Variances intra-groupes) = 0.13

-  De 5.92 à 5.62
-  De 5.14 à 4.46
-  De 4.08 à 3.46
-  De 3.06 à 2.79

Nombre d'adultes par ménage agricole, 1975

“Variations saisonnières” de la taille des ménages dans le village de Penta di Casinca, 1995

Joëlle PADOVANIA

Le recouplement des données chiffrées du tableau apporte un éclairage aux éléments cartographiés.

| Nbre de personnes par ménage | Hiver | Eté |
|---------------------------------|--------|--------|
| 1 pers. | 26,8 % | 10,8 % |
| 2-3 pers. | 39,3 % | 32,3 % |
| 4-5 pers. | 32,1 % | 53,9 % |
| 6 pers. et plus | 1,8 % | 3 % |
| Total | 100 % | 100 % |

Faisons quelques constats préalables :

De façon générale, le nombre de ménages villageois augmente, passant de 56 ménages en hiver à 92 ménages en été et la population s'accroissant de 150 à 340 personnes pendant la belle saison.

La taille des ménages reste modeste (1,8 personne en hiver, 3 personnes en été). La famille nucléaire prédomine. Si l'on totalise les ménages de 2-3 personnes et 4-5 personnes, ils représentent 71,4 % des ménages pentolais.

Ceci atteste qu'une véritable population permanente vit au village. D'ailleurs, 41,7 % des "couples" ainsi que 84,6 % des "couples + enfants" gardent la même structure en été.

L'étude de l'évolution de la structure des ménages à Penta di Casinca nous permet d'appréhender combien la maison, dans l'esprit du Pentolais, est une propriété personnelle qu'il n'est pas concevable de vendre ou de louer.

La proportion de maisons vides reste forte, représentant 42,3 % du bâti en hiver et 27,7 % en été. Celles qui s'ouvrent sont habitées par des couples de retraités (14,6 % des maisons vides). Parfois ceux-ci passent six mois par an sur la commune (de mai à octobre) et retournent l'hiver sur le continent.

Des couples viennent aussi passer leur mois de congé annuel voire l'été au village avec leurs enfants (22 % des maisons vides).

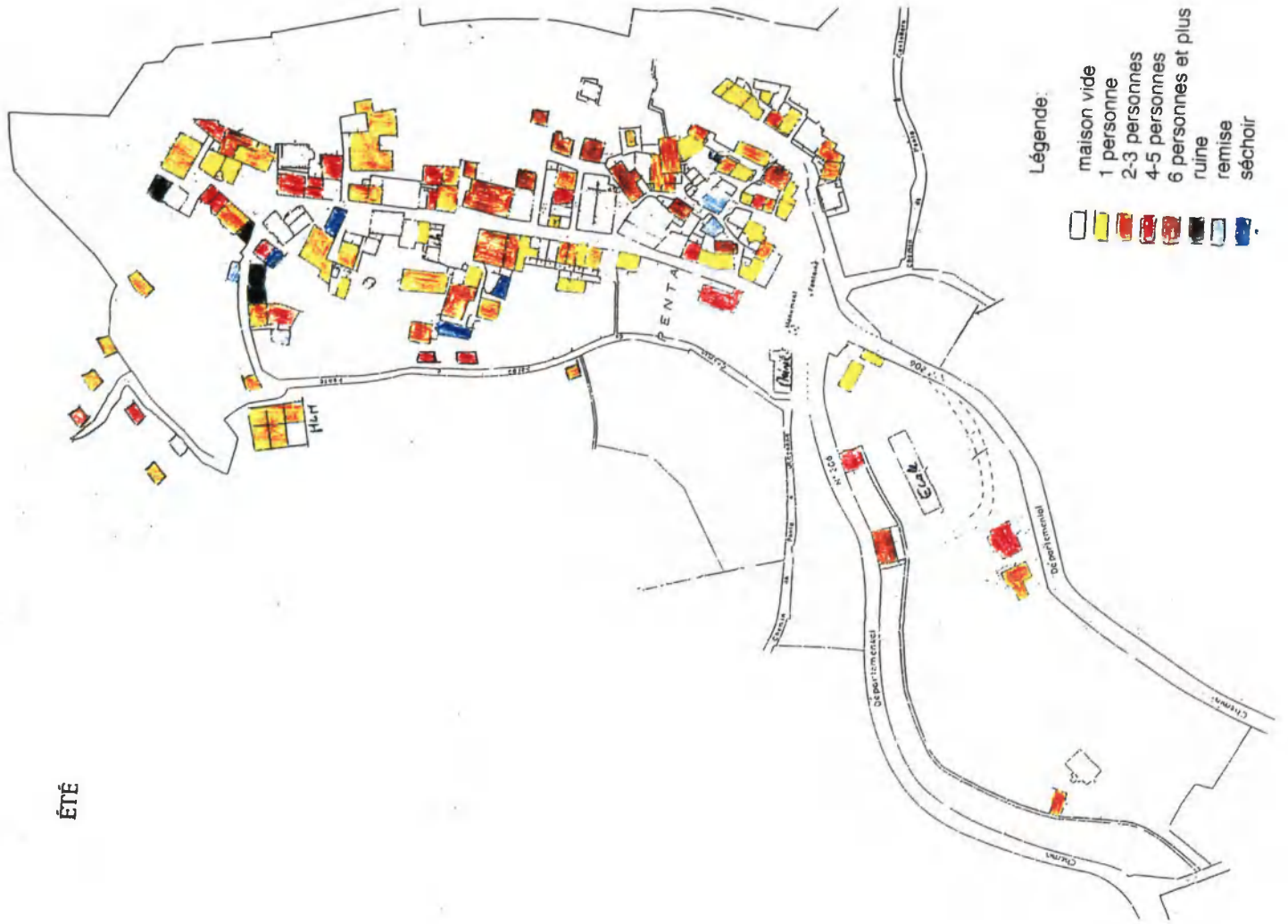
Les ménages solitaires et les couples de vieux parents diminuent considérablement en été. 40 % des ménages "solitaires" deviennent des ménages "veufs + enfants".

50 % des "couples" deviennent des "couples + enfants" et "famille élargie à un ascendant ou un collatéral".

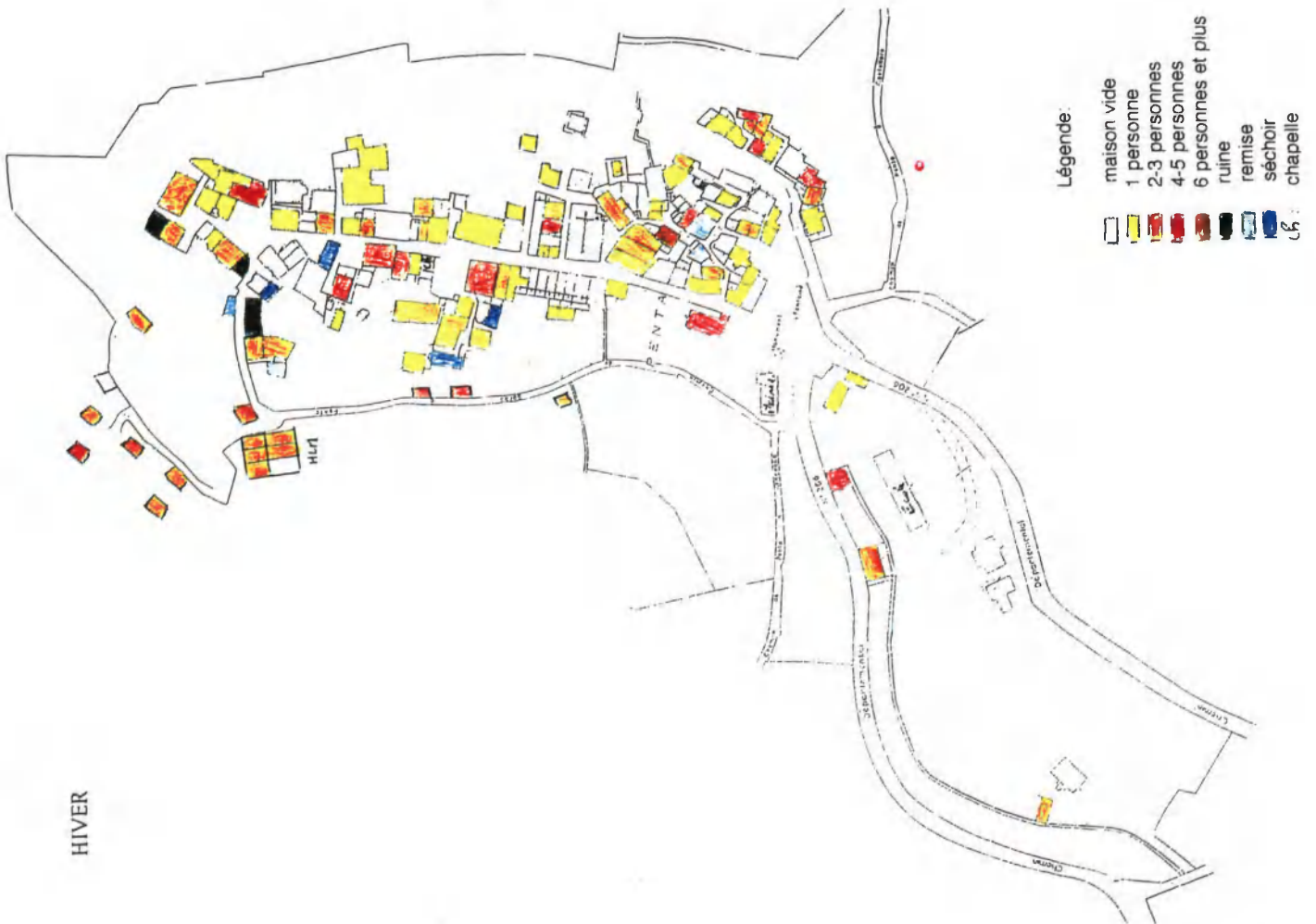
En effet, pendant le week-end, les congés annuels (Noël, Pâques, été), l'espace villageois devient le lieu de prédilection des bastiais ou continentaux d'origine pentolaise qui se sont éloignés du village. Ils reviennent certes, avides de calme et de nature, mais aussi désireux de revoir les vieux parents, resserrer des liens de parenté et renouer des relations d'amitié, participer aux fêtes locales, tournoi de boules et de football.

Actuellement quelques maisons vides sont louées l'été à des touristes "à attaches", amis de pentolais qui reviennent régulièrement sur la commune tous les ans.

ÉTÉ



HIVER



Idéologie, religion, mentalités

Les pays de prêtres

Michel CASTA

La plupart des monographies diocésaines ont montré le nombre élevé de séminaristes originaires des campagnes ¹. Le diocèse d'Ajaccio ne diffère pas sur ce point de bien des diocèses continentaux. La différence fondamentale tient dans le caractère presque exclusivement endogène du clergé corse.

L'origine géographique des séminaristes, qu'ils persévèrent ou pas, est surtout connue par les registres des élèves du séminaire ouvert en 1835 ². Ces registres mentionnent l'état-civil des élèves (nom, prénom, date et lieu de naissance) et les mentions canoniques de la légitimité de la naissance et du baptême. La date d'accès aux ordres et un tableau des notes de « talent », de « piété » et d'« aptitude » complètent ces notices individuelles. La carte du recrutement sacerdotal met nettement en évidence des régions particulièrement fécondes. L'utilisation des valeurs relatives (nombre de vocations pour 10 000 habitants) autorise la comparaison entre cantons à la population très disparate, et la lecture d'ensemble régionaux : l'Alta Rocca formée des cantons de Serra, Sainte-Lucie et Levie ; un ensemble occidental formé de trois pôles : la Balagne (cantons de Calenzana et l'Île-Rousse en particulier), le Niolo (canton de Calacuccia) et le Sorru, c'est-à-dire la région de Vico (cantons de Vico, Soccia, Sari-d'Orcino et Salice).

Des cantons isolés sur la carte, généralement peu peuplés, se distinguent également : Bonifacio à l'extrême Sud, Moïta dans la plaine d'Aleria, Morosaglia et San Lorenzo dans la partie occidentale de la Castagniccia.

Ces quinze cantons, soit le quart de l'ensemble (61), envoient près de la moitié (47,7 %) des jeunes qui entrèrent au séminaire de 1835 à 1905, soit 643 sur un total de 1 345 renseignés.

Des régions résolument stériles en vocations se dégagent également. En valeurs absolues comme en valeurs relatives, certains cantons n'envoient guère ou qu'un petit nombre de jeunes gens au séminaire : le Nord-Est, du Cap corse au Campoloro (canton de Cervione) en passant par le Nebbio (canton de Saint-Florent), prolongé par les vallées écartées de l'Ostriconi (canton de Lama) et de l'Asco (canton de Castifao) ; les vallées du Prunelli et de la Gravone qui descendent vers le golfe d'Ajaccio (cantons de Bocognano, Sarrola-Carcopino, Bastelica). Du Fiumorbo (canton de Prunelli) à Porto-Vecchio, un angle mort se dessine également. Un séminariste sur 10 (10,5 %) est originaire d'un des quinze cantons les moins féconds, parmi lesquels il faut compter les deux grandes villes, Bastia et Ajaccio. Les cantons des sous-préfectures ne sont guère plus favorables aux vocations massives : Corte (15 entrées au séminaire), Calvi (9) et Sartène (24).

Loin d'être uniforme, l'origine géographique des clercs ne manque pas de suggérer l'image d'un archipel ³. Des lignes de force se dégagent cependant. Le contraste opposant l'En-deça-des-Monts à l'Au-delà joue en faveur de la Terre des Seigneurs. Elle y compte autant de cantons féconds (plus de 36 vocations pour 10 000 habitants) que dans la Terre des Communes où le nombre de cantons est deux fois moindre.

La géographie des vocations évolue au cours de la période. De 1835 à 1869, les « pays de prêtres » se distinguent de manière assez contrastée. Transgressant la frontière entre les deux ver-

sants de l'île, une vaste région féconde s'étend sur le territoire de l'ancien diocèse de Sagone et se prolonge jusqu'à l'enclave balanine de l'ancien diocèse d'Aléria. L'Alta Rocca, enclave du même diocèse d'Aléria, émerge au milieu des terres stériles méridionales. A l'extrême Sud, Bonifacio, anciennement du ressort du diocèse de Gênes, se distingue également. On peut donc voir dans ces contrastes la marque des diocèses d'Ancien Régime. Par ailleurs, la création du séminaire n'aurait-elle joué en faveur du Sud de l'île, alors que les vocations du Nord se tournaient traditionnellement vers l'Italie ⁴ ?

Au cours de la période suivante (1870-1905), la carrière cléricale exerce un attrait nouveau dans des régions jusqu'alors peu fécondes : les vallées du Taravo (cantons de Zicavo, Sainte-Marie Sicchè, Petreto-Bicchisano) et du Rizzanese (canton d'Olmeto) dans le Sud ; la Castagniccia et le Cap Corse dans le Nord. Le recul des vocations à partir des années 1880 d'une part, la crise démographique qui touche l'île à la même époque d'autre part, atténuent fortement les contrastes régionaux ⁵.

NOTES

1 - Pour ne citer que quelques travaux pionniers dans l'étude de la géographie des vocations : Cholvy Gérard, « Les vocations sacerdotales et religieuses dans le diocèse de Montpellier, 1801-1956 » in *Annales du Midi*, 1959, n° 45, pp. 222-229.

P. Huot-Pleuroux, *Le recrutement sacerdotal dans le diocèse de Besançon de 1801 à 1960*, Besançon, 1968.

N.J. Chaline, « Le recrutement dans le diocèse de Rouen au XIXe siècle » in *Revue d'Histoire économique et sociale*, 1971, n° 3, pp. 386-405.

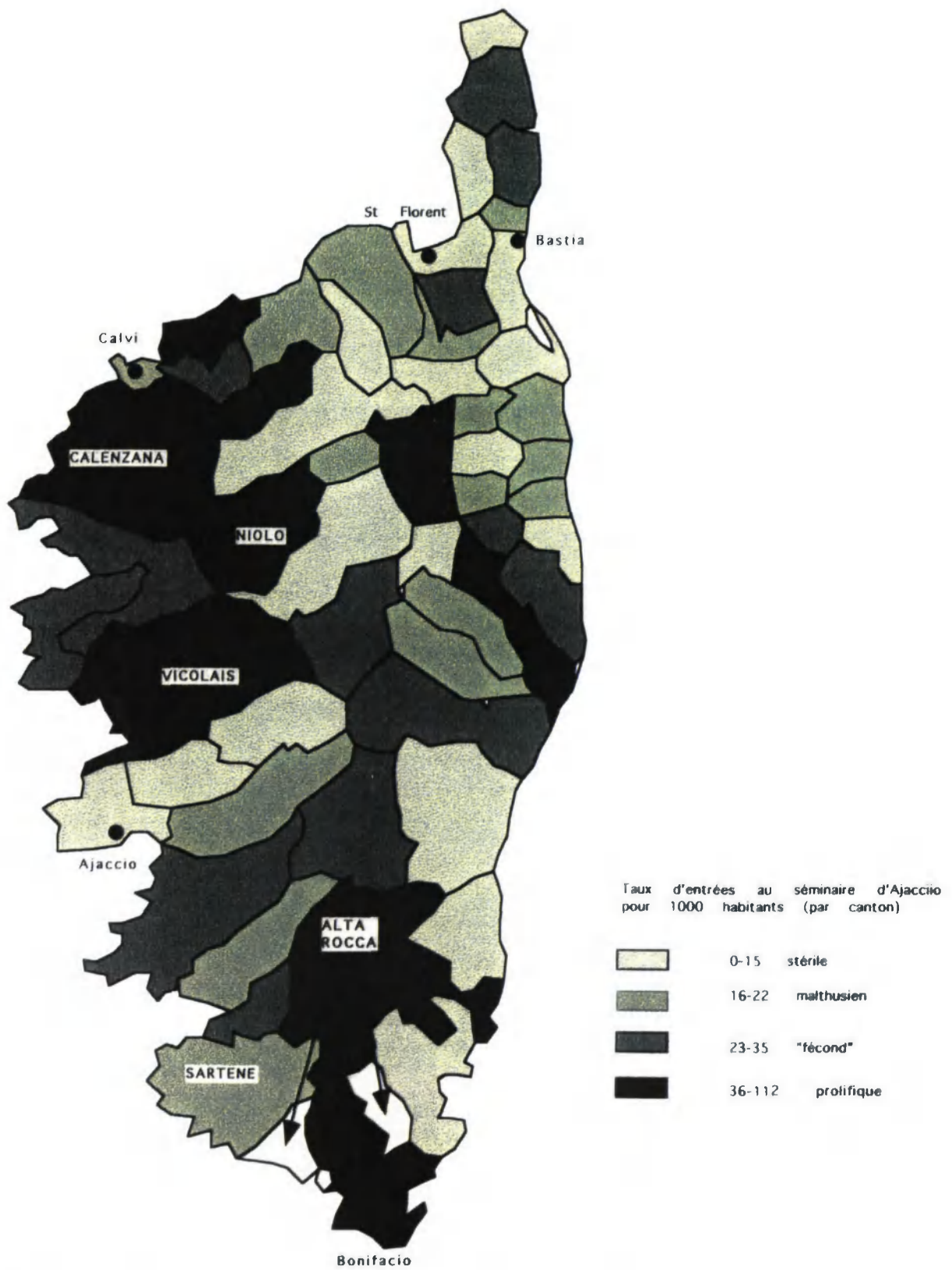
Y a-t-il une géographie des vocations ? s'interroge J.-P. Gonnot, *Vocations et carrières sacerdotales dans le diocèse de Belley de 1923 à 1914*, 1984, p. 186.

2 - Sources : Archives historiques du diocèse d'Ajaccio, registres des élèves du grand séminaire d'Ajaccio, série 5 H 1-3. Carte réalisée d'après la carte des cantons du XIXe siècle, in *Pieve e paesi*, CNRS, 1978.

3 - Expression empruntée à A.M. Meisterheim, *Territoire et insularité. Le cas de la Corse*. Paris, Publisud, 1991, p. 47.

4 - La Corse étant devenue française, les réformes de 1777 et de 1785 eurent pour ambition de lutter contre l'habitude de fréquenter les collèges et les universités italiennes. Cf. M.M. Compère et D. Julia, *Les collèges français, XVIème-XVIIIème siècle. Répertoire 1 : France du Midi*, 1984 (notice « Bastia »).

5 - Jean-Pierre Gonnot voit également disparaître, mais dès les années 1870, les « pays de prêtres » qui caractérisaient le diocèse de Belley, alors que les vocations semblent s'éparpiller ensuite. *Op. cit.*



Le recrutement sacerdotal dans le diocèse d'Ajaccio
carte 1 : 1835-1905

Approche cartographique de l'évolution politique de la Corse sous la III^{ème} république

Pascal TORRE *

L'établissement d'une cartographie politique départementale est un exercice classique. Cependant jusqu'à présent la Corse ne disposait pas d'une telle étude. La faiblesse et la grande disparité des sources constituent un premier obstacle pour les scrutins locaux. Il n'existe pas dans les archives départementales de séries homogènes et fiables afin d'analyser la participation et la répartition des voix selon les grandes tendances politiques. Les procès verbaux manquent, apparaissent parfois fantaisistes et ne correspondent pas toujours aux ajustements de la commission électorale qui ne manque jamais d'effectuer des rectifications afin de proclamer les candidats de leur choix. Quant à la presse elle communique des résultats approximatifs, partiels et partiels. Le moyen le plus sûr d'établir une chronologie sérieuse des maires de Corse serait de s'appuyer sur les délibérations des conseils municipaux, or de nombreux volumes ont disparu ou ne sont plus consultables (surtout pour le sud de la Corse). Seuls les résultats des scrutins législatifs, examinés dans la série C des Archives nationales offrent un ensemble complet. Les procès verbaux disponibles aux Archives départementales, pour les mêmes élections n'ont pas été retenus, les écarts avec les documents officiels demeurant trop importants.

La seconde difficulté est méthodologique. L'identification des élus selon un clivage partisan s'avère une entreprise périlleuse notamment pour la période antérieure à 1914. De plus, le positionnement des édiles locaux diverge selon les élections. Enfin, l'île demeure pour l'essentiel, sous la Troisième République à l'écart des grands bouleversements socio-économiques qui affectent l'histoire nationale. Elle ne dispose pas non plus d'une différenciation sociale interne aussi marquée que certains ensembles nationaux (même si celle-ci progresse rapidement avec l'ouverture des marchés). Elle ne connaît pas de diversité religieuse. Plus que la carte des recrutements sacerdotaux, l'absence d'indicateurs de la pratique religieuse fait pour la Corse cruellement défaut. De plus le vote ne dépend pas essentiellement de caractéristiques socio-culturelles mais répond à d'autres logiques, notamment claniques et clientélistes. Ainsi la question d'une dimension heuristique de la cartographie est-elle posée. L'analyse de l'abstentionnisme, des résultats électoraux et des formes de sociabilités permet-elle de différencier des espaces mais aussi des ruptures chronologiques ? Des corrélations peuvent-elles être établies avec la sociologie et la diversité des organisations sociales ?

L'ABSTENTIONNISME ÉLECTORAL EN CORSE

La Corse se caractérise par une faible participation des électeurs aux scrutins législatifs (1). Les élections locales mobilisent davantage mais il s'avère difficile, pour des raisons précédemment évoquées, d'en mesurer l'ampleur (2). Dans un sud-est de la France traditionnellement abstentionniste, la Corse occupe d'abord avec le Var, puis seule, la dernière place pour la participation aux différentes consultations. L'abstention s'élève en moyenne à 40,7 % des inscrits. Au début de la Troisième République, elle se situe autour de 34,1 % alors qu'au tournant du siècle, elle connaît

L'abstention aux élections législatives en Corse
(1876-1936) (poucentages)

| années | Corse | France |
|--------|-------|--------|
| 1876 | 30,5 | 26 |
| 1877 | 30,7 | 19,4 |
| 1881 | 33,3 | 31,4 |
| 1885 | 33,8 | 22,4 |
| 1889 | 33,6 | 23,4 |
| 1893 | 39,3 | 28,8 |
| 1898 | 37,8 | 23,9 |
| 1902 | 46,8 | 20,8 |
| 1906 | 44,9 | 20,1 |
| 1910 | 45,7 | 22,5 |
| 1914 | 47,1 | 22,7 |
| 1919 | 46,8 | 28,9 |
| 1924 | 46,6 | 16,9 |
| 1928 | 44,6 | 16,2 |
| 1932 | 45,9 | 16,5 |
| 1936 | 44,2 | 15,5 |

une brusque accélération pour se stabiliser à 45,8 % (*voir tableau ci-contre*). Le second tour ne mobilise que quelques électeurs supplémentaires. De 1871 à 1936, la géographie abstentionniste connaît pour l'essentiel une relative stabilité. Parmi les facteurs susceptibles d'amener une croissance des abstentions, la géographie notamment les pieve montagneuses du centre (3) de la Corse mais aussi les poches de dispersion de l'habitat dans la partie septentrionale de l'île peuvent expliquer cette situation. De l'étude des différentes catégories socioprofessionnelles quelques tendances se dégagent : les activités agro-pastorales à dominante pastorale, les marins et les militaires contribuent à une élévation de l'abstentionnisme. Cependant la raison essentielle réside dans l'ampleur du phénomène migratoire. Tout en résidant sur le continent ou dans les colonies, les corses demeurent inscrits dans leur village. Ainsi la part des non-résidents mentionnés dans les listes électorales occupe une place croissan-

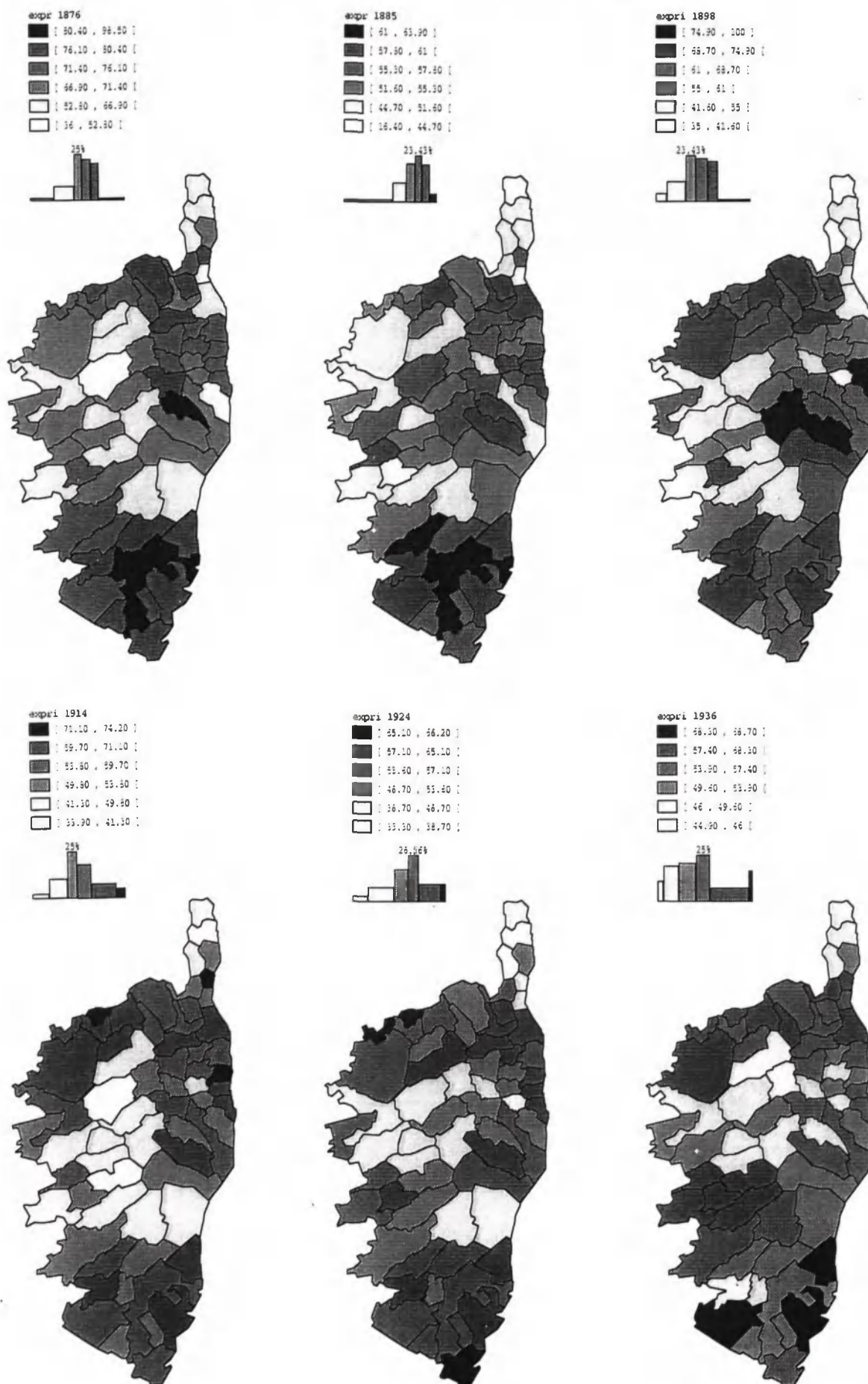
te, dépassant parfois 60 % des inscrits dans les années 1930 (4). Ces électeurs ne se déplacent pas pour tous les scrutins même s'ils privilégient souvent les consultations locales. L'âge ne semble pas jouer un rôle déterminant dans la participation. Un corps électoral plus âgé ou une forte proportion de jeunes n'accroît pas la tendance. Enfin, pour les centres urbains insulaires, l'abstention augmente chez les électeurs qui ne sont pas nés dans la commune traduisant ainsi une relative difficulté d'intégration politique (5).

D'autres facteurs contribuent cependant à limiter la part des abstentionnistes. Les régions disposant d'une forte stratification sociale ont des taux de participation significativement supérieurs à la moyenne insulaire. D'autres circonstances structurelles peuvent limiter cette érosion notamment dans les zones côtières où le nombre d'inscrits tend à croître (Borgo, San Nicolao, Cervione). Certaines catégories socioprofessionnelles font preuve de plus de civisme. Une population homogène d'agriculteurs ne permet pas d'augmentation de la participation, en revanche lorsque ceux-ci côtoient des fonctionnaires, des retraités, des artisans, des commerçants et des professions libérales, l'abstention régresse sensiblement. Des relations plus politiques peuvent impulser certains progrès. L'abstention recule avec la personnalité des candidats surtout dans les localités où leur enracinement demeure important. Enfin, des conditions conjoncturelles plus liées à des contextes particuliers qu'à des facteurs de politique générale expliquent parfois des participations plus conséquentes.

L'abstentionnisme insulaire présente une forte permanence durant la Troisième République et s'organise en grands blocs. Un premier ensemble se caractérise par sa faible ou très faible participation. Avec une remarquable constance, les cantons du Cap corse : Rogliano, Luri, Nonza, Brando se situent invariablement au niveau le plus bas. Terre d'émigration précoce, de marins pêcheurs, d'inscrits maritimes, la part des non-résidents apparaît considérable. Les cantons dominés par des économies agro-pastorales, fondées sur l'utilisation de territoires communautaires importants et faiblement stratifiés appartiennent aux ensembles de faible participation. L'émigration, les transhumances n'expliquent pas à elles seules ces désaffections. Ces unités forment des communautés fortes et ne manifestent aucun désintérêt pour la chose politique. Cependant, la faible différenciation sociale en leur sein ne permet pas que se dégage une catégorie de notables se distinguant

L'abstentionnisme aux élections législatives (1876-1936)

(pourcentages par rapport aux votants) Echelle propre



réellement des villageois par des intérêts politiques, culturels et idéologiques (6). Ceux-ci s'intègrent moins dans des réseaux partisans départementaux et cela ne contribue pas à entraîner la population locale dans un type de scrutin où s'articulent les oppositions locales à la société englobante. Enfin, le niveau de la participation demeure faible dans les deux grands centres urbains insulaires – Bastia et Ajaccio – correspondant à une forte poussée des inscrits. Dans ces deux villes, mais surtout à Bastia, l'électorat populaire, d'ouvriers, de pêcheurs, et de journaliers induit une tendance plus abstentionniste.

Quelques espaces s'identifient par un civisme plus important. Ils appartiennent pour la plupart à des régions de forte stratification sociale où les relations clientélares unissent des hommes, des groupes familiaux appartenant à des classes sociales différentes. La Balagne avec Calvi, Ile Rousse, Belgodère, Algajola et Calenzana dispose des taux de participation les plus élevés de l'île même si l'on note quelques infléchissements dans la Balagne intérieure, notamment à Olmi Capella. L'ensemble du Sud de la Corse avec les cantons de Petreto Bicchisano, d'Olimeto, de Sainte Lucie de Tallano, de Levie, de Porto Vecchio et de Bonifacio présente les mêmes caractéristiques. De manière plus modeste, le Nebbio (surtout le canton d'Oletta) participe au même mouvement. Ces sociétés fortement hiérarchisées produisent une notabilité capable de s'organiser en réseaux à l'échelle insulaire et de se distinguer par ses intérêts sociaux et idéologiques des villageois (7). Cette situation leur permet d'entraîner leur clientèle dans des luttes politiques qui dépassent l'échelle locale. De surcroît, la Balagne et le Sartenais ont chacune produite des personnalités politiques de premier plan, insérées dans des processus politiques d'ampleur nationale. Seul le canton de Sarrola-Carcopino dans l'arrondissement d'Ajaccio appartient à cet ensemble. Un troisième bloc s'impose dans cette géographie s'organisant autour des môles de la Castagniccia, du Cortenais et le long de la côte occidentale de Vico à Sainte Marie Sicche où la participation se situe à un niveau modeste toujours conforme aux moyennes départementales de chaque scrutin.

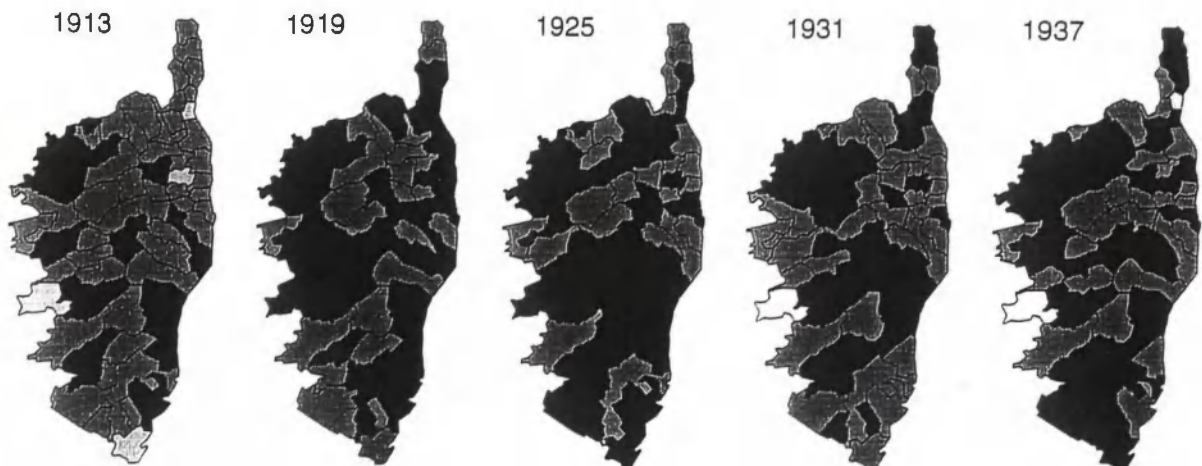
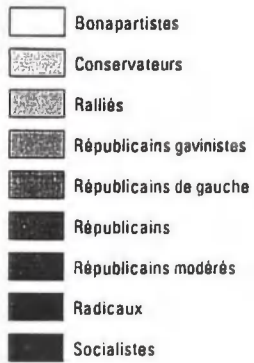
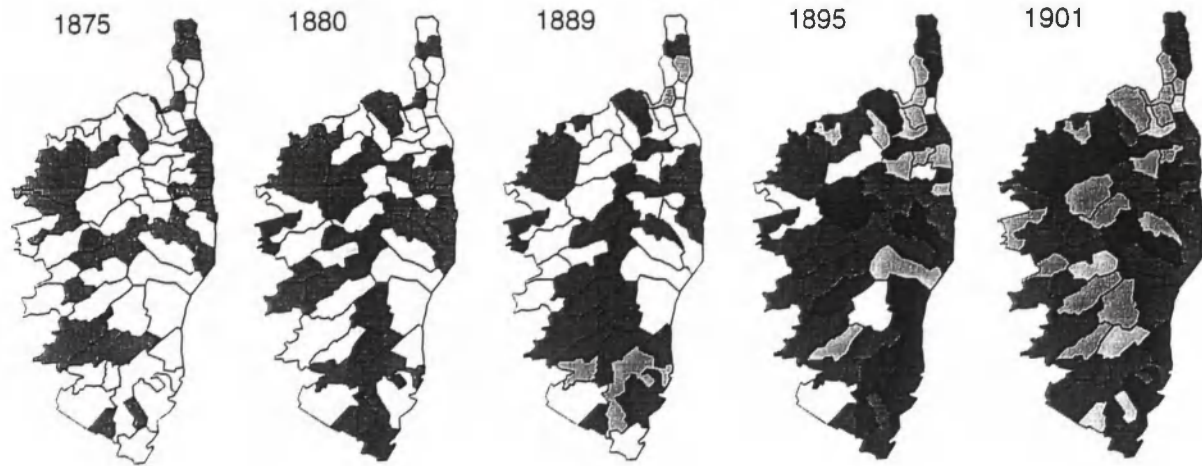
L'analyse de l'abstention permet d'établir une corrélation avec les choix politiques partisans. Quel vote mobilise le plus? Un lien solide unit une forte mobilisation électorale avec le vote à gauche qu'il soit républicain ou radical. Les cantons qui se situent traditionnellement à gauche : Sarrola Carcopino, Bastelica, Calenzana, Calvi, Olmi Capella, Olimeto et Petreto Bicchisano enregistrent les taux de participation les plus importants. La droite, bonapartiste ou républicaine, très majoritaire tout au long de la Troisième République lors des scrutins législatifs s'appuie quant à elle sur les nombreux cantons se trouvant dans la moyenne départementale. Les cantons ayant un fort taux d'abstention connaissent une plus grande instabilité politique. Avec un taux exceptionnellement élevé d'abstentionnistes, la Corse se situe au dernier rang des départements français. L'ampleur du phénomène réside essentiellement dans le nombre grandissant des non-résidents inscrits sur les listes électorales. Cependant, ces tendances présentent dans l'île une certaine hétérogénéité s'appuyant sur une différenciation interne entre pays de forte ou de faible différenciation sociale. Cette géographie peut être également corrélée avec les grandes respirations chronologiques autour desquelles évolue la société politique insulaire.

LES TENDANCES DE LA GÉOGRAPHIE ÉLECTORALE

L'analyse cartographique des évolutions politiques insulaires sous la Troisième République se heurte à des problèmes méthodologiques. Les élections législatives ne permettent pas toujours d'apprécier l'état réel d'un rapport de force dans un arrondissement. Avec une grande fréquence, les notabilités hésitent à affronter le suffrage universel lorsque la menace d'une défaite se fait plus pressante. Un retrait pur et simple de la compétition électorale ou la présentation d'une candidature de second plan faussent les observations que nous pourrions tirer de tels scrutins notamment pour la période antérieure à la première guerre mondiale.

Les scrutins cantonaux présentent des obstacles d'une autre nature. Ces derniers semblent reposer exclusivement sur l'opposition binaire traditionnelle, cantonnant la vie politique insulaire à un

ELECTIONS AU CONSEIL GENERAL DE LA CORSE (1875-1937)



espace privé, celui de la lutte des familles pour le pouvoir. Cette représentation trouve un large écho dans les rapports de préfets et de sous-préfets qui manifestent leurs difficultés pour attribuer aux candidats des étiquettes se référant aux clivages nationaux. De plus, lorsqu'un candidat brigue un mandat et revendique un choix partisan, nombre d'électeurs expriment toujours un doute sur l'authenticité et la sincérité de ce type d'engagement.

La classification politique des élus croise ici trois types d'information. Elle intègre le clivage clanique traditionnel, derrière des personnalités éponymes, en tenant compte du vote du représentant cantonal lors de l'élection du président du Conseil Général. Ainsi, une distinction entre gavinistes/arénistes, pietristes/landrystes semble pertinente même si, par nature, elle occulte les grandes catégories politiques nationales. La confrontation avec les étiquettes attribuées par les agents préfectoraux, mais aussi par la presse partisane, renvoyant l'image d'un positionnement que l'élu souhaite donner de lui-même, confère à cette typologie une certaine validité.

Les simples dénominations présentent, à elles seules, quelques intérêts. Les élus appartenant à la vaste nébuleuse de la droite insulaire (bonapartistes, conservateurs, ralliés, républicains de gauche...) éprouvent les plus grandes difficultés pour inscrire leur engagement dans une tendance nationale privilégiant l'adhésion et la fidélité à un chef de clan régional ou départemental. De tels obstacles n'existent pas pour les républicains opportunistes et les radicaux. Entre la personnalité éponyme et le drapeau s'insinue déjà une différence dans l'approche du politique.

Ces distinctions permettent de ne pas méconnaître la complexité des liens entre le local et le national, les corrélations entre la politique au village et les amples respirations chronologiques qui affectent l'ensemble du pays. Elles proposent une typologie des structures formelles, des organisations et des partis politiques, dans leurs évolutions et leurs cheminements singuliers. Enfin, elles identifient dans l'espace des frontières mais aussi des zones de permanence et de mutation.

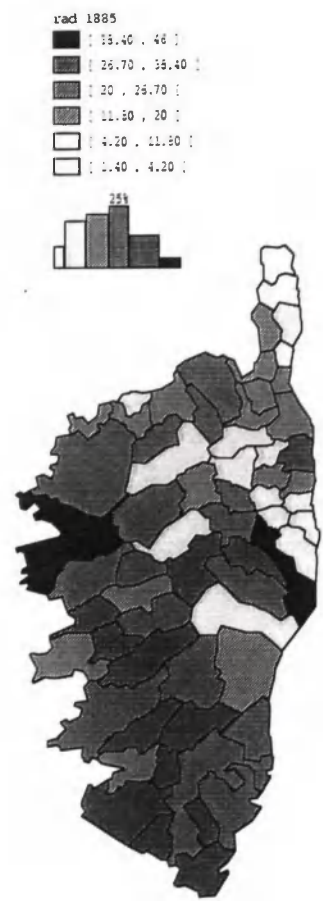
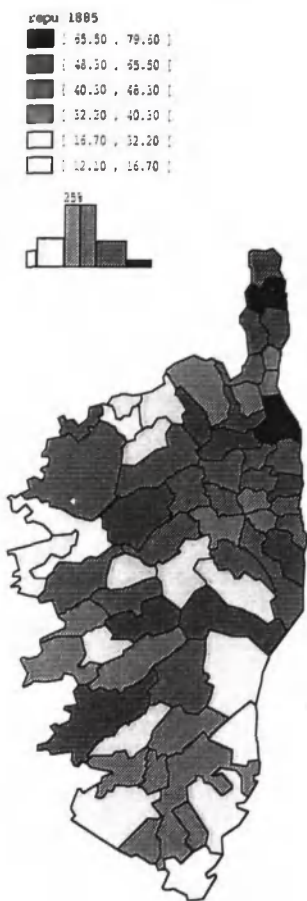
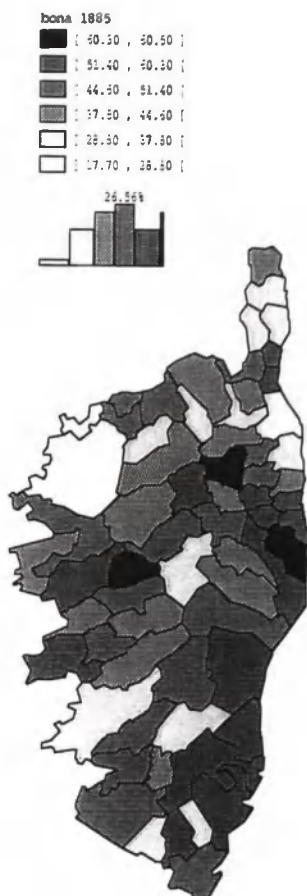
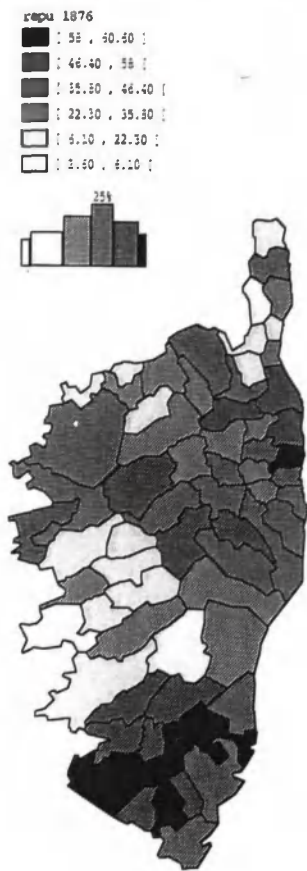
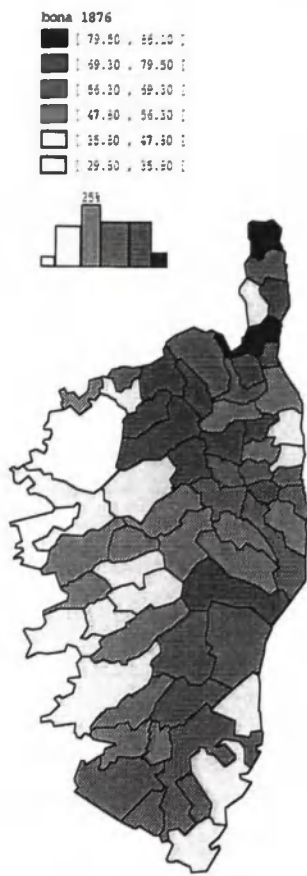
La confrontation de ces deux sources hétérogènes, qui répondent à des logiques différentes, présente une difficulté majeure. De nombreux élus cantonaux ou parlementaires n'adoptent pas forcément pour chacune de ces consultations une attitude correspondant à leur engagement partisan traditionnel. En intégrant à l'analyse ces différents paramètres, la cartographie permet cependant d'identifier des processus idéologiques et sociologiques d'intégration à la République, suggère les mécanismes de recomposition politique après l'effondrement du bonapartisme.

L'analyse factorielle des correspondances croisant la périodicité des scrutins, des unités cantonales et un ensemble d'étiquettes partisans permet d'esquisser une typologie des espaces politiques corses.

Deux premiers ensembles dissymétriques se distinguent par leur permanence.

La gauche insulaire d'abord républicaine puis radicale s'enracine dans un petit nombre de cantons. La Balagne (Calvi, Calenzana, Olmi Capella) constitue l'ensemble le plus homogène. Cette constance qui fonde l'identité politique de cette micro région se btit d'abord sur la rivalité avec la cité voisine : Ile Rousse. Sous l'Empire, des personnalités de cette commune dominent l'arrondissement notamment grâce aux liens qu'elles entretiennent avec la famille Gavini. Calvi se trouve alors reléguée au second plan. D'autres facteurs peuvent expliquer la continuité de ces choix. Les notabilités qui se situent à gauche appartiennent à des familles dont l'engagement républicain demeure ancien et s'enracine notamment dans l'achat de biens nationaux (Guidicelli, Salvini, Cruciani). La culture laïque teintée ici d'anticlérisme constitue aussi une composante de l'identité de ce personnel politique. Le maire de Calvi, H. Bartoli en 1870, revendique son athéisme et reçoit des obsèques civiles. Son successeur A. Puccinelli entretient des relations conflictuelles avec le clergé local alors qu'A. Landry, bien qu'il ait pris ses distances avec un anticlérisme militant, affirme à plusieurs reprises son absence de conviction religieuse (mariage et obsèques civiles).

Elections législatives de 1876 et de 1885 (pourcentages par rapport aux votants) Echelle propre



Les cantons du Taravo, de Vallinco et de Tallano, affirment la même constance dans leur engagement à gauche. Situés dans le Sartenais où le métayage demeure considérable, ils connaissent la rudesse de relations sociales marquées par de profondes et nettes différences de statut entre les propriétaires les plus riches, les plus puissants aux prétentions nobiliaires et les travailleurs les plus pauvres. La population déshéritée de la pieve d'Istria garde un souvenir aigu de ces élites qui édifièrent la base de leur pouvoir dans la brutalité des rapports de production et dans la vassalisation d'une grande partie de la population. L'avènement de la République et du suffrage universel donne accès au droit de cité, à la citoyenneté politique notamment en introduisant dans le pouvoir le principe de la légitimité démocratique. Dès 1870, les républicains de Petreto Bicchisano adhèrent au gouvernement de la Défense nationale. La plupart d'entre eux n'appartiennent à aucun lignage. Le canton d'Olmeto a vu dans la seconde moitié du XIX^{ème} l'installation durable de populations montagnardes souvent pastorales de la pieve de Sainte Lucie de Tallano créant ainsi des solidarités notamment politiques dans cette micro région. Les remarques formulées à propos de Petreto offrent ici une certaine validité. Les Balisoni s'imposent dans ce canton en nouant aussi de puissantes relations matrimoniales avec les grandes familles républicaines des cantons voisins (Durrazzo de Belvédère-Campomoro; Fieschi de Petreto Bicchisano). Enfin, quatre cantons isolés s'inscrivent dans une longue tradition de gauche. Tous bénéficient de l'implantation de grandes notabilités qui dominent la circonscription durant la Troisième République : une vieille famille républicaine, les Giacobbi, victime de la répression du Second Empire à Venaco, A. G. Astima et son cousin C. Casalta à Cervione, une ancienne famille légitimiste qui, par opposition à l'Empire rejoint précocement le radicalisme. A ceux-ci, il faut adjoindre le canton de Bastelica.

La droite insulaire connaît une base d'implantation plus large, plus homogène notamment dans l'en-deça des monts. Son centre de gravité se situe en Castagniccia. Vers le Sud, elle s'étend le long de la plaine orientale de Pietra di Verde à Ghisoni. Au Nord, elle bifurque vers la plaine de la Mariana et la vallée de l'Ostriconi pour rejoindre Belgodère et Ile Rousse. Enfin, à partir de San Lorenzo une extension se produit vers Sermano, Corte et Calacuccia. Dans l'au-delà des monts quelques ensembles offrent une grande stabilité : la côte occidentale de Vico à Ajaccio et plus isolés les cantons de Zicavo et Bonifacio. Les données manquent pour analyser cette implantation. Il eût été utile par exemple de comparer cette disposition avec la taille et les revenus des propriétés foncières. Cependant, il apparaît clairement que ces bastions sont soumis à l'autorité de grandes notabilités d'Empire disposant tout à la fois de domaines fonciers et de puissants réseaux clientélares (Abbatucci, Gavini, Piccioni, Pitti Ferrandi, de Morati, Forcioli, Conti, Pugliesi, de Multedo...). Dans la partie septentrionale de l'île, la géographie complexe de la suprématie de la droite se corréle avec l'ambitieuse stratégie matrimoniale de la famille Gavini. Il en va de même dans l'arrondissement d'Ajaccio avec les familles Conti, Forcioli, Pugliesi et de Multedo.

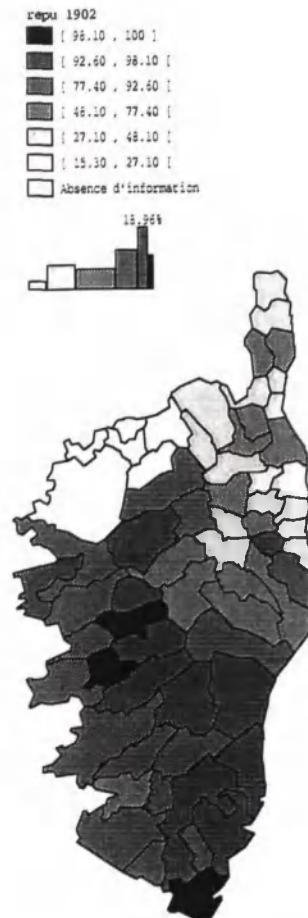
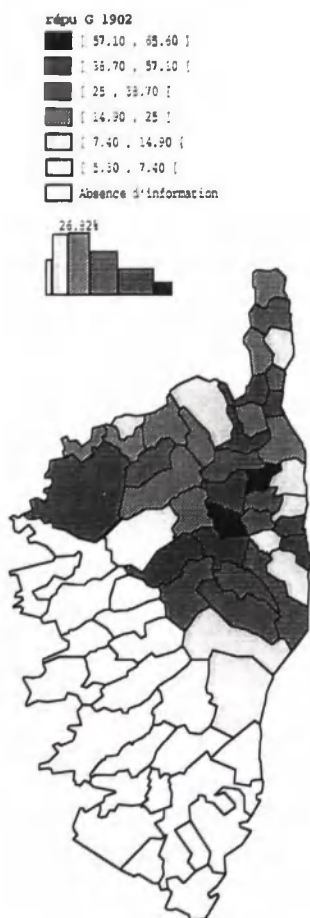
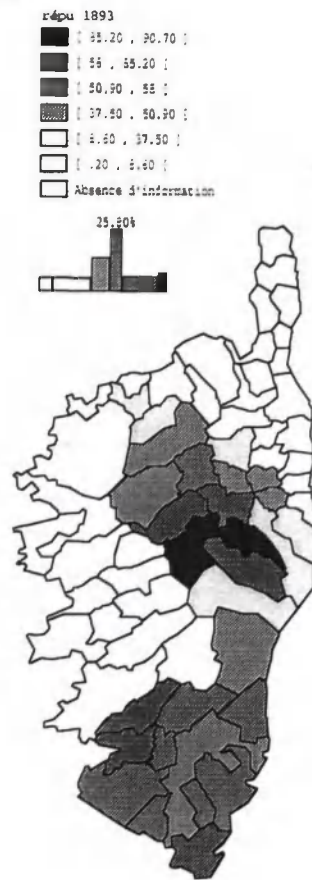
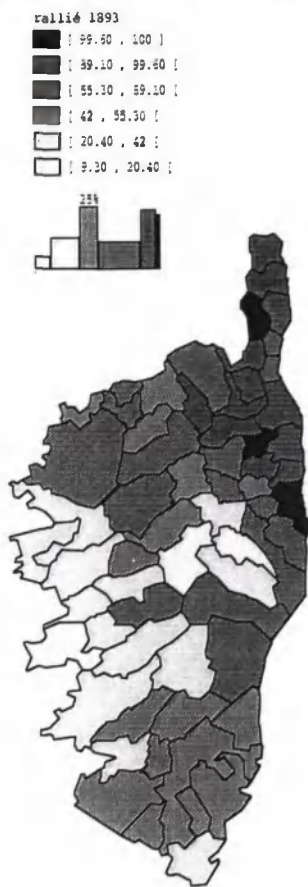
Ces espaces de stabilité côtoient des zones affectées par des évolutions plus lentes. Un certain nombre de cantons ralliés précocement à la République glissent insensiblement après le ralliement des bonapartistes au régime, après 1893, vers la droite républicaine, s'accompagnant d'une relative instabilité du personnel politique. Ils se localisent à Pero Casevecchie, Omessa, Serra di Scopamène, Lévie et Piana.

Inversement, quelques môles longtemps restés fidèles au bonapartisme, refusent jusqu'en 1906 le ralliement et évoluent après 1919 vers le radicalisme. Il s'agit de la région de Bastia, du Nebbio, des cantons de Prunelli di Fiumorbo et d'Algajola. Cette mutation s'opère sans que la continuité généalogique de la transmission du pouvoir en soit affectée.

Enfin, il existe un grand nombre d'unités géographiques se caractérisant par une grande instabilité politique, se situant de préférence dans les majorités départementales et nationales (Porto Vecchio, Castifao, Bocognano). Des distorsions apparaissent aussi entre les résultats des différentes consultations. A Vescovato, San Nicolao, Santo Pietro di Tenda, La Porta, Vezzani, les électeurs votent plutôt à droite lors des scrutins législatifs (par fidélité au clan de Casabianca) alors qu'ils se

Elections législatives de 1893 et de 1902

(pourcentages par rapport aux votants) Echelle propre



prononcent nettement en faveur de la gauche aux élections cantonales. En revanche, certaines circonscriptions votent davantage à droite lors des consultations cantonales et marquent leur préférence pour la gauche lors des scrutins nationaux. On recense parmi ces unités le Cap corse (Rogliano, Luri, Nonza, Brando), Evisa, Salice, Vezzani, Sainte Marie Sicche et Sartène. Ces distorsions tendent cependant à reculer après 1919. La logique plus contraignante de l'organisation et de la structuration politiques, l'accentuation des clivages qui s'articulent davantage sur des affrontements nationaux laissant moins de liberté à ceux qui refusent de s'intégrer à ce schéma.

Cette géographie des espaces politiques n'établit pas de corrélations avec les catégories socio-professionnelles, ni avec la grande diversité des structures sociales. D'ailleurs, dans ce domaine, l'établissement d'une typologie suppose de prendre en compte l'existence au sein même de chaque micro région de plusieurs formes de structures dont les traits évoluent selon les époques. Les études existantes actuellement demeurent trop disparates pour se livrer à ce type de comparaison. L'évolution sociologique des populations, elle aussi, subit des modifications importantes. Le secteur agro-pastoral, tout en demeurant prédominant, enregistre un repli important. En revanche, l'artisanat se maintient et les professions liées à l'ouverture des marchés (les transports) et à l'Etat augmentent considérablement. Pour autant, peut-on considérer qu'un choix partisan tend en Corse à se calquer sur de grandes catégories sociologiques? Il semble que le vote s'inscrive plutôt dans la logique clientélaire. Cependant, à partir de 1906 mais surtout après 1919, le discours politique (exclusivement radical) commence à s'adresser à des catégories sociales spécifiques. Il faut attendre l'après-guerre mais surtout les années 1930 pour constater que les fonctionnaires, les retraités, les pensionnés de guerre tendent à voter radical. La cartographie électorale ne dégage pas de corrélations entre les choix partisans et la sociologie.

De plus, les oppositions politiques ne revêtent pas un caractère de radicalité extrême, socialistes et communistes demeurant des forces embryonnaires. Certes, de réels débats existent sur la nature du régime mais ils perdent leur sens après l'effondrement bonapartiste et le ralliement.

L'analyse cartographique identifie des espaces marqués par de fortes permanences. D'autres subissent de lentes mais significatives mutations. L'évolution chronologique identifie les étapes d'intégration de la Corse à la République et les divers processus de recomposition politique.

ESQUISSE D'UNE CHRONOLOGIE

L'analyse des scrutins isole clairement de grandes périodes chronologiques

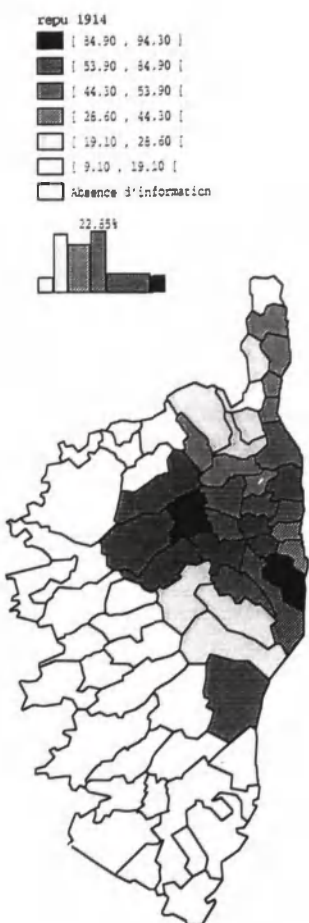
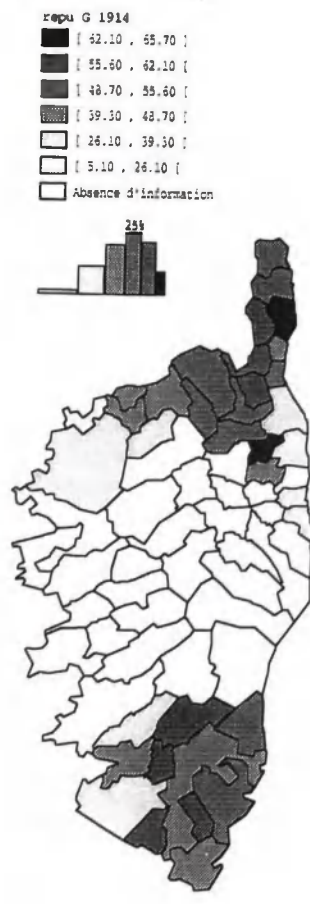
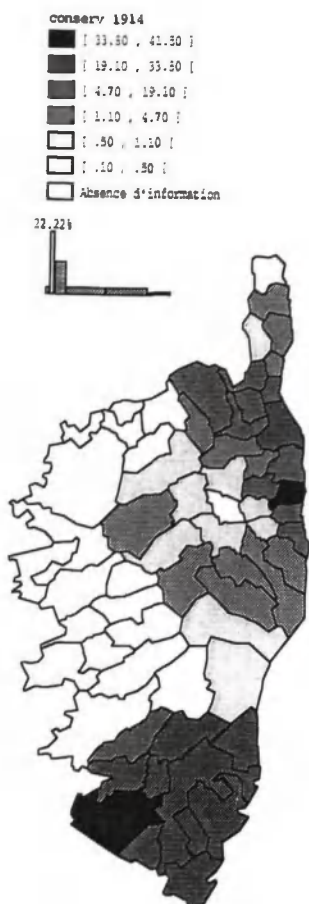
L'emprise bonapartiste (1871-1877)

De l'avènement de la République jusqu'en 1877, la Corse demeure un bastion bonapartiste. Les élections législatives successives témoignent de cette prépondérance. De ce fait, la Corse devient une terre de refuge pour l'entourage de Napoléon III. Rouher et Haussman conquièrent, sans difficulté aucune, des sièges de parlementaires. Cette écrasante suprématie s'exerce également au sein du Conseil Général. Cette domination trouve déjà quelques terres d'élection. Le Nord de l'île constitue la zone d'influence la plus solide. Le Cap corse, Bastia, le Nebbio, un ensemble homogène rassemblant Corte et les anciennes pieve de Caccia, du Niolo, de Rostino, d'Orezza, d'Am-pugnani, d'Alesani, de Casaconi, de Bigorno et de Vallerustie. A ce môle s'agrège une étroite bande littorale de Belgodère à Algojola où l'influence bonapartiste demeure forte. Dans la partie méridionale, les cantons de la côte occidentale forment un ensemble cohérent de Vico à Ajaccio, auxquels il faut ajouter ceux de l'intérieur de l'arrondissement d'Ajaccio (Bastelica, Bocognano et Zicavo).

Le Sartenais présente une situation plus contrastée, les résultats des scrutins législatifs ne coïncident pas toujours avec ceux observés pour les cantonales. Cependant, Bonifacio, Porto Vecchio,

Elections législatives de 1914

(pourcentages par rapport aux votants) Echelle propre



Levie et dans une moindre mesure Sartène demeurent attachées à la famille impériale. Cette géographie confirme le pouvoir qu'exercent les grands propriétaires fonciers ayant intégré ou soutenu l'appareil d'Etat impérial par le fait d'un clanisme ou d'un clientélisme social, ancien, traditionnel et incontesté.

Les républicains disputent pourtant cette hégémonie. Lors des élections législatives de 1871, un républicain modéré, Limperani parvient à se faire élire dans le département alors qu'en 1876, H. A. Bartoli écarte S. Abbatucci dans le Sartenais. Cette implantation républicaine s'organise à partir d'un nombre restreint de cantons qui rayonnent parfois au-delà de leurs simples limites. Un premier ensemble s'étend sur la côte orientale de la Casinca d'où Limperani est originaire jusqu'à Cervione. Dans le Cortenais, seul Venaco parvient à limiter l'outrageante domination bonapartiste. Enfin, de manière plus isolée les cantons de Sarrola Carcopino, Calenzana, Petreto Bicchisano, Serra di Scopamène, Evisa et Piana connaissent aussi précocement une implantation républicaine. L'enracinement local des notables apparaît ici encore déterminant. Ils appartiennent aussi pour l'essentiel à de vieilles dynasties familiales républicaines victimes de la répression du Second Empire : les Giacobbi à Venaco, les Bartoli originaires de Sartène mais dont l'influence s'étend aux cantons d'Olimeto et de Petreto Bicchisano notamment par des alliances matrimoniales anciennes. D'autres, d'origine plus modestes, ont forgé leur notoriété dans la lutte contre le bonapartiste finissant. D. F. Ceccaldi élu à Piana en fait partie. Enfin, par haine de l'Empire des élus légitimistes apportent leur soutien très tôt à la République dans sa forme la plus radicale (Cunéo d'Ornano à Sarrola Carcopino).

La conquête républicaine (1880-1893)

La longue et difficile conquête républicaine étalée sur quinze années et obtenue après dâpres affrontements s'impose avec le soutien et l'implication de l'Etat et de son représentant préfectoral. Obtenue après la victoire d'un parti sur un autre, la République qui s'installe reste partisane, combative et intransigeante. Le parti républicain doit affronter deux types de difficultés politiques. De 1882 à 1886, l'unité du parti est menacée par l'émergence d'un réel radicalisme intransigeant animé par D. F. Ceccaldi, P. de Susini et M. Giacobbi. L'intensité, la violence des oppositions et les divisions conduisent à la défaite de la gauche insulaire lors du scrutin 1885. Endossant la responsabilité d'un échec désastreux vite compensé par une invalidation en 1886, s'ajoutant à de circonstancielle collusions électorales avec les bonapartistes (Bastelica) et à une tentation boulangiste le radicalisme s'éclipse jusqu'à l'extrême fin de siècle. La quasi totalité d'entre eux profondément attachés au régime, édulcorent alors notablement leur programme pour se fondre dans la nébuleuse du parti républicain.

La droite, un temps désarçonnée (1881) profite de la division républicaine en 1885 pour effectuer un réel retour sur la scène politique insulaire en s'appuyant sur l'expérience boulangiste. Elle bénéficie aussi de l'adhésion du clan Casabianca que sanctionne le ralliement du bonapartisme insulaire au régime en 1893.

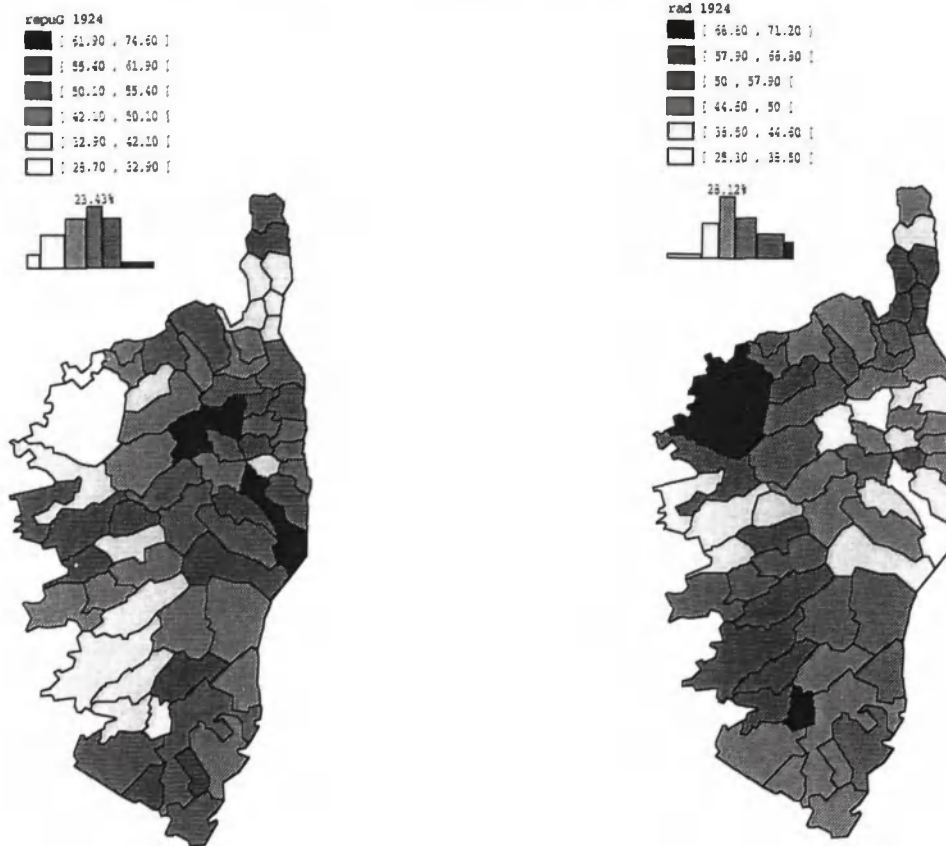
Au terme de ces conflits, le parti républicain conduit par E. Arène triomphe dans l'ensemble de l'île. La géographie de cette conquête respecte des tendances déjà observées pour la période précédente. A partir de quelques points d'ancrage, de manière concentrique, la progression républicaine s'organise.

Dans le Sartenais, l'évolution s'effectue très lentement touchant d'abord les régions du Taravo et de l'Alta Rocca. Le parti républicain y éprouve le plus grand embarras pour rallier quelques grandes notabilités traditionnelles ou bien pour faire émerger des personnalités nouvelles pouvant s'imposer.

L'implantation dans l'arrondissement d'Ajaccio trouve moins de résistance. Elle est particulièrement significative à Sarrola Carcopino et Bastelica et, dans une moindre mesure, à Bocognano, Sainte Marie Sicche et Zicavo.

Elections législatives de 1924

(pourcentages par rapport aux votants) Echelle propre



Elections législatives de 1936

(pourcentages par rapport aux votants) Echelle propre



Le canton de Venaco apparaît comme le centre de gravité de la progression républicaine dans l'arrondissement de Corte. L'impulsion décisive que donne la famille Giacobbi en s'appuyant sur de petits réseaux ramifiés permet la conquête d'espaces voisins comme Vezzani, Sermano, Piedicorte, Omessa et Castifao.

Dans cet ensemble, la Balagne se distingue avec Calenzana et Calvi en devenant l'un des points d'ancrage le plus solide de l'influence républicaine.

Les forces bonapartistes subissent un affaiblissement général même si l'épisode boulangiste et le pacte de Vichy conclu entre Gavini et Casabianca leur donnèrent un dernier éclat.

À l'issue de cette période, les bonapartistes se retranchent dans quelques bastions déjà identifiés : le Cap corse, le Nebbio et la région bastiaise, les vallées de l'Ostriconi jusqu'à Belgodère, les pays montagneux et pastoraux de Castifao, du Niolo, du Cruzzini et de Soccia (même si les scrutins cantonaux et législatifs divergent). Les bandes littorales d'Ajaccio à Vico et de Moïta à Ghisoni résistent encore.

Cette conquête s'opère par la constitution d'un vaste conglomérat hétérogène de chefs de clans tenus jusqu'alors à l'écart des responsabilités électives par les grandes notabilités bonapartistes et qui acceptent la forme républicaine. Peut-on pour autant parler de républicanisation des campagnes corses? Même si le vote individuel n'a encore aucun sens, le suffrage universel constitue un facteur d'éducation civique. Inciter à voter pour des enjeux politiques conduit à admettre la politisation. Les liens entre le droit et la pratique du vote et un minimum de culture politique s'avèrent évidents. Avec la République progresse une culture d'essence nouvelle, d'origine urbaine, qui côtoie désormais celle des villages.

Enfin, s'esquisse lentement une différenciation entre des groupements fondés exclusivement sur l'affiliation et des partis, notamment républicains, reposant davantage sur l'affinité. Ces configurations nouvelles se juxtaposent à des modalités de politisation fondées sur le clientélisme.

Le ralliement des principaux chefs bonapartistes à la République exprime leur sentiment d'une victoire définitive de la forme républicaine sur laquelle il s'agit désormais de peser et rend compte de leur volonté de ne pas être écartés plus longtemps de la maîtrise des ressources clientélares nouvelles liées au rôle croissant de l'Etat.

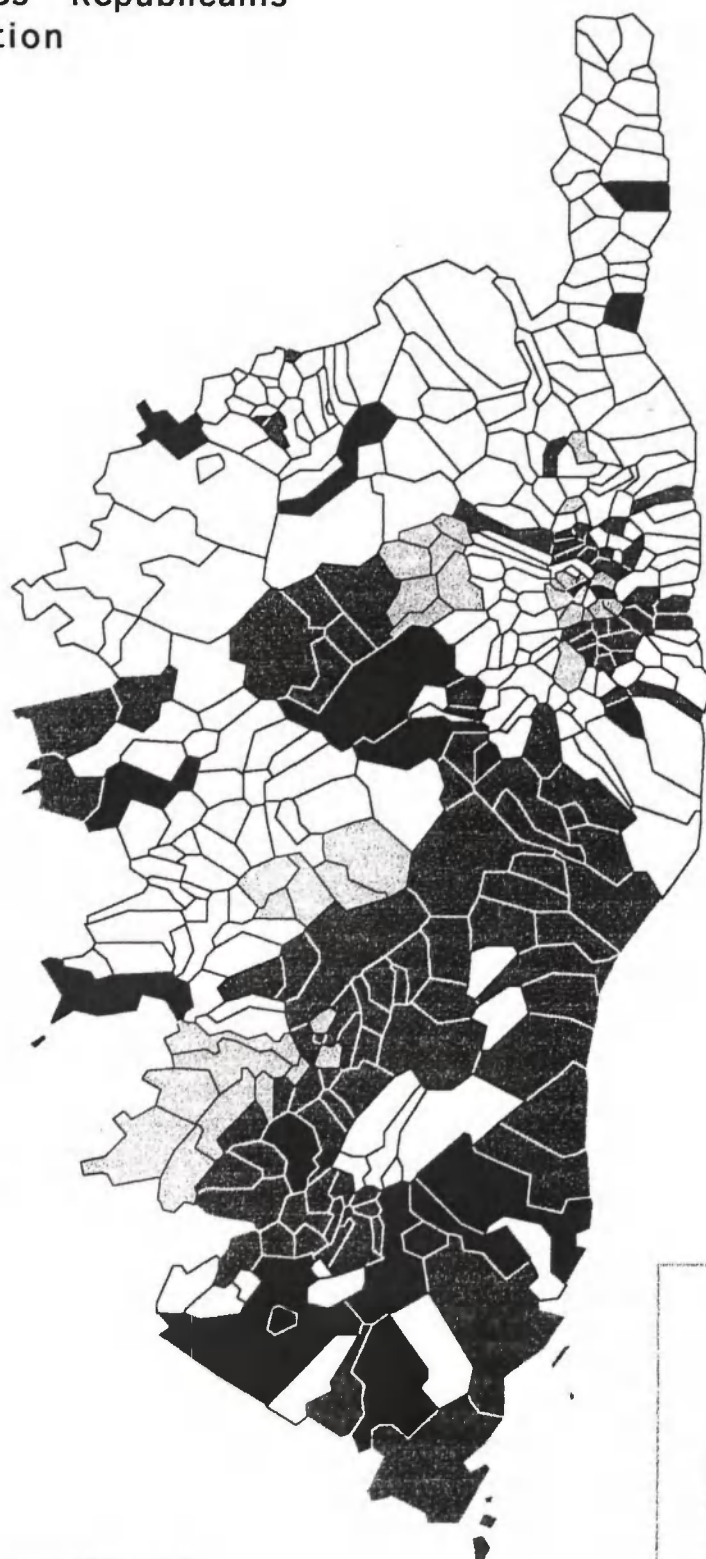
Il traduit aussi l'adhésion des principaux chefs de clans et de leur clientèle au régime et pour un certain nombre à l'idée républicaine.

République incontestée et mutations (1895-1914)

La République a fini par triompher en Corse. La forme du régime ne suscite plus de contestation majeure, à l'exception des dernières convulsions que suscitent l'affaire Dreyfus et l'épisode comibiste. Cette stabilité n'est pourtant qu'apparente. En devenant le régime durable de la France, la République provoque des reclassements en profondeur.

Dans la continuité de son implantation, l'idée républicaine élargit son audience dans quelques milieux populaires. Mais le phénomène majeur de cette période réside dans les ralliements successifs, plus ou moins résignés, de raison plus que de cœur, des notabilités venues du bonapartisme. Ces adhésions se déroulent en deux étapes et occasionnent des déchirements au sein de ce parti. Autour d'Antoine Gavini en 1893 l'immense majorité des chefs de clans locaux rejoignent le camp républicain sans état d'âme et ce, dès 1893. Plus tardivement, à Bastia vers 1906, les conservateurs les plus intransigeants, de tradition jérômiste (A. Gaudin, de Caraffa), disposant d'un réel ancrage populaire et vouant à la République opportuniste une solide hostilité, et ceux d'Ajaccio

Comités Républicains Evolution



Conception : J-P. Pellegrinetti
Réalisation : K. Ovtchinnikova



autour de D. Pugliesi-Conti se rapprochent des instances du pouvoir, las d'attendre une restauration impériale de plus en plus improbable. Cela ne les empêche pas à Bastia de poursuivre leur combat acharné contre la bourgeoisie républicaine.

Les adhésions successives à la République par des hommes venus de la droite n'enthousiasment pas, dans un premier temps, les fondateurs du régime. Pourtant, dès la fin du XIX^{ème} siècle, les républicains corses se divisent sur la façon d'être républicain. La plus grande partie d'entre eux, conduits par Emmanuel Arène, n'entendent rien d'autre que l'acceptation de la forme du régime et de l'Etat de droit. De manière insensible, dès 1906, un rapprochement s'opère au Conseil Général entre les républicains opportunistes, dont le programme s'édulcore notablement, et les ralliés, jusqu'à la fusion en 1914. D'ailleurs, à la mort d'Emmanuel Arène en 1908, le parti Gavini récupère l'essentiel de cet héritage. Cette situation crée bien des amertumes. Pour les radicaux qui renaissent après quinze ans d'éclipse la tradition républicaine est toute de combat et ne saurait être ni accueillante, ni conciliante. Les bonapartistes les plus intransigeants expriment le même ressentiment à l'égard de cette alliance qui les marginalise et les menace dans leur circonscription. Dès 1906 des rapprochements discrets s'opèrent entre ces deux tendances.

A l'issue de ces évolutions, la droite corse devenue républicaine retrouve une position hégémonique, analogue à celle de 1875, et marginalisant la gauche insulaire devenue radicale. Pour autant, la géographie électorale présente une remarquable stabilité. La gauche radicale réduite, s'accroche aux vieux cantons demeurés fidèles à la tradition de gauche républicaine. Dans le Sartenais (Petreto Bicchisano et Olmeto), en Balagne (Calenzana et Calvi), dans l'arrondissement d'Ajaccio (Sarrola Carcopino et Bastelica), ils conservent leur suprématie. Le canton de Venaco parvient à résister, alors que l'opposition de gauche disparaît totalement dans l'arrondissement de Bastia.

La majorité du Conseil Général regroupée dans un ensemble composite de républicains modérés et de républicains de gauche (anciens bonapartistes, ralliés, conservateurs) retrouve ses bastions en les élargissant. Des dissensions internes portent cependant les germes de divisions durables.

La Corse radicale (1919-1928)

La période qui débute après la première guerre mondiale jusqu'en 1928 offre peu de similitude avec celles examinées précédemment. Les scrutins de 1919 ouvrent l'ère de la domination radicale, marquée par une phase ascendante jusqu'en 1925 et un léger reflux s'esquissant par la suite. Les radicaux se saisissent des mutations qui affectent le corps social après la guerre afin de construire leur hégémonie : exigence de renouvellement du personnel politique parlementaire et cantonal, poids considérable des anciens combattants, émergence du social dans la société. Les progrès de la nationalisation de la vie politique insulaire donnent également une dimension plus idéologique aux affrontements locaux. Adolphe Landry s'impose comme l'initiateur de cette mutation, prenant la tête d'une formation de type nouveau en Corse : le Parti Républicain Démocratique et Social.

Dans cette construction politique Landry s'appuie d'abord sur le socle des notabilités radicales anciennes comme C. Caïtucoli, Gallini (à l'exception de P. Giacobbi dans un premier temps) ou de républicains ancrés à gauche ayant toujours tenu pour suspect le ralliement de nouveaux venus sur la scène politique. La plupart d'entre eux se sont illustrés lors de la guerre et leurs candidatures veulent être celles des anciens combattants. Enfin, Landry intègre ceux qui incarnaient avant 1914 la frange la plus intransigeante du bonapartisme (E. Sari) soit onze cantons et qui tardivement avaient rejoint la République. Sans se renier, elle poursuit le combat engagé contre la bourgeoisie républicaine qui désormais se positionne à droite.

De telles évolutions, aussi surprenantes soient-elles ne constituent nullement une originalité corse. La géographie électorale propose des modifications sensibles par rapport à celle de 1914. Une soli-

COMITÉS RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES ÉVOLUTION 1904-1910

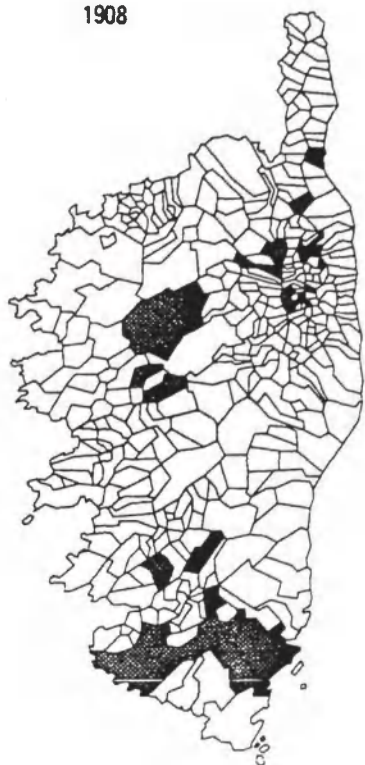
1904



1907



1908



1909



1910



de assise radicale s'édifie autour de la personnalité de C. Caïtucoli dans la partie occidentale de l'arrondissement de Sartène (Petreto Bicchisano, Olmeto, Sainte Lucie de Tallano et Sartène). La conquête de la circonscription d'Ajaccio symbolise cette offensive puisque les radicaux obtiennent la majorité dans le canton de la cité impériale. Sari d'Orcino et Vico résistent à nouveau à partir de 1922. La Balagne, à l'exception de Belgodère et Ile Rousse passe sous le contrôle du PRDS. En fait, seul le Cortenais continue à leur échapper. Il constitue toujours une zone de faible implantation qui se circonscrit au Venacais et à quelques prolongements dans la plaine d'Aleria. Cependant, le phénomène majeur de cette période réside dans le passage de la circonscription bastiaise à gauche. Dans le Cap corse, le Nebbio, la région de Bastia se produit un enracinement durable du radicalisme alors que s'esquisse une reconquête de la côte orientale (Cervione et Prunelli di Fiumorbo).

Quant à la droite corse, elle adapte difficilement son organisation aux transformations de la société insulaire. Si elle résiste difficilement dans le Sartenais, elle maintient ses positions dans sa zone d'influence traditionnelle : le Cortenais, le Niolo, les cantons de Belgodère, de Lama, de Campitello, de Campile et de Piedi Croce. La défaite, même fragile, dans l'arrondissement d'Ajaccio, prend alors des allures de déb,cle. Cependant, l'échec le plus conséquent se produit dans la région bastiaise constituant pour elle, une lourde perte.

La radicalisation des oppositions (1931-1937)

La période qui débute en 1931 et qui s'achève à la veille du second conflit mondial marque une radicalisation de plus en plus violente des oppositions. Les enjeux qui traversent l'ensemble national deviennent ceux de la Corse. La droite conduite

par François Pietri à partie liée avec Laval et Tardieu alors qu'elle choisit ses représentants dans sa frange la plus extrême : J. Chiappe et H. de Carbuccia. Les appuis des différents ministères, où siège presque sans interruption François Pietri, constituent un atout précieux pour organiser la reconquête. Le radicalisme subit un affaiblissement général. Des défections majeures se produisent : éloignement de Célestin Caïcutoli (1929), passage de C. de Rocca Serra à droite (1928).

EFFECTIFS DES COMITÉS RADICAUX ET RADICAUX SOCIALISTES (1911)

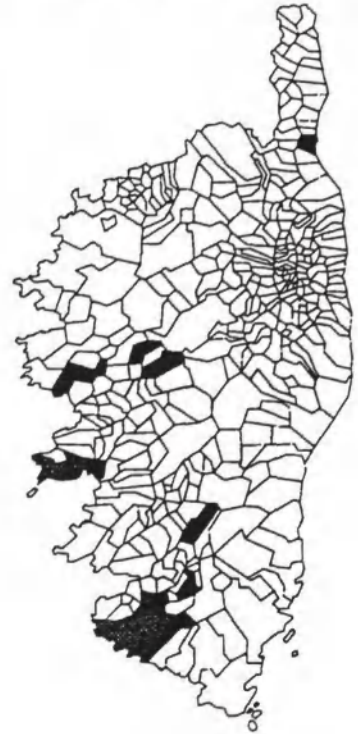


ORGANISATIONS CONTRIBUTANT À LA CRÉATION DES COMITÉS RADICAUX ET RADICAUX SOCIALISTES

Ligue de l'enseignement



Droits de l'Homme



Jeunesse laïque



Société de la Libre pensée



Comités ouvriers et socialistes



Cependant, la dynamique du Front Populaire lui permet de retrouver en 1937 une infime et éphémère majorité. Cette cartographie qui couvre la période de 1931 à 1937 est sensiblement identique. La droite reconquiert ses positions dans les arrondissements d'Ajaccio et de Sartène (la carte de 1937 correspond à une situation qui n'excède pas six mois). La plaine orientale, les cantons de l'Algajola, le Cortenais et le Niolu lui sont acquis. Quant aux radicaux, leur influence se fige dans leurs zones d'influence traditionnelles : la Balagne, la région bastiaise et le Nebbio. La présence de Paul Giacobbi permet d'élargir, à partir du Venacais la présence radicale dans l'arrondissement de Corte. Dans le sud, les cantons de Sarrola Carcopino, de Bastelica et de Soccia résistent. Enfin, les valoisens sont décimés dans le Sartenais – hormis Petreto Bicchisano et Olmeto – et leur influence se trouve concurrencée, désormais, par la montée du socialisme. L'émergence de cette force nouvelle semble s'effectuer dans des cantons disposant d'une forte stratification sociale.

QUELQUES FORMES DE SOCIABILITÉ AVANT 1914

La Corse a longtemps été considérée comme un département dépourvu de structures alternatives à la forme clientélaire prenant en charge des modèles d'identification nouveaux. Un examen attentif de quelques formes de sociabilité amène à nuancer une telle appréciation. La cartographie permet de mesurer ce phénomène, de saisir les principales fluctuations chronologiques, de repérer des espaces géographiques spécifiques et d'établir quelques corrélations avec des phénomènes déjà observés.

La variété des formes de sociabilité conduit ici à privilégier celles qui ont vocation à participer directement à la vie politique. Les comités (8) bonapartistes, républicains ou radicaux connaissent dans l'île une réelle diffusion. Par ailleurs, plusieurs organisations laïques, ayant une sphère d'influence plus restreinte servent parfois de vivier à des hommes qui se trouvaient exclus du jeu politique.

Le début de la Troisième République voit se multiplier le nombre de comités. Jusqu'alors la Corse était restée à l'écart de ces formes de sociabilité puisqu'à la différence du sud est de la France elle échappe au phénomène des cercles. En effet, les archives ne mentionnent pas l'existence d'une telle structure. Il semble pourtant qu'un tel organisme ait fonctionné à Bastia entre 1850 et 1851 (9). Avant la chute de l'Empire, on dénombre dans l'île quatre comités, à Calvi (1863), Corte et Bastia (1869) et Ghisoni (1870) dont la vocation se limite à la lecture, la conversation et le jeu. La victoire de 1870 allait accélérer cette dynamique. L'expérience politique montrait que le succès n'était jamais définitivement acquis et que la républicanisation du pays exigeait une lutte incessante. Entre 1871 et 1877, dix neuf comités républicains se créent essentiellement dans les chefs lieux de cantons à Ajaccio, Vico, Petreto Bicchisano, Sartène, Levie, Corte, Venaco, Piedicroce, Bastia, Olmi Capella, Calvi et Sarrola Carcopino. L'initiative en revient le plus souvent à des notables (P. de Corsi, D.F. Ceccaldi, Tommasi, Giacobbi) héritiers de 1848 ou bien ayant combattu l'Empire. Cette géographie des comités républicains esquisse déjà la carte des points d'ancrage du nouveau régime.

Dans une perspective différente et pour faire face aux échéances électorales quatorze comités bonapartistes se constituent, conçus avant tout comme des structures formelles de soutien aux notabilités d'Empire. Une carte de l'enracinement de la droite insulaire se dessine déjà puisque ces organisations se concentrent en Castagniccia (Vescovato, La Porta, Valle d'Alesani, Morosaglia, Campile, Moïta), dans le Cortenais (Omessa et Corte) et enfin à Bastia, Ajaccio et Ile Rousse.

L'exercice du suffrage universel impliquait aussi des modifications dans les pratiques politiques. Les candidats ne devaient plus se contenter de tisser des liens avec un nombre limité d'individus. Afin de rassembler le plus grand nombre d'électeurs, la médiation par les élites locales, assumant la direction de structures plus diverses comme les comités, devenait nécessaire. Le mode de scrutin portait un coup décisif au principe de l'hérédité dans la transmission du pouvoir politique y substituant la légitimité démocratique. La lutte devenait ainsi plus ouverte et l'exigence de l'organisation favorise l'émergence de comités. La période se caractérise également par une forte insertion

en Corse de l'appareil d'Etat. Cette nouvelle situation porte en elle des implications politiques. L'Etat crée et légitime dans l'île un espace public qui entre en conflit avec la sphère privée. Ce phénomène accentue la disqualification de pratiques politiques désormais officieuses. Le comité devient le lieu légitime où s'exerce la politique, où le candidat reçoit une investiture.

Une seconde période se singularise nettement avec la création de ces groupements. Elle correspond à la phase de conquête républicaine (1881-1893).

A cette époque, l'appellation de comités ne s'impose pas toujours. Le terme de cercle s'applique également. Ces dénominations s'emploient aussi bien pour des associations relativement consistantes et agissantes que pour de minuscules groupes de notables à l'activité sporadique qui goûtent les agréments d'une sociabilité politisée. Quelque soit la forme, les membres de ces comités appartiennent toujours à la clientèle du ou des chefs de clans locaux. De 1880 à 1893, cent un comités républicains se créent. Leur répartition révèle des disparités. Les zones de forte implantation concernent le Sartenais, le Fiumorbo, Corte, les cantons de Venaco et de Vezzani. La Castagniccia dispose aussi d'un semi qui se localise le long d'une bande comprenant La Porta, Orezza, Valle d'Alesani et San Nicolao. A ces fortes densités s'opposent des espaces totalement vides dans le Cap corse, le Nebbio, la Balagne et l'arrondissement d'Ajaccio.

Cette géographie peut donner l'illusion que ces comités ont vu le jour dans des régions où le parti républicain disposait d'une forte influence. En fait, une étude attentive de la chronologie montre que ces formes de sociabilité s'installent, pour la plupart, dans des circonscriptions bonapartistes. Tout ceci confirme leur rôle essentiellement électoral et leur participation à la victoire du parti républicain. Les comités les plus importants en effectif et en activité se localisent dans les zones de faible influence de la gauche corse (Corte et la Castagniccia). Quant aux cercles bonapartistes leur nombre s'effrite pour se circonscrire désormais à Bastia et Ajaccio. Les représentants napoléoniens ou de l'Appel au Peuple n'ont pas le souci de l'organisation et demeurent peu soucieux d'assimiler les méthodes nouvelles de sociabilité. L'épisode boulangiste conduit à une floraison éphémère de comités suscités le plus souvent par des corses résidents sur le continent. L'organisation s'impose comme un phénomène de gauche.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES INITIÉS À LA FRANC-MAÇONNERIE (1901-1906)



Après 1898 et la victoire définitive de la République en Corse, la création de comités républicains se tarit pour cesser définitivement en 1908. Le rapprochement avec la droite après le ralliement rend obsolète, à l'heure de l'apaisement, ces organismes partisans. A droite, seuls les bonapartistes refusant leur adhésion au régime suscitent la création de quelques comités sans influence réelle.

Le ralliement, insensiblement, avait permis aux républicains modérés (arénistes) de se débarrasser de l'hypothèque radicale dans la gestion des affaires locales. Certes, les radicaux ne disposaient en cette période que d'une influence réduite mais cette nouvelle configuration politique rendait désormais l'inertie invivable. Lentement, dès 1902, les comités radicaux socialistes resurgissent. Après la mort d'E. Arène en 1908, ils se multiplient tentant vainement de récupérer l'héritage républicain. La carte des comités radicaux, dans leur implantation, s'avère rigoureusement identique à celle présentée pour les républicains. Cependant, on ne constate que peu de continuité entre ces deux personnels. La composition des comités valoisens répond à d'autres logiques.

Cette similitude dans la répartition géographique de ces formes de sociabilité (observable d'ailleurs pour les cellules communistes en 1945) s'explique par la conjonction de plusieurs éléments. Toutes ces zones disposent d'une stratification sociale forte permettant une intégration plus avancée des communautés villageoises à la société englobante. En effet, l'introduction de comités, de cercles, de la franc-maçonnerie et d'organisations laïques constitue des signes forts de politisation. Dans ces micro régions, les notables ont pour ambition d'inscrire la politique locale dans un ensemble départemental et parfois national. Dans ces luttes, ils entraînent leurs électeurs dans des actions de portée plus générale. Une frange de la population acquiert ainsi une connaissance effective des catégories politiques nouvelles. Par ailleurs, un regard attentif porté sur la composition des comités nous indique que les petits lignages, les petites familles prennent l'initiative de ces créations. Le terreau politique de ces

FRANCS-MAÇONS CONTRIBUTANT À LA FONDATION DE COMITÉS RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES



formes de sociabilité se situe dans ces catégories sociales. En effet, pour exister politiquement, elle ne peuvent pas s'appuyer sur des réseaux de parenté, sur des groupes complexes. Dans la même perspective de l'Etat créant des espaces publics, ces structures nouvelles renforcent la légitimité de ceux qui les suscitent...quitte à en disposer comme d'un espace privé. Enfin, la corrélation s'avère forte entre l'implantation des comités et les lieux où les formes de pauvreté et d'exclusion s'expriment avec le plus de force. La carte de l'aide médicale gratuite en témoigne.

Les formes de sociabilité présentent dans l'île une grande diversité. Dans le domaine politique, les comités et dans une moindre mesure les organisations laïques connaissent un réel développement en relation avec la conquête républicaine puis avec l'affirmation du radicalisme au début du XXème siècle. Leur implantation présente une grande originalité et une forte permanence dans l'espace. Des régions entières en sont totalement dépourvues alors que d'autres disposent de fortes densités. Ils apparaissent prioritairement dans des lieux où les républicains et les radicaux ne disposent pas de forces suffisantes pour s'imposer. Véritables machines électorales, ils consolident le pouvoir des chefs de clan locaux en donnant une nouvelle légitimité à leur action, ils contribuent aussi à l'ascension politique de couches sociales nouvelles jusqu'alors tenues à l'écart de la vie publique.



L'étude cartographique des résultats électoraux et de quelques formes de sociabilité confirment l'hétérogénéité des phénomènes politiques en Corse. Des micro-régions s'identifient nettement par leur civisme, d'autres affirment leur profond ancrage à gauche ou à droite, enfin des espaces apparaissent rétifs à certaines formes de sociabilité politique. Les différents traits de l'organisation sociale signalent des espaces dominés soit par le pastoralisme, soit par la production agricole. Tous les deux, mais de manière inégale, sont confrontés à la montée de modèles urbains et à la société englobante. Cette diversité permet de mieux saisir le phénomène abstentionniste. S'inscrivant dans une logique quelque peu différente, la géographie de l'implantation des comités renvoie davantage aux phénomènes de l'exclusion sociale particulièrement actifs dans une société incapable d'instaurer des mécanismes de régulation internes. Elle indique également le rôle grandissant des modèles de légitimité auxquels s'accrochent les couches nouvelles, à qui le suffrage universel offre des opportunités d'ascension politique. Quant aux résultats électoraux, selon les clivages partisans, ils traduisent l'omniprésence des notables et leur capacité à entraîner leur clientèle, rendant ainsi peu crédible les corrélations entre le vote et la sociologie. D'ailleurs, les partis examinés ici n'offrent pas entre eux de clivages majeurs, facilitant ainsi le passage d'un vote à un autre. Pourtant, dès la fin des années 1930, le poids croissant des fonctionnaires, des retraités contribuent à soutenir le vote radical. En fait la cartographie permet de progresser dans l'identification d'espaces politiques originaux et de saisir de grandes fluctuations chronologiques. Cependant l'échelle départementale ne permet pas toujours de saisir les liens entre l'organisation sociale, la diversité des acteurs sociaux et leur stratégie pour la conquête ou le partage du pouvoir. Une approche davantage centrée sur les micro-régions permettrait de mieux saisir encore les niveaux de ces articulations.

* P. Torre, C.R.E.S.C Université Paris XIII

NOTES

1 - Les sources utilisées pour l'analyse de l'abstentionnisme et les résultats électoraux sont celles des Archives Nationales : Série C. En ce qui concerne les scrutins cantonaux, nous nous appuyons sur la série N des Archives départementales de la Corse du Sud (délibérations du Conseil Général de la Corse). Ces travaux ont été menés en collaboration avec M. Jean-Paul PELLEGRINETTI.

2 - Des sondages effectués dans les cantons de Venaco et Bastia (Terra Vecchia) laissent apparaître une participation supérieure de l'ordre de 12,4 % à 19,7 % pour les municipales et de 9,8 % à 12,5 % pour les scrutins cantonaux.

3 - Il s'agit des cantons de Calacuccia, d'Evisa, de Soccia, de Bocognano, de Castifao, de Bastelica pour les communes ayant une altitude élevée, et dans une moindre mesure ceux de San Lorenzo et de Venaco.

4 - La commune de Poggio di Venaco compte 63,8 % de non-résidents inscrits sur la liste électorale.

5 - Voir à ce sujet les listes électorales de la ville de Bastia déposées récemment aux Archives départementales de la Haute Corse.

6 - G. RAVIS-GIORDANI, "Communautés rurales et sociétés complexes", *Strade*, n° 4, mai 1996, p. 39-47.

7 - Idem supra.

8 - Le recensement des Comités républicains, bonapartistes et boulangistes a été effectué par M. Jean-Paul PELLEGRINETTI, la cartographie du radicalisme et des sociétés laïques par M. Pascal TORRE.

9 - *Le Petit Bastiais*, 11 décembre 1911.

Pains et gâteaux des morts

Félicienne RICCIARDI-BARTOLI

« La grande fête d'Osiris à Saïs, avec l'illumination des maisons qui l'accompagnait, était une nuit des morts pendant laquelle les ombres des défunts se répandaient dans les rues, rendaient visite à leurs anciennes demeures illuminées pour les recevoir. (...) Les Egyptiens célébraient des rites funèbres pendant quatre jours (...) ces quatre jours correspondaient aux 13, 14, 15 et 16 novembre. » (J.G. Frazer, p. 455).

Les anciens peuples d'Europe célébraient aussi la fête des morts, les celtes à partir du 1er novembre et les Teutons du 1er octobre.

C'est en France, pays celtique, à la fin du Xe siècle, que pour la première fois l'ancienne fête païenne des morts eut une reconnaissance ecclésiastique. « C'est Odilon, abbé du grand monastère bénédictin de Cluny, qui commença le changement en ordonnant à tous les monastères qu'il dirigeait qu'une messe solennelle soit célébrée le 2 novembre pour tous les morts qui dorment en Christ. » (J.G. Frazer, p. 454). D'autres maisons religieuses suivirent son exemple et c'est ainsi que l'ancienne fête païenne des morts s'étendit peu à peu à toute la chrétienté.

Dans la plupart des régions d'Europe, jusqu'au XIXe siècle, parallèlement au rite chrétien, subsistait le culte et la propitiation des morts. Ainsi perdure la croyance dans le retour des âmes des défunts, qui dans la nuit du 1er au 2 novembre viennent rendre visite à leurs anciennes demeures, avec l'espoir que leurs descendants les réconfortent par l'abondance et la bonne chère. La nourriture destinée aux morts varie suivant les régions; en Bretagne on leur réservait du cidre, du lait caillé et des crêpes, dans les Abruzzes c'était un repas frugal de pain et d'eau, en Corse on laissait sur la table de la cuisine ou sur le rebord d'une fenêtre des châtaignes bouillies, des pâtes et de l'eau, afin de les apaiser et pour qu'ils partent sans troubler le monde des vivants.

Ces jours-là on confectionnait aussi des pains ou des gâteaux que l'on offrait aux amis, aux parents et aux plus pauvres. En Angleterre, en Allemagne et en Autriche on préparait pour l'occasion des "gâteaux d'âme" que l'on offrait autour de soi et que l'on donnait aux pauvres qui quêtaient de maison en maison (J.G. Frazer, p. 452). En Sardaigne aujourd'hui encore on confectionne "*i pani di i morti*", des pains spécifiques, les enfants font la "*questua di su mortu*", la quête des morts, ils reçoivent des fruits secs, des douceurs et des pains.

En Corse, si la plupart de ces usages ont aujourd'hui disparu, on confectionne toujours des pains et des gâteaux que l'on offre autour de soi aux parents et aux amis, avec cette formule "*per l'anima di i nostri morti*"...

Ces préparations diffèrent suivant les régions, parfois même d'un village à l'autre. On peut cependant distinguer trois types de préparation : les chaussons farcis, les pains plus ou moins briochés et le biscuit sec, la *salviata*.

I- Les chaussons (*bastella, sciaccia, torta, curcone, cocciula... di i morti*)

Les chaussons sont fourrés au brocciu, aux légumes ou aux herbes, les appellations diffèrent suivant les régions. La pâte à pain avec laquelle ils étaient confectionnés jadis est remplacée par une pâte feuilletée ou brisée.

La "*Bastella di i morti*" est une sorte de chausson de pâte à pain, fourré aux herbes à Palnéca, à Sollacaro et à Zicavo dans le Taravo, à la courge à Bocognano dans le Celavo, aux pommes de terre et au brocciu sec à Guagno dans le Cruzzini, au brocciu sec à Casamaccioli, au brocciu sec et aux herbes à Omessa dans le Niolu.

La "*Sciaccia di i morti*" est aussi un chausson fourré, à Sartène, à Vigianello, à Sollacaro et Petreto Bicchisano il est farci au brocciu sec et aux raisins secs, à Levie aux pommes de terre et aux œufs, à Zonza aux pommes de terre.

La "*Torta di i morti*" est un chausson farci de pommes de terre parfumé à la menthe poivrée, à Licciola hameau de Guagno on y met de la courge ou des pommes de terre.

Le "*Curcone di i morti*" est un chausson farci aux herbes et aux légumes potagers à Soccia, Ortu et Poggiuli dans le Cruzzini.

La "*Cocciula di i morti*" est un chausson garni au brocciu sec à Licciola hameau de Guagno.

II- Les pains et brioches (*pane, uva siccati, panetta, canestro, mustachiarà, mustosa... di i morti*)

Les pains ou brioches agrémentés de raisins secs ou frais, de moût de raisin, de noix ou de brocciu se retrouvent sous des appellations différentes dans différentes régions de l'île.

Le "*Pane di i morti*" (pain des morts) est une sorte de pain de farine de blé parfois mélangée à de la farine de seigle, de forme ronde ou allongée. Il est agrémenté de raisins secs à Sainte Marie Sicchè, de raisins frais à Petreto Bicchisano, de raisins secs et de noix à Bonifacio, Propriano, Olmeto, Pianottoli Caldarello, Bastelicaccia et Ajaccio, ou de raisins frais et de brocciu sec à Azzana.

Le "*Pane di i morti*" est appelé aussi "*uva siccati*" à Propriano et à Sollacaro. La pâte à pain est parfois remplacée par une pâte briochée.

La "*Panetta di i morti*" est une brioche de forme allongée pétrie au moût de raisin à Nonza dans le Cap. Elle est parfumée à l'anis, bénie à l'église à Calenzana en Balagne.

Le "*Canestro di i morti*" est une brioche en forme de couronne agrémentée de raisins secs à Olivesi, pétrie avec du moût de raisin à Propriano.

La "*Mustachiarà di i morti*" est une brioche de forme allongée, pétrie avec du moût de raisin à Bonifacio.

La "*Mustosa di i morti*" une brioche pétrie avec du moût de raisin à Venaco.

III- La salviata

La Salviata est confectionnée dans la région bastiaise, le Cap, le Nebbio, la Castagniccia et le Fiumorbo, tout l'En-deça des monts. On ne trouve dans l'Au-delà des monts aucune préparation similaire ou pouvant lui être rapprochée.

La Salviata est un biscuit en forme de S, parfumé jadis avec "*a salvia*", de la sauge séchée, réduite en poudre et mélangée à de la pâte; son amertume étant aujourd'hui peu appréciée, la sauge est remplacée par la vanille, l'anis ou le citron.

On appelle aussi parfois la Salviata "l'os du mort", allusion à la fête des morts et à l'aspect du gâteau qui a la forme et la blancheur d'un os. La Salviata pourrait avoir une origine italienne ou génoise, la sauge est en effet très fréquemment employée dans la cuisine génoise, dans les préparations salées et sucrées (F. Ricciardi-Bartoli 1997).

Si la Salviata est spécifique de l'En-deça des monts, les pains améliorés que sont les chaussons, les pains et les brioches se retrouvent dans toute l'île. Les chaussons sont davantage présents dans les zones de montagnes telles le Celavo, le Cruzzini, le Niolo et le haut Taravo, les pains aux raisins et aux noix, originaires semble-t-il de Bonifacio, se retrouvent dans de nombreuses localités du sud, tandis que les brioches au moût de raisin sont confectionnées dans le sud comme dans le nord.

La diversité des pains et des gâteaux des morts ne permettrait-elle pas de percevoir une unité primitive, sous-jacente, recouverte peu à peu par les apports étrangers ?

BIBLIOGRAPHIE

James George FRAZER, *Le Rameau d'or. Le Dieu qui meurt. Adonis, Atys et Osiris*, t. 2, Paris, éditions Robert Laffont, 1992.

Félicienne RICCIARDI-BARTOLI, *Cuisine corse de A à Z*, Paris, éditions Bonneton, 1997.

- pain ou brioche
- chausson
- salviata

Pains et gâteaux des morts, fin 20e siècle



Les confréries, d'hier à aujourd'hui

Marie-Claude ACQUAVIVA, François-Joseph CASTA et Georges RAVIS-GIORDANI

On sait, par les travaux de P. Lamotte et F.-J. Casta, quel rôle de pacification des mœurs, de régulation de la vie quotidienne des communautés et de solidarité à l'égard des plus démunis les confréries ont joué à l'époque moderne. Il s'agit d'une forme de sociabilité qui, en Corse, à la différence de ce qui s'est passé dans d'autres régions, a perduré dans le respect de son inspiration et de sa forme originelles.

La juxtaposition des cartes de présence des confréries sous l'Ancien Régime et aujourd'hui fait apparaître, comme on pouvait s'y attendre, une raréfaction quantitative de l'institution; mais avec des pôles de relative stabilité qui sont les villes (Ajaccio, Bonifacio, Sartène pour le sud; Bastia, Calvi, Corte pour le nord), et, dans l'espace rural, la Balagne, la pieve de Brando et les pieve de Serra et de Verde (canton de Moïta-Verde).

Il faut noter toutefois que le renouveau actuel des confréries et la création, parfois encore hésitante, de nouvelles confréries, permettent de penser que la carte que nous donnons ici n'est qu'un instantané encore très partiel et provisoire.

BIBLIOGRAPHIE

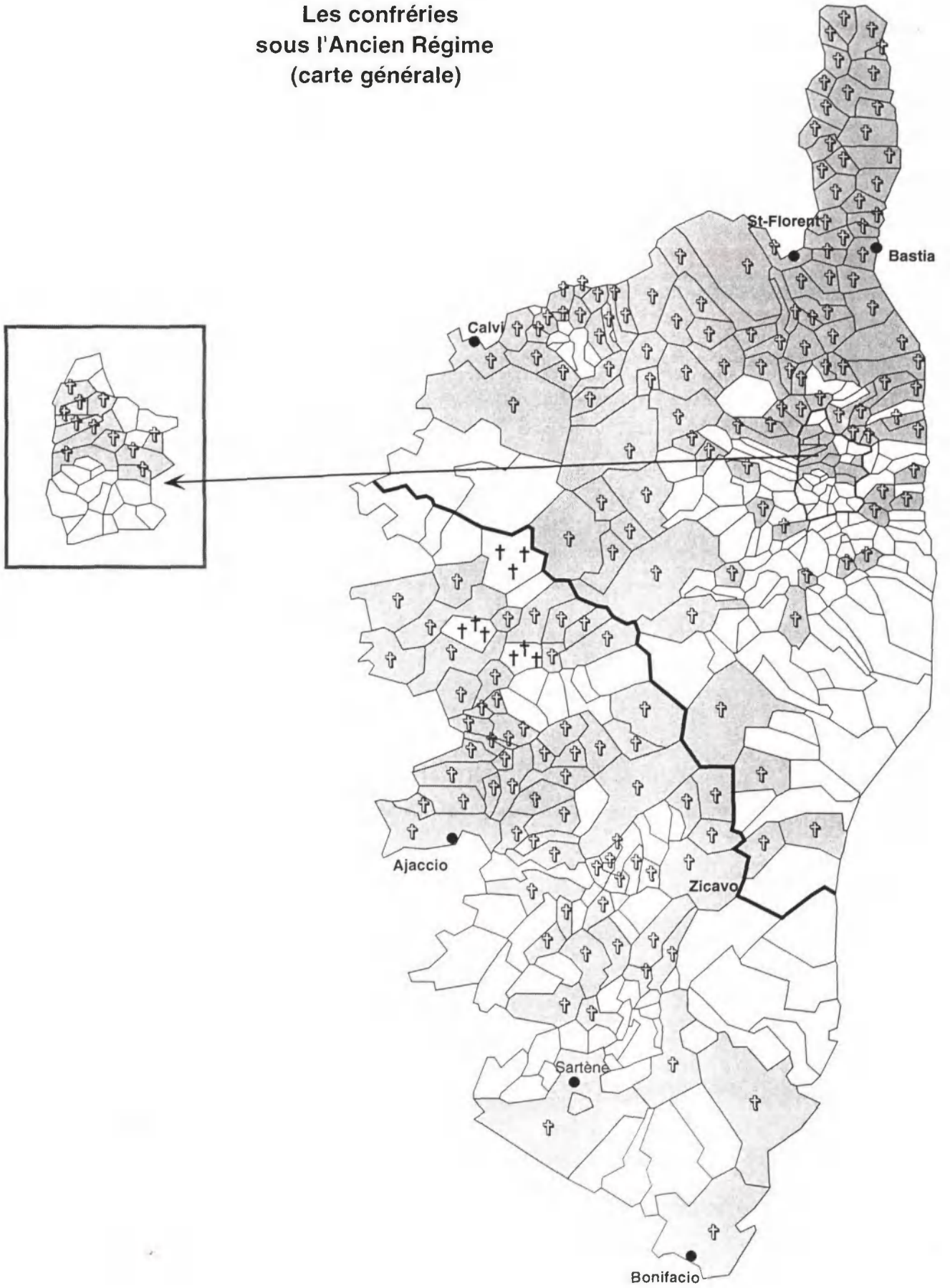
Pierre LAMOTTE, "Confrérie et communauté", *Corse Historique*, 3, 1961, p. 44-48.

François-Joseph CASTA, "Les confréries en Corse à l'époque moderne (1569-1789)", in Mascaronne et Vaucher éd., *Echanges religieux entre la France et l'Italie, du Moyen Age à l'époque moderne*, 1987, p. 329-349.

François-Joseph CASTA, "Paroisses, confréries et dévotions en Corse, à l'épreuve de la Révolution Française", *Provence Historique*, tome XXXIX, fasc. 156, avril-juin 1989, p. 273-284.

Véronique BENOIT, "Au nom du père, du fils et de tous les confrères", *Méditerranée-Magazine*, hors série n° 8, avril 1997, p. 81-86.

Les confréries
sous l'Ancien Régime
(carte générale)





3 confréries et plus
2 confréries
1 confrérie

Les Confréries de la fin du XXe siècle